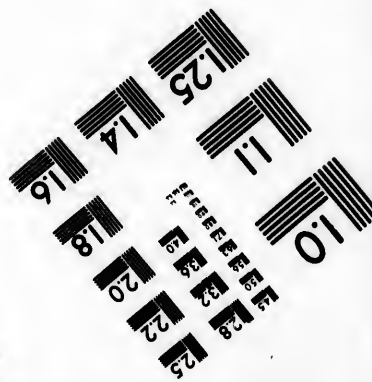
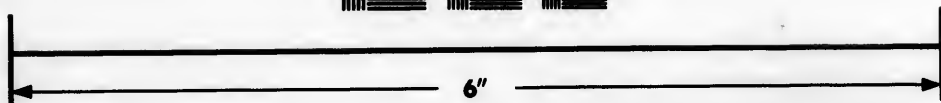
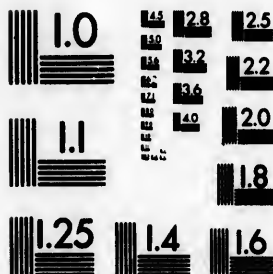


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

15  
12.8  
13.2  
13.6  
18  
20  
22  
25

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

11  
10  
01

**© 1985**



Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

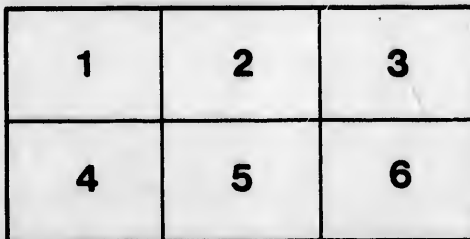
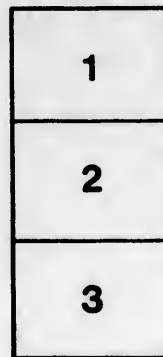
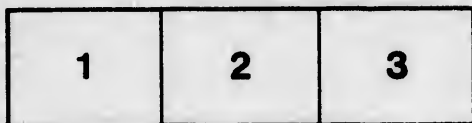
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails  
du  
difler  
une  
page

rate  
)

eiure,  
à

32X

H

T

HISTOIRE

DE

*L'ÉGLISE.*

TOME DIX-NEUVIÈME

HISTOIRE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

Bibliothèque,  
Le Séminaire de Québec,  
3, rue de l'Université,  
Québec 4, QUEBEC

# HISTOIRE

237

DE

# L'ÉGLISE

DÉDIÉE AU ROI



Par M. l'Abbé DE BERAULT-  
BERCASTEL, Chanoine de l'Eglise  
de Noyon.

TOME DIX-NEUVIEME.

DEPUIS la fin du Concile de Trente en  
1563, jusqu'à la réconciliation du Roi  
Henri IV avec l'Eglise Romaine en 1595



A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de  
LA REINE, de MADAME, & de Madame  
Comtesse d'ARTOIS, rue des Mathurins,  
Hôtel de Cluni.

M DCC. LXXXV.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.

111 21 01 111

111 21 01 111

111 21 01 111

111 21 01 111

111 21 01 111

111 21 01 111

111 21 01 111

111 21 01 111

111 21 01 111

111 21 01 111

111 21 01 111

111 21 01 111

111 21 01 111

111 21 01 111

p  
g  
co  
év  
ci  
à  
q  
to  
E  
p  
C  
d  
I  
cl  
A



---

---

# SOMMAIRES

DU DIX-NEUVIEME VOLUME.

*En forme de Table.*

---

LIVRE SOIXANTE-SIXIEME.

**C**ONFIRMATION du concile de Trente par le Souverain Pontife, Page 1. Congrégation établie pour l'exécution du concile 5. Grecs de Sicile, soumis aux évêques Latins 6. Publication du concile de Trente en Portugal. Il est publié à Venise 8. Le roi d'Espagne, après quelques difficultés, le fait publier dans tous ses Etats 9. Difficultés de la France pour cette publication 10. Opposition du parlement de Paris 13. Consultation de Charle du Moulin. 14. L'auteur est traduit en justice 15. Sa conversion 16. Index du concile de Trente 18. Obstacles à la publication de ce concile en Allemagne 20. Confession de foi du con-



vj **S O M M A I R E S.**

cile 22. Comment on fait publier le concile en Pologne 27. Bulles pour la résidence 34. S. Philippe de Neri fonde la congrégation de l'Oratoire 35. Mort de Calvin 38. Première cause de la fureur de Calvin contre l'Eglise 40. Conférence inutile entre les Luthériens & les Calvinistes 42. Concile de Reims 47. Déposition du cardinal de Chatillon 49. Concile de Cambrai 50. Réforme de Saint Charles Borromée 51. Synode de Milan pour la publication du concile de Trente 58. S. Charles se retire dans son diocèse 59. Premier concile de S. Charles 61. Conciles de Tolède, de Saragosse, de Valence & de Salamanque 63. Conjuration contre la vie du Pape 65. Malte assiégée par les Turcs 67. Caractère du grand-maître Jean de la Valette 71. Magnanimité chrétienne des chevaliers 73. Attaque du fort S. Elme 76. Mécontentement des jeunes chevaliers 83. Assaut général 87. Réduction du fort S. Elme 94. Suite des attaques 96. Levée du siège de Malte 100. Construction de la Valette 106. Prise de Chio par les Turcs 107. Enfans, confesseurs de la foi 108. Mort de Jean de la Valette 109. Mort de Pie IV 110. Election de Pie V 112. Vertus & ordre domestique de Saint

C  
A  
de  
po  
G  
en  
da  
B  
13  
13  
tu  
ge  
la  
de  
à  
sem  
  
L  
L  
nif  
nen  
Bâ  
nét  
rée  
Ré  
sur  
La

S O M M A I R E S. vij.

Charle 113. Gouvernement de Pie V 118.  
 Abus supprimés 120. Carsenecchi enlevé  
 de Florence, & brûlé 121. Baïanisme  
 poursuivi à Rome 122. Confédération des  
 Gueux 123. Brigandages des hérétiques  
 en Flandres 127. Arrivée du duc d'Albe  
 dans les Pays-Bas 130. Doctrine de  
 Baïus, examinée & condamnée à Rome  
 131. Liste des propositions condamnées  
 133. Chicane des novateurs, sur la pon-  
 tuation de la bulle de Pie V 140. Ménage-  
 mens observés à l'égard des auteurs de  
 la doctrine condamnée 142. Soumission  
 de l'université de Louvain, & de Baïus,  
 à la bulle 145. Commencement des as-  
 semblées réglées du clergé de France 147.

---

LIVRE SOIXANTE-SEPTIEME.

**D**EUXIEME guerre civile des Calvi-  
 nistes en France 149. Les Suisses rame-  
 nent la cour, de Meaux à Paris 150.  
 Bataille de S. Denys 152. Mort du con-  
 netable de Montmorenci 153. Paix four-  
 rée 154. Troisième guerre de religion 155.  
 Révocation de l'édit de janvier 157. Me-  
 sures prises en France contre l'hérésie 157.  
 La Cour tente en vain d'enlever les chefs

viiij SOMMAIRES.

des Huguenots 160. Bataille de Jarnac 161. La reine de Navarre met son fils à la tête des Calvinistes 162. Combat de la Roche-l'abeille 164. Bataille de Mont-contour 165. Conditions de la paix qui termina la troisieme guerre de religion 168. Zele de Pie V pour la foi 169. Abjuration du roi Jean de Suede 170. Bulle in cœna Domini 171. Travaux de S. Charle pour la conservation de la foi 174. Sa visite épiscopale en Suisse 175. Rétablissement spirituel & temporel de l'Eglise de Milan 179. Réforme des chanoines de la Scala 184. Conjuraton des Freres Humiliés contre S. Charle 185. Sainte Thérèse entreprend la réforme des Carmes 188. Premier monastere des Carmes Réformés 190. Vertus de la sœur Béatrix d'Ognez 193. Conduite de Dieu sur Sainte Thérèse, depuis son enfance 197. Connoissance que Dieu lui donne de l'Enfer 200. Autres faveurs extraordinaires 201. Vertus les plus remarquables de Sainte Thérèse 202. La bienheureuse Catherine de Cardone 203. Vie angélique de S. Stanislas Kostka 209. Commencement des Puritains 219. Baianisme extirpé de l'ordre de S. François 222. Opiniâreté & mauvaise foi de Baius 223. Il écrit contre la bulle 228. Pie V

SOMMAIRES. ix

confirme sa bulle contre le Baïanisme 230.  
 Origine du silence respectueux des novateurs 233. Baïus donne une adhésion véritable à la bulle 234. Ses réclamations scandaleuses 235. Concile national des Pays-Bas 239. Deuxieme concile de Milan 241. Procédés de S. Charles dans les six conciles 242. Le concile de Malines députe deux évêques, pour engager Baïus à la soumission 243. Baïus & toute l'université de Louvain souscrivent la bulle de Pie V 248. Emprisonnement de la reine Marie d'Écosse 249. Sélim II enleve aux Vénitiens l'île de Chypre 256. Martyrs de Famagouste 258. Bataille de Lépante 261. Réduction des Mores révoltés en Espagne 268. Bonnes œuvres de Pie V 270. Grégoire XIII succède à Pie V 275. Mort de la reine Jeanne de Navarre 278. Henri IV épouse Marguerite de Valois 279. L'amiral de Coligny blessé d'un coup d'arquebuse, au sortir du Louvre 281. Le massacre de la S. Barthelemi, résolu 286. Son exécution 290. Quelques seigneurs refusent de se prêter à ces cruautés 303. Horreur qu'en témoigne le Clergé 304.

## SOMMAIRES.

### LIVRE SOIXANTE-HUITIEME.

**M**ORT de S. François de Borgia. Son abnégation extrême 310. Commencement des missions du Brésil 311. Martyre du P. Azevedo, & de ses trente-neuf compagnons 316. La Noue donné par le Roi pour commandant aux Rochelois révoltés 327. Levée honteuse du siège de la Rochelle 330. Saccagement de Sancerre 331. Le duc d'Anjou devient roi de Pologne 332. Triste situation & mort du roi Charles IX 333. Henri III quitte la Pologne. Caractère de ce Prince 335. Mœurs de sa cour 337. Indolence de l'empereur Rodolphe II 340. Mort du cardinal de Lorraine 341. Etablissement des Pénitens en France 342. Propositions des Luthériens rejetées par le patriarche de Constantinople 343. Apostasie de Truchès, archevêque de Cologne 346. Fondation de l'université Protestante de Leyde 349. Jubilé 350. Peste de Milan 354. Etrange conduite de Henri III 364. Faction des Mécontents ou Politiques 366. Cinquieme édit de pacification en faveur des Huguenots 367. Origine de la Ligue

368. Engagement des Ligueurs 371. Henri duc de Guise, chef de la Ligue 375. Etats de Blois 377. Henri III se déclare chef de la Ligue 378. Institution de l'ordre du S. Esprit 379. Rétablissement de l'ordre de S. Basile 381. Gueux de mer. Origine de la république de Hollande 383. Le duc d'Albe quitte les Pays-Bas 384. Les Flamands divisés en cinq factions 385. Corrépondances de Baius avec Marnix de Sainte-Algonde 388. Baius devient chancelier de l'université de Louvain, & se souleve contre la bulle de Pie V 389. Constitution de Grégoire XIII contre le Baïanisme 391. Le Pape envoie Tolet à Louvain 392. Tolet engage Baius à une pleine soumission 393. Vive persécution en Angleterre 398. Cuthbert Maine, Edmond Campien, & autres martyrs célèbres 399. Conjuratïon de Guillaume Parr 401. Soulèvement des hérétiques à Anvers 404. Guillaume de Ruremonde relève la secte des Anabaptistes 405. Le roi Sébastien de Portugal périt en Afrique, & les Espagnols envahissent ce royaume 406. Les Provinces-Unies secouent hautement le joug d'Espagne 408. Mort de Sainte-Thérèse 412. Réforme du Calendrier 413. Esprit & vertu solides de Sainte

xij **S O M M A I R E S.**

*Thérèse* 415. *Ordonnance de Blois* 417. *Conciles de Rouen, de Reims, de Bordeaux, de Tours & de Bourges, pour l'exécution des décrets de discipline de Trente* 418. *Concile de Lima* 419. *Fanatique comdamné & puni au Pérou. Concile catholique du Caire* 420. *Mort de S. Charle Borromée* 421. *Ses écrits* 426. *Progrès de l'évangile dans le Japon* 427. *Fermeté des Chrétiens de Vosuqui* 428. *Première couronne du martyr au Japon, remportée par une femme* 429. *Vertus éminentes des néophytes Japonois* 430. *Ambassade envoyée du Japon au Pape* 433. *Mort de Grégoire XIII* 438.

---

**LIVRE SOIXANTE-NEUVIEME.**

**E**LECTION de Sixte V 441. *Caractere de son gouvernement* 444. *Départ des ambassadeurs Japonois* 445. *Brigandage réprimé dans l'Etat Ecclésiastique* 446. *Punition du comte de Pepoli* 447. *Bulle fulminée contre le roi de Navarre & le prince de Condé* 449. *Henri III exhorte le roi de Navarre à rentrer dans le sein de l'Eglise* 450. *Protestation du roi de Navarre contre la bulle de Sixte V*



S.  
lois 417.  
de Bor-  
es, pour  
plaine de  
119. Fa-  
ou. Con-  
Mort de  
rits 426.  
von 427.  
qui 428.  
u Japon,  
Vertus  
ois 430.  
u Pape  
8.

SIEME.

Carac-  
Départ  
Brigan-  
siastique  
oli 447.  
Navarre  
nri III  
er dans  
tion du  
Sixte V.

S O M M A I R E S. xiiij

451. La mort du duc d'Alençon rend le roi de Navarre héritier présomptif de la couronne de France 452. Les Ligueurs se déclarent pour le cardinal de Bourbon 453. Traité de Nemours 456. Guerre des trois Henris 457. Concile d'Aix 458. Concile de Mexique. Obélisques rétablis à Rome 459. Edifices & fondations de Sixte V 461. Bulles nombreuses, publiées par ce Pape 462. Il donne le chapeau à Guillaume Alain. Mort tragique de la reine Marie d'Ecosse 466. Flotte de Philippe II, dite l'invincible 477. Saint Félix de Cantalice 478. Soulèvement de Baius contre Lessius 480. Le Pape termine cette dispute 486. Mort de Baius 491. Etablissement de diverses congrégations de cardinaux 492. S. Bonaventure mis, comme S. Thomas, au nombre des docteurs de l'Eglise 493. Institution des Clercs Réguliers Mineurs. Eclat de la Ligue 494. Arrivée du duc de Guise à Paris 497. Royalistes accablés dans Paris 499. Fuite de Henri III 501. Députation processionale pour rappeler le Roi 503. Autres députations 505. Derniers Etats de Blois 506. Mort violente du duc de Guise, & du cardinal son frere 508. Fureur des Ligueurs 510. Henri III s'unit avec le roi de Navarre 511. Par-



xiv S O M M A I R E S.

ricide de *Jacque Clément* 513. *Henri IV* reconnu roi de France 515. Les Ligueurs reconnoissent pour roi le cardinal de Bourbon 518. Succès des armes de *Henri IV* 520. Siège de Paris 521. Le cardinal *Gaétan*, légat en France 522. Procession de la Ligue 524. Mort de *Sixte V* 525. Election & mort d'*Urbain VII* 526. *Grégoire XIV*, pape 527. Réclamation du parlement de Paris & du clergé de France, contre la bulle de *Grégoire XIV* 528. *S. Louis de Gonzague* 529. Mort de *S. Jean de la Croix* 537. Soulèvement des Catholiques de Cracovie contre les sectaires 539. Le roi *Sigismond* de Pologne, couronné roi de Suede 540. Division des Luthériens & des Calvinistes en Allemagne 541. Succession de papes 543. Election de *Clément VIII* 544. Le duc de Parme vient en Normandie, avec une armée Espagnole, au secours des Ligueurs 546. Le frere *Ange de Joyeuse*, tiré de l'ordre des Capucins 547. *S. Pascal Babylon* 549. *César de Bus* institue la congrégation de la Doctrine Chrétienne 550. Négociation à Rome, pour l'absolution de *Henri IV* 551. Etats Généraux assemblés à Paris 552. Conférence de *Surenne* 554. Abjuration de *Henri IV* 558. Le Roi envoie.

S.  
Henri IV  
Ligueurs  
de Bour-  
Henri IV  
cardinal  
Proces-  
Sixte V  
VII 526.  
clamation  
clergé de  
oire XIV  
29. Mort  
Soulève-  
ie contre  
mond de  
ede 540.  
s Calvi-  
cession de  
ns VIII  
en Nor-  
nole, au  
ere Ange  
Capucins  
Cesar de  
la Doc-  
ation à  
enri IV  
à Paris  
Abju-  
i envoie.

## S O M M A I R E S. xv

le duc de Nevers en ambassade à Rome  
562. Reddition de Paris 563. Attentat  
de Jean Chatel 566. Expulsion des Jé-  
suites 568. Lettre de la reine Elisabeth  
à Henri IV converti 570. Conspirations  
dans les îles Britanniques, & redouble-  
ment de persécution 571. Mort du cardi-  
nal Alain 573. Mort de S. Philippe de  
Neri 574. Statuts de l'Oratoire 575.  
Suite des négociations pour l'absolution  
de Henri IV. 578. Conditions & cérémonie  
de cette absolution. 583. Décadence de la  
Ligue. 587.

Fin des Sommaires.







# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE-SIXIEME.

*DEPUIS la fin du Concile de Trente  
en 1563, jusqu'à la condamnation  
de Baius en 1567.*

**E**N exécution du dernier décret porté par les peres de Trente avant de se séparer, les légats de ce concile demanderent au Souverain Pontife la confirmation de toutes les décisions & de toutes les ordonnances qu'on y avoit dressées, depuis sa premiere ouverture sous Paul III jusqu'à sa conclusion sous Pie IV. Dès le 26 de Janvier 1564, la bulle en fut publiée dans un consistoire, en présence de tout le sacré college. Voici en substance ce qu'elle contient :

Labb Cone;  
T. 14. p. 239  
& seq.

*Tome XIX.*

**A**

HISTOIRE

Béni soit le Pere des misericordes, s'écrie d'abord le Pontife dans les transports d'une sainte alégresse, béni soit le Dieu de toute consolation, qui a daigné jeter les yeux sur son Eglise battue par tant d'orages, & appliquer enfin à ses maux qui empiroient de jour en jour, le remede dont elle avoit besoin, & qu'elle attendoit depuis si long-temps. Il parcourt ensuite les opérations du concile sous les Papes Paul III & Jule III, puis ses interruptions, ainsi que les contradictions, les contretemps, les embarras & les obstacles de toute espece, qui l'avoient tenu quinze ans en langueur. Parvenu à son propre pontificat, il prend à témoin les peres, & particulièrement ses légats, de la pleine liberté qu'il avoit laissée au concile de juger selon ses propres sentimens, dans les choses même qu'on a coutume de réserver au siege apostolique.

Reconnoissant ensuite que toutes les questions avoient été discutées avec le plus grand soin, les définitions rendues avec toute l'exacritude & la précision imaginable; comme le saint concile œcuménique, ajoute-t-il, guidé par son respect pour le siege apostolique, & suivant

les traces des anciens conciles, nous a demandé par un décret rendu dans une session solennelle, la confirmation de tous ceux qu'il a dressés, tant sous notre pontificat que du temps de nos prédécesseurs; après une mûre délibération faite à ce sujet avec nos vénérables freres les cardinaux de la sainte Eglise Romaine, après avoir invoqué avant toutes choses l'assistance du S. Esprit; ayant reconnu tous ces décrets pour catholiques, salutaires, & d'un grand avantage pour la république chrétienne: à la gloire du Dieu tout-puissant, de l'avis & du consentement de nos susdits freres, nous avons, de notre autorité apostolique, confirmé aujourd'hui dans notre consistoire, tous & chacun desdits décrets, & ordonné qu'ils seroient reçus & observés par tous les fideles; comme par la teneur des présentes, & pour un plus ample éclaircissement, nous les confirmons, & ordonnons qu'ils soient reçus & observés.

Mandons en vertu de la sainte obéissance, sous les peines établies par les saints canons, & autres plus grieves, même de privation, & telles qu'il nous plaira de les décerner, à tous & à cha-

cun de nos vénérables freres, les patriarches, archevêques, évêques & autres prélats, de quelque état, degré, rang & dignité qu'ils puissent être, quand même ils seroient honorés de la qualité de cardinaux, qu'ils aient à observer exactement ces décrets & statuts dans leurs églises, villes & diocèses, soit en jugement, soit hors de jugement; comme aussi de les faire observer inviolablement, chacun par ceux qui leur seront soumis, en ce qui pourra les regarder; y contraignant les rebelles & tous ceux qui y contreviendroient, par sentences, censures & autres peines ecclésiastiques, même selon qu'elles sont portées dans lesdits décrets, sans égard à aucune appellation; implorant encore pour cela, s'il est jugé nécessaire, le secours du bras séculier. Avertissons aussi & conjurons par les entrailles de Jésus-Christ, notre cher fils l'Empereur élu, ainsi que tous les rois, républiques & princes de la chrétienté, qu'avec la même piété dont ils ont favorisé le concile, & avec la même affection pour la gloire de Dieu & le salut de leurs peuples, ils appuient de tout leur pouvoir les prélats qui en auront besoin, pour



exécuter & faire observer les décrets de ce saint concile.

Pour empêcher ensuite d'é luder ou d'énervé, par des interprétations arbitraires, les statuts & les décisions de Trente, la bulle défend à toutes personnes ecclésiastiques ou séculières, quelle que soit leur puissance ou leur dignité; aux prélats sous peine d'interdiction de l'entrée de l'église, & à tous les autres, sous peine d'excommunication encourue par le seul fait, d'entreprendre sans l'autorité du S. Siege, sous quelque apparence de bien que ce puisse être, de mettre au jour aucuns commentaires, gloses, annotations, ou interprétations quelconques sur les décrets du concile. Que si quelque chose, poursuit-on, y paroît obscur, s'il s'éleve quelques difficultés; qu'on ait recours au lieu que le Seigneur a établi pour l'instruction de tous les fideles, c'est-à-dire au S. Siege Apostolique, qui s'en réserve l'éclaircissement & la décision, comme le saint concile l'a lui-même ordonné. A cet effet, le Pape établit une congrégation de huit cardinaux, chargés de procurer l'exécution des décrets, & de lever les difficultés qui pourroient se rencontrer



dans leur explication. Outre S. Charles Borromée, qui par un esprit de foi & de religion voulut être de ce nombre, il y mit les cardinaux Simonette & Moron, qui ayant présidé au concile, en devoient mieux saisir le sens, & veiller plus utilement à ce qu'on ne résolût rien de contraire. Ce fut à peu près dans le même temps que Pie IV, suivant les formes du droit qui accorde quel que intervalle avant qu'une loi nouvelle oblige, déclara par une seconde bulle que les décrets de Trente ne seroient censés avoir cette force, que du premier jour de mai. C'étoit un sursis d'environ trois mois, qui furent employés à notifier les décrets aux Eglises diverses.

Bullar. vetus  
Const. 74.

Pie IV donna dans ces circonstances une troisième bulle, à l'occasion des Grecs établis en Sicile. Comme ils y étoient en grand nombre, Rome leur avoit permis de suivre les rites de leur Eglise, sous la conduite d'évêques de leur nation : mais la rivalité n'est pas susceptible de reconnaissance. Jaloux de leurs bienfaiteurs Latins, les Grecs molés prirent du goût pour les erreurs abhorrées dans leur terre natale, mais tout particulièrement réprochées par l'Eglise

Romaine, & choisirent de ressembler aux sectaires d'Allemagne, plutôt qu'à tout le reste de l'Europe Catholique. Ils ne combattoient pas seulement la primauté du Pontife Romain, mais la validité de ses censures & de ses indulgences, la juridiction des évêques, le dogme du purgatoire, l'observation des fêtes de la Vierge, des apôtres & des autres saints. Ils donnoient encore l'eucharistie aux petits enfans lorsqu'on les baptisoit. Pour couper court aux scandales, le Pape révoqua toutes les exemptions des Grecs par rapport aux ordinaires, & les soumit tous, soit laïcs, soit ecclésiastiques ou moines, aux évêques Latins, pour ce qui regardoit le saint culte, l'administration des sacremens, le soin des âmes & l'extirpation de l'hérésie. Il ne toucha point à leur liturgie, ni à leurs autres rites approuvés par le S. Siege.

Le Pape s'empessa d'envoyer à tous les princes Catholiques la bulle qui confirmoit le concile; & dès le premier de février, le cardinal Borromée en prévint par lettres le nonce d'Espagne. Il lui manda qu'on travailloit avec activité à l'impression correcte des décrets du concile, afin de les faire parvenir au plutôt

Pallav. Hist.  
Conc. Trid.  
l. 24. c. 2.  
n. 14.

dans toutes les provinces ; que le Pape enverroit pareillement des nonces aux autres princes , pour les exhorter à tenir la main à l'exécution de tout ce qui avoit été décidé ; qu'il commençoit par donner l'exemple , en mettant tous ses soins à procurer une bonne réformation dans la cour de Rome. On ne tarda point à procurer en effet la réception du concile dans les différens Etats catholiques.

Le premier souverain qui signala son zele pour la soumission , fut le jeune roi Sébastien de Portugal , qui avoit succédé depuis sept ans à la couronne & aux sentimens de religion de son aieul Jean III. Dès qu'il eut reçu la bulle de confirmation , il en fit remercier le Souverain Pontife , le félicita de l'heureux succès de ses travaux , promit de soutenir de tout son pouvoir , tant l'autorité du siege apostolique que la dignité du concile , & protesta qu'il n'avoit rien plus à cœur que d'en faire observer les décisions dogmatiques , & les réglemens de discipline , par tous ses sujets , avec une fidélité inviolable.

Les Vénitiens témoignèrent , avec le même empressement , leur adhésion au

saint concile. Ils n'en eurent pas plutôt reçu les décrets, qu'ils les firent publier solennellement à la grande messe dans l'église patriarcale de S. Marc, avec injonction à tous les pasteurs de les observer, & de les faire observer ponctuellement. En récompense de ce zèle exemplaire, le Pape donna aux ambassadeurs de Venise à Rome, le magnifique palais que Paul II, né sujet de cette République, avoit fait bâtir près l'église de S. Marc patron des Vénitiens. Il accompagna cette donation d'une bulle qui comble le Sénat d'éloges, & qui relève avec éloquence le respect de la république envers le S. Siege.

Le concile ne trouva pas la même facilité dans plusieurs autres Etats des plus considérables. La hauteur de Philippe II, Roi d'Espagne, étoit choquée de ce qu'on l'avoit terminé contre ses intentions. Il en désapprouvoit aussi quelques dispositions, contraires aux intérêts de son royaume, ou à des coutumes qui s'y trouvoient établies. Peut-être imaginoit-il encore intimider le Pape, & l'amener à lui assurer contre la France la prééminence, ou du moins l'égalité qu'il ne se contentoit pas d'avoir conduite au

Herter. Hist  
Général. l. 10.  
c. 16. Cam-  
pan. Part. 2.  
l. 15. dec. 4.  
Vald. c. 3.  
Fra-Paol.  
l. 83 p. 794.

terme de l'ambiguité, dans les dernières sessions de Trente. S'il avoit encore cette espérance, elle s'évanouit dans le cours de la même année, où il émana de Rome un jugement tout contraire, selon le témoignage même des auteurs d'Espagne, que les préventions nationales n'ont pas entièrement aveuglés. Cependant, après bien des tergiversations & des chicanes, Philippe conclut dans son conseil, que le saint concile seroit reçu & publié dans ses États sans aucune restriction formelle; mais simplement avec certaines modifications, pour mettre à couvert les droits du prince & du royaume. Ainsi fut-il publié, non seulement en Espagne, mais en Flandres, & dans les royaumes de Naples & de Sicile.

Il y eut en France des difficultés beaucoup plus grandes, & que le corps épiscopal n'y a jamais pu surmonter, quelques tentatives qu'il ait faites, à bien des reprises. Le principe de la difficulté étoit la protestation que les ambassadeurs de France, après s'être retirés mécontents du concile, avoient faite pour motiver leur démarche. Ils avoient représenté tous les décrets de réformation faits depuis leur retraite, comme dressés de des-

sein prémédité pour renverser les droits du royaume & l'autorité du Roi. Exagération qui tenoit sans doute Guéni bouillant de l'ambassadeur de Ferrier, & qui lui servoit peut-être de couleur de précipitation, ou son opiniâtreté. Mais il n'en étoit pas moins constant, que les usages du royaume s'y trouvoient entamés par bien des endroits. Le cardinal de Lorraine essuya des plaintes, ou des froideurs mortifiantes à ce sujet, & qu'il méritoit en partie, pour n'avoir pas soutenu convenablement la dignité de la première monarchie chrétienne, & du monarque fils aîné de l'Église. Un autre obstacle à la réception solennelle, ou à la publication du concile, c'étoit la crainte d'irriter les Calvinistes, qui le regardoient comme un manifeste de proscription contre eux, & qui ne manqueroient pas de courir aux armes afin d'en prévenir les suites. Telle fut la réponse du roi Charles IX au nonce Louis Antonini, envoyé vers le monarque pour solliciter cette publication. Le Roi se montra pénétré de vénération pour le S. Siège, & plein de soumission aux décisions catholiques : il assura qu'il feroit mettre à exécution les décrets du concile, les uns

après les autres ; mais que pour les faire publier dans le royaume, la prudence ne le permettoit pas, à la vue des troubles où les hérétiques pouvoient le replonger, avec plus de péril encore que par le passé. Cependant, quoiqu'il n'y ait point eu de promulgation légale du concile de Trente en France, il ne s'y est jamais formé le moindre doute, non seulement sur les décrets de la foi & de la doctrine combattue par les hérétiques, non plus que sur ce genre également invariable de discipline qui tient essentiellement aux mœurs & porte sur le droit divin ; mais sur la plupart même des regles de réformation, adoptées peu à peu, & par nos conciles particuliers, & par les édits de nos Rois, qui eurent soin de les faire observer dans les tribunaux. Une publication solennelle ne pouvoit pas être beaucoup plus efficace ; & pendant un assez long-temps, peut-être eût-elle été plus contraire à l'édification même, que cette réception tacite.

Parmi les chapitres de réformation, il étoit quelques articles de discipline arbitraire, contraires aux usages du royaume, rejettés par ses représentans, ou par ses ambassadeurs, & qui n'y eussent



jamais pu trouver entrée : il eût donc fallu faire, dans la publication, un discernement de ces articles, au risque de les décrier tous ; & cela par un monument authentique & permanent. Le premier parlement du royaume s'opposa hautement à cette publication, principalement au sujet des deux dernières sessions. Il prétendoit que l'autorité ecclésiastique s'y étoit étendue, aux dépens de la puissance temporelle, en autorisant les évêques à procéder contre des laïcs, par amende & par emprisonnement ; que le clergé, en faveur de cette prétention, ne pouvoit rien conclure de ce que les princes, par zèle & par une pure grace, avoient accordé aux évêques la liberté de punir leurs prêtres de peines temporelles, afin que la discipline fût plus efficacement maintenue. Il trouvoit aussi, que le renvoi des causes criminelles des évêques au Pape lésoit les conciles provinciaux & nationaux, qui en avoient toujours été les juges ; qu'en obligeant encore les évêques d'aller à Rome pour répondre aux accusations criminelles, on ne dérogeoit pas seulement à l'usage de France, mais aux canons de plusieurs anciens conciles qui ordonnent de juger



ces causes sur les lieux ; qu'il étoit encore moins supportable , que les causes en première instance fussent évoquées par le Pape hors du royaume , contre une coutume des plus anciennes , confirmée par une foule d'édits ; qu'au reste l'exception ajoutée en ces termes , *pour cause pressante & légitime* , ne remédieroit à rien , puisque l'application s'en faisoit à Rome , toutes les causes y seroient trouvées légitimes & pressantes ; comme il étoit manifeste par l'expérience du passé. Il y avoit beaucoup d'autres chefs d'opposition , qui ne peuvent trouver place que dans les ouvrages polémiques , déjà si nombreux sur ce sujet.

La consultation de Charle du Moulin , l'oracle de la jurisprudence , fut un des avis qui firent le plus d'impression. Il reconnut qu'à l'égard de la foi , de la doctrine , de la constitution de l'Eglise , de la réformation des mœurs & des personnes , le concile étoit à l'abri de toute improbation : mais du reste , il fut d'avis qu'on ne devoit pas le recevoir ; parce qu'il ordonnoit , par rapport à la police , quantité de choses contraires aux anciens conciles de France , aux droits

de la couronne, à la dignité & à la majesté du Roi, à l'autorité de ses édits, à celle de ses cours souveraines & des Etats généraux de la nation, aussi-bien qu'aux droits, libertés & immunités de l'Eglise Gallicane.

Cette consultation piqua vivement les partisans du concile, & attira des affaires fâcheuses à du Moulin. Il avoit déjà laissé connoître son attachement aux nouvelles doctrines, avec assez de scandale pour se faire rechercher, & se voir réduit à quitter pour un temps la capitale. Il fut déferé au parlement, qui, en s'opposant au changement de l'ancienne discipline de France, n'en demeuroid pas moins attaché à la foi catholique. L'accusé fut contraint de subir en pleine chambre un interrogatoire juridique sur ses écrits, qu'il avoua; & il fut emprisonné à la Conciergerie, comme ayant de mauvais sentimens sur la religion, & publiant des écrits séditieux. Le Roi approuva la conduite du parlement. Quelque temps après néanmoins, il fit mettre du Moulin en liberté; mais à condition qu'il ne feroit rien imprimer à l'avenir, sans une permission formelle.

De Thou  
1. 36.

id. l. 38. Il avoit publié avant cette époque son commentaire sur la coutume de Paris. Il fit paroître depuis, sa Concorde des quatre évangélistes, où il combat avec force les erreurs de Calvin, contraires au Luthéranisme, auquel il étoit passé. Les ministres calvinistes l'attaquèrent avec d'autant plus de fureur, que le transfuge étoit plus célèbre; ce qui fut pour lui un coup de salut. Du Moulin avoit professé le Calvinisme en premier lieu. Réduit à fuir de sa patrie, & à errer en Allemagne, il y embrassa la confession d'Ausbourg. Enfin ce génie supérieur, revenu de son premier enthousiasme à son jugement exquis, & voyant que la réformation dont l'espoir l'avoit abusé s'étoit convertie en licence & en faction, il abjura toutes ces nouveautés pernicieuses, pour rentrer sincèrement dans le sein de l'Eglise catholique. Les outrages qu'il avoit reçus des Calvinistes, outrés de sa préférence pour le Luthéranisme, ne contribuèrent pas peu à sa conversion: il présenta requête, à l'effet d'informer contre leurs violences. On le lui permit; on lui nomma des commissaires; & sur la déposition de quatre témoins, il établit que ces tur-

bulens sectaires, presque tous étrangers dans le royaume, y formoient une seconde puissance qui anéantissoit celle du Roi; qu'ils levoient des impôts sur leurs sectateurs; qu'ils engraissoient de la substance des peuples, leurs ministres, leurs anciens, leurs diacres & tous les grades de leur monstrueuse cléricature; qu'ils renversoient entièrement la hiérarchie, pour y substituer la discipline de Genève; que leurs synodes & leurs consistoires n'étoient que des assemblées séditieuses; qu'ils y connoissoient de toutes sortes d'affaires, tant civiles qu'ecclésiastiques, au mépris du prince & des magistrats; qu'ils y excitoient aux derniers excès de la licence une multitude sans frein, & sans autres principes que leur sens égaré; en un mot, que tous leurs enseignemens & toutes leurs manœuvres ne tendoient qu'à suborner la fidélité des sujets du Roi. Une procédure si grave ne fut cependant pas suivie; & du Moulin se vit réduit à publier une défense contre les calomnies des sectaires: mais il se confirma de plus en plus dans la foi pure qu'il avoit reprise. Il mourut enfin en 1566, à l'âge de soixante-six ans, non seulement dans la communion de l'E-

glise, & avec des sentimens parfaitement orthodoxes ; mais avec une piété exemplaire, & un vif repentir de ses égaremens passés. Il ne regreta la vie qu'afin d'engager les compagnons de son égarement, tant par ses écrits que par ses exemples, à imiter son retour. Il eut pour témoin le célèbre docteur Claude d'Espense, alors principal du college du Plessis, & le curé de S. André des Arts, qui lui administrerent les derniers sacrements, & l'assistèrent jusqu'au dernier soupir.

La bulle donnée pour la confirmation & la publication du concile de Trente n'ayant pas été reçue en France, celle que Pie IV fit en particulier pour *l'index*, c'est-à-dire pour le catalogue des livres jugés mauvais ou dangereux par les commissaires de ce concile, eut le même sort dans ce royaume. Il est vrai que les regles portées au nombre de dix par *l'index*, & dressées par l'autorité du concile, sont d'une sévérité qui paroît excessive au premier coup-d'œil : mais on cessera d'en juger ainsi, quand on considérera l'activité des sectes pour répandre leurs erreurs, & leur perfide industrie à les déguiser. Cette fureur étoit

portée si loin par les Calvinistes en particulier, qu'on crut ne devoir pas laisser à tout le monde la liberté de lire la bible en langue vulgaire. Il est ordonné qu'à cet égard on s'en rapportera au jugement de l'évêque, qui, sur l'avis du curé ou du confesseur, pourra permettre cette lecture à ceux en qui elle ne peut qu'augmenter la piété. Encore faut-il que la permission soit obtenue par écrit, & que l'auteur de la traduction soit reconnu pour indubitablement orthodoxe. La peine des contrevenans est l'excommunication encourue par le seul fait, avec les autres peines de droit, suivant le jugement des évêques; ce qui a lieu, tant pour avoir gardé, que pour avoir lu & à plus forte raison imprimé ou débité les ouvrages condamnés ou défendus, faits par des auteurs hérétiques ou soupçonnés d'hérésie. Toutes sévères que sont ces règles, on ne laisse pas d'ajouter qu'il sera libre aux évêques de défendre, outre cela, tous les livres des auteurs quelconques, qu'ils jugeront dangereux dans leur nation, ou dans leur diocèse: ce qui est plutôt un avertissement, qu'un droit conféré à des pasteurs établis de Dieu pour paître saintement

ment le troupeau de Jésus-Christ. Quoique *l'index* n'ait par lui-même aucune autorité en France, on y peche néanmoins grièvement, d'abord en lisant les livres obscenes qui s'y trouvent flétris, aussi bien que les livres hérétiques, & généralement tous les livres qu'il condamne, dès qu'il se rencontre du danger dans leur lecture.

L'Allemagne ne parut pas d'abord beaucoup plus favorable que la France à la publication du concile. Les sectaires n'y avoient pas attendu que les décrets y fussent portés, pour faire des protestations publiques. Ils se déchaînerent depuis en forcenés; ils inonderent leurs provinces, d'examens, de récriminations, ou plutôt de déclamations & d'invectives, où les emportemens du dépit & de la fureur tenoient lieu de raisons. Le Souverain Pontife les abandonnant à leur sens réprouvé, tourna tous ses regards vers les pays catholiques, & principalement vers l'Empereur. Ferdinand qui avoit souvent demandé la communion sous les deux especes, crut les circonstances favorables pour l'obtenir, & fit de vives instances à ce sujet, de concert avec l'électeur de Baviere son gen-

J. Fabric.  
Montan.  
Orat. ad  
Germ. Mart.  
Chemn. Jac.  
Andr. &c.



dre. La chose fut mise en délibération, dans l'assemblée des cardinaux; & comme le nonce de Sa Sainteté lui avoit écrit de Vienne que cette indulgence ramèneroit la plupart des hérétiques, le Pape l'accorda sous les conditions convenables. Mais l'Empereur ayant encore demandé pour les prêtres qui s'étoient mariés en apostasiant, la liberté de retener leurs femmes en rentrant dans le sein de l'Eglise; cette dérogation à une discipline si ancienne & si respectable, parut d'une tout autre conséquence: Pie IV craignit de flétrir son pontificat, en y donnant la première atteinte.

Ferdinand I, qui mourut dans ces entrefaites, le vingt-cinq Juillet 1564, n'eut pas le temps de faire de nouvelles instances: mais son fils Maximilien II, élu depuis deux ans roi des Romains, ne fut pas plutôt en possession de l'Empire, qu'il revint à la charge, avec une ardeur pour le moins égale; & d'un ton de théologien, il s'efforça d'établir par bien des traits d'histoire très-hazardés, que l'observance du célibat ecclésiastique avoit été long-temps arbitraire dans l'Eglise. Le Pape qui, indépendamment de cet étalage de doctrine, savoit parfaite-

ment que la continence n'est pas attachée de droit divin aux ordres sacrés, fut néanmoins inébranlable. Pour les avantages incertains qu'on attendoit de sa condescendance, il ne voulut pas faire une plaie si réelle & si profonde à la discipline, ainsi qu'à l'économie de l'Eglise universelle. Ce différend retarda pendant quelques années la publication du concile en Allemagne; de manière que la profession de foi ordonnée par les peres de Trente & par une bulle particulière du Pape, pour tous ceux qui seroient promus à quelque dignité & bénéfice ecclésiastique que ce fût, & même aux supériorités régulières, ne fut souscrite généralement par les évêques de cette nation, que long-temps après l'adhésion de ceux de France & de Pologne.

Comme il est à propos que le commun même des fidèles connoisse la doctrine d'un concile qui est, pour ainsi dire, le complément de tous les autres, & que toute la substance en est contenue dans cette formule de confession, nous la transcrivons ici tout entière. Elle contient en premier lieu le symbole qui se dit à la messe, & que personne n'ignore. Après quoi, j'admets, poursuit-elle, &

j'embrasse fermement les traditions apostoliques & ecclésiastiques, avec toutes les observances & les constitutions de la sainte Eglise Romaine. De plus, j'admets la sainte écriture, selon le sens qu'a tenu & que tient la sainte mere Eglise, à qui il appartient de juger du véritable sens & de la véritable interprétation des saintes écritures, lesquelles je n'entendrai & n'interpréterai jamais autrement que suivant le consentement unanime des saints peres.

Je confesse aussi qu'il y a proprement & véritablement sept sacremens de la loi nouvelle, institués par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour le salut du genre humain, quoique tous ne soient pas nécessaires à chacun ; savoir le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'extrême onction, l'ordre & le mariage : tous conferent la grace, & parmi eux le baptême, la confirmation & l'ordre ne peuvent se réitérer sans sacrilege. Je reçois & admets aussi les usages de l'Eglise catholique, reçus & approuvés dans l'administration solennelle de ces sacremens.

Je reçois & j'embrasse toutes & chacune des choses qui ont été définies & déclarées dans le saint concile de Trente, touchant le péché originel & la justification.

Je confesse pareillement que le véritable sacrifice, propre & propitiatoire, est offert dans la messe pour les vivans & pour les morts; & que dans le très-saint sacrement de l'eucharistie, est véritablement, réellement & substantiellement le corps & le sang de Jésus-Christ; qu'il se fait une conversion de toute la substance du pain en son corps, & de toute la substance du vin en son sang: changement que l'Eglise catholique appelle transsubstantiation. Je confesse aussi que Jésus-Christ tout entier, ainsi que le véritable sacrement, est reçu sous l'une ou l'autre des deux especes.

Je tiens pour constant qu'il y a un purgatoire, & que les ames y sont aidées par les suffrages des fideles. Je crois pareillement, que les saints qui regnent avec Jésus-Christ doivent être honorés & invoqués, qu'ils offrent à Dieu leurs prieres pour nous, & que leurs reliques doivent être aussi honorées. Je tiens très-fermement, que les images de Jésus-Christ & de la Mere de Dieu, toujours vierge, ainsi que des autres Saints, doivent être gardées & retenues, & qu'il leur faut rendre l'honneur & la vénération convenable. Je tiens aussi que le  
pouvoir

pouvoir concernant les indulgences a été laissé par Jésus-Christ dans l'Eglise, & que leur usage est très-salutaire au peuple chrétien.

Je reconnois l'Eglise Romaine, catholique, apostolique, pour la mere & la maîtresse de toutes les Eglises; & je jure & promets une véritable obéissance au Pontife Romain, vicaire de Jésus-Christ, & successeur de S. Pierre, prince des apôtres.

Je confesse & reçois encore sans aucun doute toutes les autres choses laissées par tradition, définies & déclarées par les saints canons & par les conciles œcuméniques, spécialement par le saint & sacré concile de Trente; & pareillement, je condamne, rejette & anathématise toutes les choses contraires, avec toutes les hérésies, quelles qu'elles soient, qui ont été condamnées, rejetées & anathématisées par l'Eglise.

Et cette foi véritable & catholique, sans laquelle il n'est point de salut, que je tiens sincèrement, que je confesse actuellement de mon plein gré; je jure, promets & m'oblige de la tenir & professer, avec le secours de Dieu, constamment & inviolablement, en son entier,

jusqu'au dernier soupir de ma vie ; de procurer encore , autant qu'il sera en mon pouvoir , qu'elle soit prêchée , enseignée & gardée par ceux qui dépendront de moi , ou par ceux qui , à raison de mon emploi , seront commis à mes soins. Ainsi Dieu me soit en aide , & son saint évangile !

Les troubles qui agitoient la Pologne , sous le foible gouvernement du dernier des Jagellons , Sigismond-Auguste , ne rendoient pas l'entrée du royaume peu difficile aux saints décrets de Trente. Cette Eglise déplorable se trouvoit comme submergée dans un débordement soudain de toutes les erreurs & de tous les désordres ; & ce qui auroit dû faire sa ressource , ne servoit qu'à précipiter sa ruine. Ses deux prélats les plus puissans , le primat archevêque de Gnène par ses titres d'honneur , & l'évêque de Cracovie par ses richesses , tous les deux par leur esprit & leur savoir-faire , n'employoient leur prépondérance qu'à l'avancement de leurs intérêts particuliers , & laissoient opprimer sans obstacle la justice & la religion. Le primat avoit même d'étroites liaisons avec les Protestans , dont il attendoit une révo-

Gratian. Vit.  
Commend.

l. 2. c. 8.

Rain. an.

1964. n. 41.

Pallav. l. 24.

c. 13.

lution, à la faveur de laquelle il se flattoit de pouvoir se soustraire à la dépendance de Rome, & se faire déclarer chef de l'Eglise de Pologne. Quoique l'évêque de Cracovie eût des vues toute opposées, & qu'ils fussent très-mal ensemble, ils avoient toutefois un même désir de troubler l'Erat, ou de mettre au moins de la confusion dans les affaires.

Pour triompher de tant d'obstacles, & sur-tout pour faire face à deux cabaleurs si dangereux, il falloit toute l'habileté de Commendon, qui en qualité de nonce fut chargé de ménager en Pologne la publication du concile. Il gagna d'abord la confiance du Roi, au point de le déterminer, malgré sa mollesse, à chasser au moins tous les prédicans étrangers, comme les boute-feux qui animoient la licence & allumoient la sédition parmi ceux du pays. Il fallut empêcher ensuite le concile national que le primat, sous le prétexte même d'obéir à celui de Trente, vouloit assembler pour régler les affaires de la religion sans la participation du Souverain Pontife. Commendon découvrit & avertit le Roi que les chefs de secte, attirés sous main par le primat, devoient assister à son



concile ; & le prince qui craignoit jusqu'à l'ombre de ce qui pouvoit troubler son repos , ordonna que cette assemblée fût remise à un temps plus tranquille. Le Roi tenant ensuite les Etats à Varsovie , le nonce partit en diligence pour s'y rendre. Si-tôt qu'il fut arrivé , sans avoir communiqué son dessein à personne , sans avoir même prévenu le Roi , de peur que le primat n'en prît occasion de lier sa partie avec les sectaires ; il aborde tout à coup le prince , l'entretient en particulier , le fait entrer dans ses vues , & l'engage à lui donner sur le champ une audience en plein Sénat.

Il y fut introduit aussi-tôt que le Roi eut pris sa place , & parla d'une manière si touchante , & en même temps si convaincante & si forte , qu'on le regarda comme un homme inspiré de Dieu. Il exposa les vues pures qu'avoit eues le chef de l'Eglise en assemblant le concile. Il en parcourut d'une manière rapide l'ouverture , les convocations & les interruptions diverses , les sessions multipliées & la conclusion , montrant que tout s'y étoit passé dans les formes légitimes , & suivant les canons apostoliques. Tirant aussi-tôt l'exemplaire des

dé  
re  
né  
pa  
po  
la  
cer  
des  
inf  
pré  
por  
déc  
niq  
les  
que  
prof  
C  
que  
gion  
cult  
des  
sion  
licen  
nent  
vers  
a ré  
parm  
sans  
font

décrets, il dit que ce volume sacré n'étoit rempli que d'instructions célestes, émanées du sein de Dieu même, dictées par le S. Esprit pour le salut de l'univers, pour confirmer les fideles sinceres dans la croyance de l'Eglise, pour dissiper l'incertitude des esprits flottans, pour fournir des moyens de salut aux provinces même infectées de l'hérésie ; qu'il seroit d'une présomption & d'une opiniatreté insupportable, de ne pas se soumettre à des décrets dressés dans un concile œcuménique, après un mûr examen de toutes les raisons, par près de trois cents évêques, & par tout ce qu'il y avoit de plus profonds docteurs en Europe.

Quel aveuglement, reprit-il ensuite, que chacun se fasse un système de religion à sa mode, que chacun se fasse un culte & des cérémonies arbitraires ; que des particuliers sans caractère & sans mission, sans autre guide que l'esprit de licence & d'indépendance, entreprennent d'expliquer, de réformer, de renverser les dogmes & les loix que Dieu a révélés à son Eglise ! Désordre porté parmi eux à de tels excès, qu'eux-mêmes, sans l'avouer d'une maniere expresse, en sont convenus par les œuvres. Après

avoir refusé l'obéissance au successeur légitime de Pierre, pour qui le Sauveur a prié afin que sa foi ne manquât point, & qu'après sa conversion il confirmât ses freres; après avoir soulevé les peuples contre les successeurs des apôtres, avec qui le Seigneur a promis d'enseigner toutes les nations jusqu'à la consommation des siècles; après avoir dévasté les provinces & les régions entières par leurs violences, par leurs séditions, par leurs brigandages; ils ont été forcés d'en revenir au régime de l'Eglise. Ils ont établi des maîtres dans leurs sectes, ils ont fondé de nouveaux pontificats, ils ont créé un genre bizarre de magistrature, partie ecclésiastique, partie séculière; & dans leurs synodes, institués sans aucun droit, tenus contre toutes les formes antiques, ils ont resuscité la puissance même qu'ils avoient détruite, & qu'ils poursuivent encore avec fureur dans l'Eglise catholique. Ces étranges réformateurs cependant, qui ne prennent conseil que de leurs passions, qui ne reçoivent de loix que de leur caprice, se couvrent du nom de l'écriture & de la parole de Dieu: c'est-là comme un dernier retranchement, où ils se croient invincibles. Ils rejettent

to  
de  
&  
m  
à l  
pu  
po  
tiv  
s'il  
vil  
ce  
  
lon  
l'in  
for  
les  
cala  
yeu  
peir  
des  
lag  
cées  
du  
égli  
& d  
fune  
les r  
lier  
tran

tout autre juge, ils tiennent du jugement  
 des hommes, qui peuvent se tromper  
 & tromper les autres; comme si eux-  
 mêmes n'étoient pas des hommes laissés  
 à leur propre foiblesse, & qu'ils eussent  
 pu ravir à l'Eglise, avec ses biens tem-  
 porels, sa divine & inaliénable préroga-  
 tive de l'infailibilité; ou plutôt, comme  
 s'ils tenoient de leur auteur l'affreux pri-  
 vilege de rendre véritable & saint, tout  
 ce qu'enfante leur imagination déréglée.

L'orateur, après s'être étendu fort au  
 long sur les preuves de l'autorité & de  
 l'infailibilité de l'Eglise, passa aux dé-  
 sordres causés dans plusieurs Etats par  
 les nouveautés hérétiques, & retraça les  
 calamités qu'il avoit vues de ses propres  
 yeux dans ses derniers voyages. Il fit une  
 peinture aussi vive que vraie des factions,  
 des soulèvemens, des meurtres, des pil-  
 lages, des sacrilèges, des atrocités exer-  
 cées sur les personnes consacrées à Dieu,  
 du renversement & de l'incendie des  
 églises, de tous les effets des divisions  
 & des guerres intestines causées par cette  
 funeste réforme. Il appuya beaucoup sur  
 les malheurs de la Pologne en particu-  
 lier; puis mettant en contraste l'ancienne  
 tranquillité de ce royaume, l'état florif-

fant de sa religion, & la douce union des citoyens qui fait la force & la sûreté des empires, avec les dissentions & les troubles présens, il exhorta les Polonois, d'un ton pathétique, à rappeler la concorde & la félicité dans leur patrie, à soutenir la réputation de valeur & de piété qu'ils avoient tout ensemble héritée de leurs ancêtres. Mais le remede unique, ajouta-t-il, le spécifique souverain aux maladies du corps de l'Etat & de chacun de ses membres, c'est la soumission aux décrets du concile œcuménique, à l'organe infailible de l'Esprit saint. Et pour cela, qu'aurez-vous à sacrifier ? des opinions incertaines, variables & variées à l'infini, inconciliables, contradictoires, que la légèreté a introduites, & que le libertinage veut perpétuer. Il finit en prenant Dieu à témoin, qu'il avoit rempli son ministère, qu'il les avoit avertis en commun & en particulier, que la charge retomboit tout entière de sa conscience sur la leur, & qu'au jour où les hommes seront présentés au Juge sévère qui prononcera sur leurs fausses vertus aussi-bien que sur leurs vices, il rendra lui-même témoignage contre les obstinés.

A ces mots, le nonce présenta les

ad  
for  
de  
&  
dis  
viv  
ric  
qu  
eto  
l'ho  
en  
mo  
Cep  
l'en  
à u  
étra  
zelo  
des  
de  
mar  
élog  
Roi  
son  
rép  
bien  
qui  
lect  
d'in  
seig

actes du concile au prince, & voulut sortir du Sénat pour ne pas gêner les délibérations : mais le Roi le retint, & à l'instant on alla aux opinions. Le discours du nonce avoit fait les plus vives impressions sur le Sénat, & particulièrement sur les anciens Sénateurs qui se souvenoient de l'état paisible où étoit le royaume avant les factions de l'hérésie ; & l'on en vit plusieurs fondre en larmes : il avoit même touché, ou du moins étonné les hérétiques eux-mêmes. Cependant l'archevêque de Gnène, avec l'endurcissement & la malignité propres à un chef de la hiérarchie qui trahit son état, loua en termes magnifiques, le zèle du Souverain Pontife, & la sagesse des peres du concile, dont il conseilla de recevoir les actes avec toutes les marques d'honneur : mais après ces éloges perfides, il conclut à ce que le Roi les lût, & les examinât à loisir dans son conseil, avant de rendre aucune réponse positive. Le corps du Sénat étoit bien différemment disposé : à cet avis, qui soumettoit le concile au jugement séculier, il s'éleva un murmure général d'indignation parmi les évêques & les seigneurs catholiques. Assuré dès-lors du

consentement commun, le Roi, sans prendre autrement les suffrages, dit qu'il ne croyoit pas pouvoir en conscience tarder plus long-temps à recevoir les décrets du concile, & qu'il se soumettoit, comme il étoit indispensable pour tout chrétien, aux ordonnances de l'Eglise universelle. Toute l'assemblée applaudit, le vice-chancelier donna la réponse légale à Commendon, & le Roi écrivit au Pape que ses Etats avoient reçu avec respect le saint concile.

Afin de rendre ces saintes décisions toujours plus recommandables, Pie IV, sans se borner à des promulgations stériles, employa ses soins & tout son pouvoir à faire mettre les décrets à exécution, & sur-tout la loi capitale de la résidence. Par une première bulle, il ordonna la confiscation des biens, au profit des réserves faites par la chambre apostolique en faveur de l'Eglise & des pauvres, contre les évêques & tous les bénéficiers ayant charge d'ames, qui ne résideroient point. Il y eut peu après une seconde bulle plus rigoureuse encore, ou plus circonstanciée que la première, afin d'obvier aux supercheres de la fausse conscience, si ingénieuse à se



faire illusion en cette matiere. Par une troisieme, émanée de ce même esprit de vigilance à qui rien n'échappoit, il statua que les bénéficiers étudiants ne jouiroient qu'avec le consentement des ordinaires, du privilege qu'on leur laissoit de percevoir, sans résider, les fruits de leurs bénéfices.

La sollicitude pontificale cependant n'étoit pas absorbée tout entiere par les affaires du concile : une des meilleures œuvres que Pie IV fit en ce temps-là, fut de seconder S. Philippe de Neri dans l'établissement de sa congrégation de l'oratoire, qui prit sa forme réguliere en cette année 1564. Philippe, après avoir fait ses humanités à Florence où il étoit né d'une famille considérée en Toscane, étoit venu continuer ses études à Rome, & y avoit eu des succès si brillans, qu'il fut peu de personnes en place, qui ne voulussent le connoître & lier commerce avec lui. Sa modestie, son honnêteté, sa tendre piété, toutes ses éminentes vertus effaçoient encore ses talens, ou plutôt les faisoient briller d'un nouvel éclat, & le rendoient aussi aimable qu'estimable à tous les gens de bien & de mérite. Il acquit ensuite,

Vit. S. Phi:  
lip. Ner. per  
Gallon.

par ses études particulières, une connoissance parfaite des divines écritures, des peres de l'Eglise, des matieres canoniques, des regles de la direction, & tout particulièrement du discernement des esprits. Le premier usage qu'il en fit, ce fut de retirer du dérèglement une quantité de jeunes hommes, & de faire différentes associations pour la pratique constante & assidue des bonnes œuvres. Entre les conversions éclatantes que Dieu opéra par son moyen, on compte celle de Jean-Baptiste Salviati, frere du cardinal de ce nom, & cousin de la reine Catherine de Médicis; de François-Marie Tarugio, neveu du Pape Jule III, & depuis cardinal; de Constance Tassoni, de Jean-Baptiste Modi, d'Antoine Fuccio, & d'autres sujets distingués au nombre de vingt, qui s'attacherent à lui, comme ses coopérateurs inséparables. Le célèbre Baronius que sa haute capacité fit élever au cardinalat, Bordini, depuis archevêque d'Avignon, & Alexandre Fédeli s'étant encore associés avec eux; la communauté des prêtres de l'oratoire prit naissance à Rome dès l'année 1558, pour enfin se former six ans après en congrégation réglée.

L  
inst  
glis  
tenc  
son  
& l  
son  
étoie  
après  
cerd  
Bord  
dès l  
vivre  
temp  
d'exc  
avec  
l'évan  
furen  
cune  
que l  
régul  
lique  
de G  
trouv  
saint  
mort  
furen  
pontif  
Ur

Les Florentins engagèrent alors le saint instituteur à prendre la conduite de l'église de S. Jean-Baptiste, qui leur appartenoit à Rome; on lui donna une maison attenante pour loger sa communauté, & l'on y ajouta quelques revenus pour son entretien. Jusque-là, ses disciples étoient demeurés laïcs: il en fit aussitôt après promouvoir les principaux au sacerdoce, en commençant par Baronius, Bordini & Fedeli. Tous s'astreignirent dès lors, sans aucun vœu néanmoins, à vivre en communauté; & en peu de temps la congrégation se trouva pourvue d'excellens ouvriers, qui s'appliquèrent avec un grand fruit à la prédication de l'évangile, & à la direction des âmes. Ils furent encore long temps sans avoir aucune règle par écrit, & sans autre guide que la charité, tant pour les exercices réguliers, que pour les fonctions apostoliques. Ce ne fut que sous le pontificat de Grégoire XIII, que leur nombre se trouvant considérablement augmenté, le saint, à leur prière, dressa peu avant sa mort des règles & des constitutions, qui furent confirmées par un bref de ce pontife.

Un événement non moins heureux

pour l'Eglise que l'établissement de cette pieuse congrégation, fut la mort de l'hérésarque Calvin. La chrétienté fut enfin délivrée de ce fléau public, le vingt-septieme de mai 1564; comme il n'avoit pas encore cinquante-six ans accomplis. Travaillé depuis sept ans de plusieurs maladies grieves, puis consommé par une fievre d'etisie, il fut enfin étouffé par un asthme, qui avoit déjà mis plusieurs fois sa vie en danger. Il mourut à Geneve, d'où il n'étoit plus sorti, depuis qu'il avoit réussi à y établir, avec sa factieuse hiérarchie, sa domination absolue. Théodore de Beze & ses autres historiens ou panégyristes Huguenots, disent qu'il expira paisiblement en louant le Seigneur. Quantité d'autres écrivains, Luthériens & Catholiques, assurent qu'il mourut en désespéré, maudissant sa vie & ses œuvres. Il est assez inutile de discuter des témoignages si contraires. Qu'importe à la consommation de l'endurcissement, qu'elle s'opere dans la frénésie du désespoir, ou dans le calme affreux d'un endureissement consommé?

Avec beaucoup d'esprit, une mémoire heureuse, un sens naturellement exquis qu'un orgueil excessif peut seul réussir

à e  
die  
cat  
lar  
fer  
à l  
Ca  
ne  
une  
opi  
gie  
opi  
fon  
sup  
imp  
gie  
lui  
doi  
dan  
rach  
de  
Ou  
sini  
dés  
d'al  
ave  
grin  
col  
lég

à dépraver, une plume éloquente, une diction élégante & très-pure, une application infatigable au travail, de la régularité, de la tempérance, un désintéressement qui ne lui laissa pour tout bien à sa mort qu'environ deux cents écus; Calvin eut aussi toutes les qualités qui ne sont propres que d'un hérésiarque, une hardiesse extrême à enfanter des opinions nouvelles, une activité prodigieuse à les répandre, une invincible opiniâtreté à les soutenir, assez de raisonnement pour surprendre les esprits superstitieux, assez d'érudition pour en impoter aux demi-savans, assez d'énergie & d'élevation pour faire plier devant lui les puissances même qui se hazardoient à l'écouter. Il trouva néanmoins dans son propre fonds, d'étranges obstacles à ses progrès, & au maintien même de son autorité quand elle fut établie. Outre sa figure basse & sa physionomie sinistre, son œil atrabilaire, ses manières désagréables & farouches qui rebutoient d'abord tous ceux qui avoient à traiter avec lui; une humeur sombre & chagrine qui ne le quittoit point; un génie colere, querelleur, impatient de la plus légère contradiction; si mordant & si

Baldain. in  
Calv.

outrageux, que Martin Bucet le dit moins semblable à un homme qu'à un chien enragé, & cela dans une lettre qu'il lui écrivoit en ami, afin de le tenir en garde contre des défauts si nuisibles au progrès de sa doctrine; un orgueil d'autant plus odieux, qu'il affectoit plus de mépris pour les honneurs; une sorte de vanité, qui lui faisoit faire à tout propos son fade panegyrique; une hauteur, une arrogance méprisante, qui traitoit les ministres ses collègues, comme de vils esclaves: tant de caracteres d'un méchant naturel le rendoient si insupportable, même à ses sectateurs, que faisant comparaison de cette misanthropie repoussante avec l'humeur enjouée de Théodore de Beze, qui lui succéda, on disoit communément à Geneve, qu'on aimeroit mieux être en enfer avec Beze, qu'en paradis auprès de Calvin: mais par un enchantement, dont il n'est pas facile de rendre raison, toujours on courut, avec la même fureur, le hazard de marcher sur ses pas, quel qu'en pût être le terme.

Papyr. Mass.  
in vit. Calvin.

Soulier,  
Hist. du  
Calv. in-4.  
pag. 6 &  
suiv.

La cause première qui l'a déterminé à déchirer le sein de l'Eglise, & qui ne fut autre que le dépit de n'avoir pu obte-

nir un  
ne de  
ouvri  
avoit  
tirero  
feroit  
ans :  
comme  
il s'oc  
donné  
conné  
fiarqu  
à l'éta  
attesté  
par la  
tons,  
s'en ét  
motif  
rance  
Cal  
dernie  
traord  
taires  
sans re  
des ter  
avec l  
ennem  
riseren  
ment.

nir un bénéfice qu'il sollicitoit à la cour, ne devoit-elle pas suffire toute seule pour ouvrir les yeux? L'impie, avant ce refus, avoit déclaré que s'il l'essuyoit, il en tireroit une vengeance si terrible, qu'elle feroit parler de lui plus de cinq cents ans: en même temps il avoit montré le commencement de son Institution, dont il s'occupoit dès-lors. Le bénéfice fut donné deux jours après à un parent du connétable de Montmorenci; & l'hérétique tenant parole, travailla aussi-tôt à l'établissement de sa secte. Ce fait attesté de la manière la plus authentique par la respectable famille des Charrettons, à l'un desquels Calvin lui-même s'en étoit ouvert, ne fut pas le moindre motif de la conversion & de la persévérance du grand Turenne.

Calvin, avant de mourir, essuya une dernière mortification, qui lui fut extraordinairement sensible. Les Sacramentaires dont il étoit le chef, s'appliquant sans relâche à fortifier leur parti, firent des tentatives nouvelles, afin de s'unir avec les Protestans d'Allemagne; & les ennemis de la maison d'Autriche favorisèrent cette manœuvre avec empressement. Environ six semaines avant la

Rayn. an.  
1564. n. 24.



mort de l'hérésarque, on s'assembla le dixieme d'avril pour conférer à Maulbrun, ancien monastere à quelques lieues de Spire. Dans la crainte de multiplier les contradicteurs avec les médiateurs, on n'avoit choisi qu'un petit nombre de ceux-ci, savoir deux princes, dont le duc de Wittemberg pour les Luthériens, avec cinq docteurs, deux conseillers d'Etat, un secrétaire; & pour les Zuingliens ou Calvinistes, l'Electeur Palatin avec un pareil nombre d'assesseurs, revêtus des mêmes titres. Les difficultés, pour avoir été si bien prévues, n'en furent pas moins insurmontables.

De Thou.  
l. 36. ad an.  
1564.

Les deux coryphées du doctorat hérétique étoient, Jean Brentius pour le Luthéranisme, & Pierre Bouquin pour le Calvinisme : Brentius si bien persuadé de la présence réelle, qu'il avoit été le premier auteur de *l'ubiquité*, ou de la créance qui tient Jésus-Christ réellement & corporellement présent, non seulement dans l'eucharistie, mais en toute chose & en tout lieu, selon le mot latin *ubique*; & Pierre Bouquin sacramentaire déterminé, de la province de Berry en France. Bouquin avança d'abord sans ménagement, que J. C. n'étoit pas substan-

rielle  
chari  
moir  
cette  
que p  
mang  
que  
qu'ell  
ment  
péche  
justes  
tages  
ne po  
par u  
l'impo  
cette  
le lut  
terme  
devin  
si mes  
dératé  
mieux  
partis  
où ch  
victoi  
ment  
ce qui  
conve  
nistes

riellement & corporellement dans l'eucharistie, que la cene n'étoit que la mémoire de la mort du Rédempteur, & que cette sainte victime n'ayant été immolée que pour les justes, elle ne pouvoit être mangée par les impies. Brentius répliqua que cette opinion étoit insoutenable, qu'elle anéantissoit tous les fruits du sacrement, qu'elle n'excluoit pas seulement les pécheurs de sa réception; mais que les justes ayant déjà par la foi tous les avantages qu'on leur en faisoit attendre, ils ne pouvoient plus s'en approcher que par une vaine bienséance qui tenoit de l'imposture. Le sacramentaire dit que cette réponse étoit pleine d'absurdités: le luthérien ne mesura pas mieux ses termes. En peu de momens, la dispute devint si injurieuse, si tumultueuse & si messéante, que les deux princes, modérateurs inutiles, ne crurent pouvoir mieux faire que de se retirer. Les deux partis publièrent ensuite des relations, où chacun s'argeoit l'honneur de la victoire, & qui ne servirent qu'à augmenter leur animosité réciproque. Tout ce qui fut démontré, c'est qu'ils n'étoient convenus de rien: tandis que les Calvinistes se vantoient d'avoir été reconnus

pour freres par les Luthériens, ceux-ci publioient qu'ils les avoient rejettés de leur Eglise, comme des énergumenes & des ministres de satan.

Le jeune roi de France Charles IX, ayant été déclaré majeur, selon les loix du royaume, en entrant dans sa quatorzieme année; la Reine-mere le fit partir pour la visite des provinces, afin de le montrer à ses sujets, de les lui affectionner, & d'obvier aux effets de la dissention. Les hérétiques se persuaderent que le but de ce voyage étoit de les espionner, de les miner sourdement; & ils n'en attendirent rien que de funeste. Au point où en étoient les affaires & la disposition des esprits, après des accommodemens forcés; les sujets de plainte renaissoient tous les jours, de part & d'autre. Les Commissaires de la Cour, dans l'exécution des édits, avoient principalement égard aux circonstances des lieux, & à la puissance des partis. Dans les endroits où les Calvinistes se trouvoient les plus forts, on se relâchoit considérablement en leur faveur: ailleurs, on pouffoit quelquefois la sévérité au delà même des ordonnances; ce qui donnoit journallement lieu à des

mur  
lence  
meur

Le  
appara  
dans  
des p  
Catho  
des vi  
territo  
& dan  
il orde  
quenc  
qui pr  
la Cou  
terpré  
pour u  
y étoit  
Calvin  
devoir  
à leurs  
neroie  
comm  
peine  
des at  
denier  
minist  
faite a

murmures, à des entreprises, à des violences qui alloient assez souvent jusqu'au meurtre & au brigandage.

Le Roi se trouvant à Roussillon, terre appartenante à la maison de Tournon dans la province de Dauphiné, il reçut des plaintes sans nombre de la part des Catholiques & des Religionnaires, sur des violences réciproques, commises au territoire d'Autun, au pays de Tours, & dans plusieurs cantons de la Guyenne: il ordonna d'en informer, & en conséquence des informations, il porta l'édit qui prit le nom du lieu où se trouvoit la Cour. Elle le donnoit comme une interprétation, & les Calvinistes le prirent pour une abolition de celui d'Amboise. Il y étoit déclaré, que l'exercice public du Calvinisme accordé aux gentilshommes devoit se borner à leurs domestiques & à leurs vassaux, & que ceux qui lui donneroient plus d'étendue seroient traités comme des rebelles. On défendoit sous peine de châtement corporel, de faire des attroupemens, ni aucune levée de deniers, même pour la subsistance des ministres. On renouvelloit l'injonction faite aux prêtres, aux religieux & aux

religieuses mariés , de reprendre leur ancien état , ou de sortir du royaume ; & cela dans l'espace de deux mois , sous peine de galere pour les hommes , & de prison perpétuelle pour les femmes.

Les prétendus réformés firent retentir leurs plaintes de toutes parts. Le prince de Condé , du sein des plaisirs qui le retenoient au château de Valeri , ajouté depuis peu à ses domaines , fit parvenir au Roi d'inutiles remontrances. Tout rioit alors au Monarque , dont la présence avoit réveillé l'amour & le respect dans le cœur de ses peuples. Les fortifications suspectes tomboient. Des fortresses nouvelles s'élevoient au premier ordre , pour tenir en bride les grandes villes. Les attroupemens se dissipoiént devant lui. Dans toutes les provinces où il mettoit le pied , les personnes en place accouroient pour lui jurer une inviolable fidélité. Toutefois il donna d'abord de belles paroles , de peur de fournir aux mutins quelque prétexte de brouiller durant son absence : mais prenant à son retour le ton qui convenoit à sa dignité , il répondit au Prince , que sans doute il ne lui étoit pas venu dans l'esprit qu'il pût jamais s'aroger le droit

le g  
on f  
néco  
plus d  
En  
nique  
chréti  
partic  
qui or  
provin  
nérale  
qui av  
contra  
montr  
a plus  
non se  
ions d  
nomm  
cueillin  
de disc  
es cou  
Dès le  
'ouver  
assister  
aine a  
de Soi  
& par  
Noyon  
compte

le gouverner à son gré la volonté de son souverain. Condé fut dissimuler son mécontentement, qui n'en parut qu'avec plus d'éclat par la suite.

En conséquence du concile œcuménique, on célébra dans l'étendue de la chrétienté un grand nombre de conciles particuliers, tant pour obéir au décret qui ordonnoit la célébration des conciles provinciaux, que pour la publication générale des décrets de Trente. La France qui avoit refusé d'admettre des usages contraires à son ancienne discipline, se montra néanmoins, au concile de Reims, la plus empressée des nations chrétiennes, non seulement à se soumettre aux décisions dogmatiques de Trente, mais, sans nommer la source où elle puisoit, à recueillir dans ce concile tous les points de discipline qui ne contrarioient point les coutumes ou les maximes du royaume. Dès le 26 de novembre 1564, on fit l'ouverture du concile de Reims, où assistèrent en personne le cardinal de Lorraine archevêque du lieu, les évêques de Soissons, de Châlons, de Senlis; & par procureurs, ceux de Laon, de Noyon, d'Amiens & de Boulogne; sans compter Nicolas Pellévé archevêque de

Labh. Conc.  
T. 15. P. 43  
& seq.

Sens, & le savant évêque de Verdun Nicolas Pſalme, qui s'y trouverent par occasion. Dans la premiere des congregations ou ſeſſions, qui furent au nombre de dix-neuf, non comprise l'ouverture, on chargea différens docteurs de dresser une profeſſion de foi entièrement conforme aux déciſions de Trente, & qui fut approuvée, comme telle, dans la quatrième. On fit dans les autres, des réglemens de diſcipline, où l'on apperçoit la même conformité avec celle du concile général, pour ce qui eſt de la réſidence, de la vie réglée des pasteurs, du devoir d'enseigner & de prêcher, de la viſite des paroisses, du ſoin des bâtimens & du culte extérieur, de la promotion aux ſaints ordres & de leurs fonctions diverses, de l'âge; de la ſcience, des mœurs & de toutes les qualités requiſes dans ceux qui s'y préſentent, & plus particulièrement encore dans les ſujets qu'on deſtine à être curés. Le cardinal de Lorraine, qui poſſédoit au degré ſouverain le talent de la représentation, & de l'édification même, donna l'exemple, pour adoucir ce que la réforme pouvoit avoir d'amertume, & demanda inſtaamment au concile, que

l'on

l'on c  
quelq  
duite  
choisi  
de So  
qu'il f

Le  
de Ra  
Beauv  
cile,  
excuse  
d'écenc  
reurs &  
Dès l'a  
Pontife  
ſentenc  
ſition e  
flétriffun  
ſon imp  
les orner  
monies  
mariant  
Iſabelle  
noit en ſc  
ſcandale  
eux-mêm  
ces burle  
la Comte  
du concil  
Tome



l'on commençât par examiner s'il y avoit quelque chose à reprendre dans la conduite, afin qu'il pût s'en corriger : il choisit pour admoniteurs, les évêques de Soissons & de Châlons, & protesta qu'il se conformeroit à leur jugement.

Le Cardinal de Châtillon, suffragant de Reims en sa qualité d'évêque de Beauvais, se dispensa de venir à ce concile, sans y envoyer ni procureur ni excuse. Il ne gardoit plus ni mesure ni décence, dans son attachement aux erreurs & aux déportemens des sectaires. Dès l'année précédente, le Souverain Pontife avoit prononcé contre lui une sentence d'excommunication & de déposition en plein consistoire. Depuis cette flétrissure, qui ne servit qu'à augmenter son impudence, il affectoit de porter les ornemens du cardinalat dans les cérémonies les plus profanes, & jusqu'en se mariant ; comme il le fit alors, avec Isabelle de Haute-Ville, qu'il entretenoit en secret depuis quelques années. Le scandale étoit si public, que les Protestans eux-mêmes n'appelloient pas autrement ces burlesques époux, que le Comte & la Comtesse de Beauvais. Le protecteur du concile demanda que ce Prélat sans

pudeur fût déclaré contumace ; sur quoi le cardinal de Lorraine ne voulut point opiner , de peur qu'on n'attribuât son avis à l'inimitié qui étoit entre sa maison & celle de Coligny. La contumace fut cependant prononcée, au moins provisionnellement, & avant la réponse du Roi à la lettre que les Peres avoient cru devoir en écrire à Sa Majesté.

*Ibid.* p. 147  
& seq.

Maximilien de Bergue, premier archevêque de Cambrai, usant de cette juridiction nouvelle que lui contestoit celui de Reims, tint aussi son concile dans sa ville métropolitaine, au commencement du mois d'août 1565. On y vit les évêques d'Arras, de S. Omer, de Namur, & celui de Tournai, qui s'étoit néanmoins excusé par lettres auprès des peres de Reims, ses anciens comprovinciaux, de ce qu'il ne venoit pas à leur concile. Les actes de Cambrai commencent par une profession de foi, après laquelle on trouve vingt-un titres ou articles, divisés en un grand nombre de chapitres, où l'on adopte, comme dans le concile de Reims, tout le fond de la discipline de Trente, & spécialement par rapport à l'établissement des séminaires. Ils finissent par une confirmation & une accep-

rati  
dre  
exp  
S. C  
auta  
pou  
d'un  
mie  
par  
face  
parti  
fessio  
labor  
tre-te  
route  
pas ;  
dinau  
crets  
aux c  
avoit  
mer t  
comp  
ce gen  
& fer  
fideles  
son or  
& qu  
séparé

ration formelle de ce saint concile. On dressa même à cette fin un formulaire exprès, qui fut signé de tous les assistans,

Le grand archevêque de Milan, S. Charles Borromée, avoit certainement autant d'ardeur qu'aucun autre prélat pour mettre à exécution les décrets d'un concile œcuménique, qu'il savoit mieux que personne avoir été ménagé par la Providence pour renouveler la face de l'Eglise. Il en avoit procuré la partie principale ; il en avoit dirigé les sessions les plus importantes & les plus laborieuses ; il en avoit écarté les contre-temps, les orages, les dangers de toute espèce, & qui renaissent à chaque pas ; enfin, contre l'avis de plusieurs cardinaux qui en trouvoient quelques décrets de réformation fort préjudiciables aux officiers de la cour pontificale, il avoit déterminé le Pontife à les confirmer tous sans exception, en lui faisant comprendre que la moindre clause en ce genre seroit triompher les hérétiques, & seroit un scandale pour la plupart des fideles. Mais il étoit retenu près du Pape son oncle dont il avoit toute la confiance, & qui ne vouloit point entendre à se séparer de lui ; quelque instance que fit

Vit. S. Car.  
per Scipam.  
l. 2. c. 2.  
Guiffan. l. 1.  
c. 8. God. l. 1.  
c. 9 & 10.

le saint archevêque pour obtenir la permission de se retirer dans son Eglise. Dans le fond, la situation des affaires à Rome à l'issue du concile, le rendoit absolument nécessaire pour aider le vieux Pape à soutenir le faix du pontificat ; & il étoit de l'ordre, qu'il préférât le bien de l'Eglise universelle à l'avantage particulier de l'Eglise de Milan.

Il remit donc son départ à un temps plus opportun ; & tirant de cette nécessité de nouveaux motifs de ferveur, il s'efforça de retracer dans sa personne & dans son domestique un modèle parfait de la réformation ordonnée par le saint concile : il n'envisagea dans sa qualité de cardinal-neveu, que l'heureuse révolution qu'un tel exemple pouvoit produire dans les mœurs de la prélature. Enfin il s'étoit convaincu pleinement, que c'est de la vertu seule, & non pas de l'éclat extérieur, que l'autorité pastorale tire son ascendant. Il se résolut à rendre sa maison tout ecclésiastique, & congédia tout d'un coup quatre-vingt personnes séculières, gentilshommes, écuyers, maîtres-d'hôtel, officiers & domestiques de tout étage : il ne retint chez lui que des ecclésiastiques, à l'ex-

cepe  
offic  
sent  
telle  
réfor  
ralit  
renv  
devo  
maï  
tieu  
défe  
tant  
leur  
soie  
Il  
d'hab  
feme  
cru ju  
cable  
cherc  
comm  
jeûna  
régler  
& à l  
& les  
tant f  
fourn  
seulet  
toute

ception des laïcs nécessaires pour les bas offices. Cependant son ame grande & sensible, également incapable de petitesse dans la piété & de dureté dans la réforme, pourvut avec beaucoup de libéralité à la subsistance de tous ceux qu'il renvoyoit. Quant aux gens d'église, qui devoient à l'avenir composer toute sa maison, il leur donna des regles chrétiennes pour leur maniere de vivre, leur défendit tout ce qui pouvoit offenser tant soit peu la modestie cléricale, & leur interdit en particulier l'usage de la soie dans leurs vêtemens.

Il ne voulut plus user lui-même que d'habits de laine, renonça aux divertissemens bien qu'innoçens, où il avoit cru jusque-là pouvoir se relâcher de l'accablement des affaires publiques, ne chercha plus de consolation que dans ses communications intimes avec Dieu, jeûna plus souvent que de coutume, & réglément une fois la semaine au pain & à l'eau, mortifia sa chair par le cilice & les disciplines, multiplia ses aumônes tant secretes que publiques; & pour y fournir, il bannit de sa maison, non seulement toute apparence de luxe, mais toute dépense qui n'étoit pas d'étroite

nécessité. Ses pieuses largesses s'étendirent à tous les lieux où il avoit des bénéfices ; mais nulle part elles ne furent plus abondantes que dans son archevêché. Tandis qu'il n'y résida point, il n'en voulut tirer aucun revenu ; trouvant du désordre, comme il s'en expliquoit, à vivre du lait des brebis qu'il ne païssoit pas lui-même. La vie des religieux les plus austères ne pouvant offrir que des douceurs à un prélat ainsi disposé, il eut quelque envie de quitter le gouvernement des affaires de l'Eglise, pour se retirer dans un monastere où il pût s'appliquer uniquement à sa propre sanctification. Il communiqua sa pensée à l'archevêque de Bragute, Dom Barthelemi des Martyrs, qui étoit son intime ami, & dans la piété duquel il avoit beaucoup de confiance. Ce vertueux prélat lui répondit, que les douceurs de l'oraison ne devoient servir qu'à tempérer l'amertume des travaux de l'épiscopat, & à les rendre plus supportables ; que bien différente de la piété d'un solitaire, celle d'un prince de l'Eglise devoit être pleine de force & d'activité ; qu'il ne pouvoit, à la vérité, ménager avec trop de soin les moyens de résider

Vie de Barth.  
des Martyrs l. 2.  
c. 23.

inva  
qu'i  
devo  
oncl  
aban  
soit  
un s  
grité  
bonn  
à éca  
les d  
son a  
comp  
libre  
cese  
jama  
tien l  
plus i  
que p  
Ch  
tinua  
verain  
chose  
piété.  
abond  
droite  
sans  
assez p  
Plusie

invariablement dans son diocèse ; mais qu'il ne falloit rien précipiter ; qu'il devoit avoir égard à la vieillesse de son oncle, & aux besoins de l'Eglise ; qu'en abandonnant le ministère qu'il remplissoit utilement, on pourroit lui donner un successeur qui n'auroit, ni son intégrité, ni sa prudence, ou du moins ses bonnes intentions ; qu'il eût seulement à écarter avec toute la diligence possible les dangers qui pouvoient résulter de son absence actuelle ; & cependant, pour compenser le bien qu'il ne lui étoit pas libre de faire en personne dans le diocèse de Milan, qu'il s'étudiât plus que jamais à donner à tout le monde chrétien l'exemple rare d'un cardinal-neveu, plus intéressé pour la gloire de l'Eglise que pour la grandeur de sa maison.

Charles docile à des avis si sages, continua son office important auprès du Souverain Pontife, & s'efforça sur toute chose d'avancer de jour en jour dans la piété. Dieu répandit des bénédictions abondantes sur les œuvres d'une ame si droite. Ses exemples furent tout-puissans dans la cour pontificale, qui en assez peu de temps parut toute changée. Plusieurs les suivirent avec affection,



dans toute la sincérité de leur ame : les autres furent au moins très-attentifs à ne plus rien faire qui pût venir à sa connoissance. Le vice, en un mot, s'il ne fut pas entièrement banni du Vatican, s'y trouva sans pouvoir, & réduit à se cacher. Le Pape lui-même profita infiniment du commerce de son neveu, & corrigea bien des choses qui, sans être absolument mauvaises, ne donnoient pas toute l'édification qu'on a droit d'attendre de la chaire de Pierre. Borromée prit un soin particulier de réparer & d'embellir les églises de ses titres & bénéfices, qui presque toutes se ressentirent de la noblesse de son goût pour ce genre de magnificence. Il en usa de même, en faveur des religieuses de Ste. Marthe, dont il se trouvoit protecteur. Mais ce fut dans l'édifice de Ste. Marie des Anges, qu'il déploya toute sa pieuse munificence, ainsi que dans la superbe chartreuse, que le Pape, à sa persuasion, fit bâtir sur les ruines des thermes de Dioclétien : monument si propre à faire sentir le néant des grandeurs profanes. La vue de ces édifices augustes excita l'émulation parmi les cardinaux & les évêques, qui s'empres-

les multiplier dans leurs propres bénéfices ; en sorte que Rome, & une bonne partie de l'Italie sont redevables à saint Charle du grand nombre de belles églises qu'on y admire aujourd'hui, & des ornemens les plus précieux qui les enrichissent.

Cependant les bonnes œuvres étrangères à son diocèse, ni tout ce qu'il y faisoit de bien par ses représentans, ne le tranquilloient pas sur son absence personnelle. Son grand vicaire néanmoins lui rendoit ponctuellement, par tous les couriers, un compte exact de ce qui s'y passoit. Depuis sa consécration, il y tenoit un évêque suffragant. Il y établit un deuxième grand vicaire, nommé Nicolas Ormanete, formé par le saint évêque de Vérone, Jean-Mathieu G'bert, qui avoit été le premier restaurateur de la discipline ecclésiastique dans l'Italie. Ormanete, après avoir rempli avec honneur l'office de grand vicaire à Vérone, après avoir été honoré de la même confiance par le cardinal Paulus qu'il suivit en Angleterre, après avoir paru avec distinction au concile de Trente, s'étoit réduit au gouvernement d'une petite cure, où il

ne pensoit qu'à se sanctifier & à se faire oublier. Tiré de là par le saint archevêque, qui ne put faire céder sa modestie qu'au zele de la plus grande gloire de Dieu, il fit à Milan tout ce qu'un évêque peut attendre d'un autre que de lui-même. Son premier soin fut d'assembler en synode les ecclésiastiques du diocèse. Ils s'y trouverent au nombre d'environ douze cents. On y publia les décrets du concile de Trente, & chacun fit sa profession de foi, selon la formule qui avoit été dressée dans ce concile. Le pieux grand-vicaire parla avec une onction, qui jeta au moins des semences de vertu dans les cœurs. Ensuite il visita toutes les églises de la ville, & la plus grande partie de celles du diocèse, où il corrigea un nombre infini d'abus. Il donna commencement à un séminaire. Il réforma beaucoup de désordres dans les maisons religieuses. Il fit en un mot tout ce que pouvoit faire le plus accompli des vicaires généraux, & manda cependant à l'archevêque, que l'entreprise passoit les forces d'une autorité précaire; que les travaux étoient tels, qu'ils ne demandoient pas moins qu'un Hercule; que la présence

du che  
ter le to  
parmi  
font to  
qui, ve  
naire la  
l'Eglise  
désolat  
quatre  
ne fais  
vaste d  
La f  
effet.  
vêque  
de son  
sion av  
lui fut  
de reve  
son cor  
présent  
Provid  
effet f  
espéran  
Rome  
& sav  
canoni  
dans l  
nité.  
eux su

du chef en personne pouvoit seule arrêter le torrent de la corruption, au moins parmi les ecclésiastiques, dont les vices sont toujours les plus incorrigibles, & qui, vertueux ou vicieux, sont d'ordinaire la règle des peuples. Il est vrai que l'Eglise de Milan se trouvoit dans la désolation la plus déplorable, depuis quatre vingt ans que les archevêques ne faisoient aucune résidence dans ce vaste diocèse.

La franchise d'Ormanete eut tout son effet. Elle alluma dans le saint archevêque un désir si vif de voler au secours de son Eglise; il en sollicita la permission avec tant d'instances, qu'enfin elle lui fut accordée; à charge néanmoins de revenir, aussi-tôt qu'il auroit célébré son concile provincial. Le saint usa du présent, & se reposa de l'avenir sur la Providence, dont les dispositions en effet se trouverent bien éloignées des espérances du Pape. Avant de quitter Rome, il s'attacha beaucoup de pieux & savans théologiens, avec d'habiles canonistes, & des littérateurs versés dans la connoissance de la bonne latinité. Après qu'il se fut consulté avec eux sur les décrets qu'il vouloit publier

dans son concile, & sur tous les moyens propres à le rendre salutaire à son peuple, il partit de Rome le premier de septembre 1565. Par ses exemples, par ses discours, par son air seul & sa modestie, il laissa sur tout le cours de sa route une odeur de sainteté qui, de même que la fleur annonce le fruit, présageoit l'heureuse moisson qu'il devoit recueillir à son terme. Il avoit été reçu dans les lieux de son passage, comme un saint, neveu du Pape, comme un saint, légat à la terre pour toute l'Italie; caractère que lui avoit donné son oncle, afin d'obvier à toutes les difficultés, en cas même de concours avec d'autres cardinaux: à Milan, il fut reçu comme un pere, par des enfans qui n'en ayant jamais vu, se plaignoient des larmes de tendresse qui gênoient leurs regards, & qui sembloient démentir la joie dont ils étoient enivrés. Charles n'avoit alors que vingt-six ans; mais avec l'air de dignité qui le rendit vénérable dès sa première jeunesse, il avoit la maturité d'esprit & toutes les qualités qui captivent en quelque sorte la confiance.

Sans se repaître des honneurs qu'on lui faisoit de tous côtés, il s'occupa aussi-

tôt  
de  
frag  
onz  
aut  
auf  
do  
sie  
Cré  
non  
d'A  
par  
voy  
l'Ég  
Les  
qu'i  
lure  
d'af  
si p  
inst  
I  
&  
en  
Sain  
déc  
lun  
riq  
se  
fon

tôt après son arrivée, de la célébration de son concile. Des seize évêques suffragans de sa métropole, il y en eut onze qui s'y rendirent en personne; entre autres Jerome Vida, évêque d'Albe, aussi distingué par la profondeur de sa doctrine que par son talent pour la poésie, & Nicolas Sfondrat, évêque de Crémone, qui depuis fut Pape sous le nom de Grégoire XIV. Ceux de Lodi, d'Asti, de Novarre & de Savone, retenus par des empêchemens canoniques, envoyèrent leurs procureurs; ainsi que l'Eglise de Vintimille, qui étoit vacante. Les cardinaux Bolba & Castiglione, quoi qu'ils ne fussent pas de la province, voulurent néanmoins avoir la consolation d'assister à un concile tenu par un prélat si plein de l'esprit de Dieu, & si bien instruit des vues de l'Eglise.

Le concile fut célébré avec un ordre & une majesté, qui rendirent sensible en quelque sorte la présence de l'Esprit Saint; & dans la sagesse des nombreux décrets qu'on y fit, la vaste étendue des lumieres & des connoissances ecclésiastiques du saint cardinal put encore moins se méconnoître. Depuis les plus sublimes fonctions de l'épiscopat jusqu'à celles du

sonneur & du portier, on n'omit rien de tout ce qui appartient au régime & à l'édification de l'Eglise. Mais c'est principalement ce qui regarde les devoirs & la conduite des ecclésiastiques, qu'il faut lire & relire sans fin, & sans en rien omettre. La table des évêques y est réglée, jusqu'au nombre de plats qu'on y doit servir. On veut qu'ils y fassent lire l'écriture sainte, ou quelque autre livre de piété. On trouve une mélangée révoltante & une sorte d'extravagance, à ce que l'état de leur maison ressemble à celui des commandans militaires, ou des gouverneurs de province : il leur est enjoint de bannir des vêtemens de leurs domestiques l'or & l'argent, la soie, les couleurs saillantes, de n'y employer que des étoffes de laine, noires ou brunes. On exige d'eux qu'ils visitent leur diocèse, avec une assiduité & une application qui aille jusqu'à connoître parfaitement l'état de chaque paroisse. Tout ecclésiastique doit porter, avec la tonsure, l'habit clérical convenable à son ordre & à sa dignité. On exclut de leur société habituelle les personnes du sexe, & même les parentes, comme en attirant d'autres. Quant aux femmes de mau-

vaife  
par l  
à un  
de leu  
& la  
rens g  
la plu  
ples f  
To  
Lomb  
public  
tint à  
ciaux  
& à S  
de to  
des é  
curés  
collati  
résides  
niales  
majest  
liérem  
mettr  
gnés p  
de To  
més,  
tenir  
dans



vaïse vie, il est ordonné de les noter par l'habillement, afin de les réduire à un état d'opprobre qui donne horreur de leur commerce. C'est le même détail & la même sagesse, tant pour les différens grades de la hiérarchie, que pour la plupart des conditions entre les simples fideles.

Toute l'Espagne, aussi bien que la Lombardie, signala son zele pour la publication du concile de Trente. On tint à ce sujet plusieurs conciles provinciaux, à Tolède, à Saragosse, à Valence & à Salamanque. Rien n'y fut oublié, de tout ce qui concerne les devoirs des évêques & de leurs officiers, des curés, des chanoines, l'examen pour la collation des ordres & des bénéfices, la résidence, l'assistance aux heures canonicales, l'office divin en lui-même, & la majesté du culte public. Il fut particulièrement ordonné aux évêques, de n'admettre à la tonsure que des sujets désignés pour un bénéfice. A la fin des actes de Tolède, les seuls qu'on trouve imprimés, on voit des surveillans établis pour tenir la main à l'exécution des décrets dans chaque archiprêtré.

Conc. T. 15:  
P. 751. 64  
seq.

Bullar. Pii  
IV. conf.  
94, 96, 103.

Afin de faciliter de plus en plus l'exécution des décrets de Trente, Pie IV donna une constitution qui révoquoit les privilèges, les exemptions, les franchises, les indults, & généralement tout ce qui pouvoit se trouver de contraire aux ordonnances de ce concile, dans les graces accordées par ce qu'on appelloit *Mare Magnum*, aux églises, aux monasteres, aux universités, aux hôpitaux, aux ecclésiastiques tant réguliers que séculiers, & aux laïcs, de quelque condition & dignité qu'ils puissent être. Comme il arrivoit aussi que les nonces du S. Siege mendoient la faveur des princes, afin de parvenir au cardinalat; il défendit de briguer à l'avenir ces dignités, sous peine d'excommunication, de privation de bénéfices & même d'infamie perpétuelle. Pour récompenser ceux qui avoient bien mérité de l'Eglise dans la célébration du concile de Trente, il créa jusqu'à vingt-trois cardinaux, dans une seule promotion, qui se fit le douzieme de mars 1565. De ce nombre furent les deux Vénitiens Zacharie Delphino & le célèbre Commendon, qui avoient été chargés d'inviter les princes du Nord au concile, & Hugues Bon-

comp  
sous  
goire  
-Pi  
& de  
quelc  
tout  
prédi  
ches.  
quitt  
Pape  
neveu  
ressé.  
fut fa  
Rom  
tick,  
Pie v  
la sc  
tant  
une r  
d'acc  
citer  
neux  
mer  
conf  
Pont  
dina  
pour

compagno, Bolonois; qui devint Pape sous le nom justement révééré de Gregoire XIII.

Pie IV eut néanmoins des ennemis, & donna lieu aux mécontentemens, par quelques traits de rigueur qui eurent tout l'air de la vengeance, & par une prédilection trop marquée pour ses proches. Le saint cardinal Borromée ayant quitté son oncle pour son diocèse, le Pape fit venir auprès de lui deux autres neveux, d'un caractère moins désintéressé. Annibal d'Altemps, l'un des deux, fut fait aussitôt gouverneur de l'Eglise Romaine; & l'autre, appelé Marc Sittick, eut l'administration des affaires. Pie voulut encore marier d'Altemps avec la sœur du cardinal Borromée, non obstant la proximité du sang, & prépara une riche dot, pour laquelle on l'accusa d'accabler le peuple d'impôts, & de susciter à plusieurs grands des procès ruineux. Il n'en falloit pas tant pour allumer l'indignation des illuminés, qui conspirèrent alors contre la vie de ce Pontife. Benoît Accolti, fils d'un cardinal de ce nom, fut leur chef. Il avoit pour complices, Pierre Accolti son pa-

De Thou;  
l. 36. n. 9.

De Thou;  
ibid. Ciacon.  
T. 3. p. 881;  
&c.

rent, le comte Antoine de Canosse, le chevalier Peliccion, & quelques autres en assez petit nombre. Benoît s'étoit mis en tête que Pie IV n'étoit pas vrai pape, qu'après sa mort on mettroit sur le saint siege un autre Pontife qu'on appellerait le Pape Angélique; que celui-ci corrigeroit toutes les erreurs, tous les abus, & que son pontificat seroit l'âge d'or pour l'Eglise. Benoît ne laissoit pas de promettre à ses complices, des villes, des châteaux & de grandes sommes d'argent. Lui & Peliccion s'étoient chargés de porter à Pie le coup de la mort, & ils en cherchèrent plusieurs fois l'occasion: mais toujours glacés par l'effroi, au moment où elle se présentoit, ils avoient enfin donné à la division le temps de se glisser parmi eux; & la conspiration s'étoit éventée. Ils furent tous arrêtés dans une même nuit. On les mit à la question, où ils n'avouèrent rien, à l'exception d'Accolti, qui affectant de rire tandis qu'on le tourmentoit, dit qu'un ange l'avoit excité à cette entreprise. On regarda son fanatisme en pitié; mais le crime paroissant de nature à ne pouvoir demeurer impuni sans dan-

ger, c  
avec  
cutés

Pie  
peu a  
cruell  
que fi  
tres de  
dont  
faisoit  
le plu  
tans,  
voulu  
gué p  
sujets  
loient  
de l'A  
soient  
comm  
qui é  
toutes  
tiens  
ment  
l'emp  
enfin  
qui r  
plus  
par m  
cheva

ger, on en condamna l'auteur à la mort, avec ses complices : ils furent tous exécutés, sans exception.

Pie IV échappé à ce péril, retomba peu après en des alarmes presque aussi cruelles, au sujet des efforts prodigieux que firent les Turcs pour se rendre maîtres de Malte, & dévaster ensuite l'Italie, dont cette pépinière de héros chrétiens faisoit le meilleur boulevard. Soliman II, le plus grand & le plus sage des Sultans, après la conquête de Rhodes, voulut encore faire celle de Malte. Fatigué par les plaintes continuelles de ses sujets contre les chevaliers, qui désoient par leurs incursions toutes les côtes de l'Afrique & de l'Asie, qui bannissoient de toutes ses mers la sûreté du commerce & la liberté de la navigation, qui étoient les auteurs & les appuis de toutes les entreprises des princes chrétiens contre les infidèles, & principalement des Espagnols ennemis éternels de l'empire Ottoman ; le Sultan résolut enfin de mettre un terme à des alarmes qui renaissoient chaque jour, & fit les plus formidables préparatifs par terre & par mer, avec promesse d'ensevelir les chevaliers sous les débris du rocher, d'où

ils portoient le trouble & la désolation dans tous ses Etats. Il équipa cent soixante tant galeres que galiotes, prit dans routes ses troupes un élite de trente mille hommes, partie Janissaires, partie Sphaïs, c'est-à-dire tout ce qu'il avoit de meilleur en cavalerie & en infanterie, & leur joignit une infinité de bâtimens de transport, où se trouvoient la grosse artillerie, les chevaux des Sphaïs, avec des munitions de guerre, & des vivres pour nourrir pendant six mois quatre-vingt mille personnes, que formoient tant les combattans que les gens de service en tout genre. Il donna le commandement des troupes de terre, avec la conduite générale de l'expédition, à Mustapha son parent, & le plus renommé de ses capitaines, âgé d'environ soixante-dix ans, mais qui n'avoit de la vieillesse que l'expérience, une prudence consommée, & qui conservoit la vigueur, l'activité, tout le feu même de la jeunesse. Le bacha Piali, âgé de trente-cinq ans, commandoit la flotte : Piali, né Hongrois, & animé contre les chrétiens de toute la fureur que lui inspiroit, tant la profanation du caractère sacré de son baptême, que la faveur du Sultan qui

lui av  
en ma  
il avo  
par u  
une f  
qui av  
du C  
ordre  
& de  
cipati  
poli,  
qu'il  
fant.  
gnit e  
renfo  
ger, &  
effroy  
huit c  
Il s  
regar  
ble,  
ration  
ans q  
sessio  
étend  
gveu  
trou  
ils av  
lon

lui avoit donné une de ses petites-filles en mariage. Depuis peu d'années encore, il avoit signalé son habileté & sa valeur, par une victoire éclatante remportée sur une flote chrétienne. Mustapha & Piali qui avoient également part à la confiance du Grand-Seigneur, en avoient reçu ordre d'agir de concert en toutes choses, & de ne rien faire encore sans la participation de Dragut, gouverneur de Tripoli, & le plus grand homme de mer qu'il y eût alors dans l'empire du Croissant. Dragut devoit se joindre & se joignit en effet à l'armée Turque, avec des renforts nombreux; ainsi que le roi d'Alger, & le Bey d'Egypte. Cet armement effroyable parut devant Malte, le dix-huit de Mai 1565.

Il s'en falloit bien que cette forteresse, regardée aujourd'hui comme imprenable, eût alors cet avantage & cette réputation imposante. Depuis trente-cinq ans que les chevaliers avoient pris possession de l'île de Malte, où dans une étendue d'environ sept lieues de longueur sur quatre de largeur, ils n'avoient trouvé que le fort misérable de S. Ange; ils avoient construit successivement, selon leurs modiques facultés, différens



autres forts, qui tous portoient l'empreinte de la foiblesse où les avoit réduits le renversement de leur premier empire. L'île de Malte, du côté de la Sicile, a deux ports, dont l'un nommé le Grand Port, est séparé du second appelé Port Musciet, par une langue de terre, sur laquelle on avoit construit le fort de S. Elme, qui défendoit l'entrée de ces deux ports. Deux autres langues de terre paralleles, & qui ont beaucoup plus de longueur que de largeur, s'avancent dans le grand port même, en forme de deux doigts. C'étoit sur l'une de ces pointes, que se trouvoit le château S. Ange, où les grands-mâîtres avoient logé jusquelà : mais Jean Parizot de la Valette qui gouvernoit dans ces dangereuses conjonctures, voulut être plus à portée de veiller à tout, & transporta sa résidence, avec tout le couvent, dans ce qu'on appelloit le Bourg, c'est-à-dire dans une petite ville, située en avant du château S. Ange. Il y avoit aussi un bourg sur l'autre pointe de terre qui avance dans le grand port, & qui portoit, quoique ce ne soit qu'une presqu'île, le nom d'île de la Sangle, en mémoire du dernier grand-maître qui l'avoit fortifiée. Du

fort S. Ange, on tendoit tous les soirs, pour la sûreté du port, une grosse chaîne de fer, qui étoit soutenue de distance en distance par des poutres croisées, & des tonneaux flottans. Il y avoit encore plusieurs autres postes fortifiés, tels que l'île ou le rocher de Goze, & des retranchemens creusés près des anses, qui sont en assez grand nombre sur quelques côtes de Malte; sans parler de la Cité Notable, capitale de l'île, éloignée d'environ deux lieues des places dont nous venons de parler. Pour défendre tant de postes différens, la Religion ne comptoit qu'environ sept cents chevaliers, non compris les freres servans, & huit mille cinq cents hommes, tant troupes de terre & de marine, que bourgeois & payfans enrégimentés.

Mais le génie du Grand-maître, Jean de la Valette, formoit lui seul une défense supérieure à tous les efforts, à tous les périls, à tous les revers. C'étoit une de ces ames fortes & calmes que rien n'étonne, d'une habileté consommée, acquise en passant par toutes les dignités de l'ordre, dont la dernière avoit toujours été le prix de ses beaux faits dans la précédente; enfin d'une bravoure de

tempérament, qui, jointe à la vivacité de sa foi & à toutes ses vertus religieuses, lui faisoit envisager du même œil la vie & la mort, & lui laissoit tout son sang-froid dans les plus cruelles détresses. Comme son espoir portoit beaucoup plus sur le nombre de ses forteresses que sur l'importance d'aucune en particulier, il résolut de faire dans chacune la plus vigoureuse résistance, de disputer par-tout le terrain pied à pied ; & il ne désespéra point de consumer ainsi, ou du moins de rebuter, & de faire enfin rembarquer ses nombreux assaillans.

Dom Garcie de Toledé, vice-roi de Sicile, lui avoit promis, au nom du roi d'Espagne, son maître, d'aller incessamment à son secours, avec une armée de vingt mille hommes ; protestant de veiller à la défense de Malte, avec le même soin qu'à la conservation de la Sicile même. Le Grand-maître se montra sensible à ces offres : mais sans trop compter sur des promesses si pompeuses, il forma le dessein généreux, & démontra si sage par l'événement, de soutenir avec les seules forces de l'ordre tous les efforts de la puissance Ottômane. Il fut sans cesse question du secours d'Espagne, pendant

dant  
offre  
noit  
lité à  
plit c  
lut-il  
fit ac  
lonté  
n'étoi  
maître  
roger  
son ne  
noit  
voul  
se per  
Ré  
ou, po  
le ver  
ce qu  
& ne  
péril,  
faire s  
formid  
& un  
va fon  
de Jé  
la foi ;  
mande  
vouée  
To

dant la longue durée du siège ; & cette offre éblouissante d'un prince qui donnoit tout aux apparences , réduite en réalité à huit mille hommes , ne s'accomplit qu'à la levée du siège. Encore fallut-il que le vice-roi, par ses délais, se fît accuser auparavant de mauvaise volonté , de lâcheté même ; tandis qu'il n'étoit retenu que par la crainte d'un maître superbe & faux, qui, pour s'arroger la gloire des succès sans exposer son nom aux hazards des revers, ne donnoit que des ordres énigmatiques, & vouloit que ses ministres, au risque de se perdre, devinassent ses intentions.

Réduit donc aux forces de l'ordre, ou, pour mieux dire, à l'appui d'en haut, le vertueux Grand-maître assembla tout ce qu'il y avoit de chevaliers à Malte, & ne leur dissimula, ni la grandeur du péril, ni le peu de fond qu'il y avoit à faire sur les secours humains. Une armée formidable, dit-il avec une contenance & un ton assuré, une nuée de barbares va fondre sur nous : ce sont les ennemis de Jésus-Christ. Nous combattons pour la foi ; le Dieu des armées nous redemande aujourd'hui la vie que nous avons vouée à la gloire de son nom. Heureux

Vert. Hist.  
de M. l. xii.  
p. 450.  
P. Boissat.  
T. 2. liv. 6.  
F. Baudoïn.  
Leunclav.  
Orth. Bof.

ceux qui pour une si belle cause consumeront les premiers leur sacrifice ! Mais pour nous en rendre dignes, allons, mes freres, renouveler nos engagemens aux pieds des autels ; & que chacun puise dans le sang même du Sauveur des hommes, ce généreux mépris de la mort qui peut seul nous rendre invincibles.

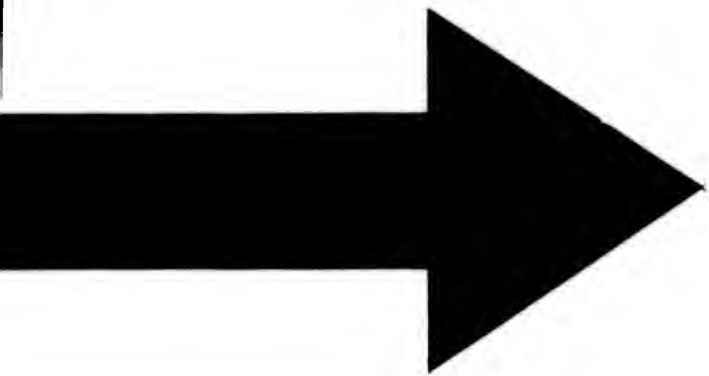
Il prit, suivi de tous les chevaliers, le chemin de l'église, où le saint sacrement étoit exposé. A l'exemple du Grand-maître, il n'y eut aucun des freres, qui ce jour-là, ou les jours suivans, n'approchât de la communion ; tous parurent ensuite des hommes entièrement renouvelés. On ne vit plus de querelles parmi eux, plus de rivalités, ni de jalousies ; & ce qui est plus admirable, on rompit les plus tendres engagemens, on ne parut plus susceptible de la passion qui ne triomphe que trop souvent des héros. Depuis ce saint jour, il n'y eut aucune liaison entre les chevaliers & les personnes du sexe, quelque innocente qu'elle pût être ; on ne vit aucune démarche, qui eût pour principe des vues d'intérêt, ou d'ambition. La perspective d'une mort presque inévitable avoit ranimé dans leurs cœurs le détachement

du  
pro  
ten  
der  
haut  
de  
la d  
disp  
afflig  
où e  
II  
Les i  
contr  
& s'a  
serva  
au m  
d'arti  
avec  
Calca  
entier  
puis r  
fut ré  
fort S  
moien  
à six  
maître  
flotte  
mée  
camp

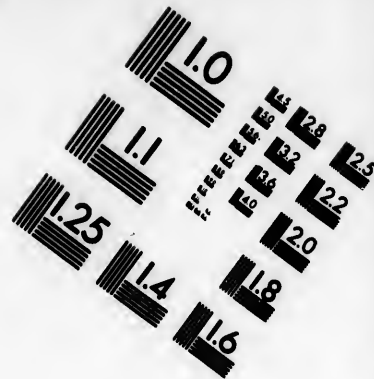
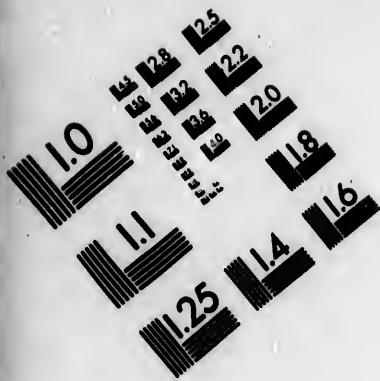
du monde, & toutes les vertus de leur profession. Tous s'embrassèrent avec une tendresse fraternelle, comme pour la dernière fois, & protestèrent à voix haute de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour le salut de l'ordre & la défense de l'évangile. Charmé de ces dispositions héroïques, le Grand-maître assigna aussitôt à chaque langue le poste où elle les devoit mettre en usage.

Il n'y avoit plus de momens à perdre. Les infidèles, après plusieurs marches & contre-marches, avoient enfin débarqué, & s'avançoient dans les terres, en conservant la communication avec leur flotte, au moyen de quelques redoutes garnies d'artillerie. Le général s'étant porté, avec quelques ingénieurs, sur le mont Calcara, d'où l'on découvre presque l'île entière, reconnut l'état des fortifications, puis tint un grand conseil de guerre. Il y fut résolu de commencer l'attaque par le fort S. Elme, que les infidèles ne présu- moient pas pouvoir tenir plus de cinq à six jours, & qui les devoit rendre maîtres du port Musciet, où toute leur flotte seroit en sûreté. Cependant l'armée Turque s'étant répandue dans les campagnes; mettant le feu aux villages;

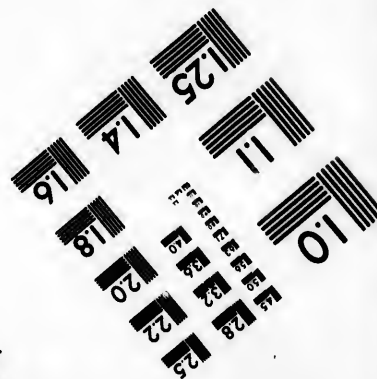
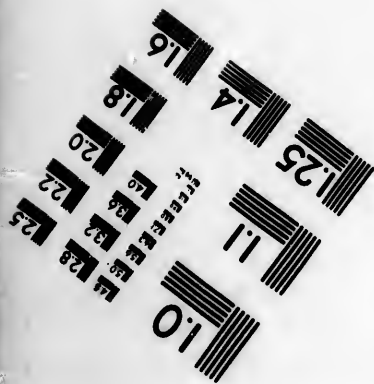
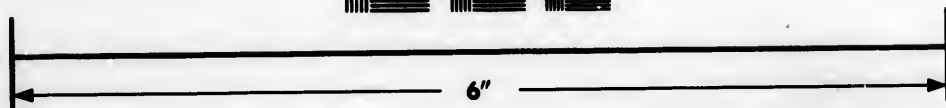
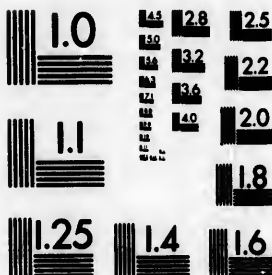








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.5  
2.0 2.2 2.5  
2.8

10  
01

pillant & massacrant tout ce qui ne s'étoit pas retiré de bonne heure dans les endroits fortifiés ; des chevaliers détachés avec des soldats d'élite ,omboient sur les pillards , tailloient en pieces tous ceux qu'ils trouvoient écartés : en différentes escarmouches, ils tuerent plus de quinze cents Turcs, sans avoir perdu plus de quatre-vingt des leurs.

Mustapha poursuivant son dessein principal, alla lui-même reconnoître de près le fort S. Elme, l'investit du côté de la terre ; & sans s'étonner de la dureté du sol, qui n'étoit qu'un roc à peine couvert d'une terre pierreuse, il fit ouvrir la tranchée. Sous le feu continuel de la place, à force de pionniers dont le cruel Ottoman prodiguoit la vie, il ne laissa pas de mettre ses gens à couvert en plusieurs endroits : dans ceux où l'on ne pouvoit entamer le roc, au lieu de tranchée, il fit construire une espece de rempart, avec des poutres, de grosses planches & de la terre mêlée de paille ou de jonc. Au moyen des bœufs qu'il avoit pris dans l'île, il fit ensuite traîner son canon jusqu'au mont S. Elme, il établit ses batteries; & dès le vingt-quatrième de mai, on vit jouer dix canons de quarante-huit livres

dé  
&  
des  
fan  
plus  
en  
l'in  
casse  
affié  
elle  
poin  
ruin  
forte  
n'y  
solda  
chev  
Brog  
mont  
taire  
mais  
lesse  
fant  
de l'i  
aux e  
associa  
xante  
fanter  
cheval

de balle, deux coulevrines de soixante, & un énorme basilic, qui tiroit, dit-on, des pierres de cent soixante livres de pesanteur. Il y eut bientôt une artillerie plus nombreuse, & des pieces pointées en tout sens, en écharpe, en revers, sur l'intérieur des fossés, & jusque sur les casernes; quoique le feu de la place assiégée y répondit fortement. Comme elle avoit peu d'étendue, il n'y avoit point de coup qui ne portât, & qui ne ruinât quelque partie des défenses. Cette forteresse étoit si peu de chose, qu'on n'y tenoit ordinairement que soixante soldats, sous le commandement d'un chevalier. C'étoit le commandeur de Broglio, d'une ancienne maison Piémontoise où la bravoure étoit héréditaire, qui avoit alors ce commandement: mais comme il étoit tout cassé de vieillesse & de travaux militaires; en le laissant dans le fort pour y donner l'exemple de l'intrépidité & de l'assiduité même aux exercices les plus laborieux, on lui associa le bailli de Négrepont, avec soixante chevaliers, & une compagnie d'infanterie Espagnole, commandée par le chevalier de Lacerda.

Bientôt néanmoins la plupart des ouvrages ayant été ruinés par le feu continu d'une artillerie foudroyante, & le Grand-maître fondant moins d'espoir sur les fortifications que sur le courage & l'activité de ceux qui les défendoient ; il prépara un renfort, résolu à le conduire lui-même, & à se renfermer dans la place : mais le conseil & tout le couvent s'y opposerent d'une voix unanime : tout le monde frémissoit, à la seule pensée d'un si grand péril, pour une tête qui faisoit le destin de l'Etat. A l'instant, il se présenta un si grand nombre de chevaliers pour cette commission périlleuse, & ils la briguerent avec tant d'empressement, qu'il n'y eut de difficulté que pour le choix. Ce fut la même ardeur parmi ceux qui dans ces entrefaites arrivèrent des régions diverses, dont l'éloignement ne leur avoit pas permis de venir partager plus tôt les périls de leurs frères. La plupart, sans attendre d'escorte, se jettoient dans de légers esquifs, & passoient à la file dans la place foudroyée. Le Grand-maître, pour favoriser leur passage, du château S. Ange qui étoit sur une hauteur, battoit continuel-

lem  
écla  
bou  
mir  
I  
que  
firer  
dans  
en p  
eux  
mien  
char  
ceres  
Mall  
un ve  
de ta  
cis u  
les aff  
une b  
la fur  
vit le  
la cor  
raveli  
où ét  
les ar  
cile à  
lade  
eût ép

lement le camp des Turcs, où quelques éclats d'une pierre mise en pieces par un boulet blesserent si dangereusement l'amiral Piali, qu'on le crut mort.

Durant l'étonnement & le désordre que cet accident occasionna, les assiégés firent une sortie, surprirent les Turcs dans la tranchée, & taillèrent d'abord en pieces tout ce qui se présenta devant eux : mais les Turcs revenus de leur premier effroi, retournerent en foule à la charge, regagnerent leurs postes, & forcerent les assiégés à rentrer dans la place. Malheureusement encore pour ceux-ci, un vent contraire qui repoussoit la fumée de tant d'armes à feu, forma sur les glacis un nuage épais, à la faveur duquel les assiégeans s'y logerent, & y établirent une batterie, avec tant de célérité, que la fumée se dissipoit à peine, quand on vit les drapeaux des infideles flotter sur la contrescarpe, & leur canon tirer sur le ravelin. Dans l'accablement de fatigue où étoient les assiégés, nuit & jour sous les armes, cet ouvrage peu élevé & facile à reconnoître, fut emporté par escalade quelques jours après : le fort entier eût éprouvé le même sort, si les échelles

dont s'étoient munis les barbares, ne se fussent trouvées trop courtes. Ils en furent précipités, & les laissèrent sur la place, parmi de grands tas de morts & de mourans. Cette action qui dura depuis le point du jour jusqu'à midi, leur coûta près de trois mille hommes, qui étoient l'élite de leurs braves. La Religion de son côté perdit vingt chevaliers, & près de cent soldats, sans compter les blessés, parmi lesquels se trouverent le bailli de Négrepont & le commandeur de Broglio.

Le chevalier de la Gardampe-Bridiers ayant reçu un coup de mousquet au travers du corps, apperçut quelques-uns de ses confreres qui s'empressoient pour le soulager. Ne me comptez plus au nombre des vivans, leur dit-il, après les avoir remerciés affectueusement de leurs bons offices; réservez vos soins pour ceux de nos freres qui peuvent encore servir la religion. Il se traîna, comme il put, à la chapelle du fort; & après s'être recommandé à Dieu, il expira au pied de l'autel. A la faveur de la nuit, on transporta les blessés au bourg, & l'on ramena cent hommes frais en leur place. Le bailli de Négrepont & le com-

man  
fures  
mag  
répor  
avoit  
dans  
toujo  
défig  
sortor  
étoit  
pas d  
la tra  
de se  
lâche  
cheté  
mérit  
d'hor  
dès le  
pas ro  
ne po  
un po  
ter av  
on voy  
indign  
fans e  
& con  
Ces  
qu'on

mandeur de Broglio , malgré leurs blessures & leur grand âge , refuserent avec magnanimité de revenir au couvent , & répondirent au Grand-maître qui les y avoit invités , qu'ils vouloient mourir dans leur poste. Ces héros vénérables , toujours sous les armes , brûlés & tout défigurés par les ardeurs du soleil , ne sortoient point des endroits où le danger étoit plus pressant ; ils ne dédaignoient pas de fouir la terre eux-mêmes , & de la transporter aux lieux où l'on projettoit de se réparer. On vit néanmoins un lâche parmi tant de héros ; mais sa lâcheté , marquée de la flétrissure qu'elle méritoit , ne servit qu'à en inspirer plus d'horreur. Le chevalier de Lacerda , qui dès le commencement du siège n'avoit pas rougi de dire au Grand-maître qu'on ne pouvoit tenir plus de huit jours dans un poste si mauvais , s'étoit fait transporter avec les blessés , pour un coup dont on voyoit à peine la marque. La Valette indigné d'une poltronnerie jusque-là sans exemple dans l'ordre , le fit arrêter & conduire honteusement en prison.

Cependant il n'y avoit point de jour qu'on ne perdit plusieurs chevaliers , &



un nombre proportionné de soldats. On ne voyoit dans tout le fort que des boiteux, des bras en écharpe, des hommes qui n'étoient plus que la moitié d'eux-mêmes, & ce qui n'excitoit pas moins d'horreur, des membres séparés du corps, & confusément épars, parce qu'on n'avoit pas le temps de les couvrir de terre. Le fort lui-même, délabré de toute part, n'étoit plus que le simulacre d'une place de défense. Les Turcs, travailleurs infatigables & très-habiles à remuer les terres, pousoient leurs travaux sans relâche, attaquoient de même; il n'y avoit pas un seul instant, où l'on ne risquât d'être emporté d'assaut. Les assiégés ayant fait savoir au Grand-maître l'état déplorable où la place & eux-mêmes se trouvoient, en l'assurant néanmoins d'une obéissance parfaite, quelque résolution qu'il prît à leur sujet; il ne put que s'attendrir sur leur sort: il leur répondit sans feinte, qu'il étoit des occasions où les membres devoient s'immoler pour la conservation du corps; que le salut ou la perte de l'île entière, & peut-être de l'ordre, dépendoit de la résistance plus ou moins longue du fort confié à

leur valeur ; qu'ils se souvinssent des vœux sacrés qui les obligeoient à sacrifier leur vie pour la défense de la religion ; qu'il n'avoit point oublié ses propres sermens , & plutôt que d'abandonner ce fort , qu'il étoit résolu de s'y jeter lui-même , & de s'y enterrer avec eux.

A cette réponse , quantité de chevaliers , & sur-tout les anciens protestèrent de s'ensevelir sous les ruines de la place , plutôt que de la céder aux infideles : mais la jeunesse , plus susceptible de cette valeur impétueuse qui affronte la mort , que de la magnanimité paisible qui l'attend de sang-froid , écrivit au Grand-maître , qu'ils ne démentiroient point ce qu'on attendoit d'eux , mais qu'ils ne prendroient conseil que de leur désespoir ; qu'ils se précipiteroient l'épée à la main au milieu des infideles , & se feroient tous hacher , plutôt que de se laisser étouffer sous des ruines , ou égorgés comme de vils animaux , par des barbares qui n'aspiroient qu'à devenir leurs bouchers. Le Grand-maître ne vit pas cette lettre sans indignation , ni sans quelque trouble : mais régnañt avec un empire absolu sur tous ses mouvemens ,

il leur récrivit, que pour mourir avec honneur, comme ils se le propofoient, il ne suffisoit pas de périr les armes à la main ; qu'ils ne pouvoient trouver la gloire que là où le devoir les appelloit, & par conséquent dans les postes qui leur étoient assignés par le représentant du Maître suprême auquel ils avoient voué l'obéissance. Du reste, il leur fit envisager, qu'aussi-tôt après leur désertion, l'ennemi ne manqueroit pas d'investir le bourg où ils prétendoient se retirer, qu'ils y trouveroient donc également la fin de leur vie ; avec cette différence, qu'au lieu de mourir en héros chrétiens, ils périroient en déserteurs & en réprouvés.

Cependant pour adoucir les esprits, ou plutôt pour gagner du temps, la Valette envoya trois commissaires dans le fort, sous prétexte de prendre une connoissance exacte de l'état de la place. Deux d'entre eux rapportèrent, qu'ils ne le croyoient pas en état de soutenir un assaut ; qu'ils ne comprennoient pas même comment la garnison avoit pu résister jusque-là. Le troisième, nommé Constantin Castriot, ne consultant que les impressions héroïques du sang de Scan-

de  
sou  
ass  
ma  
qu  
& c  
de  
ma  
Ca  
voi  
bat  
me  
pla  
cam  
les  
leur  
n'ap  
qu'a  
rage  
ce s  
maî  
don  
un  
du c  
gens  
plac  
gner  
qu'il

irir avec  
 oioient ,  
 mes à la  
 ouver la  
 ppelloit ,  
 qui leur  
 tant du  
 ent voué  
 fit envi-  
 ssertion ,  
 nvestir le  
 er, qu'ils  
 la fin-de  
 e, qu'au  
 iens, ils  
 éprouvés.  
 esprits ,  
 s, la Va-  
 s dans le  
 une con-  
 la place.  
 qu'ils ne  
 tenir un  
 as même  
 n résister  
 né Conf-  
 que les  
 de Scan-

derberg dont il faisoit gloire d'être issu,  
 soutint que la place pouvoit tenir encore  
 assez long-temps ; & offrit au Grand-  
 maître, s'il lui permettoit de faire quel-  
 ques levées nouvelles, de s'y renfermer,  
 & de soutenir jusqu'à l'arrivée du secours  
 de Sicile dont on parloit fort. Le Grand-  
 maître, sans compter sur le rapport de  
 Castriot, en accepta l'offre, qui ne pou-  
 voit avoir que des suites heureuses. On  
 battit aussi-tôt le tambour pour l'enrôle-  
 ment, dans le bourg, & dans toutes les  
 places. Les bourgeois, les habitans de la  
 campagne, les premiers même d'entre  
 les citoyens, tous à l'envi vinrent offrir  
 leurs services. La garnison de S. Elme  
 n'apprit cette nouvelle qu'avec une honte,  
 qu'avec un dépit qui fit renaître le cou-  
 rage dans tous les cœurs. Pour rendre  
 ce sentiment plus vif encore, le Grand-  
 maître leur écrivit froidement, qu'il leur  
 donnoit volontiers leur congé ; que pour  
 un d'entre eux qui se montroit rebuté  
 du combat, il se présentoit dix braves  
 gens qui n'aspiroient qu'à prendre leur  
 place. Aussi bien, ajouta-t-il, m'épar-  
 gnerai-je de cruelles inquiétudes ; puis-  
 qu'il s'agit d'un poste, où il ne faut que

des gens d'une constance à toute épreuve:  
 Les murmureurs sentirent vivement  
 tout ce que marquoit cette indifférence.  
 Ils se représenterent l'opprobre éternel  
 dont ils alloient se couvrir à la face de  
 l'ordre & de tout l'univers, en reme-  
 tant leurs postes à de nouveaux enrôlés.  
 Et s'il arrive, s'écrierent-ils, que ces  
 recrues soient assez heureuses pour tenir  
 jusqu'à l'arrivée du secours, pourrons-  
 nous soutenir la vue de nos confreres ?  
 pourrons-nous trouver un réduit assez  
 éloigné du commerce des hommes, pour  
 y enterrer notre honte & notre déses-  
 poir ? Ils résolurent de se faire égorger  
 jusqu'au dernier, plutôt que de céder la  
 place à cette milice, ou de l'abandonner  
 aux Turcs. Sur le champ, ils conjurerent  
 le bailli de Négrepont & le commandeur  
 de Broglio, de demander leur grace au  
 Grand-maître, de lui exprimer toute la  
 vivacité de leur repentir, ainsi que de  
 la détermination où ils étoient de ré-  
 pandre jusqu'à la dernière goutte de leur  
 sang pour la défense de la place que leur  
 avoit commise la Religion. La Valette,  
 pour affermir cette résolution en affec-  
 tant de la dédaigner, répondit en pre-

mien  
 doci.  
 favori  
 eut  
 & da  
 voulu  
 furent  
 poste  
 vie.  
 T  
 ne p  
 raison  
 neme  
 propo  
 Pend  
 fut au  
 jour,  
 rassent  
 tapha  
 devar  
 néral  
 rasé a  
 fort ju  
 Les J  
 mens  
 qui é  
 quatre  
 quelle

mier lieu, qu'il préféreroit des recrues dociles, à des anciens guerriers qui ne savoient pas obéir. Enfin, comme on eut demandé grace une seconde fois, & dans les termes les plus soumis, il voulut bien être appaisé. Les milices furent congédiées, & chacun reprit son poste, pour ne l'abandonner qu'avec la vie.

Tout ce qui s'étoit passé jusque-là, ne paroît presque plus rien en comparaison de ce qui arriva depuis. L'acharnement des Turcs s'accrut, dans la même proportion que le courage des chevaliers. Pendant vingt-six jours consécutifs, on fut aux mains; & il n'y eut point de jour, que les barbares furieux ne tentassent l'escalade. Le seize de juin, Mustapha honteux d'être arrêté si long-temps devant une bicoque, livra un assaut général par terre & par mer, après avoir rasé avec son artillerie le rempart du fort jusqu'au roc sur lequel il étoit situé. Les Janissaires, au son de leurs instrumens barbares, se jetterent dans le fossé qui étoit presque comblé; tandis que quatre mille arquebusiers tiroient continuellement contre ceux qui paroissoient

sur la breche. Mais à leur approche ; elle se trouva bordée par plusieurs rangs de soldats, où de trois en trois on avoit placé un chevalier : nouveau genre de rempart, bien plus impénétrable que le premier. L'audace, la constance, l'opiniâtreté, l'emportement, le stratagème & la fureur ; il n'est rien dont on ne fît un usage affreux. Souvent le chrétien & le Musulman, après avoir tiré l'un sur l'autre, après avoir rompu leurs piques & leurs épées, se prenoient au corps ; & alors le plus vigoureux, ou le plus agile & le plus adroit terminoit la querelle par le poignard.

Mais ce qui donna aux assiégés un avantage prodigieux, ce furent des cercles entortillés d'étoupes, trempés dans des chaudières de poix & d'huile bouillante, qu'on faisoit voler au milieu des rangs, ferrés sous la breche. Ces cruelles machines s'enflammoient dans les airs, & en s'abattant, enveloppoient trois, quatre, & jusqu'à six Turcs, qui brûloient tout vifs, s'ils ne pouvoient à l'instant se jeter dans la mer. Les cris effroyables de ces malheureux, leur agitation pour se dégager,

ou  
dés  
fina  
mir  
men  
voie  
mou  
la lu  
ner  
tout  
refle  
reun  
perd  
que  
long  
la vi  
meu  
fure  
épu  
heun  
d'en  
de M  
deux  
côté  
se fi  
ter l  
dats  
de c  
si m



ou tirer du secours de leurs voisins, le désordre avec lequel on fuyoit leur voisinage funeste, l'effroi des plus déterminés Janissaires, les exhortations, les menaces, & même les coups qu'ils recevoient de leurs officiers, les morts & les mourans amoncelés de part & d'autre, la lueur sinistre du fer & du feu, le tonnerre du canon & de la mousqueterie; tout faisoit d'un champ de bataille si resserré, le théâtre de toutes les horreurs; sans toutefois que les chevaliers perdissent un pouce de terrain, & sans que le gros des Turcs, du moins assez long-temps, fît mine de reculer. Enfin la victoire, prix de la persévérance, demeura aux chevaliers. Couverts de blessures, consumés par un soleil brûlant, épuisés de force par un assaut de six heures entières, ils eurent la satisfaction d'entendre sonner la retraite, par l'ordre de Mustapha, qui avoit perdu plus de deux mille hommes. La Religion de son côté perdit dix-sept chevaliers, qui tous se firent tuer sur la breche, sans compter les blessés, & plus de trois cents soldats morts sur le champ, ou mis hors de combat. Un pareil succès dans une si mauvaise place, ne se dut qu'au dé-



despoir généreux de ses défenseurs, qui voués à la mort, cherchoient moins à gagner la victoire, qu'à vendre chèrement leur vie.

Le Grand-maître, pour les remplacer, trouva moyen de faire encore passer dans le fort cent cinquante hommes, tant officiers que soldats, qui tous s'offrirent de leur plein gré à s'aller renfermer dans une place qu'on ne pouvoit plus regarder que comme un tombeau. C'est le dernier secours, qu'il fut possible d'y faire parvenir. Mustapha comprenant, à la manœuvre du Grand-maître, que le siege de S. Elme dureroit aussi long-temps qu'il y auroit des chevaliers dans les autres endroits de l'île, parut tout négliger, pour s'appliquer uniquement à couper cette communication. Le Vice-roi de Tripoli, l'intrépide Dragut qui enfin l'avoit joint devant Malte, & qui entra dans ses vues, sortit de la tranchée pour reconnoître la position des lieux : mais il fut aussi-tôt atteint sous l'oreille, de l'éclat d'une pierre brisée par le canon du château S. Ange, & tomba sans connoissance, en jettant le sang par les oreilles, ainsi que par le nez & la bouche. Il mourut quelques jours après. Du

mèn  
gno  
Mus  
ses c  
clut  
ser u  
prold  
jusqu  
le fo  
tout  
à po  
Mus  
d'une  
gant  
siers.

T  
vail i  
le jo  
à l'af  
voit  
du su  
liers,  
core.  
traint  
revin  
ment  
bre d  
cessé  
valier

même coup, le Sangiac qui accompa-  
 gnoit le vice-roi, fut tué sur le champ.  
 Mustapha, sans paroître ému, alla faire  
 ses observations au même lieu : il con-  
 clut, avec un ingénieur habile, à dres-  
 ser une batterie sur le mont Calcare, à  
 prolonger en même temps la tranchée  
 jusqu'au bord de la mer, afin d'investir  
 le fort de tous côtés, à la garnit par-  
 tout de batteries & de mousquetaires,  
 à porter enfin à l'embouchure du port  
 Musciet quatre-vingt galères, précédées  
 d'une multitude de barques & de bri-  
 gantins chargés des meilleurs arquebu-  
 siers.

Tout ayant été exécuté avec un tra-  
 vail immense, qui ne fut interrompu ni  
 le jour ni la nuit, l'armée vint entière  
 à l'assaut, avec toute l'ardeur que pou-  
 voit inspirer l'espoir comme infailible  
 du succès. Elle fut reçue par les cheva-  
 liers, avec une fermeté plus grande en-  
 core. Trois fois les infideles furent con-  
 traints de lâcher pied, & trois fois ils  
 revinrent à la charge, avec un acharne-  
 ment qui coûta la vie à un grand nom-  
 bre de chrétiens ; & si le soleil n'eût  
 cessé d'éclairer leur manœuvre, les che-  
 valiers, quoiqu'invincibles à la multi-

tude, eussent infailliblement succombé à l'excès de la fatigue. Le peu de relâche que leur procura la nuit, ne servit qu'à leur rendre plus sensible la grandeur de leurs pertes. Ils l'employèrent, dans le deuil & les gémissemens, à panser leurs plaies les uns les autres, à recueillir les derniers soupirs des mourans, à s'aquitter religieusement de tous leurs devoirs d'hospitaliers.

Déçus cependant de tout espoir de secours, ayant pour toute consolation un capucin magnanime, qui s'étoit, comme eux, dévoué pour le salut public, & qui ne pouvant plus les rassembler dans la chapelle, venoit les exhorter sur la breche, sous le feu des mousquets, & souvent sous la pointe des piques; ils s'empressoient tour à tour vers cet héroïque apôtre, & ne songeoient plus qu'à finir leur vie en chrétiens fervens & en véritables religieux. La nuit suivante, tous se préparèrent à une mort prochaine, par la participation aux sacremens de l'Eglise. Ils se dirent ensuite un éternel adieu, s'embrassèrent avec attendrissement; & n'ayant plus qu'à rendre leurs ames à leur Créateur, chacun alla reprendre son poste, pour mourir au lit d'honneur, ou

plutôt  
que l'  
choies  
avec c  
& arm  
voient  
un co  
que le  
cherch

Dè  
en pou  
à l'assa  
devoit  
étoien  
La pr  
comm  
valiers  
valeur  
avec la  
sent m  
qui ne  
comba  
armes  
toute  
dans l  
boient  
assaut  
duisit  
ou plu

plutôt sur l'autel de son sacrifice. Ceux que l'épuisement & les blessures empêchoient de marcher, se faisoient porter avec des chaises sur le bord de la breche; & armés d'une épée qu'à peine ils soulevoient à deux mains, ils attendoient avec un courage où n'atteint pas la nature, que les ennemis qu'ils ne pouvoient aller chercher, vinssent à leur rencontre.

Dès la pointe du jour, les barbares, en poussant des cris de triomphe, vinrent à l'assaut, comme à une victoire qui ne devoit plus leur être disputée. Ils n'en étoient pas encore où ils prétendoient. La proximité d'une mort volontaire & commune entre les soldats & les chevaliers, les avoit tous rendus égaux en valeur. Ils alloient au devant de l'ennemi avec la même fierté que si eux-mêmes eussent marché à un triomphe certain. Ceux qui ne pouvoient point se porter en avant, combattoient de leurs sieges, avec les armes à feu; & après avoir consumé toute leur poudre, ils en cherchoient dans les fournimens de ceux qui tomboient à leurs côtés. On soutint ainsi un assaut de quatre heures entières, qui réduisit la garnison à soixante hommes, ou plutôt à autant de lions indompta-

P. Boiffat:  
part. 2. l. 2.  
855.

bles, qui toujours portoient le désordre & l'effroi parmi des milliers de Musulmans. Quelques soldats chrétiens s'étoient maintenus sur un cavalier, qu'on avoit construit au devant du fort. Dans la cruelle détresse où l'on se trouvoit, on les rappella, pour repousser le danger le plus pressant. A ce mouvement, le général Turc, comme s'il eût encore été rebuté, fit tout à coup cesser l'assaut; & sur le champ, il coula des Janissaires dans le cavalier, d'où l'on plongeoit dans tous les recoins du fort. Les chrétiens de leur côté employèrent ce moment de relâche à bander leurs plaies, moins pour prolonger leur vie, que pour vendre plus cher ce qui leur en restoit.

A onze heures du matin, les Turcs retournerent à l'assaut. Du haut du cavalier, les Janissaires choisissoient ceux qu'ils vouloient percer, sans rien craindre de l'ennemi, qui n'avoit plus de quoi tirer. Bientôt ils ne virent dans la place que morts & moribonds, au nombre d'environ six cents; & ils en instruisirent le reste de l'armée. Alors tous les infideles se jetterent dans le fort. Ils ne rencontrèrent que quelques estropiés, dont les uns recueillant le reste de leurs forces,

s'élan  
les au  
ou le  
trouv  
de le  
Malto  
nage,  
dats c  
gens d  
n'avoit  
indign  
faisoit  
on pen  
voûte  
cœur,  
faisoit  
sions e  
la poit  
poteau  
mer, d  
du bou  
à la vu  
qu'il n  
perte d  
assure d  
homme  
Religio  
cent di  
pour ap

s'élançerent dans les premiers rangs, & les autres maniant à peine leurs piques ou leurs épées, combattirent où ils se trouvoient, jusqu'à l'entière extinction de leurs forces. A l'exception de cinq Maltois qui gagnèrent le bourg à la nage, & de vingt à vingt-cinq tant soldats qu'officiers qui furent pris par les gens de mer, tous, jusqu'aux blessés qui n'avoient plus qu'un souffle de vie, furent indignement massacrés. Le féroce bacha faisoit rechercher ceux-ci parmi les morts: on pendoit les chevaliers par un pied à la voûte de la chapelle, on leur arrachoit le cœur, on leur coupoit les mains, on leur faisoit avec le cimenterre de larges incisions en forme de croix sur le dos & sur la poitrine; puis on les attachoit sur des poteaux écartelés, & on les jettoit à la mer, dont le flux les portoit sur le rivage du bourg. Mustapha ne se possédoit point à la vue du fort misérable de S. Elme, qu'il mettoit en comparaison avec la perte énorme qu'il y avoit faite. On assure qu'il y perdit au moins huit mille hommes, de ses meilleurs troupes. La Religion y en perdit douze cents, dont cent dix chevaliers. Le Grand-maître, pour apprendre au Mahométan à ne pas

faire la guerre en boutreau , fit égorger tous les prisonniers Turcs ; & par le moyen du canon , il en fit jeter les têtes à l'entrée de leur camp. Il défendit encore de faire désormais aucun quartier ; non pas seulement par représailles , mais bien plutôt pour ôter à ses gens toute espérance de composition , & ne leur faire attendre leur salut que de celui de leur île.

Il n'est pas de notre objet de retracer en détail tous les autres événemens du siege de Malte , ni tous les exploits de la constance invincible que ses défenseurs opposerent à la fureur opiniâtre des infideles. Il suffit de ce qu'on a vu , pour concevoir ce que peut la valeur , appuyée de la religion , qui bien saisie , fera toujours le plus puissant mobile des vertus , tant militaires que civiles , & par conséquent le plus ferme soutien des Etats. Les Turcs ayant investi tout à la fois le bourg , le château S. Ange & le château S. Michel , autrement dit l'île de la Sangle ; les chevaliers conduits par le Grand-maître par-tout où le danger pressoit , firent face à toutes les attaques , à toutes les surprises , à des assauts réitérés sans nombre par toute l'armée Ottomanne ,

man  
qu'o  
Apr  
d'Al  
lui  
qu'o  
de d  
qui f  
noîtr  
M  
passé  
Les n  
les e  
servo  
avoir  
l'éper  
té , u  
enfant  
nioien  
voir u  
& l'an  
ayant  
ment  
en dé  
logeoi  
fossé.  
& les  
freres  
des r  
T



mane, afin d'accabler par la fatigue ceux qu'on ne pouvoit réduire par les armes. Après la prise de S. Elme, le Viceroi d'Alger vint encore se joindre au bacha, lui amenant, entr'autres renforts, ce qu'on appelloit les braves d'Alger, troupe de deux mille cinq cents déterminés, qui faisoient profession de ne point connoître de péril.

Mais le courage des chevaliers avoit passé dans le cœur de tous les Maltois. Les matelots, les bourgeois, les paysans, les enfans même & les femmes, tout servoit à sa maniere, ou sembloit plutôt avoir changé d'éstat & de nature. Comme l'éperon de S. Michel alloit être emporté, une troupe d'environ deux cents enfans, armés de frondes qu'ils manioient avec beaucoup d'adresse, fit pleuvoir une grêle de pierres sur les assaillans; & l'ange tutélaire de Malte, la Valette, ayant l'œil à tout, dépêcha un détachement, qui acheva de mettre les barbares en désordre: du rempart, où déjà ils se logeoient, tous furent culbutés dans le fossé. Les femmes partageant les travaux & les dangers avec leurs peres, leurs freres & leurs maris, leur apportoient des rafraîchissemens & des munitions



de guerre ; jetoient elles-mêmes sur les Musulmans des feux d'artifice, de l'eau bouillante, de la poix fondue : elles ne connoissoient point d'autre péril, que de tomber vives entre leurs mains impures. Plusieurs d'entre elles périrent cependant par les armes de ces brutaux, qui se piquerent de ne pas les épargner plus que les hommes. Les chrétiens de tout âge, de tout sexe & de tout état travailloient infatigablement la nuit & le jour, à creuser les coupures & les retranchemens, qu'il falloit substituer sans cesse aux parapets & aux murs ruinés ; le plus souvent sur un sol tout en feu, sous les foudres du canon, parmi le tumulte & les cris des combattans, les plaintes & les gémissemens des blessés de l'un & de l'autre sexe, qui expiroient confondus ensemble sous des amas de débris sanglans & d'armes brisées.

Le Grand-maître lui-même fut blessé dangereusement ; & tout le temps que dura l'action où il avoit reçu le coup, il dissimula généreusement sa blessure. On jugeoit avec raison, que de la conservation de sa vie dépendoit le sort de l'île & de l'Etat : mais il le croyoit plus dépendant encore du mépris qu'il temoi-

gn  
de  
d'u  
avo  
lier  
che  
je l  
hor  
si,  
une  
bit  
voie  
chan  
à la  
épai  
expir  
tion.  
vain  
que  
tre e  
redou  
lades  
en to  
rous  
mach  
& tou  
parts  
rage  
de la

gnetoit de la mort. Un ancien commandeur lui ayant annoncé, sur le rapport d'un transfuge, que le général Turc avoit juré de faire passer tous les chevaliers au fil de l'épée, & d'en réserver le chef pour le présenter au Grand-Seigneur; je l'empêcherai bien, répartit ce grand homme; de me séparer de mes freres: si, contre mes espérances, ce siege avoit une issue malheureuse, je prendrois l'habit d'un simple soldat; & plutôt qu'on voie à Constantinople un Grand-maître chargé de chaînes, je me jetterai l'épée à la main dans les bataillons les plus épais, où je pourrai bien encore faire expier chèrement cette folle présomption. De pareils courages sont rarement vaincus. De tous les genres d'attaques que l'art funeste de la guerre peut mettre en usage, tranchées, places d'armes, redoutes, cavaliers, sapes, mines, escalades, batteries multipliées & dirigées en tout sens, assauts renouvelés presque tous les jours, feux artificiels, carcasses, machines infernales, tout fut employé; & tout échoua, non par la force des remparts ou de la garnison, mais par le courage des chevaliers, & principalement de la Valette, l'ame comme universelle

de ce peuple de héros. De l'infirmier même où les blessés se soutenoient à peine, ils sortoient courageusement dans les momens d'alarmes ; & comme ceux du fort S. Elme, ils cherchoient la mort sur la breche, plutôt que de l'attendre dans leurs lits. Des femmes s'habilloient en hommes, se rangeoient en armes parmi les combattans, & tenoient ferme au plus fort des hazards.

Enfin le secours de Sicile arriva comme Malte étoit presque délivrée par ses propres forces. Il ne consistoit qu'en six mille hommes effectifs ; mais les barbares si mal menés depuis quatre mois par un nombre infiniment moindre de chevaliers, croyoient retrouver par-tout ces mêmes héros. Sans s'informer du nombre ni de la qualité des auxiliaires, ils leverent précipitamment le siege & se jetterent dans leurs vaisseaux, abandonnant leur grosse artillerie, aussi bien que le fort S. Elme, où le Grand-mâitre remit promptement une garnison. Il fit ruiner leurs ouvrages, & combler leurs tranchées ; tous les infidèles travaillant nuit & jour, avec toute l'ardeur qu'ont des prisonniers à briser leurs fers. Cependant les généraux Turcs ne furent pas plutôt

rembarqués, qu'ils eurent honte d'une précipitation qui avoit tout l'air d'une déroute; & pour tout motif, la crainte de quelques milliers de Siciliens, fatigués de la mer, commandés par des chefs peu d'accord entre eux, & qui enfin n'égalotent pas en nombre la troisième partie de ce qui restoit d'Ottomans en bon état. Il n'y eut pourtant qu'incertitude dans leurs conseils, & dans leurs opérations. Ils débarquèrent à la vérité une seconde fois: mais déjà leurs lignes & leurs retranchemens étoient comblés; & ils avoient à recommencer le siège, comme s'ils n'eussent encore rien fait.

Mustapha craignant toutefois que le Grand-Seigneur ne lui reprochât de n'avoir osé tenir devant l'ennemi en rase campagne, se résolut, plutôt que d'attendre le cordon fatal, à vaincre ou à mourir dans le champ d'honneur. Cette consolation lui fut encore refusée: ses troupes épouvantées se plaignoient hautement qu'on vouloit tout de nouveau les ramener à la boucherie. Ce ne fut qu'à coups de bâtons qu'on les arracha des vaisseaux, & qu'on les traîna au champ de bataille. La plupart firent à peine une décharge de leurs mousquets;

après quoi, ils s'enfuirent si confusément, que le Bacha, de peur de tomber vif entre les mains du vainqueur, fut contraint de s'abandonner au torrent des fuyards. Depuis la Cité Notable, près de laquelle s'engagea l'action, on les mena battant jusqu'au rivage où l'amiral Turc, pour favoriser la retraite, tenoit des chaloupes couvertes de ses meilleurs arquebusiers. Les soldats chrétiens, aussi bien que les chevaliers qu'ils avoient pour guides & pour modeles, ne voyoient point d'autre danger que de laisser échapper ces odieux fugitifs, qu'ils poursuivoient jusque dans la mer. Plusieurs ayant de l'eau jusqu'aux aisselles, allèrent tuer des Turcs à coups de fusils, à bord des galeres, où déjà ils avoient le pied. On estime que les infideles, dans les différens combats & durant tout le cours du siège, perdirent trente mille hommes. La perte, pour la Religion, fut de deux cent soixante chevaliers, & de huit mille soldats, citoyens ou paysans. La ville, ou ce qu'on appelloit le Grand-bourg de Malte, & les forts voisins ressembloient moins à l'habitation des vainqueurs, qu'à des places abandonnées par l'ennemi après le saccagement. Quand les infideles

fe  
bo  
ho  
les  
ble  
les  
vill  
fem  
lier  
bar  
gés  
pou  
ban  
que  
gran  
parti  
blan  
mém  
coule  
doul  
joie  
core  
ter à  
peu  
Gran  
princ  
qu'il

se retirèrent, il restoit à peine, dans le bourg & le fort S. Michel, six cents hommes portant les armes, y compris les chevaliers, & la plupart criblés de blessures.

Lorsqu'il fut libre de respirer, & que les troupes de secours entrant dans la ville considérèrent les hommes & les femmes pâles & défigurés, les chevaliers & le Grand-maitre lui-même la barbe & les cheveux horriblement négligés; les habits plâtrés de sang & de poussière, dégoutans de sueur, & tombant par lambeaux, depuis quatre mois que la plupart n'en avoient pas quittés; grand nombre de ces héros privés, d'une partie de leurs membres, & ne ressemblant plus, pour ainsi dire, à eux-mêmes: un spectacle si attendrissant fit couler des ruisseaux de larmes, tant de douleur sur les calamités passées, que de joie sur une délivrance qu'on avoit encore peine à croire. Ce fut pour constater à jamais la vérité d'un triomphe si peu vraisemblable, qu'on donna au Grand-bourg qui en avoit été le théâtre principal, le nom de *Cité Victorieuse* qu'il conserve encore.

Ces nouvelles portées à Constantinople y produisirent un effet bien différent. Toute la fierté de Soliman ne put lui faire dissimuler son chagrin. Il jeta par terre la lettre de Mustapha ; & la foulant aux pieds, il s'écria que ses armes profanées par ses esclaves, ne recouvrieroient qu'entre ses mains leur gloire & leur splendeur ; que l'année suivante il iroit lui-même à Malte, & qu'il en feroit passer tous les habitans au fil de l'épée. Il fit aussi-tôt travailler à l'équipement d'une flotte, qui pût répondre à la grandeur de ses projets. En peu de temps, les agrès de toute espece remplirent l'arsenal de Constantinople, & des forêts entieres couvrirent les chantiers. Aussi habile en ruses politiques qu'en exploits militaires, la Valette bien informé de cet armement formidable & de sa destination, conçut le dessein & trouva le moyen d'y faire mettre le feu. Le Sultan fut contraint de remettre à un autre temps l'exécution de ses vengeances ; & durant ce délai, le hazard, ou, pour mieux dire, la Providence tourna les armes Ottomanes vers la Hongrie, où Soliman,

agé  
d'un  
Sige  
C  
tre r  
pete  
mém  
paroi  
dura  
lieu  
de l'  
& de  
toute  
lerie  
maise  
les m  
& po  
de se  
moin  
des v  
habit  
trouv  
grave  
voir j  
fense  
de tr  
Relig  
les pl  
voulu



âgé de soixante-seize ans, fut attaqué d'une fièvre maligne, & trouva devant Sigerte la fin de ses jours.

Cependant le magnanime Grand-maître résolut de réparer avec avantage les pertes de la Religion, qui, après la fuite même de ses plus mortels ennemis, ne paroïssoit guere moins en danger que durant leurs attaques. Le Grand-bourg, lieu de la résidence du chef & du corps de l'ordre, ainsi que les forts de S. Elme & de S. Michel, étoient sans murailles, toutes les fortifications ruinées, l'artillerie démontée, les canons crevés, les maisons abattues, les citernes épuisées, les magasins sans vivres, sans munitions, & point d'argent pour les remplir, peu de soldats dans les places, beaucoup moins encore de chevaliers, la plupart des villages brûlés, & la campagne sans habitans. En un mot, l'île entière se trouvoit tellement dévastée, que les plus graves commandeurs désespérant de pouvoir jamais la remettre en état de défense, furent d'avis de l'abandonner, & de transporter en Sicile le siege de la Religion. Mais la Valette, qui durant les plus cruelles détresses n'avoit jamais voulu entendre à céder un pouce de ter-



rein, résolu de s'enfvelir dans les ruines de Malte, plutôt que d'abandonner ces glorieux débris, si propres encore à faire germer de nouveaux lauriers. Tous les princes chrétiens applaudirent à sa magnanimité, & s'empreserent à l'envi d'en partager la gloire, en contribuant par leurs largesses à l'exécution de ses hauts desseins.

Il avoit observé durant les différentes attaques, que de toutes les forteresses de Malte, il n'y en avoit point de mieux située que le fort S. Elme, où toutes les forces Ottomanes avoient presque échoué; qu'il n'avoit succombé que parce qu'il étoit trop petit, & bâti d'ailleurs peu régulièrement; que le Grand-bourg, où l'on avoit cru bien faire en transportant le couvent, étoit commandé par des rochers & des collines, d'où l'on en foudroyoit le centre & toute l'étendue. On a vu que le fort S. Elme étoit sur une langue de terre, qui s'avance entre le port Musciet, & le grand port, réservé pour les vaisseaux de la Religion. Près de ce fort, & sur le même promontoire, s'éleve le mont Scéberras, qui, joint à l'emplacement du fort, présentoit une étendue suffisante pour bâtir

une  
l'art  
pour  
à po  
Ce f  
tiem  
après  
maître  
qui,  
porte  
fut po  
mand  
public  
dats  
sa ma  
user d  
maître  
quitta  
les ch  
noit se  
& fou  
Ainsi  
meille  
riere  
dace  
Cor  
la Val  
soler  
la reli

une ville, avec toutes les défenses que l'art peut ajouter à la nature, & située, pour comble d'avantages, de manière à pouvoir servir de clef aux deux ports. Ce fut en cet endroit que le vingt-huitième de mars 1566, moins de sept mois après la délivrance de Malte, le Grand-maître posa la première pierre de la cité, qui, en mémoire de ce grand homme, porte le nom de la Valette. L'ouvrage fut poussé avec toute la célérité que demandoit une entreprise d'où le salut public dépendoit. Riches & pauvres, soldats & chevaliers, chacun travailloit à sa manière; sans que personne voulût user d'aucun titre d'exemption. Le Grand-maître, pendant près de deux ans, ne quitta point les maçons, les forgerons, les charpentiers, parmi lesquels il prenoit ses repas, comme un simple artisan, & souvent même donnoit ses audiences. Ainsi parvint-on à faire de Malte la meilleure place de l'Europe, & une barrière désormais inviolable à toute l'audace du Croissant.

Comme on posoit les fondemens de la Valette, les infidèles, pour se consoler en quelque sorte du triomphe de la religion, attaquèrent l'île de Chio,

Chalcond.  
T. 1. l. 14.  
p. 66.  
De Thou,  
l. 39.  
Bos. l. 36.

qui étoit sous la domination Gènoise depuis deux cent vingt ans. Elle n'avoit pas, à beaucoup près, les mêmes défenseurs que Malte. Personne ne résista, & chacun eut la vie fauve; mais il se committit d'énormes profanations. L'église principale, dédiée à S. Pierre, fut indignement pillée, puis abattue, avec toutes les autres, excepté celle de S. Dominique, dont les Mahométans firent leur mosquée. On ôta toute autorité aux infidèles, & on leur donna un Musulman pour juge. Le président & les douze sénateurs furent enlevés avec leurs familles, & transportés en différentes contrées barbares. Dans l'illustre & nombreuse maison des Justiniens, la principale de Chio, on choisit vingt-un enfans des mieux faits, âgés d'environ dix ans, pour les mettre au nombre des pages du Grand-Seigneur. Il falloit pour cela leur faire embrasser la religion du Sultan: on les circonçit par force; mais il ne fut jamais possible de les faire renoncer à Jésus-Christ qu'ils confessoient courageusement, tandis qu'on les déchiroit de verges & de courroies, avec une barbarie qui en fit expirer plusieurs sous les coups.

L  
dant  
qu'il  
table  
l'atte  
le gr  
par u  
plain  
répon  
faites  
de ce  
Pape  
son n  
payer  
La V  
cédé  
Pie V  
terme  
de la  
de ré  
d'abor  
liante  
le Por  
lution  
jusque  
Cet aff  
mélan  
grand  
au tom

Le libérateur de Malte essuya cependant un chagrin d'autant plus sensible, qu'il lui venoit d'une main plus respectable, & d'où il avoit moins sujet de l'attendre. Il souffroit impatiemment que le grand prieuré de Rome fût possédé par un cardinal, & il en avoit porté sa plainte au Souverain Pontife. Contre les réponses favorables qui lui avoient été faites, le cardinal Salviati qui jouissoit de ce bénéfice étant venu à mourir, le Pape en pourvut le cardinal Alexandrin son neveu, en l'exemptant même de payer à l'ordre les redevances ordinaires. La Valette excédé de douleur par le procédé d'un Pontife aussi vertueux que Pie V, lui récrivit sur le champ en des termes peu mesurés, dont l'ambassadeur de la Religion eut encore l'imprudence de répandre des copies. Ce qui attira d'abord à l'ambassadeur la défense humiliante de se présenter davantage devant le Pontife, puis convertit en une résolution fixe ce qui n'avoit peut-être été jusque-là que l'effet de l'inadvertence. Cet affront plongea la Valette dans une mélancolie profonde, qui jointe à son grand âge, le conduisit un mois après au tombeau; mais sa mort ne tint rien

de cette foiblesse passagere. Il mourut en héros, invariablement fidele à la pratique des vertus chrétiennes, & soutenu, dans ce dernier passage, de toutes les forces de la religion.

Pie V, élevé au pontificat le dix-sept Janvier 1566, avoit pris ce nom, à la demande du cardinal Borromée auquel il étoit redevable de son élection, en mémoire du dernier Pape Pie IV, décédé la nuit du huit au neuf décembre de l'année précédente. Aussi-tôt que le saint cardinal avoit été averti de la maladie dangereuse du Pape son oncle, il s'étoit rendu promptement à Rome, afin de lui procurer les secours spirituels, dont un ménagement lâche ne prive que trop souvent les grands, jusque dans les dignités ecclésiastiques. Son premier soin, à son arrivée, fut d'entendre les médecins, & de connoître sûrement l'état de son oncle. Ils ne lui dissimulerent pas, qu'ils avoient perdu toute espérance de rétablissement. Le cardinal à l'heure même entra dans la chambre du Pontife; & bientôt il lui eut fait comprendre parfaitement, quoiqu'avec tous les tempéramens convenables, qu'il falloit se disposer à paroître devant Dieu, & lais-

Ter t  
quer  
du s  
met  
nité  
ce qu  
Cep  
cruel  
voyo  
lui l  
const  
qu'il  
étoit  
visag  
lui-m  
trême  
actes  
tienne  
rendu  
de N  
bien  
reçut  
de de  
vieilla  
gneur  
il mor  
Le  
après  
ont po

Ter toute autre affaire pour s'occuper uniquement de sa conscience. La présence du saint, l'onction de ses paroles, la fermeté même de sa contenance & la sérénité de son front parurent ôter à la mort ce qu'elle a naturellement d'amertume. Cependant le pieux cardinal souffroit cruellement au dedans de lui-même. Il voyoit mourir un oncle qui avoit pour lui la tendresse d'un pere, qui l'avoit constamment honoré de sa confiance, & qu'il aimoit lui-même autant qu'il en étoit aimé. Tranquille au dehors, & le visage toujours inaltérable, il administra lui-même au malade le viatique & l'extrême onction, lui fit produire tous les actes qui préparent à une mort chrétienne, & ne le quitta point qu'il n'eût rendu l'ame entre ses bras. S. Philippe de Néri étoit présent à cette mort, aussi bien que le saint cardinal; & Pie IV reçut tant de consolation de ce concours de deux saints, qu'il expira, comme le vieillard Siméon, en remerciant le Seigneur, de la paix salutaire dans laquelle il mouroit.

Les neveux du Pape défunt, sur-tout après un pontificat de certaine durée, ont pour l'ordinaire une grande influence

dans les résolutions du conclave suivant: Pie IV avoit régné huit ans, pendant lesquels il s'étoit fait un nombre même plus qu'ordinaire de créatures dans le sacré college. Le cardinal Borromée usa de cet avantage, mais en saint, & pour le bien seul de l'Eglise. Il jeta d'abord les yeux sur Moroné, puis sur Buon-Compagno & Sirlet, cardinaux dignes tous les trois de la tiare par l'éminence de leurs vertus & de leurs talens. Il ne réussit pour aucun d'eux, parce que le zele, bien différent de la cabale, ne trouve pas légitime tout ce qui pourroit conduire à son but. Il se résolut ensuite & il réussit à faire élire le cardinal Alexandrin, ainsi nommé de la ville d'Alexandrie en Lombardie, dans le territoire de laquelle il étoit né: prélat d'une vertu qui l'a fait mettre au nombre des saints, d'un génie qui s'annonça d'abord aux religieux de S. Dominique, parmi lesquels il fut admis malgré la bassesse de sa naissance, & qui par la suite l'éleva de degré en degré jusqu'à la faite des dignités ecclésiastiques. Sa capacité dans les affaires étoit particulièrement connue de S. Charle, qui l'avoit souvent mise à l'épreuve durant le pon-

Vie de S.  
Charle, l. 1.  
p. 186.

tificat  
fagee  
ment  
l'intér  
la pap  
Mich  
fort b  
devoit  
maison  
nier P  
Qu  
cardin  
que,  
dioces  
mée p  
particu  
cile de  
quelqu  
pressé  
permit  
Ce fut  
premer  
dans sa  
évêque  
cialeme  
cesseur  
de sa  
abando  
comme



tificat de son oncle. Borromée n'envi-  
sagea que ces raisons, relatives unique-  
ment au bien de l'Eglise : du côté de  
l'intérêt, tout l'engageoit à éloigner de  
la papauté le cardinal Alexandrin, ou  
Michel Ghisleri, qui n'avoit pas été traité  
fort bien de Pie IV, & qui d'ailleurs  
devoit sa promotion à Paul IV, de la  
maison des Carafes, écrasée par le der-  
nier Pape.

Quand Pie V fut intronisé, le saint  
cardinal lui demanda, pour faveur uni-  
que, la liberté de se retirer dans son  
diocèse. Pie qui avoit besoin de Borro-  
mée pour prendre le fil des affaires, &  
particulièrement pour l'exécution du con-  
cile de Trente, le retint encore pendant  
quelques mois : mais il fut si instamment  
pressé par le saint archevêque, qu'il lui  
permit enfin de s'aller réunir à ses ouailles.  
Ce fut alors que Charle commença pro-  
prement, & ne cessa plus de retracer  
dans sa conduite les vertus des plus grands  
évêques de la sainte antiquité, & spé-  
cialement de S. Ambroise, son prédé-  
cesseur, qu'il avoit choisi pour modele  
de sa vie publique & domestique. Il  
abandonna son patrimoine à ses proches,  
comme un objet de vanité & une source



de distractions pour un évêque, après en avoir vendu néanmoins une principauté de dix mille ducats de rente, dont il employa toute la valeur en aumônes & en œuvres pies. Quelque bon usage qu'il pût faire des bénéfices dont le Pape son oncle l'avoit abondamment pourvu, il ne se crut pas dispensé de suivre à la lettre les décrets du saint concile qui réprovoit cette pluralité : de quatre-vingt mille écus de revenus annuels, il ne s'en réserva que la quatrième partie provenant tant de son archevêché & d'une pension sur celui de Toledé, que de celle qu'il tiroit de son patrimoine. Encore gémissoit-il, de ne pouvoir autrement fournir à ses charges, de ne pouvoir pas, comme les premiers évêques, vivre des oblations des fideles. Douze abbayes qu'il possédoit, avec plusieurs pensions, furent ou remises purement & simplement entre les mains du Pape, ou appliquées à des séminaires & à d'autres établissemens de piété & de charité ; sans qu'aucun de ses proches, ni de ses créatures, eût part à cette distribution.

Il choisit un économé, pour se décharger du soin des choses temporelles, un

aucun  
de  
deux  
aumô  
rités  
tém  
jour  
cent  
gran  
ferm  
l'ave  
qu'el  
soit  
ple.  
qu'il  
que  
tiroit  
mais  
l'offic  
de l'a  
chacu  
nom  
de M  
loir à  
tion  
avoit  
le tét  
après  
béné

autre officier auquel il commit la charge de recevoir les hôtes, un infirmier & deux aumôniers, dont l'un faisoit les aumônes publiques, & l'autre les charités secretes. Il avoit douze camériers, témoins assidus de toutes ses actions le jour & la nuit. Il institua de plus deux censeurs de sa conduite, prêtres d'une grande vertu & d'un grand sens, savans, fermes & sinceres : il leur enjoignit de l'avertir de toutes ses fautes, si petites qu'elles fussent, soit dans sa vie privée, soit dans le gouvernement de son peuple. Institution dont il se trouva si bien, qu'il fit statuer dans son sixieme concile, que chacun de ses suffragans s'y assujettiroit comme le métropolitain. Pour sa maison, il établit un préfet spirituel, dont l'office consistoit à pourvoir aux besoins de l'ame, & à veiller sur les mœurs d'un chacun. Un prêtre d'éminente vertu qu'il nomma prévôt, au lieu du titre mondain de Majordome ou Maître d'hôtel, veilloit à l'ordre domestique & à l'observation des réglemens prescrits. Dès qu'il avoit admis un sujet dans sa maison, sur le témoignage de personnes pieuses, & après s'être assuré que l'espérance des bénéfices n'entroit pour rien dans cette

vocation ; il lui faisoit faire les exercices spirituels dans l'un de ses séminaires, lui fournissoit des livres de piété, & le tenoit quelque temps à l'épreuve en de bas offices, sur-tout quand le sujet étoit de race noble, & d'un caractere enclin à vanité. Les prêtres disoient la messe chaque jour, & se confessoient chaque semaine. Les laïcs communioient une fois le mois, & rapportoient au préfet spirituel un billet de leur confesseur. Ceux-ci s'assembloient le matin dans la chapelle archiépiscopale, où, après une méditation, ils récitoient l'office de la Vierge jusqu'à vêpres, qu'ils disoient au même lieu, avec les complies à l'heure convenable. Les clerics obligés au grand office, se rendoient dans le même temps à l'antichambre du saint archevêque, qui récitoit avec eux matines, laudes & prime, après avoir fait l'oraison mentale.

Tous mangeoient ensemble dans un grand réfectoire, & pendant le repas on faisoit une lecture édifiante. Le saint y mangeoit lui-même, avant qu'il eût commencé, pour ne la plus interrompre, cette pénitence extraordinaire où il ne vivoit que de pain & d'eau. La prudence lui fit craindre alors que son exemple n'inspirât

une  
table  
la cha  
Chac  
l'anno  
credi  
de lai  
tout l  
lan, f  
mier  
me on  
de la  
les qu  
saint  
par lu  
grand  
fois le  
exami  
Souve  
ceux  
ses pro  
à ses r  
s'entre  
afin de  
étoit le  
bien r  
En tou  
comm  
comm

une émulation indiscrete. Au sortir de  
 table, on alloit rendre graces à Dieu dans  
 la chapelle, où l'on récitoit les litanies.  
 Chacun jeûnoit tous les vendredis de  
 l'année, & s'abstenoit de viande le mer-  
 credi. Ils s'abstenoient encore d'œufs &  
 de laitage, ainsi que de viande, pendant  
 tout l'avent, que l'on commence à Mi-  
 lan, suivant l'ordre Ambrosien, le pre-  
 mier dimanche après la S. Martin; com-  
 me on y ouvre le carême au dimanche  
 de la quinquagésime. Quelles que fussent  
 les qualités des surveillans établis par le  
 saint archevêque, il vouloit tout savoir  
 par lui-même, & s'informoit avec un  
 grand soin des actions d'un chacun. Une  
 fois le mois, il tenoit un conseil pour  
 examiner le gouvernement de sa maison,  
 Souvent il alloit visiter les chambres de  
 ceux qui la composoient, pour voir de  
 ses propres yeux si tout y étoit conforme  
 à ses réglemens. Il ne dédaignoit pas de  
 s'entretenir avec les plus bas officiers,  
 afin de savoir non seulement en quel état  
 étoit leur conscience, mais s'ils étoient  
 bien traités, & si rien ne leur manquoit.  
 En toutes choses, il les traitoit plutôt  
 comme ses freres ou ses enfans, que  
 comme ses domestiques. C'est ainsi que

par sa vigilance, par sa douceur & par son exemple, il fit de sa maison un séminaire de bons religieux, de saints prêtres, de nonces apostoliques même, & de grands évêques, qui répandirent de route part la discipline admirable qu'ils avoient apprise sous cet excellent maître de la perfection clérical.

Le temps étoit enfin arrivé, où le Seigneur avoit résolu d'essuyer les larmes de son Eglise, & de signaler ses plus grandes miséricordes envers son peuple, c'est-à-dire de lui donner des pasteurs, dont l'exemple, autant que la parole, fût la leçon du troupeau. Tandis que le siège de Milan brilloit du plus pur éclat des vertus épiscopales, le siège éminent dont la lumière doit rejaillir sur tous les autres, la chaire de Pierre offroit au monde chrétien, non plus seulement un pontife doué de sagesse, de probité, & des autres vertus ordinaires; mais, pour tout dire en un mot, un saint à canoniser, & qui ne fut pas plutôt élevé sur le trône, qu'il se montra prédestiné à l'être un jour sur nos autels. Rempli de la science des saints, Pie V conçut d'abord que, pour régir avec fruit l'Eglise de Dieu, il lui falloit établir un régime

Sabat vita  
Pii V. l. 1.  
c. 12.  
Giacon. T. 3.  
p. 292.

exem  
voulu  
posoi  
emple  
il s'in  
de le  
leurs  
égard  
emplo  
prêtres  
moins  
cres &  
les qui  
rus des  
soient  
porter,  
sans ja  
tous ét  
effet, il  
par sem  
avec ord  
ler soig  
de ce r  
donna  
le faste  
ment pu  
gale. Et  
ces s'il  
désordr

exemplaire dans sa propre maison. Il voulut que chacun de ceux qui la composoient lui donnât un état exact de son emploi, de ses charges, de ses bénéfices; il s'instruisit à fond de leur caractère, de leurs talens, de leur capacité, de leurs vertus & de leurs défauts, ayant égard uniquement au mérite pour les employer & les avancer. Il enjoignit aux prêtres de célébrer la sainte messe au moins trois fois la semaine, & aux diacres & sous-diacres de communier tous les quinze jours. Ceux qui étoient revêtus des moindres ordres, ou qui jouissoient de biens ecclésiastiques, devoient porter, avec la tonsure, l'habit clérical, sans jamais user de soie. Il vouloit que tous étudiaissent les saints peres; à cet effet, il établit trois leçons de théologie par semaine dans le palais pontifical, avec ordre à celui qui les faisoit, de veiller soigneusement à l'exécution parfaite de ce règlement. Aux cardinaux, il ordonna de réformer leur train, d'éviter le faste, de mener une vie, non seulement pure & réglée, mais sobre & frugale. Et comptant peu sur les ordonnances s'il ne touchoit point à la source des désordres, il statua que ceux-mêmes de

ces premiers prélats qui ne paieroient point exactement leurs dettes, y seroient contraints par justice, comme les personnes du commun, & même par la saisie de leurs biens tant meubles qu'immeubles.

Il y avoit à Rome, comme dans les capitales profanes, des lieux de debauché, dont la tolérance dans le siege de la religion scandalisoit bien des fideles. Plus indigné que personne, le saint Pontife ordonna d'abord sous peine du fouet, que toutes les femmes publiques, ou se mariaffent, ou sortissent de Rome. On lui fit des remontrances si fortes, ou si spécieuses, qu'il craignit, pour les mœurs mêmes, les suites de cette sévérité : mais substituant la note d'infamie aux peines afflictives, il ordonna que ces malheureuses demeureroient renfermées chez elles, sans qu'il leur fût libre de paroître dans la ville, ni le jour ni la nuit. D'où il arriva au moins, que les crimes diminuèrent considérablement, par l'éloignement des occasions, & par la honte de franchir le seuil de ces repaires affichés de la prostitution & de l'infamie. On osa représenter encore au Pontife, que c'étoit ruiner les propriétaires de ces mai-  
sons,

sons  
oppo  
il fit  
bien  
trans  
où l'o  
Pi  
amuf  
les co  
dans  
fense  
decin  
malad  
s'effor  
dans c  
toit pr  
les gé  
l'obser  
il envo  
non se  
pitres  
même  
la con  
fermet  
trait qu  
à plus  
ment a  
lui avo  
plus qu  
To



sons, qui demeureroient désertes : mais opposant à la cupidité la cupidité même, il fit craindre aux Romains des pertes bien plus sérieuses, en les menaçant de transporter le S. Siege hors d'une ville où l'on s'opiniâtroit à le déshonorer.

Pie V défendit encore, comme un amusement indigne du peuple chrétien, les combats de bêtes qui se donnoient dans le cirque. Il renouvela aussi la défense qu'Innocent III avoit faite aux médecins, de visiter plus de trois jours les malades qui ne s'étoient pas confessés. Il s'efforça de rétablir la discipline, jusque dans ceux des monasteres où il n'en restoit presque plus de vestiges, & rendit les généraux d'ordres responsables de l'observance régulière. Par toute l'Italie, il envoya des visiteurs, pour examiner, non seulement si les monasteres, les chapitres & les colleges, mais si les évêchés même étoient bien gouvernés. Quant à la conservation de la Foi, il usa d'une fermeté qui paroît toute entière dans le trait qui suit. Pierre Carnesecchi, cher à plusieurs Princes, & particulièrement au Grand Côtte de Médicis, qui lui avoit donné retraite, s'étoit rendu plus que suspect en cette matiere. Le



Pontife l'envoya redemander, par le maître du sacré-palais, qui présenta les lettres du Pape, comme Carsenecchi étoit à table avec le Duc. La protection des plus grands princes est une foible garde contre les alarmes de la politique. Côme de Médicis, surnommé le Grand, craignit si fort d'irriter le saint Pere, qu'il livra lui-même son protégé, lequel ne couroit pas un moindre danger que celui du feu. Carsenecchi fut en effet brûlé, après avoir été convaincu d'attachement à l'hérésie & aux hérétiques d'Allemagne. Pie V, employé de longue main dans les tribunaux de l'inquisition, & revêtu, dès le pontificat de Paul IV, du titre d'inquisiteur suprême de l'Eglise Universelle, avoit contracté contre l'hérésie une aversion & une sévérité, qui lui firent mépriser en mille autres rencontres toutes les considérations humaines.

Baïi oper.  
T. 2. p. 196.

Bientôt ce zele pour la Foi eut étrangement à souffrir, du côté des Pays-Bas, non seulement par les révolutions qu'y causa l'hérésie déjà condamnée de Luther & de Calvin, mais par l'introduction ou la propagation d'un demi-Calvinisme, déguisé sous le nom de Baïa-

nif  
le  
de  
exa  
de  
me  
dale  
sacr  
tion  
leur  
de  
prie  
mèn  
sition  
qu'o  
tout  
de M  
nom  
Pape  
cord  
cond  
dang  
que  
rés e  
gouv  
tre ex  
duc  
d'Esp  
à pre

nisme. A peine Pie V fut-il monté sur le siege de S. Pierre, que le cardinal de Granvelle supplia ce Pontife de faire examiner les écrits de Baius & de Jean de Louvain, afin d'en porter un jugement définitif. Baius peu touché du scandale qu'avoient déjà donné ses traités du sacrifice, de la justice & de la justification, venoit de les faire réimprimer, & leur avoit joint ceux du péché originel, de la charité, des indulgences & de la priere pour les morts, composés dans les mêmes vues. On ajouta plusieurs propositions tirées de ces ouvrages, à celles qu'on avoit déjà présentées à Pie IV; le tout montoit à soixante-seize. Le pere de Montalte, si fameux depuis sous le nom de Sixte-Quint, & que le nouveau Pape venoit de faire élire général des cordeliers, poursuivit avec ardeur la condamnation de ces nouveautés. Le danger parut même si grand pour la foi, que les deux cordeliers les plus accrédités en Flandres, l'un confesseur de la gouvernante Marie d'Autriche, & l'autre en faveur auprès du commandant le duc d'Albe, furent dépêchés vers le roi d'Espagne, afin d'engager ce monarque à presser la conclusion de cette affaire.

De Thou ,  
l. 40. Strad.  
l. 4.  
Belcar.  
Comment.  
l. 30. n. 31.

Pendant le cours de cette négociation, les Huguenots fort intrigués d'une entrevue que Charles IX avoit eue avec le duc d'Albe, comme celui-ci passoit par la France pour se rendre dans les Pays-Bas, comploterent de soulever les Flamands contre l'Espagne; afin que Philippe II, occupé à éteindre l'incendie dans ses propres Etats, ne fût pas libre de prêter la main contre eux au Roi très-chrétien. Le langage de la zizanie & de la rebellion fut d'autant plus efficace dans la bouche des sectaires, que déjà les Flamands se plaignoient fort de la licence des garnisons Espagnoles, de plusieurs atteintes, vraies ou prétendues, données à leurs privileges, & plus encore de l'érection de quatorze évêchés, introduit tout à la fois dans leurs provinces. Ils se figuroient qu'on vouloit faire passer toute l'autorité du gouvernement dans l'ordre ecclésiastique, ou du moins introduire une forme inusitée de jugement, & les procédés même de la plus formidable inquisition. L'ordre que la Gouvernante reçut dans ces entrefaites, de faire publier le concile de Trente, & de tenir la main à l'exécution de ses décrets, au moyen des recherches & des surveil-

lans  
com  
la su  
& p  
surve  
reme  
évêq  
l'effe  
inuti  
ploya

Il

ou,  
vraie  
le go  
tive,  
avoien  
issu de  
comte  
bourg  
tous e  
& pré  
requê  
donna  
Gouve  
si nom  
temen  
la requ  
roit to

lans, porta le mécontentement à son comble. Le roi d'Espagne tempéra par la suite la rigueur de ces ordonnances, & permit en particulier de renvoyer les surveillans ou inquisiteurs d'office; en remettant néanmoins leurs fonctions aux évêques: mais ce remède, quel que soit l'effet qu'il eût pu produire plus tôt, fut inutile dans les conjonctures où on l'employa.

Il s'étoit formé une confédération, ou, pour parler plus exactement, une vraie conjuration de la noblesse contre le gouvernement. Pour première tentative, quatre à cinq cents députés qui avoient à leur tête Henri de Bréderode issu des anciens comtes de Hollande, les comtes de Nassau, de Berg & de Culenbourg, traverserent la ville en silence, tous en habits gris, entrèrent au palais, & présentèrent à la Gouvernante une requête contre l'inquisition & les ordonnances favorables à ce tribunal. La Gouvernante étonnée d'une députation si nombreuse, dissimula son mécontentement, parut même recevoir assez bien la requête, leur répondit qu'on accorderoit tout ce qui étoit juste, & les congé-

dia sans leur rien dire de précis. Le comte de Barlémont qui étoit présent & fort opposé à ces factieux sectaires, dit à la Gouvernante, comme ils se retiroient, que ce n'étoit qu'un tas de gueux, dont il n'y avoit rien à craindre. De là vint qu'on appella Gueux dans les Pays-Bas, ceux qu'en France on nommoit Huguenots. Bréderode qui avoit entendu ce propos, s'en divertit dans un grand repas qu'il donna le lendemain à près de trois cents personnes; & comme on proposoit de choisir un nom pour la confédération, il dit qu'il la falloit appeller la confédération des Gueux; ce qui fut applaudi par toute la faction. En conséquence, ils pendirent à leur ceinture une écuelle de bois, & à leur cou une médaille, où l'on voyoit d'un côté l'image du roi Philippe, & de l'autre une besace, avec cette légende, *Fideles au Roi jusqu'à la besace*. Les Catholiques de leur côté, à l'exemple du duc d'Arschot, prirent une médaille de la sainte Vierge tenant son fils entre ses bras.

Les confédérés renouvelèrent plusieurs fois leurs députations & leurs requêtes séditieuses. La Gouvernante, sans trop

par  
mo  
nou  
ser  
tion  
écri  
pag  
fond  
rabl  
cept  
qu'i  
mar  
Bréc  
Cule  
de c  
pand  
& d'  
Bien  
en d  
plus  
plus  
nante  
O  
nou  
ple en  
accou  
les pr  
cher

paroître les craindre, répondit qu'on modéreroit les édits portés contre les nouvelles doctrines, & qu'on feroit cesser tout ce qui ressembloit à l'inquisition; mais qu'il falloit auparavant en écrire au Roi. Comme la réponse d'Espagne tarδοit trop à leur gré, & qu'au fond ils n'en attendoient rien de favorable; ils sortirent de Bruxelles, à l'exception de quelques-uns d'entre eux, qu'ils y laissèrent pour observer les démarches du gouvernement. L'audacieux Bréderode, les comtes de Berg & de Culembourg partirent avec une escorte de cent cinquante Cavaliers, & se répandirent dans les provinces de Gueldre & d'Anvers pour en soulever les peuples. Bien d'autres firent le même personnage en d'autres cantons, & avec d'autant plus d'effet, qu'ils gardoient au dehors plus de ménagement avec la Gouvernante.

On vit bientôt les fruits de ces manœuvres. Il se fit des prêches, où le peuple enhardi par la présence des grands, accourut en foule; ceux qui venoient les premiers encourageant les autres, & cherchant par tous les moyens à grossir

la troupe , afin d'intimider ceux qui leur étoient contraires. Ils s'attrouperent jusqu'au nombre de quinze mille , d'abord sans armes , puis avec quelques épées , quelques arquebuses , & une infinité de coignées , de marteaux , de leviers , d'échelles , de tous les instrumens propres à piller & à ravager , plutôt qu'à combattre. Ils se jetterent avec cet appareil dans les villages & les bourgs , & enfin dans les villes même les plus considérables , où ils pillerent les monasteres & les églises , briserent les statues des saints , firent les derniers outrages aux prêtres , aux moines , aux religieuses , & commirent sur la sainte eucharistie les profanations les plus exécrables. L'émeute devint si violente , que la Gouvernante , sœur du Roi , tremblant au milieu de Bruxelles pour sa propre personne , & craignant une défection générale , consentit avec son conseil à laisser faire le prêche en certains endroits , & à supprimer toute espece d'inquisition , à charge qu'on mettroit bas les armes. Différens seigneurs , même de la confédération , effrayés de la fureur populaire , parurent secourir le gouvernement pour le salut

de l  
sûre  
cher  
tieu  
dern  
fure  
Ce  
sous  
cipau  
chan  
joint  
gent  
de p  
chefs  
avec  
tres p  
fut q  
le du  
& qu  
cents  
ment  
hérési  
l'ami  
joind  
pagni  
rie. M  
Mahd  
mateu

de l'Etat, & pour le rétablissement de la sûreté publique. La Gouvernante fit marcher ses troupes : il y eut plusieurs séditieux des plus emportés, pris & punis du dernier supplice. Quelques villes rebelles furent réduites par la force des armes.

Cependant la partie se lioit solidement sous main, de la part des confédérés principaux, qui jurèrent de prendre les marchands sous leur protection ; & ceux-ci, joints au reste du peuple, de fournir l'argent nécessaire pour la cause commune, de payer même de leurs personnes. Les chefs de la confédération firent alliance avec l'électeur Palatin, & avec les autres princes hérétiques d'Allemagne. On sut que le prince d'Orange traitoit avec le duc de Saxe pour en avoir des troupes, & que déjà on levoit par son ordre douze cents chevaux. Des avis envoyés secrètement de France, apprirent aussi, que les hérétiques de ce royaume, sollicités par l'amiral de Coligny, avoient résolu de joindre aux rebelles de Flandres dix compagnies de cavalerie & trente d'infanterie. Il n'y eut pas jusqu'aux Juifs & aux Mahométans, avec qui les Belges réformateurs ne voulussent faire cause com-



mune contre les Catholiques. Ils furent avertis par le Juif Jean Mucher, favori de Sélim successeur de Soliman, qu'ils pouvoient tout ofer; parce que le Grand-Seigneur faisoit de si grands préparatifs contre le roi d'Espagne, que bientôt il n'auroit pas même le loisir de penser aux Pays-Bas. Telle étoit la situation des affaires dans ces provinces, lorsque Philippe II, après bien des promesses d'y venir mettre ordre lui-même, prit enfin le parti de commettre ce soin au duc d'Albe, le plus grand capitaine qu'eût l'Espagne, mais aussi le justicier le plus inflexible & le plus impitoyable.

Le duc arriva, suivi de quatorze mille hommes bien aguerris, créa une chambre de justice qu'il nomma le conseil des troubles, & que les peuples nommerent le conseil du sang, fit instruire le procès des séditieux, & en remplit les prisons, d'où ils ne sortoient que pour monter à l'échafaud. Les gibets & les roues couvroient les places publiques. Chaque jour offroit aux habitans le spectacle de leurs proches, ou de leurs amis justiciés. Tout le monde étoit dans l'effroi. Le prince d'Orange, un grand nombre de sei-

gne  
s'en  
Ho  
dar  
vils  
Col  
par  
par  
d'O  
mir  
dre  
trie  
lem  
roya  
C  
con  
vate  
en f  
vail  
blir.  
tent  
men  
men  
denc  
men  
vans  
poir  
card

gneurs, & plus de trente mille personnes s'enfuirent en Allemagne. Les comtes de Horne & d'Egmont furent arrêtés, & dans la suite exécutés comme les plus vils coupables. Appuyés cependant par Coligny chef des Huguenots de France, par la reine Elisabeth d'Angleterre; & par les autres États protestans, le prince d'Orange & le comte Louis son frere mirent sur pied deux armées, pour fonder de concert sur leur malheureuse patrie, où les peuples avoient presque également à craindre, & de la dureté des royalistes, & de la fureur des rebelles.

Ce fut dans ces temps d'alarmes & de confusion, toujours précieux pour les novateurs, qu'Hessels & Baius osèrent tout en faveur de leur système chéri, & travaillèrent avec le plus d'ardeur à l'établir. On ne laissa point ignorer cet attentat à Pie V, qui remplissoit si dignement la chaire de Pierre: il pressa l'examen des propositions qu'on lui avoit dénoncées, & assista lui-même à cet examen, pour lequel il avoit choisi des savans de toutes les nations qui ne pussent point être suspects à Baius; & selon le cardinal de Granvelle demeuré à Rome

Lettre du  
Card. de  
Grandv. 13.  
nov. 1567.

depuis le dernier conclave, ils firent l'impossible pour sauver les assertions tant soit peu susceptibles d'un bon sens. Il est vrai que les auteurs ne furent, ni appelés, ni entendus; comme ils s'en plainquirent par la suite: mais on procédoit contre leurs ouvrages, où se trouvoit le corps du délit, & non pas contre leurs personnes, qui supposées présentes auroient tout au plus justifié leurs intentions, dont il ne s'agissoit nullement. Il n'étoit question que du sens absolu ou naturel des textes; qui est indépendant des explications & de l'intention de l'auteur. Après un grand nombre de congrégations, où le saint & savant Pape avoit assisté sans exception, après avoir lu tous les écrits déferés à son tribunal, avec leurs apologies; il rendit enfin son jugement définitif sur un nombre de soixante-seize propositions, & même de quatre-vingt, comme nous les comptons, avec ceux qui en ont partagé quelques unes des plus longues.

On mécontenterоit également le lecteur, soit en rapportant cette liste fastidieuse dans toute son étendue, soit en l'omettant tout entière, au risque de ré-

pand  
suites  
tres.  
une  
omet  
me i  
fêcher  
core,  
damm  
d'ou  
Pr  
Baïus  
les m  
vier l  
reper  
mauva  
mort d  
sa nat  
le pren  
la fin  
la féli  
comm  
une ré  
IV. L  
ge &  
leurs b  
vres,  
par ell

pandre l'obscurité, avec le dégoût, sur les suites d'une affaire qui tient à tant d'autres. Soyons donc attentifs, & à éviter une longueur fatigante, & à ne rien omettre de ce qui peut instruire, ou même intéresser, autant que le permet la sécheresse de la matière. Observons encore, que l'ordre des propositions condamnées n'est autre que celui des livres d'où elles sont extraites.

Propositions tirées de l'ouvrage de Baius sur le mérite des œuvres. I. Ni les mérites de l'ange, ni ceux du premier homme avant sa chute, ne sont justement appelés grace. II. Comme la mauvaise action mérite de sa nature la mort éternelle, ainsi la bonne action de sa nature mérite la vie éternelle. III. Si le premier homme eût persévéré jusqu'à la fin de sa vie dans l'état d'innocence, la félicité éternelle eût été pour lui, comme elle a été pour les bons anges, une récompense, & non pas une grace. IV. La vie éternelle a été promise à l'ange & à l'homme innocent, en vue de leurs bonnes œuvres; & les bonnes œuvres, selon la loi de nature, suffisent par elles-mêmes pour l'obtenir. V. Dans

la promesse faite à l'ange & au premier homme, est contenue l'institution de la justice naturelle, par laquelle la vie éternelle est promise aux justes, pour leurs bonnes œuvres sans aucun autre égard. VI. Il a été établi par la loi naturelle, que si l'homme persévéroit dans l'obéissance, il passeroit à une vie dans laquelle il ne pourroit mourir. VII. Les mérites du premier homme encore innocent ont été les fruits de sa première création : mais selon le langage de l'écriture, on ne les nomme pas justement des graces; d'où il suit qu'on doit les appeller seulement des mérites, & non pas aussi des graces. XI. De ce qu'ayant passé cette vie mortelle jusqu'à la fin dans la piété & dans la justice, nous obtenions la vie éternelle, ce n'est pas proprement à la grace de Dieu que nous devons l'attribuer, mais à l'ordre naturel établi dès le commencement de la création par un juste jugement de Dieu. XII. Et dans cette récompense des bonnes œuvres, on n'a point d'égard aux mérites de J. C. mais seulement à la première institution du genre humain, où il a été réglé sur la loi naturelle, que par un juste jugement

de Di  
tion d  
XIII.  
la bon  
d'adop  
éterné  
à la lo  
ritable  
noncé  
de ju  
par J.  
à caus  
les pr  
péché  
péché

Pro  
justice  
pies. X  
de Pé  
qui n'  
que d  
Genti  
nature  
Le ser  
comm  
qu'il f  
Dieu  
de la

de Dieu la vie éternelle seroit la rétribution de l'obéissance aux commandemens. XIII. Le sentiment de Pélagé est, que la bonne œuvre faite hors de la grace d'adoption n'est pas méritoire de la vie éternelle. XVII. L'obéissance qu'on rend à la loi, sans la charité, n'est pas une véritable obéissance. XIX. Il ( le livre dénoncé ) paroît insinuer, que les œuvres de justice & de tempérance pratiquées par J. C. n'en avoient pas plus de valeur à cause de la dignité de la personne qui les pratiquoit. XX. Qu'il n'y a aucun péché véniel de sa nature, mais que tout péché mérite la peine éternelle.

Propositions des livres de la première justice de l'homme & des vertus des impiés. XXIII. Ceux-là sont dans l'erreur de Pélagé, qui entendent des nations qui n'ont pas reçu la grace de la foi, ce que dit S. Paul aux Romains, *que les Gentils qui n'ont pas reçu la foi, font naturellement ce qui est de la loi.* XXV. Le sentiment où l'on est que l'homme au commencement a été tellement formé, qu'il fut élevé à l'adoption des enfans de Dieu par des dons surnaturels provenus de la libéralité de son créateur, est une

imagination d'hommes vains & oisifs ; qui tire sa source de la folie des philosophes , & qu'on doit renvoyer au Pélagianisme. XXVI. Toutes les actions des infideles sont des péchés , & les vertus des philosophes sont des vices. XXVIII. Le libre arbitre , sans le secours de la grace , n'a de force que pour pécher. XXIX. C'est une erreur de Pélage , de croire que le libre arbitre puisse nous faire éviter aucun péché.

Du livre de la charité. XXXIII. Cette charité qui est la plénitude de la loi , n'est pas toujours jointe avec la rémission des péchés. XXXVI. Tout ce que fait le pécheur ou l'esclave du péché , est péché. XXXVIII. Celui-là est dans le sentiment de Pélage , qui reconnoît que par les seules forces de la nature on peut faire quelque bien d'un ordre naturel. XXXIX. Tout amour dans la créature raisonnable est , ou la vicieuse cupidité par laquelle on aime le monde , & que S. Jean défend , ou la louable charité que le S. Esprit répand dans nos cœurs , & qui nous fait aimer Dieu. XL. Tout ce qui se fait volontairement , quoiqu'il se fasse nécessairement , se fait néanmoins librement.

D  
pécha  
à la c  
pénit  
cume  
blem  
leurs  
De  
origin  
n'est  
où le  
me fa  
sociét  
taire  
la dé  
origin  
penda  
rappo  
origin  
des m  
les ho  
une  
C'est  
gustin  
Dieu  
elle e  
comm  
me té

Du livre sur le libre arbitre. XLI. Le pécheur, dans toutes ses actions, obéit à la cupidité qui le domine. XLIV. Les pénitens avant l'absolution, & les catéchumenes avant le baptême, sont véritablement justifiés, sans néanmoins que leurs péchés leur soient remis.

Des livres du sacrifice & du péché originel. XLVI. Le sacrifice de la messe n'est sacrifice que dans le sens général, où le sont toutes les œuvres que l'homme fait pour s'unir à Dieu par une sainte société. XLVII & XLVIII. Le volontaire n'entre, ni dans la nature, ni dans la définition du péché... Ainsi le péché originel est un véritable péché, indépendamment de tout égard & de tout rapport à la volonté dont il tire son origine. LII. La concupiscence ou la loi des membres, & ses mauvais désirs que les hommes ressentent malgré eux, sont une vraie désobéissance à la loi. LV. C'est faussement qu'on attribue à S. Augustin cette maxime définitive, que *Dieu ne commande rien d'impossible*; elle est de Pélagé. LVI. Dieu dès le commencement n'auroit pu créer l'homme tel qu'il naît aujourd'hui.



Du traité de la priere pour les morts & des indulgences. LIX. Le pécheur pénitent n'est pas vivifié par le ministère du prêtre qui l'absout, mais par Dieu seul qui le vivifie & le ressuscite en lui inspirant la pénitence. le ministère du prêtre ôte seulement la dette de la peine. LXI. Nos péchés ne sont pas proprement rachetés par les souffrances des saints que nous communiquent les indulgences; mais leurs souffrances nous sont appliquées par la charité qui nous unit à eux, afin que nous soyons dignes d'être délivrés par le sang de J. C. des peines dues à nos péchés. LXVI. C'est une erreur Pélagienne, dereconnoître quelque usage du libre arbitre qui soit bon, ou qui ne soit pas mauvais. LXVII. La seule violence répugne à la liberté naturelle de l'homme. LXVIII. L'homme peche, & d'une maniere qui mérite la damnation, dans les choses qu'il fait nécessairement. LXIX. L'infidélité purement négative, qui se trouve dans ceux à qui J. C. n'a point été annoncé, est un péché. LXXI. Un homme en péché mortel, ou digne de la damnation éternelle, peut avoir une vraie charité; & la cha-

rité, &  
le me  
LXXI  
du ma  
rité pa  
sacrem  
ne req  
Toute  
cepcion  
chés;  
Job &  
leurs p  
J. C.  
ainsi la  
cause d  
Adam  
éprouv  
comm  
nitions  
LXXV  
bée, le  
cupisc  
Vous  
me qu  
il n'y e  
gressio  
L'imm  
pas un

rité, même parfaite, peut subsister avec le mérite de la damnation éternelle. LXXII. Hors le cas de la nécessité, ou du martyre, la contrition jointe à la charité parfaite, & au désir de recevoir le sacrement, n'efface pas le péché, si l'on ne reçoit le sacrement en effet. LXXIII. Toutes les afflictions des justes, sans exception, sont des châtimens de leurs péchés; d'où il suit que ce qu'ont enduré Job & les martyrs, ils l'ont enduré pour leurs péchés. LXXIV. Personne, excepté J. C. n'est exempt du péché originel: ainsi la bienheureuse Vierge est morte, à cause du péché qu'elle avoit contracté en Adam; & toutes les afflictions qu'elle a éprouvées en cette vie, ont été pour elle, comme pour les autres justes, des punitions du péché actuel, ou originel. LXXVI. Dans l'état de la nature tombée, les mauvais mouvemens de la concupiscence sont défendus par la loi, *Vous ne convoiterez point*; d'où l'homme qui les ressent viole cette loi, quand il n'y consentiroit point, quoique la transgression ne lui soit pas imputée. LXXIX. L'immortalité du premier homme n'étoit pas un bienfait de la grace, mais sa con-

dition naturelle. LXXX. C'est un sentiment faux des docteurs, que Dieu ait pu créer & former l'homme sans lui donner la justice naturelle.

Toutes ces propositions, avec plusieurs autres que nous avons omises, & qui tendent d'une manière plus obscure à établir la même doctrine, sont condamnées, ainsi que les ouvrages composés pour la même fin, sous toutes les peines de droit & l'anathème encouru par le seul fait, de la part de ceux qui les soutiendront à l'avenir par écrit, ou de vive-voix. Quoique quelques-unes de ces assertions, portées en bulle, puissent en quelque sorte se soutenir, en les prenant à la rigueur & dans le sens propre des auteurs, nous les condamnons comme respectivement hérétiques, erronées, suspectes, téméraires, scandaleuses & offensant les oreilles pieuses; aussi bien que tout ce qui s'est dit ou écrit en leur faveur. Comme il s'est élevé de vives disputes sur le sens de cette phrase, il est à propos, tandis qu'on l'a sous les yeux, de faire sentir en passant combien cette chicane est misérable. Sur l'omission prétendue d'une simple virgule, entre le mot *soutenir* & ces mots *en les*

*prenant*  
Baïanif  
permi  
sens pr  
des aff  
elle les  
ter cha  
roit au  
sens de  
gage ad  
matiqu  
que les  
à l'espr  
démaise  
de bon  
de tout  
donc n  
ne doit  
original  
fice, &  
inquiét  
dans les  
de déli  
qu'on n  
& qu'o  
pendan  
est clair  
& de

*prenant à la rigueur*, les Apologistes du Baïanisme ont voulu que la bulle de Pie V permît de soutenir à la rigueur & dans le sens propre des auteurs, quelques-unes des assertions condamnées. Or comme elle les condamne en masse, sans les noter chacune en particulier; il n'y en auroit aucune qu'on ne pût soutenir dans le sens de l'auteur, c'est-à-dire, selon le langage accoutumé de toutes les bulles dogmatiques, dans le sens propre & direct que les termes présentent naturellement à l'esprit des lecteurs. Cette supercherie démasquée doit suffire à tout homme de bonne foi, pour en couvrir les auteurs de tout le mépris qu'ils méritent. Sans donc nous escrimer sur une virgule, qui ne doit se trouver que dans l'exemplaire original déposé aux archives du saint office, & qui s'y trouve en effet; sans nous inquiéter de l'omission qui en est faite dans les copies, qu'il est d'usage à Rome de délivrer sans points ni virgules, afin qu'on ne chicane pas sur la ponctuation, & qu'on s'en tienne à la lettre: indépendamment de ces moyens vétilleux, il est clair que la condamnation de Baïus & de ses complices tombe sur le sens

propre & naturel de leurs assertions.

Tel est le but de la censure de Pie V, bulle dogmatique, & dès-là, par sa nature & l'usage de tous les siècles, ayant pour objet le sens propre & naturel des textes qu'elle condamne. Autrement, elle seroit absurde, en négligeant le sens naturel, pour s'attacher à des sens étrangers; injuste, en flétrissant des auteurs, dont les écrits dans le sens propre seroient irrépréhensibles; scandaleuse enfin, en induisant dans l'erreur, au moins le torrent des fideles, qui pour l'enseignement s'en tiennent au sens que les paroles présentent naturellement à l'esprit. En supposant même qu'il y eût quelque ambiguïté dans la bulle, ce nuage fut bien dissipé, tant par Pie V lui-même, que par ses successeurs Grégoire XIII & Urbain VIII, lorsqu'ils obligèrent, comme on le verra dans la suite, Baius & ses adhérens à condamner toutes les propositions dans le sens propre que les paroles présentent. C'est encore dans ce sens que la bulle de Pie V a été reçue & observée, par les universités même des provinces où l'erreur étoit née & déjà fort répandue.

Dès  
on ne  
tion; r  
avec u  
sorte d  
peut-ê  
teur, &  
moins  
difficile  
les dog  
le péch  
néantiss  
berté in  
à une n  
bilité de  
la natur  
matiere  
point pa  
rien ma  
pouvoit  
commen  
toute la  
moins à  
suite, &  
tirent se  
paigne le  
fendit so  
les ense

Dès que cette constitution fut dressée, Baius. part. 2. pag. 66 & seq. on ne pensa plus qu'à la mettre à exécution; mais par les voies les plus douces, avec une condescendance, avec une sorte de réserve dont le S. Siege n'avoit peut-être jamais usé envers aucun novateur, & qu'aucun peut-être aussi n'avoit moins méritée que Baius. Il étoit bien difficile qu'il méconnût dans son système les dogmes de Luther & de Calvin sur le péché originel & ses suites, sur l'anéantissement du libre arbitre, ou la liberté imaginaire d'une volonté soumise à une nécessité invincible, sur l'impossibilité des commandemens de Dieu, sur la nature du péché, & sur bien d'autres matieres. Eût-il même été aveuglé à ce point par ses préventions, il ne lui avoit rien manqué peu après, de tout ce qui pouvoit lever ce bandeau. Dès qu'il eut commencé à dogmatiser, tout Louvain, toute la Flandre cria au scandale, ou du moins à la nouveauté. La Sorbonne ensuite, & plusieurs autres écoles combattirent ses opinions, les universités d'Espagne les censurèrent, & Rome lui défendit sous peine d'excommunication de les enseigner. Il promit solennellement

d'obéir au chef de l'Eglise : mais bien loin de tenir parole, il fit imprimer & réimprimer ses écrits scandaleux, il se forma une secte, il s'appliqua de jour en jour à la grossir davantage, il porta la zizanie, avec l'erreur, jusque dans les ordres les plus attachés à la doctrine de l'Eglise.

Card. Granv.  
2. epist. 13.  
nov. 1567.

Cependant, & tandis qu'en Flandres on poursuivoit les autres sectaires en toute rigueur, Rome & l'Espagne traitèrent Baius avec tant de ménagement, que dans la suite il s'en fit un titre contre l'autorité même de la bulle qui le ménageoit. On n'y nomma, ni lui ni Hessels, son ami & son complice; on n'y énonça pas même les titres de leurs livres. La condescendance fut poussée jusqu'à ne pas publier la bulle à Rome, ni en Flandres, pas même à Louvain où l'erreur étoit née. On se contentoit de l'étouffer, sans porter l'atteinte la plus légère à ceux qui lui avoient donné le jour. Enfin, Rome commit l'exécution de ses décrets au cardinal de Granvelle, ou au délégué qu'il voudroit choisir; persuadée que ce prélat attentif à écarter les troubles de la Flandre, & favorablement

rablen  
prendre  
termin  
dinal  
qui se  
promp  
Maxim  
cela t  
avec n  
le fire  
épiscop  
essentie  
à faire  
à prof  
damnée  
extraite

Le p  
affaire,  
loit son  
si ce do  
parti, v  
bres suiv  
Hessels  
tre ou  
mort sur  
duc d'A  
tiques ré

Tom

ablement disposé à l'égard de Baius, prendroit les mesures les plus propres à terminer cette affaire sans éclat. Ce cardinal, qui étoit encore à Rome, & qui sentoit la nécessité d'une exécution prompte, en chargea son grand-vicaire Maximilien Morillon, qui avoit pour cela toute la dextérité convenable, avec mille autres qualités solides qui le firent élever par la suite sur le siege épiscopal de Tournai. Les deux points essentiels de sa commission, consistoient à faire accepter la bulle par Baius, & à proscrire, tant les propositions condamnées, que les livres dont elles étoient extraites.

Le premier pas de Morillon dans cette affaire, fut d'écrire à Baius, dont il vouloit sonder les dispositions; persuadé que si ce dogmatiseur, alors chef unique du parti, venoit à plier, la plupart des membres suivroient aussi-tôt son exemple. Jean Hessels ou Jean de Louvain, plus opiniâtre ou plus intrépide que Baius, étoit mort sur la fin de l'année précédente. Le duc d'Albe triomphoit encore des hérétiques révoltés, inondoit de leur sang les



dix-sept provinces; & aucun d'entre eux n'y oloit plus lever le masque. Il poursuivoit indistinctement tous les novateurs, & en toute rencontre se monroit inexorable à leur égard. Le Commissaire apostolique, ou trouva Baius si docile, ou triompha si aisément de sa résistance, qu'à la première entrevue il fut arrêté que huit jours après on assembleroit l'étroite faculté, formée à Louvain des huit professeurs de théologie, afin de se soumettre aux décisions du Saint Siege. Baius étoit lui-même de cette espece de comité; ainsi toute humiliation lui étoit épargnée: on n'exigea de lui aucune démarche particuliere, rien qu'il n'eût fait d'office, quand la bulle eût regardé tout autre professeur. Il fut résolu qu'on s'abstiendrait à l'avenir & qu'on empêcheroit de soutenir en public & en particulier, de vive-voix ou par écrit, les propositions condamnées; que la lecture des livres d'où elles sont extraites pour la plupart, seroit interdite; en un mot, qu'on observeroit avec une ponctualité religieuse tout ce qui étoit ordonné par la bulle. Les événemens postérieurs, & dès l'année suivante, la lueur de succès

qu'o  
com  
du r  
cepe  
me  
faiss  
plair  
& ro  
vrag  
En  
prem  
exéc  
mois  
cette  
miere  
se rie  
clergé  
de de  
provin  
carater  
les Ca  
la deu  
terent  
du M  
long ti  
comme  
leur at  
dont l

qu'eurent les Flamands révoltés, firent connoître quelle étoit la sincérité, ou du moins la stabilité de Baius. Morillon, cependant, au sortir de l'assemblée même où l'on avoit accepté la bulle, fit saisir chez les imprimeurs tous les exemplaires des livres d'Hessels & de Baius, & rompre la planche d'un nouvel ouvrage qui étoit sous presse.

Enfin la bulle de Pie V, donnée le premier d'octobre 1567, eut sa pleine exécution à Louvain le vingt-neuf du mois de décembre suivant. C'est dans cette année qu'il fut réglé pour la première fois, que de cinq en cinq ans il se tiendrait à Paris une assemblée du clergé de France, composée d'un ou de deux députés au plus de chaque province, & qu'elle n'auroit point le caractère de concile. La même année, les Calvinistes firent dans ce royaume la deuxième guerre de religion, tenterent de se saisir de la personne sacrée du Monarque, & développerent ce long tissu d'attentats qui mit la Cour comme au désespoir, & qui enfin leur attira cette proscription fameuse, dont la barbarie imprima une hor-

Baii epist. ad  
Carl. Sinu-  
net.

leur presque égale à ceux qui l'ordonnerent, & à ceux qui en furent les victimes.



H

D

LIVE

Depuis

156

S. E

**L**A p  
avec la  
res inq  
que par  
ler dura  
la paix  
guerre  
Sous pr  
berté du  
chefs de



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

## LIVRE SOIXANTE-SEPTIEME.

*Depuis la condamnation de Baius en  
1567, jusqu'au massacre de la  
S. Barthelemi en 1572.*

**L**A paix & la guerre se concludoient avec la même facilité, parmi des sectaires inquiets, qui ne faisoient la guerre que parce qu'ils ne pouvoient pas brouiller durant la paix, & qui n'acceptoient la paix qu'à dessein de recommencer la guerre à la première occasion favorable. Sous prétexte qu'on en vouloit à la liberté du prince de Condé & des autres chefs de la secte, ils avoient pris tout à

coup les armes, & porté l'audace jusqu'à tenter de s'emparer de la personne du Roi. La Cour, dans une sécurité profonde, passoit la belle saison à Monceaux, lorsqu'elle apprit que tous les chemins du voisinage étoient couverts de piétons, de cavaliers, de gentilshommes, qui tous paroissoient avoir un même dessein, & tendoient au même terme. Elle se retira précipitamment à Meaux, où il y avoit moins de danger que dans une campagne ouverte à tous les audacieux. En quelques jours, il y eut cinquante places emportées par leurs nombreuses factions; & l'on vit tout à coup dans la petite ville de Rozai, éloignée de quatre lieues seulement, un gros corps de cavalerie, tout composé de gentilshommes. L'effroi saisit alors toute la cour. Heureusement, elle avoit levé depuis peu six mille Suisses, qui se trouvoient en marche, & qui arrivèrent à Meaux, sans avoir été attaqués.

De Thou,  
l. 42.

Comme on délibéroit avec beaucoup d'incertitude, si à l'aide de ce renfort le Roi se retireroit à Paris, ou s'il resteroit à Meaux au risque de s'y voir assiégé; les Suisses commandés par le brave Pfiffer, marquèrent tant de bonne volonté, & promirent avec tant d'a-

fu  
&  
m  
le  
le  
un  
le  
ter  
les  
gr  
tre  
Co  
en  
s'e  
rie  
piq  
ma  
im  
les  
un  
se  
rab  
par  
aile  
app  
alor  
cip  
for  
des

surance de remettre le Monarque sain & sauf dans sa capitale, que la Reine mere prit tout à coup sa résolution, & leur dit : Allez, je confie à votre valeur le salut du roi & du royaume. Ils forment un bataillon carré, placent le Roi dans le centre, avec tout son cortège, & partent fièrement, ayant pour tout soutien les cheval-légers de la garde, & un groupe de courtisans qui n'avoient d'autres armes que leurs épées. Le prince de Condé vint à leur rencontre, la lance en arrêt; d'Andelot & la Rochefoucault s'efforcèrent d'entamer les flancs & l'arrière-garde : mais les Suisses baissant la pique, & avançant avec une gravité fiere, marquerent tant de résolution, qu'ils imposèrent à Condé lui-même; & tous les confédérés craignirent de hazarder une attaque sérieuse. Ainsi la journée se passa en escarmouches peu considérables. Le bataillon, harcelé sans cesse par la cavalerie qui voltigeoit sur les aîles, marcha sans interruption jusqu'aux approches de Paris, où le Roi, qui prit alors les devants avec la Reine & les principaux de la cour, arriva heureusement sur le soir. Un des plus grands embarras des généraux avoit été de contenir l'ar-

deur du jeune Monarque , qui outré d'indignation , alla jusqu'à charger les rebelles : tout le sang-froid des vieux courtisans ne l'empêcha qu'à peine d'engager l'action.

Le succès du voyage n'éteignit point l'audace des confédérés. Quoique leur nombre n'eût aucune proportion avec leur projet ; ils entreprirent de bloquer Paris & de l'affamer , brûlerent différens moulins , s'emparèrent des ponts pour se rendre maîtres du cours des rivières , & mirent des garnisons dans les châteaux voisins , afin d'intercepter les vivres qui arrivoient par terre. Les Parisiens s'abandonnant aux murmures , moins pour ce que le peuple souffroit d'un blocus qui n'embrassoit pas à beaucoup près tous les côtés de la ville , que parce qu'il déplaisoit fort aux principaux citoyens , comme le dit la Noue , d'avoir les soldats Calvinistes pour concierges dans leurs maisons de campagne ; le connétable fut obligé , contre son avis , de sortir de la ville avec un corps d'armée , & de livrer près de S. Denys la bataille qui en a pris son nom. Il remporta la victoire , en montrant à son ordinaire une vigueur de jeune homme & une

bravo  
à moi  
qui to  
lente  
leur f  
au mo  
un att  
éclair  
cere. C  
l'un &  
ment  
il sacr  
de l'un  
son car  
momen  
toit for  
moi , n  
bien he  
périls,  
d'heure  
Après  
sang fra  
pre tric  
dans u  
au cont  
taille d  
dura pe  
jusqu'a  
requer

bravoure de soldat ; mais il fut blessé à mort. C'étoit le dernier des triumvirs, qui tous trois finirent par une mort violente, aussi bien que le roi de Navarre, leur fauteur. Anne de Montmorenci eut au moins pour l'Etat & pour la religion, un attachement qui pouvoit être plus éclairé, mais qui fut constamment sincère. Ce fut dans l'intention de défendre l'un & l'autre, qu'il s'unit généreusement avec les rivaux de sa maison ; & il sacrifia réellement sa vie à la défense de l'un & de l'autre. L'âpre fermeté de son caractère se montra jusqu'au dernier moment ; comme son confesseur l'exhortoit fort au long à bien mourir ; laissez-moi, mon pere, lui dit-il, il me seroit bien honteux après quatre-vingts ans de périls, de ne savoir pas soutenir un quart-d'heure l'aspect de la mort.

Après une victoire gagnée au prix du sang françois, la cour affligée de son propre triomphe, demeura quelques jours dans une morne inaction. Les vaincus au contraire vinrent se présenter en bataille devant Paris ; mais la bravade ne dura point. Ils se retirèrent peu après jusqu'aux confins de l'Allemagne, où ils reçurent un renfort de Reîtres. Alors ils



renterent avec confiance dans le royaume, & donnerent de nouveau l'alarme à la capitale. On les avoit méprisés après leur défaite : on les rechercha, dès qu'on les vit en force. Après différens pourparlers, on indiqua une conférence en regle à Long-Jumeau. En même temps on rena l'argent parmi leurs troupes, comme elles assiegeoient la ville de Chartres. L'expédient réussit : la discorde, & bientôt après la désertion n'eut point de bornes. Des compagnies entières quitoient le siege, & s'en retournoient dans leurs provinces. Afin d'augmenter le mécontentement, on glissa dans leur camp une copie des conditions accordées par le Roi, & rejetées par leurs chefs, savoir promesse du libre exercice de réforme, & de payer les troupes Allemandes. Les généraux enfin, dans la crainte de se voir entièrement abandonnés, se déterminerent à signer la paix, sans y prendre plus de confiance qu'on n'en prenoit en eux. C'est ce qu'on nomma la paix fourrée, laquelle fut publiée le vingt-troisième de mars 1568. On l'appella aussi paix boiteuse, & paix affise, par allusion au maréchal de Biron qui étoit boiteux, & au seigneur

De Thou,  
ibid.  
Duplex  
Mézerai.

de  
de  
exe  
vell  
étoi  
de l  
qu'i  
cette  
ensu  
mar  
leur  
suspe  
les q  
du R  
Mon  
autre  
diren  
prim  
les r  
soule  
tion.  
& le  
contr  
ces d  
bliqu  
on r  
un m  
mille

de Malassise, tous deux plénipotentiaires de la cour.

On y accorda aux Calvinistes le libre exercice de leur religion, & l'on renouvela l'édit de janvier 1562, qui leur étoit des plus favorables. Ils promirent de leur côté, de rendre toutes les villes qu'ils avoient prises dans le cours de cette guerre. Les deux partis se quitterent ensuite, avec une froideur taciturne qui marquoit leur contrainte réciproque, & leur rupture prochaine. La guerre ne fut suspendue que six mois. Plusieurs des villes qui devoient rentrer sous l'obéissance du Roi, refuserent de se soumettre. Le Monarque ayant mis garnison dans les autres, les habitans Calvinistes prétendirent que ce n'étoit que pour les opprimer. La cour leur parut oublier tous les ménagemens, & ne tendre qu'à soulever contre eux le corps de la nation. Ils se plainquirent que les chaires & les écoles rétentissoient d'invectives contre les Réformés, que le fruit de ces discours étoit, ou des émeutes publiques, ou des meurtres secrets dont on ne pouvoit obtenir justice; en un mot, qu'en trois mois plus de dix mille Religionnaires avoient péri par ces

manœuvres ténébreuses. Ils construisirent des vaisseaux sans aucune permission du souverain, équipèrent une flotte considérable, envoyèrent à la reine d'Angleterre, & aux princes protestans d'Allemagne, afin d'en obtenir des troupes & de l'argent.

La cour se prépara aussi à la guerre, & comme elle avoit reconnu que les projets du conseil étoient souvent éventés par des traîtres, ou des indiscrets, elle forma un conseil particulier, qu'on prétend avoir donné l'origine au conseil privé. Le chancelier de l'Hopital en fut exclus, comme un des plus suspects: il fut même disgracié peu après, réduit à rendre les fceaux & à se retirer dans ses terres. Différens seigneurs qui imitoient comme lui pour la tolérance, furent regardés, tout catholiques qu'ils étoient, comme auteurs des Huguenots. De peur que ce parti, qu'on nomma la faction des Politiques, ne vînt à s'accroître; la Reine-mere fit signer à la cour, & porter dans les provinces, une formule de serment, par lequel on s'obligeoit à ne reconnoître que les ordres du Roi, à se départir de toute entreprise qui n'auroit pas son aveu formel, & à lui en donner

De Thou,  
L. 44.  
Recueil de le  
Fevre, in-4.  
P. 22. &c.

connoissance  
lablement  
catholique  
Le fameux  
firmé, fu  
On ôta a  
de s'assem  
de mort,  
gion que  
à tous ces  
de se dém  
& le parle  
que perso  
à la magis  
serment c  
religion c  
maine. T  
tique relig  
L'unive  
l'occasion  
nal de Ch  
ordonna q  
liers feroie  
cise de ces  
avoir touj  
fenta requ  
abandonné  
vice de le  
chez les he

connoissance , en un mot à s'unir inviolablement de cœur & d'effort avec les catholiques pour la défense de la patrie. Le fameux édit de janvier , à peine confirmé , fut révoqué dans tous les points. On ôta aux Religionnaires tout pouvoir de s'assembler ; on défendit , sous peine de mort , l'exercice de toute autre religion que la catholique ; il fut enjoint à tous ceux qui professoient la réforme , de se démettre de leurs emplois publics ; & le parlement , en vérifiant l'édit , ajouta que personne désormais ne seroit admis à la magistrature , qu'il n'eût promis avec serment de vivre & de mourir dans la religion catholique , apostolique & romaine. Telle fut l'origine de cette pratique religieuse , qui s'observe encore.

L'université de Paris , de son côté , à l'occasion de l'apostasie notoire du cardinal de Châtillon réfugié en Angleterre , ordonna que tous les docteurs & bacheliers feroient une profession claire & précise de cette pureté de doctrine qu'elle avoit toujours professée ; puis elle présenta requête contre ceux qui avoient abandonné le culte de l'Eglise , & le service de leur souverain , pour se retirer chez les hérétiques. Le Roi y répondit

D'Argentré,  
Collect. Ju-  
dic. T. 2. p.  
39 .

de sa propre main, ordonnant que ceux qui faisoient des leçons publiques ou privées, & tout ensemble ceux qui étoient en charge dans les colleges, & autres communautés, en quelque art & faculté que ce fût, seroient de la religion catholique, apostolique & romaine; qu'ils observeroient les statuts & les ordonnances de l'université, dans leur maniere de vivre, & même de se vêtir, aussi bien que dans leurs discours & leurs enseignemens; que si quelques-uns refusoient d'obéir, ils seroient privés irrémisiblement de leurs fonctions & de leurs charges. En conséquence, le principal du college de Beauvais, Nicolas Chartron, & Jean, principal du college de S. Michel, ainsi que Pierre Ramus, principal du college de Presle, notwithstanding les oppositions des facultés de droit & de médecine, furent privés de leurs emplois. On usa de la même sévérité envers le libraire Oudin Petit, leur complice. Le parlement confirma toutes ces conclusions. Il avoit déjà porté un arrêt, qui défendoit d'admettre à aucune charge ceux qui ne feroient pas publiquement profession de la religion catholique; & par un autre, il avoit au-

toris  
qui r  
publi  
man  
grand  
chanc  
recte  
jesté  
donn  
suppô  
religi  
tard  
sur l'é  
tous l  
docteu  
memb  
suite  
les co  
ceux q  
ceux q  
viniste  
à exéc  
ble, d  
au duc  
ralissim  
Cath  
titude  
aux reb  
premie

torisé l'université à déposer les suppôts qui refuseroient d'assister aux cérémonies publiques de la religion. L'université demandant enfin des lettres patentes du grand sceau sur tous ces arrêts, & le chancelier refusant de les expédier; le recteur s'adressa directement à Sa Majesté, qui les accorda sous le titre d'ordonnance du Roi Charles IX contre les suppôts de l'université, déserteurs de la religion catholique. On fit faire sans retardement la profession de foi, la main sur l'évangile & le crucifix, d'abord à tous les docteurs en théologie, puis aux docteurs en droit, & à presque tous les membres de la faculté de médecine. Ensuite on parcourut successivement tous les colleges, pour examiner la foi de ceux qui les fréquentoient, & l'on cita ceux qui s'étoient réfugiés parmi les Calvinistes. La Cour, pour mettre ses édits à exécution, leva une armée considérable, dont elle donna le commandement au duc d'Anjou, avec le titre de généralissime.

Catherine de Medicis, par son incertitude & ses lenteurs accoutumées, laissa aux rebelles le loisir de revenir de leur première surprise, où l'on auroit pu les

accabler. Comme elle eut tenté sans succès d'enlever le prince de Condé, qui se trouvoit dans son château de Noyers en Bourgogne, avec l'amiral de Coligny; ces deux chefs du parti traverserent le royaume, malgré les corps de-garde & les détachemens de cavalerie apostés sur tous les passages, & arriverent sains & saufs à la Rochelle, qui étoit le boulevard de la secte. Il en fut de même, des tentatives qui se firent contre ses autres chefs. Il n'est pas étonnant que plusieurs se soient échappés; puisque pour les prendre tous, comme dit le Laboureur, il auroit fallu rendre un réts aussi grand que la France; mais qu'ils se soient échappés tous, c'est ce qui nous fait toucher au doigt le foible de la politique & du génie de Catherine, vive à concevoir, habile à projeter, & non moins prompte à se déconcerter. Les fugitifs, une fois hors d'atteinte, armerent de toute part; & de toute part, la guerre recommença presque en un moment, avec tous les excès que le ressentiment pour cause de trahison & de parjure peut ajouter à ceux de la discorde & du faux zele de religion.

De Thou, Les armées ennemies commandées,  
L. 41. l'une par le duc d'Anjou frere du Roi,

l'autre  
contr  
goum  
Calvi  
parati  
listes  
belles  
secon  
doit r  
consta  
batail  
rente  
pouffa  
d'imp  
se tro  
ou à  
brave  
parti :  
ne laif  
la vict  
bonne  
presqu  
sous lu  
chefou  
d'un co  
battere  
dit, qu  
sang &  
de seco

l'autre par le prince de Condé, se rencontrèrent enfin près de Jarnac en Angoumois; comme une partie des troupes Calvinistes se trouvoit écartée. Cette séparation augmentant les forces des Royalistes, autant qu'elle affoiblissoit les rebelles; Tavanes, qui ne figurant qu'en second sous le duc d'Anjou commandoit réellement en chef, profita des circonstances, & s'empressa d'engager la bataille. Il passa pendant la nuit la Charente qui séparoit les deux camps, & poussa tout à coup l'ennemi avec tant d'impétuosité, que le prince de Condé se trouva réduit, ou à fuir avec honte, ou à combattre avec désavantage. Le brave Condé prit sans hésiter ce dernier parti: mais malgré tous ses efforts, qui ne laisserent pas de balancer long-temps la victoire, enfin elle se déclara pour la bonne cause. Le prince abandonné de presque tous les siens eut son cheval tué sous lui, après que le cheval de la Rochefoucault eut cassé la jambe au prince d'un coup de pied; & continuant à combattre, un genou en terre, il ne se rendit, qu'après que son corps épuisé de sang & de forces eut absolument refusé de seconder son courage. Comme on lui

L'Etoile,  
T. 1. p. 15.



promettoit un traitement digne de sa valeur & de sa naissance, survint le barbare Montesquiou, qui se coulant par derriere, lui cassa la tête d'un coup de pistolet. On prétend que la cour avoit ordonné de n'épargner aucun des chefs, dont plusieurs en effet furent immolés de sang froid. Hors même de la bataille, & peu après qu'elle eut été livrée, d'Andelot trouva la fin de ses jours : il mourut, à la vérité, de maladie ; mais une maladie survenue si à propos, parut étrangement suspecte.

Tant de revers qui sembloient devoir accabler le parti, n'y causerent presque aucun changement. L'amiral, le fier Coligny, sans s'amuser à répandre des larmes sur le tombeau d'un frere dont il les crut peu dignes, ne songea qu'à prévenir les suites fâcheuses de sa mort.

De Thou,  
l. 45. P. 570.

Mais ce fut sur-tout la mâle fermeté d'une femme, & l'héroïsme prématuré d'un enfant, savoir Jeanne d'Albret reine de Navarre, & le grand Henri son fils, prince de Béarn, qui firent le salut des Réformés. Jeanne alors se montra bien digne de l'éloge qu'en fait d'Aubigné, quand il dit qu'elle n'avoit de femme que le sexe, qu'elle avoit l'ame

entier  
sant a  
vincib  
velle  
se ren  
débris  
semble  
fils âg  
prince  
amis,  
rie la p  
le fils  
temen  
moins  
qu'ata  
sacrific  
Ciel qu  
si géné  
& que  
excite  
la carri  
général  
ne fure  
Henri,  
vança &  
la cause  
victoire  
de la se  
que le t

entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, & le cœur invincible aux grandes aduersités. A la nouvelle des coups funestes de Jarnac, elle se rend en diligence à Cognac, où les débris de l'armée Calviniste s'étoient rassemblés; & présentant aux soldats son fils âgé de seize ans, avec le fils aîné du prince de Condé, plus jeune encore; amis, leur dit-elle, je vous remets la partie la plus précieuse de moi-même, avec le fils du prince que nous arrosons si justement de nos larmes: hommages néanmoins qui ne sont dignes de sa mémoire, qu'autant qu'à son exemple nous nous sacrifierons pour la même cause. Fasse le Ciel que les tendres héritiers d'un sang si généreux le soient aussi de sa valeur, & que la vue de ces gages précieux vous excite sans cesse à les faire marcher dans la carrière de la gloire! Les acclamations générales qu'exciterent ce peu de paroles, ne furent interrompues que par le jeune Henri, qui d'un air déjà héroïque s'avança & dit: Je jure de combattre pour la cause commune, jusqu'à ce que la victoire, ou la mort, nous ait affranchis de la servitude, mille fois plus odieuse que le trépas. Il fut sur le champ procla-

Dupleix,  
T. 3. P. 748.

né généralissime. Le jeune Condé marqua par son geste, qu'il n'avoit pas moins hérité du courage que du sang des Bourbons.

Le généralissime adoté du vieux soldat, & dirigé par Coligny, vit bientôt à sa suite plus de vingt-cinq mille hommes, voués à sa gloire. Cependant le duc d'Anjou l'emportoit encore par le nombre : mais l'ardeur de combattre étoit égale dans les deux partis. Ils s'essayèrent, près de la Roche-l'abeille en Limousin. Ce ne fut qu'une escarmouche, mais extraordinairement vive, & remarquable surtout par l'acharnement des sectaires à ne point faire de quartier. Bientôt ils payerent chèrement cette férocité. Cependant ils entreprirent le siege de Poitiers ; quoique l'Amiral eût observé que ces grandes villes n'étoient pour l'ordinaire que la sépulture des assiégés. Son présage tarda peu à se vérifier. Les chaleurs excessives, & l'abondance des fruits mirent d'abord la maladie parmi les soldats Allemands qui faisoient partie de l'armée Calviniste, passa dans les troupes françoises, & y fit tant de ravages, que des régimens entiers étoient forcés d'interrompre le ser-

vice. Il  
ces de  
danger  
quoi, l  
la file.  
officier  
cruelle  
toute la  
veille c  
le duc  
honnête  
venu a  
comme  
niste ; l  
voler a  
tent d'a  
d'Anjou  
un assau  
& l'ami  
poursuit  
revint s  
contrain  
Enfin  
contre-m  
mouche  
un défi  
tée du  
bataille  
ville du

vice. Il fallut éloigner du camp les princes de Béarn & de Condé, attendu le danger imminent de les perdre; après quoi, les gens de marque se retirèrent à la file. Enfin Coligny resté presque seul officier général, attaqué lui-même d'une cruelle dyssenterie, se trouvoit, malgré toute la fermeté de son courage, à la veille de se retirer avec honte; quand le duc d'Anjou lui fournit un prétexte honnête de lever le siège. Le Duc étant venu attaquer Chatelleraut, qui étoit comme l'infirmerie de l'armée Calviniste; l'amiral abandonna le siège, pour voler au secours de ses malades. Content d'avoir délivré Poitiers, le duc d'Anjou s'éloigna de Chatelleraut, après un assaut fort sanglant livré sans succès; & l'amiral plus fort que lui, se mit à la poursuite. Le duc renforcé à son tour, revint sur l'Amiral, qui fut de même contraint de reculer.

Enfin, après bien des marches & des contre-marches, des feintes & des escarmouches, les deux armées séparées par un défilé peu long se trouverent à la portée du mousquet, & se rangerent en bataille, près de Moncontour, petite ville du Poitou. Ni l'un ni l'autre des

De Thou;

l. 45.

généraux n'osa se hasarder à franchir le défilé; quelles que fussent de part & d'autre l'ardeur, l'impatience, & les plaintes, tant du soldat, que des gentils-hommes. Plusieurs d'entre les Huguenots passant aux effets, & abandonnant leurs drapeaux pour se rapprocher de leurs pays, l'amiral décampa pour obvier à une plus grande défection: mais les Royalistes lui tombèrent si brusquement sur le corps, qu'il fut inévitablement engagé dans une action générale. Une demi-heure décida du sort de ses gens: ils ne soutinrent qu'en chancelant la première charge; & s'étant débandés à la seconde, ce ne fut plus une bataille; mais une boucherie. Les catholiques s'excitoient à n'épargner personne, en criant, *la Roche-l'abeille*, pour rappeler le souvenir de leurs prisonniers qu'on y avoit barbaquement égorgés. Des corps entiers de troupes désarmées furent massacrés de sang froid. L'amiral faisant l'office de capitaine & de soldat, eut la mâchoire inférieure fracassée d'un coup de feu. Couvert du sang ennemi, suffoqué de son sang propre, & pouvant à peine se faire entendre, il donnoit ses ordres, il combattoit, il couroit au devant des

fuyar  
torre  
peaux  
carho  
D'une  
mes,  
ensem  
l'amir  
C'e  
ce, si  
ble au  
mixti  
cité en  
gens,  
mier v  
les pay  
encore  
de Mec  
la jalo  
d'Anjou  
vaincus  
la victo  
vanes,  
gênoit,  
falloit p  
aux fact  
forcés,  
de se re  
placé qu

fuyards; & enfin il fut emporté par le torrent, qu'il s'efforçoit d'arrêter. Drapeaux, canons, bagages, tout resta aux catholiques, avec le champ de bataille. D'une armée de vingt-cinq mille hommes, on n'en revit que cinq à six mille ensemble, qui fuirent avec les princes & l'amiral jusqu'à S. Jean d'Angeli.

C'en étoit fait du Calvinisme en France, si l'amiral, tel qu'un rocher immuable au tein de la tempête, n'eût par l'admiration qu'excita sa force d'ame, ressuscité en quelque sorte le courage de ses gens, tout prêts à se jeter dans le premier vaisseau pour se sauver au loin dans les pays de leur communion; si plutôt encore l'inquiète politique de Catherine de Medicis, les brouilleries de la cour, la jalousie même du Roi contre le duc d'Anjou son frere, n'eussent ménagé aux vaincus une paix & des avantages, que la victoire leur eût à peine procurés. Tavanes, dans un conseil que sa présence gênoit, soutint généreusement qu'il ne falloit pas donner un moment de relâche aux factieux, jusqu'à ce qu'on les eût forcés, ou d'abandonner le royaume, ou de se renfermer dans quelque mauvaise place qui deviendroit leur tombeau; &

comme on ne lui opposa aucune raison qui eût une simple apparence de solidité, il protesta qu'il aimoit mieux quitter l'armée, que de trahir l'Etat. C'est ce qu'on déstroit d'un guide expérimenté, qui entassoit les lauriers sur la tête du duc d'Anjou; & le Roi lui donna son congé. On leva des troupes nouvelles, on leur nomma de nouveaux chefs, & l'on s'amusa à faire des sieges, pendant lesquels les vaincus rétablirent si bien leurs affaires, qu'ils remportèrent des avantages à leur tour, livrerent au moins des combats indécis, tels que celui d'Arnai-le-duc, & reporterent le ravage au centre du royaume. Pour réduire des sectaires déterminés à soutenir leurs autels, ou à s'ensevelir sous leurs ruines, il auroit fallu, en les exterminant jusqu'au dernier, noyer la France dans son propre sang. La nécessité fit ce que la prévoyance n'avoit pu faire: on conclut la paix; mais une paix si favorable à la secte presque écrasée, que ses plus brillans triomphes ne lui en avoient point encore obtenu de semblable. Ainsi fut terminée la troisieme guerre de religion, ou des Religionnaires révoltés.

¶ De Thou,  
L. 47.

Outre l'amnistie générale, le libre  
exercice

exerc  
leme  
confi  
qui s  
obtin  
dans l  
aux ch  
de sur  
mettre  
à leur  
Mont  
Loire  
de rem  
cette p  
d'Autr  
prince  
concili  
voient  
royaum  
de la  
excessiv  
l'Etat.  
Les  
ques aff  
tant qu  
avoit r  
gion,  
queme  
étendo  
To

exercice de leur religion, excepté seulement à la cour, la restitution des biens confisqués, & l'approbation de tout ce qui s'étoit passé durant les troubles; ils obtinrent le privilege de récuser six juges dans les parlemens, ce qui donnoit l'origine aux chambres mi-parties; & de choisir de sûreté à leur choix, avec le pouvoir d'y mettre des gouverneurs & des justices à leurs ordres. Ils choisirent la Rochelle, Montauban, Cognac, & la Charité sur Loire, qu'on leur fit néanmoins jurer de remettre au Roi dans deux ans. Après cette paix, Charles IX épousa Elisabeth d'Autriche, seconde fille de l'Empereur, princesse dont la douceur, l'esprit de conciliation, la prudence prématurée devoient procurer des avantages infinis au royaume, & que l'ambition tracassière de la Reine-mère, jointe à la réserve excessive d'Elisabeth, rendit nulles pour l'Etat.

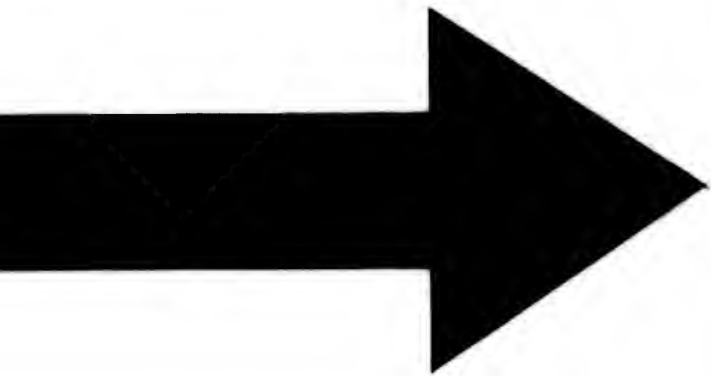
Les conditions accordées aux hérétiques affligèrent le saint pape Pie V, auroit que le succès des armes catholiques avoit relevé les espérances de la religion, dont les intérêts occupoient uniquement ce digne chef de l'Eglise. Il étendoit sa générosité, aussi bien que sa

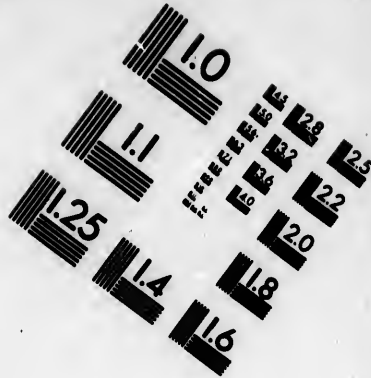
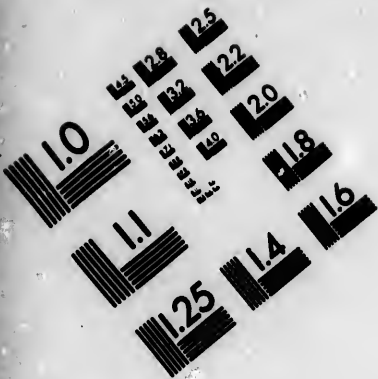
Mém. de  
l'Etoile, T. 1.  
P. 14.

Gabur. Vit.  
Pii V. L. 3.  
Ciacon. T. 3.  
P. 997 & seq.

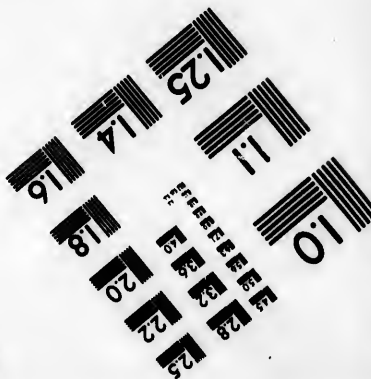
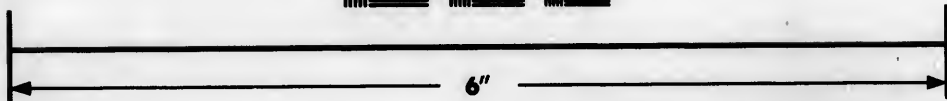
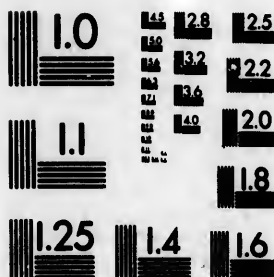








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 672-4503

14 128  
15 132  
16 136  
17 140  
18 144  
19 148  
20 152  
21 156  
22 160  
23 164  
24 168  
25 172

26 176  
27 180  
28 184  
29 188  
30 192  
31 196  
32 200  
33 204  
34 208  
35 212  
36 216  
37 220  
38 224  
39 228  
40 232  
41 236  
42 240  
43 244  
44 248  
45 252  
46 256  
47 260  
48 264  
49 268  
50 272

sollicitude, à tous les pays où la foi se trouvoit en péril. Après avoir puissamment assisté de son argent & de ses troupes les catholiques de France & de Flandres, il s'employa efficacement auprès de l'Empereur Maximilien II, afin de rétablir quelques évêques, & beaucoup d'autres pasteurs que les hérétiques avoient chassés de leurs églises. Il obtint encore de ce prince, qu'on ne remettrait en aucune rencontre les affaires de la religion entre les mains des laïcs; que la confession d'Ausbourg n'auroit pas lieu en Autriche, & qu'on n'y souffrirait aucun Luthérien, ni aucun autre novateur. Il s'employa aussi pour maintenir la foi romaine en Pologne, & pour en conserver au moins le germe dans les autres Etats du Nord.

En Suede, le Roi Eric ayant été déposé pour avoir épousé sa concubine, & l'avoir fait déclarer reine; Jean son frere qui fut mis en sa place, forma le dessein de rétablir la religion catholique; & pour en ménager les moyens, il envoya au saint Pontife un seigneur de confiance. Les grands du royaume cabalèrent fortement contre cette négociation; mais le pieux négociateur ne laissa

pas  
zél  
en  
foi  
per  
Ro  
rein  
eut  
sava  
sus,  
qual  
Pr  
-S. T  
lui,  
qu'au  
trepri  
roit  
servil  
tendu  
Saint  
pas de  
ficulte  
fameu  
cæna  
née à  
qui de  
à Pie  
chréti  
monte

pas d'amener de Rome quelques prêtres zélés, qui se répandirent dans la Suede, en affermirent les catholiques dans la foi, & retirèrent de l'erreur plusieurs personnes; principalement depuis que le Roi, continuellement sollicité par la reine Catherine, du sang des Jagellons, eut fait abjuration entre les mains du savant Possevin de la compagnie de Jesus, que le Pape lui avoit envoyé en qualité de nonce.

Pie V avoit tant de dévotion pour S. Thomas d'Aquin, qui avoit, comme lui, porté l'habit de S. Dominique, qu'au milieu de toutes ses grandes entreprises, il ordonna que la fête en seroit chômée, avec cessation d'œuvres serviles & de plaidoiries, dans toute l'étendue du royaume de Naples, où ce Saint avoit pris naissance; ce qui n'étoit pas de nature à souffrir beaucoup de difficultés. Il n'en fut pas ainsi de la bulle fameuse qui commence par ces mots *In vana domini*, qu'on publie chaque année à Rome le jour du jeudi saint, & qui depuis son origine bien antérieure à Pie V, faisoit la terreur du monde chrétien. Il est des auteurs qui en font remonter les commencemens à Martin V,

Vir. Pii V.  
l. 3. c. 2.

Trakté de l'autor: de la bulle *in vana Domini*, imprimé dans les Pays-Bas en 1719.

d'autres à Clément V, & jusqu'à Boniface VIII. Jule II, en 1511, statua que cette bulle auroit par-tout force de loi; & Paul III, en 1536, se réserva l'absolution des censures qu'elle prononce. Pie V rendit la même ordonnance que Jule II, & se réserva comme Paul III, tous les cas énoncés dans cette bulle; en sorte que nul prêtre n'en pourroit absoudre, sinon à l'heure de la mort. Ses articles principaux sont l'hérésie & la protection accordée aux hérétiques, la falsification des bulles & des autres lettres émanées du S. Siege, les mauvais traitemens exercés contre les prélats, l'usurpation des biens de l'Eglise, la piraterie, les entreprises sur la juridiction ecclésiastique, & l'imposition de nouveaux péages. Gregoire XIII y ajouta par la suite les appels au futur contre les ordonnances des papes.

Mais ce qui concerne les bornes délicates de la puissance ecclésiastique & de la puissance civile, & particulièrement l'article qui exempte les ecclésiastiques des charges & des tributs imposés aux autres sujets par leurs souverains, fut ce qui éprouva les plus grandes difficultés. Elles furent insurmontables dans la plu-

pat  
répu  
rais  
avan  
chat  
que  
terre  
Rom  
très-  
qu'à  
nise  
qu'il  
ces,  
elles  
même  
1510  
clarée  
Franç  
recevo  
ment  
leurs  
ne se  
traité  
majesté  
dolse I  
s'oppos  
cation  
trouvoi

part des nations. Le roi d'Espagne & la république de Venise ne trouvant pas raisonnable que le clergé eût part aux avantages de l'Etat, sans en partager les charges, ne voulurent jamais souffrir que cette bulle fut publiée dans leurs terres. L'ambassadeur de Philippe II à Rome eut à ce sujet des contestations très-vives avec le S. Père, qui alla jusqu'à menacer d'interdire Madrid & Venise; il ne fut arrêté que par le besoin qu'il eut peu après de ces deux puissances, pour la ligue qu'il conclut avec elles contre les Turcs. La bulle fut de même rejetée en France, où, dès l'an 1510, le concile de Tours l'avoit déclarée inadmissible. Quelques évêques François ayant tenté depuis de la faire recevoir dans leurs diocèses, le parlement prononça qu'ils seroient ajournés, leurs revenus saisis, & que quiconque ne se soumettroit point à cet arrêt seroit traité comme rebelle & criminel de leze-majesté. En Allemagne, l'empereur Rodolphe II, tout indolent qu'il étoit, ne s'opposa pas moins fortement à la publication de cette bulle alarmante, qu'il ne trouvoit pas moins contraire au véritable



esprit de la religion qu'aux droits des souverains.

Pie V fut plus heureux, dans les mesures qu'il prit pour empêcher l'hérésie de s'établir dans quelques villes d'Italie, où des prédicans audacieux commençoient à ébranler la foi des peuples. Comme déjà le parti se trouvoit assez puissant pour lutter contre l'inquisition, le Pape eut recours à S. Charles Borromée, dont la vertu seule lui parut en état de prendre l'ascendant sur la cabale hérétique. Il ne fut pas trompé dans ses espérances. A la première demande du Souverain Pontife, le saint archevêque se transporta sur les lieux; après avoir imploré le secours du ciel avec son clergé & son peuple, auxquels il recommanda de continuer à lever les bras vers le ciel, tandis qu'il en combattroit les ennemis. Ces armes jointes à l'activité du saint prélat, à sa prudence, à sa modération & aux charmes de sa douceur, furent si efficaces, que les coupables soumis par la voie seule de la persuasion, firent un humble aveu de leurs égaremens, & abjurèrent sincèrement l'erreur. Il n'y eut qu'un très-petit nombre de réfractaires,

Giuffan. Vit.  
S. Car. l. 2.  
c. 15.

qui  
du  
ecc  
l'ex  
I  
au f  
port  
faire  
s'éte  
terre  
auta  
de  
rous  
de B  
dans  
d'Ur  
ména  
bienv  
de se  
écrit  
qui g  
canto  
épisc  
& les  
de co  
perfor  
de leu  
La fr  
totale

qui furent punis comme perturbateurs du repos public ; après quoi, la puissance ecclésiastique rentra sans obstacle dans l'exercice de son autorité légitime.

Le Pape avoit donné cette commission au saint archevêque de Milan, sur le rapport admirable de la visite qu'il venoit de faire dans la partie de son diocèse, qui s'étend au sein des Alpes, jusque sur les terres de la domination Suisse. Charles, autant en ange de paix qu'en prélat revêtu de la force apostolique, avoit parcouru tous les détroits des vallées du Levant, de Brogno & de Ripare, qui s'avancent dans les cantons d'Uri, de Schuitz & d'Underval. Mais infiniment attentif à ménager la délicatesse & à gagner la bienveillance d'une nation très-jalouse de ses droits, avant toute chose il avoit écrit avec beaucoup de déférence à ceux qui gouvernoient ces contrées pour les cantons : il les prévenoit sur la visite épiscopale qu'il avoit dessein d'y faire, & les prioit avec de grands témoignages de confiance, de lui envoyer quelques personnes d'autorité, pour l'accompagner de leur part dans le cours de sa visite. La franchise de ce procédé lui gagna totalement les Suisses : ils lui envoyèrent

Ibid. c. 19.

sur le champ un député de chacun des trois cantons, avec charge de le satisfaire en toutes choses. Quand il parut sur leurs terres, ces députés lui rendirent de grands honneurs, au nom des louables cantons, & l'accompagnèrent de même durant la visite, redoublant en chaque rencontre les témoignages de leur vénération, sans jamais laisser apercevoir la moindre défiance. C'est à l'égard des Suisses principalement que Charles, comme Paul, signala cette condescendance apostolique qui prend toutes les formes, pour gagner les peuples de tout caractère. Malgré la rigueur habituelle de son abstinence, il ne dédaignoit pas de traiter à table avec eux, & d'user quelquefois du vin qu'il s'interdisoit partout ailleurs, réduisant son goût austère aux règles indispensables de la tempérance, quand il importoit à la cause de Dieu de se prêter aux mœurs de ses voisins. Aussi leur affection pour lui fut-elle inaltérable, au grand profit de la religion.

Des cette première visite, il renouvela toute la face du christianisme, dans ces lieux sauvages & presque abandonnés avant lui. Il alla par-tout, avec des fatigues excessives, à travers les neiges

& les  
dues  
plus in  
ranim  
foi pre  
ples &  
lonnar  
les in  
succes  
forma  
fut co  
de ses  
pons c  
sur les  
sur le  
ces tra  
épuisé  
voit po  
de l'ea  
quelqu  
terres  
Qua  
rassem  
tiquem  
prêtres  
lement  
l'évang  
cipline  
cun ve

& les torrens, chercher les brebis perdues dans les rochers & les réduits les plus inaccessibles; prêchant, catéchisant, ranimant les dernières étincelles d'une foi presque éteinte dans le cœur des peuples & des ecclésiastiques même, aiguillonnant les pasteurs relâchés, changeant les incorrigibles, & leur donnant des successeurs dont les mœurs pussent désormais servir de modèle aux oisives. Il fut contraint de faire à pied la plupart de ses courses, souvent avec des crampons de fer à ses souliers, pour gravir sur les roches escarpées, ou tenir pied sur le penchant des précipices. Et dans ces travaux accablans, transi de froid, épuisé par la faim & la soif, il ne trouvoit pour nourriture que du pain d'orge, de l'eau de neige, des châtaignes, & quelques autres méchants fruits de ces terres ingrates.

Quand il eut visité tout le pays, il en rassembla le clergé, & en exhorta patétiquement tous les membres à vivre en prêtres & en pasteurs, à conduire fidèlement leurs troupeaux dans les voies de l'évangile, & à reprendre l'ancienne discipline dont il ne restoit parmi eux aucun vestige. On ne sauroit exprimer quel

effet ce discours, plein d'une onction divine, produisit parmi les ecclésiastiques, & sur l'esprit même des députés des cantons. Ces magistrats extrêmement touchés, confesserent de bonne foi, qu'ils avoient passé les bornes de leur juridiction pour s'immiscer dans le gouvernement ecclésiastique; protesterent néanmoins qu'ils y avoient été forcés en quelque maniere par la vie scandaleuse du clergé, & par la négligence des archevêques à réprimer ces désordres. Mais ils protesterent en même temps, qu'à l'avenir ils s'en reposeroient uniquement sur la sollicitude d'un pasteur qui se montreroit si digne de leur confiance, de leur respect & de leur soumission. Ils promirent même qu'on tiendrait soigneusement la main à l'exécution des décrets de Trente, qui furent alors acceptés solennellement par le clergé du pays, ainsi que les statuts du concile provincial tenu à Milan pour ce sujet. Quand l'archevêque fut de retour chez lui, il envoya aux trois vallées, d'abord quelques prêtres choisis, puis des religieux Capucins, qui, par la prédication & la fréquentation des sacramens, produisirent des fruits d'édification d'autant plus sen-

fib.  
de  
teu  
éca  
gar  
égli  
dev  
rest  
par-  
men  
mce  
obse  
publ  
dans  
y av  
de  
class  
de f  
étoit  
la pl  
point  
chan  
tierce  
chose  
prêtr  
deux  
leur

sibles parmi ces peuples, que ces moyens de salut y étoient plus nouveaux.

Si la vigilance de cet infatigable pasteur s'étendoit aux campagnes les plus écartées & les plus sauvages, il n'avoit garde de négliger les paroisses & les églises de la ville métropolitaine, qui devoit servir de regle & d'exemple au reste du diocèse. Il les visita toutes; & par-tout la visite fut suivie du retranchement des abus, du rétablissement des mœurs, du renouvellement des pieuses observances & de la majesté du culte public. Dans les églises collégiales, & dans la cathédrale principalement, il y avoit grand nombre de chanoines & de chapelains, rangés en différentes classes, & destinés à tous les genres de fonctions; mais l'office divin n'en étoit pas mieux célébré, parce que la plupart des bénéficiers ne résidoient point. Jusque dans la métropole, on ne chantoit, des heures canoniales, que tierce & vêpres; & souvent la messe de chœur avoit pour tout célébrant, un prêtre gagé. Quelques sujets possédoient deux bénéfices dans la même église, & leur débordement causoit encore beau-

coup plus de scandale que leur négligence.

Charles peu content de remédier à ces désordres, entreprit de rendre un tel lustre à l'Eglise de son siege, qu'elle devint la loi vivante de toutes les autres. Ayant reconnu que la modicité des distributions étoit cause de l'absence des chanoines, il les augmenta selon le plan du concile de Trente, ordonna que les divins offices sans exception seroient célébrés aux heures ordinaires; & outre le surveillant nommé par le chapitre, il en établit un second, chargé de marquer tant les absences que les fautes contraires à la dignité du saint culte. Il divisa les prébendes en trois classes, les presbytérales, les diaconales, les soudiaconales; & il institua un théologien qui prêchoit tant les fêtes que les dimanches, & qui deux jours la semaine faisoit des leçons de théologie dans la chapelle de l'archevêché. Il établit encore un grand pénitencier, & lui donna, sous le nom de petits pénitenciers, quatre coadjuteurs, avec obligation de se trouver assiduellement à l'église, pour entendre les pénitens qui avoient besoin de leur ministère. Ils

s'a  
dés  
ren  
tou  
pell  
la p  
qu  
ecc  
aux  
insti  
nies  
dign  
rieu  
min  
un c  
tous  
fin d  
les a  
aux  
chœ  
C  
mod  
noir  
gnific  
des c  
& les  
où, f  
prédi  
chair



s'assembloient une fois la semaine, pour décider les cas difficiles qu'ils avoient rencontrés, ou qu'on leur portoit de toutes les parties du diocèse. On appella cette assemblée, la congrégation de la pénitencerie. Une troisième prébende, qu'on nomma doctorale, fut donnée à un ecclésiastique chargé de lire les canons aux clercs, deux fois la semaine. On institua de plus un maître des cérémonies, afin de les faire observer avec la dignité convenable; douze clercs inférieurs, pour remplir jusqu'aux plus bas ministères, d'une manière ecclésiastique; un corps fixe & nombreux de musiciens, tous ecclésiastiques & de vie réglée; enfin des sacristains, employés à décorer les autels, & à faire célébrer les messes aux heures marquées par le préfet du chœur.

Cet ordre nouveau, l'assiduité, la modestie non moins nouvelle des chanoines & des autres bénéficiers, la magnificence des ornemens, la splendeur des cérémonies attiroient toute la ville & les étrangers même à la cathédrale, où, fête & dimanche, les plus éloquens prédicateurs de l'Italie montoient en chaire deux fois le jour. Et comme une



mélodie ravissante forrificioit l'impression qu'avoit commencée la parole du salut; on abandonnoit les jeux & les amusemens profanes, pour aller goûter des plaisirs plus purs dans la maison de Dieu. On s'empressoit à y retenir place, & l'on y passoit les journées entières. Mais la plus grande édification des ouailles, étoit la vue du pasteur, tel que les Ambroise & les Basile, lorsque leur contenance majestueuse & les secretes influénces de leur vertu imprimoient un religieux effroi aux maîtres du monde.

Après avoir réglé le spirituel, le saint donna son attention au temporel de son Eglise, tombé de même dans un état déplorable, par la négligence de ses prédécesseurs. Nous ne décrivons pas les ornemens multipliés, que sa libéralité magnifique & son goût exquis pour l'architecture procurèrent à la maison de Dieu: ils ont fait, du Dôme ou cathédrale de Milan, un des plus superbes temples de l'Europe. On en retira d'abord tous les monumens funéraires & les trophées profanes, accumulés en si grand nombre dans cette église, qu'elle paroissoit moins consacrée au vrai Dieu qu'aux héros du paganisme. Pour donner

P'exe  
tran  
mar  
Pie  
veres  
la vi  
choeu  
défer  
nicat  
qu'ils  
craign  
temp  
du sa  
temps  
sieges  
magif  
drale  
doien  
formo  
sage o  
faisoie  
Le sain  
cette p  
tes, &  
tels en  
même  
furent  
sentim  
sens. P

l'exemple, le S. cardinal commença par transporter le tombeau de son oncle, le marquis de Melegnano, frere du pape Pie IV. D'excellens sculpteurs y gravèrent ensuite, avec un art admirable, la vie de S. Ambroise. On entourâ le chœur d'une magnifique balustrade, & défense fut faite sous peine d'excommunication à tous laïcs, de quelque rang qu'ils fussent, d'y prendre séance. Mais craignant de paroître léser la puissance temporelle, même pour relever la majesté du sanctuaire, le sage prélat fit en même temps placer dans un lieu honorable, des sieges élevés pour le gouverneur & les magistrats. Aux deux côtés de la cathédrale, il y avoit deux portes qui répondoient sur des places publiques, & qui formoient au travers du lieu saint un passage ordinaire, dont les portefaix même faisoient usage pour abréger leur chemin. Le saint archevêque, pour abolir à jamais cette profanation, fit murer les deux portes, & construire à leurs places deux autels environnés de balustrés. Il ferma de même les autres chapelles, qui toutes furent ornées de maniere à ranimer les sentimens de la religion par la voie des sens. Pour la révérence due spécialement

au sacrement qui nous fait enfans de Dieu & cohéritiers de Jésus-Christ, il fit construire un superbe baptistère, dont un rare porphyre formoit le bassin, & qui étoit surmonté d'une vaste coupole, portée sur quatre colonnes d'un marbre très-précieux, où le travail surpassoit encore la matière. Le vénérable prélat qui respiroit en toutes choses l'esprit de la sainte antiquité, y baptisoit lui-même tous les ans, la veille de pâques & la veille de la pentecôte. Enfin il établit un corps de fabrique, en forme de congrégation, afin de soutenir à perpétuité ces institutions édifiantes.

La clôture & la régularité des religieuses, le bon ordre de tous les monastères & de toutes les églises du diocèse ne l'occupèrent pas moins que la métropole. Il eut besoin de tout son courage pour mettre la réforme la plus indispensable dans la collégiale de la Scala, qui prenoit son nom d'une dame qui l'avoit fondée, & qui, sans ombre même de raison, se prétendoit exempte de la juridiction épiscopale. L'insolence fut poussée par les réfractaires jusqu'à prononcer l'excommunication contre leur archevêque, & la fureur jusqu'à tirer sur la

croix  
porto  
vie.

L'  
rieux  
institu  
quelq  
échap  
en Al  
de l'e  
ment  
comm  
long-t  
de la  
jusqu'  
ticulie  
leurs r  
tous le  
concer  
lut d'al  
dont n  
moine  
supérie  
comm  
ligieux  
pour pr  
écus d'  
dans le  
cardina

croix archiépiscopale, qu'à ce moment il portoit lui-même, au péril évident de sa vie.

L'emportement fut encore plus furieux, de la part des Freres Humiliés, institués dans le douzieme siecle par quelques gentilshommes Milanois, qui échappés des prisons où ils gémissaient en Allemagne, & puissamment touchés de l'esprit de Dieu, s'étoient entièrement séparés du monde pour vivre en commun. Leur ferveur & leur modestie, long-temps florissantes, avoient enfin cédé la place à un relâchement qui alloit jusqu'au scandale. Les supérieurs en particulier s'étant approprié les revenus de leurs monasteres, ce qui donnoit lieu à tous les désordres; le saint cardinal, de concert avec le Souverain Pontife, voulut d'abord corriger cet abus. Il n'est rien dont ne soit capable un prêtre, ou un moine dépravé. Trois de ces prévôts ou supérieurs conjurerent la mort du saint, commirent l'exécution à un de leurs religieux, nommé Farina, & lui donnerent pour prix du meurtre sacrilege quarante écus d'or, volés par un autre sacrilege dans le trésor d'une église voisine. Le cardinal avoit coutume de faire chaque

Giuffan.

l. 2. c. 23.

jour avec ses gens, dans la chapelle de l'archevêché, la prière du soir, à laquelle plusieurs personnes du dehors avoient la dévotion d'assister. Le scélérat déguisé se mêla dans la troupe, se rangea près de la porte, & de quatre pas de distance, tira sur le Saint un coup d'arquebuse; comme on chantoit ces paroles des saints livres, *Que votre cœur ne se trouble point.* Le bruit fit lever tout le monde, avec autant d'effroi que de surprise; mais le Saint, sans bouger, sans la moindre altération, fit remettre à genou tous les assistans, & acheva la prière aussi tranquillement que si rien ne lui étoit arrivé; ce qui donna au meurtrier la facilité de disparaître. Cependant le prélat avoit tellement senti le coup, que se croyant blessé à mort, sur le champ il fit à Dieu le sacrifice de sa vie, en lui rendant grâce de la perdre pour la défense de sa loi. Mais le ciel avoit marqué au plomb fatal le point précis où il devoit s'arrêter: la balle qui auroit dû percer le saint de part en part, n'avoit percé que ses vêtements, d'où elle étoit tombée à ses pieds. Quand on le visita, on ne trouva qu'une marque noire, avec une légère contusion, qui étoit moins une blessure, qu'un

monu  
été pr  
Au  
fut ré  
ment  
tous le  
gistrat  
archev  
s'emp  
garde  
Il n'y  
les pri  
une de  
tiere.  
grande  
les pou  
puissan  
assassin  
même  
dans to  
ne dem  
de leur  
nitence  
prévots  
pour le  
rion pul  
forfait  
nier sup  
convain

monument du miracle par lequel il avoit été préservé de la mort.

Aussitôt que le bruit de cet attentat se fut répandu dans la ville, un frémissement d'horreur & d'exécration en agita tous les habitans. Le gouverneur, les magistrats, les parens & les amis du saint archevêque, tous les ordres des citoyens s'empresserent à l'envi de former une garde pour la sûreté d'une tête si chère. Il n'y voulut jamais consentir, & dit que les prières de son peuple étoient pour lui une défense plus sûre qu'une armée entière. Sa répugnance parut bien plus grande encore, lorsqu'il vit commencer les poursuites rigoureuses, que les deux puissances firent de concert contre les assassins. Il protesta publiquement, & même par écrit, qu'il leur pardonnoit dans toute la sincérité de son cœur; qu'il ne demandoit pour eux que le repentir de leur faute, & le loisir de faire pénitence. Farina ayant été pris avec deux prévôts, le saint redoubla ses instances pour leur obtenir grace; mais l'indignation publique étoit égale à l'énormité du forfait: tous trois l'expierent par le dernier supplice. Un de ces prévôts bien convaincu de la charité sincère du car-

dinal, lui recommanda une niece qu'il laissoit dans l'indigence; & le généreux prélat en prit le même soin, que si la recommandation lui avoit été faite par un bienfaiteur insigne. Peu content encore de cette exécution, le Pape supprima l'ordre entier qui avoit produit de pareils monstres, & où l'on présuinoit avec raison qu'ils n'étoient pas les seuls. Il étoit parvenu à un point de décadence, qu'on ne comptoit que cent soixante-quatre religieux, en quatre-vingt-quatorze monasteres.

*Œuvres de  
Sainte Ther.  
fondat. c. 3.*

L'ordre du Mont-Carmel, sans être tombé dans cet état de dépravation, se trouvoit dans un relâchement qu'une prompte réforme pouvoit seule en préserver. Ce qu'il avoit de meilleurs religieux, en particulier Jean d'Ypez, qui prit, avec la réforme, le nom de Jean de la Croix, & le prieur de Medine, Antoine d'Heredia, pensoient à le quitter, & à passer chez les Chartreux; lorsque la femme forte que le ciel avoit suscitée pour la gloire de l'un & de l'autre sexe, lorsque Thérèse de Cépède, déjà réformatrice des religieuses du Carmel, rencontra ces deux grands serviteurs de Dieu, comme elle revenoit de fonder à ses filles

une r  
Medi  
supéri  
dinair  
avoit  
& du  
d'en r  
que le  
& à Y  
aux zé  
plus gr  
premie  
tabliss  
dans sa  
trouver  
ailleurs

Il ne  
monast  
veau ré  
plan. E  
quiétude  
de com  
rumé au  
qu'il éto  
ter les f  
au pere  
jeune en  
larités s  
voir qu



une maison nouvelle, dans la ville de Medina-del-Campo. Douée d'un génie supérieur, & d'un courage plus extraordinaire encore dans son sexe, Thérèse avoit déjà obtenu du Souverain Pontife & du général de l'ordre, la permission d'en réformer les hommes, aussi bien que les filles. Elle fit craindre à Heredia & à Yopez des illusions trop communes aux zélateurs, qui sous prétexte d'une plus grande perfection abandonnent leur premier état, & leur persuada qu'en rétablissant l'ancienne règle du Carmel dans sa vigueur primitive, ils pouvoient trouver chez eux ce qu'ils cherchoient ailleurs.

Il ne fut plus question que d'avoir un monastere, où l'on pût établir le nouveau régime, dont la Sainte leur traça le plan. Elle avoit néanmoins quelque inquiétude au sujet du pere Antoine, qui de complexion délicate, & peu accoutumé aux macérations, tout bon religieux qu'il étoit, lui paroissoit peu propre à jeter les fondemens de sa réforme. Quant au pere Jean de la Croix, quoique très-jeune encore, elle en apprit des particularités si admirables, qu'elle pensa n'avoir que des actions de grâces à rendre



d'avance au Seigneur. Elle souhaita cependant qu'ils s'exerçassent l'un & l'autre pendant une année, dans les observances auxquelles ils vouloient s'astreindre.

L'acquisition d'un monastere ne fit pas une difficulté, pour des religieux qui ne respiroient que la mortification, & à qui les établissemens dédaignés par les autres paroissoient encore trop commodes. Un hospice champêtre, ou plutôt un abri rustique, situé dans un hameau de vingt feux au pays d'Avila, devint le premier monastere des Carmes réformés. Un porche, un galetas, avec une petite chambre & une méchante cuisine; c'étoit en quoi consistoit tout l'édifice, si dégradé quand la sainte vint le reconnoître, que toutes les personnes qui l'accompagnoient en furent dégoûtées à la premiere vue. On fit néanmoins une chapelle du porche, & un dortoir du galetas, sur lequel on prit un retranchement pour servir de chœur. Les deux peres, après avoir fait profession de la regle primitive, se rendirent à cet étrange monastere. Mais que les yeux de la foi sont différens de ceux de la chair & du sang! ils le trouverent non seulement habitable, mais

plein  
une j  
front.  
Sur  
che d  
dans  
crèche  
aussi la  
lices q  
rieure  
rigneu  
n'étoie  
du tem  
citeren  
l'office  
mitigée  
& avec  
core pri  
oraison  
mitages  
ils en se  
vent to  
s'en ful  
prime,  
campag  
comme  
une ima  
pieds da  
n'ayant

plein d'agrémens, & s'y établirent avec une joie qui se peignit jusque sur leur front.

Sur la fin de l'année 1568, un dimanche d'Avent, on dit la première messe dans la chapelle, qui différoit peu de la crèche de Bethléem, & qui inspiroit aussi la même dévotion. Les saintes délices que les deux peres goûtoient intérieurement, les rendoient insensibles aux rigueurs de la saison, dans un lieu où ils n'étoient pas même à l'abri des injures du temps. Depuis les matines qu'ils réciterent d'abord, ainsi que le reste de l'office, avec un pere de l'observance mitigée qui s'étoit retiré auprès d'eux, & avec un jeune frere qui n'avoit pas encore pris les ordres; ils demeuroient en oraison jusqu'à prime, en de petits ermitages accolés à la chapelle: & quand ils en sortoient, leurs habits étoient souvent tout couverts de neige, sans qu'ils s'en fussent apperçus. Après l'heure de prime, ils alloient évangéliser dans les campagnes voisines, qui les révéroient comme les prophetes dont ils retraçoient une image si fidele. Ils marchaient nus-pieds dans les glaces & dans les neiges, n'ayant point alors l'usage des sandales;

& après avoir passé la meilleure partie du jour à prêcher, & à confesser, ils s'en retournoient à jeun, sans que ces travaux leur parussent mériter attention. L'estime & l'affection des peuples les firent bientôt transférer en un lieu plus commode, & en peu d'années, leur procurerent un grand nombre d'établissmens considérables.

La vertu n'éclatoit pas moins dans les Vierges du Carmel, que dans ces nouveaux prophetes. Ici même, la matiere est si abondante, qu'il faut nécessairement se borner à quelques traits particuliers. Mais que d'autres racontent des miracles, les révélations, les extases & les ravissmens, les austérités effrayantes & toutes les voies extraordinaires, par lesquelles furent conduites bien des ames privilégiées entre les élus même du Carmel : pour moi, à l'exemple de leur sage institutrice, toute comblée qu'elle étoit de ces hautes faveurs, j'aime sur-tout à contempler & à retracer la marche unie d'une vertu pure, simple, peu brillante & d'autant plus héroïque, d'une inviolable fidélité à la vocation d'en-haut, & à la multitude rebutante des observances successives qui

font

font

fur-tout

Te

duite

d'Og

rese n

La pr

couve

mença

testé q

en elle

humeu

modest

son fro

qu'elle

traits s

paroit à

fent plu

faire co

même

mais il

n'entend

seule pa

eût bonn

grand p

des autr

quand la

la repres

n'avoit pa

Tom

font de la vie religieuse, des Carmélites sur-tout, un martyre habituel.

Telle fut, parmi tant d'autres, la conduite invariable de la sœur Béatrix d'Ognez, qui fit l'admiration de Thérèse même, d'après qui nous en parlons. La prieure & toutes les religieuses du couvent de Valladolid, où elle commença & finit sa sainte carrière, ont attesté qu'on n'avoit jamais pu découvrir en elle la moindre imperfection. Son humeur étoit toujours égale. Une joie modeste étoit continuellement peinte sur son front : il n'y avoit point d'accident qu'elle ne supportât, sans qu'on vît ses traits s'altérer; en sorte qu'on la comparoit à ces pauvres honteux, qui se laissent plutôt mourir d'inanition, que de faire connoître leur besoin. Son silence même n'étoit pas sans aménité, & jamais il ne fut à charge à personne. On n'entendit pas sortir de sa bouche une seule parole, qui donnât à penser qu'elle eût bonne opinion d'elle-même : son plus grand plaisir étoit de parler des vertus des autres. Elle ne s'excusoit point, quand la supérieure, pour l'éprouver, la reprochoit de quelque chose qu'elle n'avoit pas fait. Elle ne se plaignoit d'au-

Hist. des  
fondat. de  
Ste. Thér.  
c. 11.

cune incommodité, ni d'aucune des sœurs. A quelque office qu'on l'appliquât, elle ne faisoit ni ne disoit rien qui pût déplaire à aucune personne; rien même, où le chapitre, si clairvoyant chez les Carmélites, pût trouver à reprendre. Son extérieur, aussi bien que son intérieur appliqué à Dieu par une oraison continuelle, étoit si réglé, que nul événement n'étoit capable de lui causer du trouble. Sa mortification étoit si rigoureuse, qu'elle s'interdisoit les récréations les plus innocentes, la promenade même du jardin, toute espèce de divertissement: elle n'en trouvoit point dans les créatures. Toutes les choses d'ici bas lui étoient si indifférentes, qu'elle sembloit ne plus vivre parmi les mortelles. Elle couvroit néanmoins cette abnégation avec tant d'adresse, qu'il falloit observer de bien près pour la remarquer. Pour ce qui est de l'obéissance, non seulement elle n'y manqua jamais; mais ce qui lui étoit commandé lui devenoit si agréable, que l'exécution lui en paroissoit sans mérite. Sa charité, son zèle pour la gloire de Dieu, & pour le salut du prochain, étoit si généreux, qu'il n'y avoit rien qu'elle ne fût prête à souffrir pour em-

èche  
pour  
rageur  
frere :  
la viv  
Ay  
scéléra  
parler  
ment  
miseri  
sur ell  
en lui  
avoien  
l'effet d  
naturel  
dans un  
toute sa  
rurent  
apostém  
tre à la  
sives,  
amour  
noit pas  
ter la fin  
souffroit  
de cache  
gnant un  
sœurs ég  
prit elle-

vècher la perte d'une ame, ou seulement pour lui procurer un partage plus avantageux dans l'héritage de Jésus-Christ son frere : c'est l'expression que lui suggéroit la vivacité de sa foi & de son amour.

Ayant appris qu'on alloit brûler deux scélérats qui ne vouloient point entendre parler de confession, elle pria instamment Notre-Seigneur d'user de sa grande miséricorde à leur égard, & d'exercer sur elle-même les droits de sa justice, en lui faisant éprouver tout ce qu'ils avoient mérité de tourmens. Soit par l'effet de cette priere, soit par des causes naturelles, elle tomba la nuit suivante dans une maladie cruelle, qui lui dura toute sa vie; & les deux coupables moururent pénitens. Il se forma d'abord un apostème dans ses entrailles, puis un autre à la gorge, avec des douleurs excessives, qui ne firent qu'accroître son amour pour la croix. Elle ne comprenoit pas comment on pouvoit souhaiter la fin, ou la diminution de ce qu'on souffroit pour Dieu. Toute sa peine étoit de cacher les siennes. La prieure la plaignant un jour en présence de quelques sœurs également attendries, elle entreprit elle-même de les consoler, & pro-

testa que ses douleurs n'ôtoient rien à son contentement, qu'elle ne changeroit point son état pour la santé la plus parfaite. Ne trouvant de plaisir qu'en Dieu, elle considéroit tous les autres comme des croix. Elle ne demandoit ni remede ni aliment, & prenoit avec action de graces tout ce qu'on lui donnoit. Durant toute sa maladie, elle ne dit pas un mot désobligeant, & ne causa pas la moindre importunité à personne. Elle obéissoit si ponctuellement à l'infirmiere, qu'il ne lui arriva pas de boire une goutte d'eau sans sa permission. Devenue enfin l'image vivante de toutes les douleurs, & le modele parfait de la patience chrétienne, les sœurs l'alloient voir, moins encore pour apprendre à souffrir, que pour adorer la toute-puissance de Dieu dans le courage qu'il communiquoit à sa servante. Mais une situation si violente ne pouvant pas durer long-temps, elle reçut enfin les derniers sacremens en présence de toute la communauté; après quoi ses douleurs cessèrent tout à coup, son visage reprit ses couleurs, & parut animé d'un feu tout céleste. On lui vit peu après lever les yeux avec empressement, comme pour contempler un objet qui la

ravi  
dem  
sant  
ame  
leste  
purs  
B  
reux  
de la  
toute  
mou  
mins  
toute  
dina  
de gr  
ron  
res é  
près d  
marty  
heure  
sans l  
donna  
soit T  
avec k  
Dieu  
Ils for  
aller ch  
de vue  
tent re



ravilloit hors d'elle-même; elle sourit deux fois; puis expira doucement, laissant tout le monde convaincu, que son ame angélique, guidée par un esprit céleste, alloit prendre place parmi ces purs immortels.

Béatrix d'Ognez parvint à cet heureux terme, par les routes communes de la vie religieuse. Thérèse au contraire, toute portée qu'elle étoit de son propre mouvement à suivre de même les chemins battus, fut néanmoins conduite toute sa vie par les voies les plus extraordinaires. Dès son enfance, elle prit tant de goût à lire la vie des Saints, qu'elle continuoit souvent cette lecture des heures entières, avec un de ses freres à peu près de même âge qu'elle. L'exemple des martyrs & la crainte d'une éternité malheureuse firent prendre à ces deux enfans la résolution d'assurer leur salut, en donnant leur vie pour la foi. Quoi, disoit Thérèse à son frere, toujours brûler avec les démons! toujours être séparé de Dieu! qui peut soutenir cette pensée? Ils sortirent de la maison paternelle pour aller chez les Mores; & déjà ils perdoient de vue Avila leur patrie, quand ils furent rencontrés par un de leurs parens,

*Vie de Ste.  
Thérèse, écrite par elle-même, c. 1.*



qui les obligea de revenir avec lui. Ne pouvant pas mourir martyrs, ils résolurent de vivre en ermites, & se firent de petites cellules dans le jardin de leur pere, où ils se retiroient souvent pour prier. Thérèse néanmoins, peu après la mort de sa mere qu'elle perdit à l'âge de douze ans, donna dans la dissipation & les vanités mondaines. La providence la conduisit alors dans un monastere de religieuses Augustines, & lui fournit beaucoup de bons exemples, qui ranimerent sa ferveur.

Ibid. cap. 3  
& suiv.

De là elle passa, d'abord en qualité de pensionnaire, dans le couvent des Carmélites d'Avila; puis elle y prit l'habit en 1536, à l'âge de vingt-un ans, malgré la répugnance extrême qu'elle avoit jusque là sentie à se faire religieuse. Durant trois mois encore, elle eut à soutenir dans son intérieur les plus violens combats; & quand elle quitta la maison de son pere, la vivacité de son imagination, la sensibilité de son ame & la tendresse de son naturel pour ses proches lui causerent une révolution, où ses os, nous dit-elle, lui sembloient se détacher les uns des autres. Mais éclairée d'une vive lumiere, qui lui peignoit tout ce

qui  
& l  
vérit  
poin  
de s  
pres  
fom  
s'app  
incap  
me d  
l'hab  
le Se  
viol  
l'anno  
affect  
elle n  
les ob  
sa sen  
portoi  
tées,  
Th  
avoit  
les cor  
rend p  
péché  
casion  
ancien  
pour la  
nes, e

qui prend fin comme digne de mépris, & les biens permanens comme les seuls véritables; son ame forte ne balançoit point à faire le premier pas vers l'autel de son sacrifice: ce qui étoit pour elle presque la même chose que de le consumer. Sa délicatesse sur tout ce qui s'appelloit honneur, la rendoit comme incapable de manquer à l'apparence même d'un engagement. Dès qu'elle eut pris l'habit, elle goûta les délices pures dont le Seigneur inonde les ames qui se font violence pour le servir; & durant toute l'année de noviciat, comme elle fut très-affectonnée aux choses de la religion, elle ne trouva rien que d'agréable dans les observances régulières; si ce n'est que sa sensibilité sur le point d'honneur supportoit avec peine les réprimandes affectées, & les marques simulées de mépris.

Thérèse, avant de se faire religieuse, avoit aimé la dissipation, les lectures & les conversations frivoles. Le cloître ne rend pas impeccable, & ne fait éviter le péché, qu'autant qu'il en éloigne les occasions. Elle renoua insensiblement ses anciennes liaisons, elle reprit du goût pour la frivolité & les vanités mondaines; elle partagea son cœur entre son

Dieu & ses faux amis ; & fortifiant les habitudes mêmes qu'elle s'étoit proposé de rompre en quittant le siècle , elle en vint jusqu'à ne point tenir de compte des péchés véniels , à ne pas fuir même les occasions du péché mortel , dont le seul nom cependant lui faisoit horreur. Le ciel avoit les yeux sur cette illustre prédestinée : pour la tirer d'un état si dangereux , il lui montra , comme elle étoit en oraison , la place qui déjà lui étoit préparée dans les enfers , si elle différoit de mettre fin à ses infidélités. Sur un fonds couvert d'une boue infecte , qui exhaloit une puanteur insupportable , & fourmilloit d'une infinité de reptiles vénémeux , elle vit un souterrain fort long & fort étroit , semblable à un cloaque ténébreux , & terminé par un mur , dans l'épaisseur duquel se trouvoit une cavité , en forme de niche. Tout à coup elle se sent traîner dans la fange de cet égout effrayant , & se trouve enfoncée dans la cavité de la muraille , qui se resserre d'elle-même , qui la presse , qui la broie , qui la consume , qui lui fait ressentir jusque dans la moelle des os les ardeurs d'un feu d'autant plus actif , qu'il étoit plus concentré , & s'acharnoit uniquement

à sa  
foit,  
fespo  
de se  
détru  
pièce  
qu'av  
gue su  
tables  
pût en  
rien,  
lente  
midab  
Des  
cet he  
La vu  
veur,  
seurs S  
& des  
mens,  
pugnar  
tacle,  
efforts  
meux,  
tenoit  
à ses v  
rent le  
directe  
Pendan

à sa proie. Il lui sembla qu'on l'étouffoit, qu'on la déchiroit, & dans son désespoir plus cruel que tous les instrumens de son supplice, elle ne rendoit qu'à se détruire elle-même, & à se mettre en pieces. Quelles que fussent les douleurs qu'avoit éprouvées Thérèse dans une longue suite de maladies, les plus insupportables, au rapport des médecins, qu'on pût endurer; elle proteste que ce n'étoit rien, en comparaison de l'agonie violente où se trouvoit son ame dans ce formidable essai de la divine justice.

Des faveurs plus singulieres encore que cet heureux effroi, lui furent prodiguées. La vue de la sainte humanité du Sauveur, de la Reine des Vierges & de plusieurs Saints, le don de la contemplation & des larmes, les extases & les ravissements, souvent en public, malgré sa répugnance extrême à servir ainsi de spectacle, malgré ses résistances & tous ses efforts, devinrent si fréquens & si fameux, dans le temps même qu'elle tenoit encore à ses imperfections & à ses vaines attaches, qu'ils partagèrent les jugemens des docteurs & des directeurs les plus éclairés de l'Espagne. Pendant près de vingt ans depuis son

entrée en religion, son cœur fut partagé entre Dieu & le monde; & pendant ces vingt ans, Dieu ne cessa point de la favoriser des dons les plus merveilleux, afin de se l'attacher sans partage. C'est ce qui causa tant d'incertitude à ses confesseurs, au sujet de la sublimité de son oraison, qu'ils ne voyoient point établie sur le fondement solide, c'est-à-dire sur la mortification chrétienne, sur le renoncement aux créatures & à soi-même. Mais la grace la plus singulière & la plus précieuse que Dieu fit pour lors à Thérèse, ce fut de lui donner & de lui conserver durant tous ces temps nébuleux, une horreur sincère du vice, avec les vertus principales du christianisme, & plusieurs à un degré éminent. Son ame fut constamment si pure, qu'à l'âge le plus avancé, quand ses filles lui communiquoient leurs peines de conscience, & lui demandoient conseil sur les importunités qu'une chair de corruption fait éprouver aux ames les plus ferventes, cette vierge, semblable aux purs esprits, n'entendoit pas même ce qui faisoit gémir les autres. Sa charité & son humilité étoient égales à la pureté dont elles faisoient le soutien. Jamais

elle  
ou d  
moi  
infin  
celle  
elle  
que  
sur le  
res. A  
longu  
blesse  
plus  
se vit  
toute  
de ses  
soit m  
tere;  
perféc  
au mo  
ses rev  
pruden  
res sec  
La  
done  
moins  
qui ell  
nous, a  
raconte  
maison

elle ne donna le moindre signe de haine, ou d'envie; jamais elle ne se préféra à la moindre des sœurs: toutes lui paroissent infiniment meilleures qu'elle; & quand celles-ci n'en jugeoient pas de même, elle se persuadoit que Dieu, pour quelque dessein caché, leur fermoit les yeux sur le nombre & la grandeur de ses fautes. Ainsi le Seigneur la dispoisoit-il de longue-main à devenir, malgré ses faiblesses, l'instrument de ses œuvres les plus éclatantes. Quand par la suite elle se vit contrariée, persécutée, vexée à toute outrance, dans le cours laborieux de ses fondations, soit par les supérieurs, soit même par des particuliers sans caractère; toujours elle se persuada que ses persécuteurs avoient raison, qu'ils avoient au moins des intentions droites, & que ses revers ne provenoient que de son imprudence, ou de quelqu'une de ses fautes secrètes.

La bienheureuse Catherine de Cardone ne fut pas conduite par des voies moins extraordinaires, que Thérèse avec qui elle eut des rapports intimes, & qui nous a transmis ce que nous en allons raconter. Catherine, issuë de l'illustre maison des ducs de Cardone, joignit

Fondat. de  
Ste. Ther. c.  
27.

la pénitence & les plus rigoureuses macérations à une innocence angélique, dès le temps qu'elle vivoit dans le monde avec les personnes de sa qualité. Mais désirant de s'avancer de plus en plus dans les voies de la perfection évangélique, & de se livrer sans obstacle à son goût pour la pénitence; elle conçut le dessein de se retirer en quelque lieu solitaire & ignoré, où elle n'eût que Dieu pour témoin de ses actions. Elle s'en ouvrit à différens directeurs, qui ne faisant attention qu'aux suites d'une ferveur indiscrete, & jugeant Catherine sur les regles communes, s'efforcèrent de l'en dissuader. Elle eut enfin pour confesseur un religieux de S. François, nommé le P. François de Torrez, homme d'oraison; très-versé dans les choses intérieures, & fort expérimeté en particulier dans le discernement des esprits. Il reconnut dans sa pénitente une trempe d'ame extraordinairement forte, & ne balança point à lui conseiller de répondre à la voix qui l'appelloit, en comptant sur les graces que Dieu prodigue à ceux qui ne savent rien lui refuser.

Un ermite d'Alcala, qu'elle conjura de lui garder un secret inviolable, la

cond  
fond  
naste  
trois  
Là,  
pou  
sainte  
que  
visio  
dant  
n'eut  
& les  
incult  
qui la  
morce  
dont e  
des, d  
jours.  
dre te  
rencon  
son c  
prendre  
rissant  
souten  
ne fac  
Quoiq  
tes ses  
part n  
Dieu



conduisit au lieu sauvage, où depuis elle fonda pour les Carmes déchaussés le monastere de Notre-Dame du secours, à trois lieues de Ville-neuve de la Caze. Là, ayant trouvé une petite caverne où pouvoit à peine tenir une personne, la sainte y demeura seule, avec trois pains que l'Ermite lui laissa pour toute provision. Elle y passa plus de huit ans, pendant la plus grande partie desquels elle n'eut d'autre nourriture que les herbes & les racines qui croissoient dans ce lieu inculte. Dans la suite, un jeune berger qui la rencontra lui apportoit quelques morceaux de pain, ou un peu de farine, dont elle faisoit de petits gâteaux insipides, & en mangeoit un de trois en trois jours. Cette maniere de vivre lui fit perdre tellement le goût, qu'en certaines rencontres où la douceur naturelle de son caractere se laissoit persuader de prendre quelque chose de plus nourrissant, son estomac ne le pouvoit pas soutenir. Pour ce qui est du vin, on ne sache pas qu'elle en ait jamais bu. Quoiqu'on n'ait pas connoissance de toutes ses autres austérités, qui pour la plupart n'eurent que sa grotte & l'œil de Dieu pour témoins; comme, avec le



plus grand attrait pour la pénitence , elle n'avoit personne pour modérer sa ferveur , on ne sauroit douter qu'elles n'aient été terribles. Les haïres , les disciplines , les chaînes de fer dont elle faisoit usage , étoient si cruelles , qu'une pauvre femme logée avec elle dans un pèlerinage , & faisant la nuit semblant de dormir , ne la vit qu'avec effroi nettoyer sa tunique toute ensanglantée. Ses vêtemens , faits du drap grossier que portoient les plus vils payfans , lui auroient seuls tenu lieu d'un rude cilice.

Après quelques années d'une si merveilleuse pénitence , le bruit de sa vertu se répandant au loin , les peuples accouroient par troupes nombreuses , pour voir de leurs propres yeux ce qu'ils en avoient entendu raconter. Quoique ces distractions lui fussent extrêmement à charge , elle parloit à tout le monde avec beaucoup de douceur , avec une tendre charité ; & jamais elle ne laissa échaper le moindre signe d'impatience. Malgré son humilité profonde , souvent elle fut obligée de leur donner sa bénédiction ; sans quoi ils ne vouloient point se retirer. Au bout de huit ans , elle fut inspirée de fonder au lieu de sa retraite un monastere

de C  
voit  
latio  
ville  
blir  
prin  
pouv  
vues  
Carn  
relig  
d'inc  
par u  
qu'un  
prit  
fonda  
née p

Il  
les ob  
fonda  
pénib  
avoir  
de la  
sicle  
mort  
sur la  
ration  
sur s  
où el  
more

de Carmes déchauffés, dont elle ne pouvoit avoir de connoissance que par révélation. Elle se rendit pour cela dans la ville de Pastrane, où l'on venoit d'en établir un couvent, & qui appartenant à la princesse d'Eboli son ancienne amie, ne pouvoit pas manquer d'entrer dans ses vues. Là, elle prit elle-même l'habit du Carmel, sans toutefois embrasser la vie religieuse, pour laquelle jamais elle n'eut d'inclination. Le Seigneur la conduisoit par une autre voie, & ne vouloit point qu'une austérité si propre à ranimer l'esprit de pénitence, ou du moins à confondre les pécheurs impénitens, fût gênée par la sujétion du cloître.

Il lui fallut aller en cour, pour lever les obstacles qui se rencontrèrent à cette fondation; & ce fut-là sans doute la plus pénible de toutes ses démarches, après avoir quitté avec tant d'éclat ce séjour de la vanité & de la fausse prudence du siècle. Ce ne lui fut pas non plus une mortification légère, d'avoir à souffrir sur la route les témoignages de la vénération des peuples, qui s'empressoient sur ses pas, qui environnoient le logis où elle descendoit, qui coupoient des morceaux de ses vêtemens, pour les gar-

des comme des reliques précieuses. Il s'exhaloit de sa personne une odeur de sainteté, qui frappoit jusqu'aux sens extérieurs, & qui se répandoit au loin devant elle. La capitale. & la cour ne furent pas moins dans l'admiration, que les provinces. Tant la vraie piété, indépendamment de ses dehors & des préventions du siècle, se distingue de la dévotion de caprice. La sainte obtint à la cour, comme par-tout ailleurs, ce qu'elle poursuivoit pour la fondation de son monastere, qui fut bâti peu après. L'église en fut érigée sur sa caverne; & assez près de là, on lui creusa une autre grotte, où elle vécut encore cinq ans: prodige égal à celui de ses austérités, qui rendoient la prolongation de ses jours naturellement impossible. On mit son corps en dépôt dans une chapelle de la Sainte Vierge, pour qui elle avoit toujours marqué une dévotion toute particulière. Les peuples d'alentour ont encore tant de vénération pour cette église, & sur-tout pour la caverne qui s'y trouve enfermée, que le roc teint du sang de cette innocente victime de la pénitence, semble avoir conservé de même l'empreinte de sa sainteté.

Dans ces temps malheureux où les

sectes  
niers  
les p  
l'Egli  
& il é  
plier  
qui,  
l'hom  
se for  
l'unit  
nessé  
aussi l  
Théré  
done  
l'éleve  
ment  
blic. S  
plus d  
ferent  
digne  
quelq  
ployé  
Esprit  
tuteur  
raison  
fut de  
tage;  
rira ce  
à un

sectes multipliées se portoient aux derniers excès de la fureur, & vomissoient les plus outrageantes calomnies contre l'Eglise Romaine, il importoit à la foi, & il étoit de la divine sagesse, de multiplier les exemples héroïques des vertus, qui, nonobstant toute la fragilité de l'homme, se forment sans cesse, & ne se forment jamais que dans le centre de l'unité catholique. C'est là que la jeunesse ou l'enfance, dans Stanislas Kostka, aussi bien que la fragilité du sexe dans Thérèse de Cépède & Catherine de Cardone, puisa les graces singulieres qui l'éleverent, âgé de dix huit ans seulement, à une sainteté digne du culte public. Ses parens qui tenoient un rang des plus distingués en Pologne, s'empreserent à le faire élever d'une maniere digne de la grandeur de sa maison : mais quelque diligence qu'ils eussent employée, ils avoient été prévenus par le S. Esprit, qui voulut être son premier instituteur. Le premier usage qu'il fit de sa raison, si heureusement préparée, ce fut de donner à Dieu son cœur sans partage; & par l'abondance des graces qu'attira cette fidélité, il s'éleva dès l'enfance à un tel degré de perfection, que son

D'Orléans  
Vie de S. Stanislas.  
liv. 2.

pere & sa mere le regardoient comme un ange, & lui en donnoient habituellement le nom.

Il en avoit la figure, aussi bien que l'innocence, la douceur & l'amabilité; mais sa beauté, comme saint Ambroise le dit de la plus pure des vierges, n'inspiroit que le respect & le désir d'être chaste. Sa pudeur étoit si délicate, qu'il ne falloit qu'une parole tant soit peu libre pour le faire évanouir; en sorte que son pere qui l'aimoit tendrement, avoit grand soin de détourner en sa présence tous les entretiens peu réservés: quand il ne le pouvoit pas faire autrement, il prioit sans détour ceux qui les commençoient, d'avoir pitié du petit Stanislas. On l'envoya, sur les traces de tant d'autres nobles Polonois, étudier en Allemagne: mais tandis que la plupart y donnoient dans les nouvelles doctrines & les mœurs dépravées des ennemis de l'Eglise, il fit chaque jour de nouveaux progrès dans la piété sincere, & dans la pureté de cœur qui en est le fruit. Chacun s'empressoit pour le voir, quand il assistoit aux divins offices, le visage enflammé comme un chérubin, l'esprit abîmé dans la contemplation des bontés

du Sei  
de son  
la vé  
noit de  
Cep  
l'imme  
violenc  
gent à  
de la p  
sécutio  
part d'  
même  
& bier  
s'étudi  
toute  
ridicul  
traitoit  
l'accus  
timens  
lité, ou  
simple  
persuad  
némen  
monde  
& ses  
reproch  
le mon  
& que  
Son fre

du Seigneur, en présence du sacrement de son amour. Sa vue seule imprimoit de la vénération à tout le monde, & donnoit de la dévotion aux moins fervens.

Cependant comme la couronne de l'immortalité ne s'emporte que par la violence, & que tous ceux qui s'engagent à la suite de J. C. dans la carrière de la piété parfaite doivent souffrir persécution; Stanislas eut à essuyer, de la part d'un frere aîné & de son précepteur même, toutes sortes de contradictions, & bien souvent de rudes outrages. On s'étudioit à lui faire de la confusion en toute rencontre, & à le tourner en ridicule sur tout ce qu'il faisoit. On le traitoit d'opiniâtre & de sauvage; on l'accusoit de bassesse d'ame, & de fermetimens indignes d'un homme de qualité, ou même d'un homme honnête & simplement sociable. Le saint enfant persuadé que ce qu'on appelle communément esprit de société & science du monde, n'est que l'art d'oublier J. C. & ses maximes, répondoit à tous ces reproches, qu'il ne se sentoit pas né pour le monde, qu'il n'y étoit pas propre, & que Dieu ne l'avoit fait que pour lui. Son frere poussa l'emportement jusqu'à

le frapper bien des fois , même avec le bâton : Stanislas souffroit tout , avec la constance d'un petit martyr. Pendant deux ans que dura cette persécution , on ne l'entendit jamais murmurer , ni proposer un seul mot de plainte. Il s'étudioit au contraire à rendre tous les services imaginables à ce frere dénaturé ; il étoit à son égard , d'une prévenance & d'une complaisance sans bornes , en tout ce qui ne bleffoit pas la conscience ; & quoi qu'il n'eût que deux ans moins que son aîné , il lui obéissoit comme il auroit obéi à son pere.

Une ame si éloignée des maximes du monde , n'étoit pas faite pour y prendre des engagements. Bientôt il se sentit appelé à la compagnie de Jesus : après quelque irrésolution , qu'il pleura depuis comme sa plus grande faute , il s'arma de toute la force qu'il avoit acquise par l'usage des souffrances , & se mit en devoir de suivre la voix de Dieu , malgré les oppositions & la puissance de ses proches. Il s'échappa de Vienne où il étudioit alors , après en avoir délibéré avec Dieu & de sages directeurs , se dépouilla au sortir de la ville , pour revêtir un pauvre , mit un habit de toile qu'il

avoit a  
y attach  
le bour  
il alla  
lingue  
les Jéf  
supérie  
obtenir  
pere , i  
se remi  
au trav  
marcha  
Il es  
tous les  
un tact  
semblab  
vernoir  
Jésuites  
S. Stani  
des let  
rendoie  
roïque ,  
qualités  
nues en  
saint pro  
tion ; &  
dans l'in  
fant : Je  
j'ai trop



avoit apporté , se ceignit d'une corde , y attacha son chapelet , & partit gaîment le bourdon à la main. En cet équipage , il alla d'abord à Ausbourg , puis à Dillingue , afin de solliciter son entrée chez les Jésuites , auprès de leurs premiers supérieurs d'Allemagne. Ne l'ayant pu obtenir sans le consentement de son pere , il s'arma d'un nouveau courage , se remit en route le bâton à la main , & au travers de vingt autres provinces , il marcha infatigablement jusqu'à Rome.

Il est dans les saints , comme dans tous les hommes de même inclination , un tact particulier pour discerner leurs semblables. S. François de Borgia gouvernoit depuis trois ans la société des Jésuites , en qualité de général ; lorsque S. Stanislas Kostka arriva à Rome , muni des lettres où les Jésuites Allemands rendoient témoignage à sa constance héroïque , à son éminente piété & à mille qualités admirables qu'ils avoient reconnues en lui. Le saint général accueillit le saint profélyte avec la plus grande affection ; & sans le laisser un seul instant dans l'incertitude , il lui dit en l'embrassant : Je vous reçois avec joie , Stanislas ; j'ai trop de preuves que Dieu vous veut



dans notre compagnie, pour vous en refuser l'entrée. On craint que vos parens n'excitent un orage dangereux. S'il en arrive ainsi, le Seigneur aura soin de le calmer. Pour vous, ne vous occupez qu'à lui plaire; & soyez aussi parfait religieux, que vous avez été pieux écolier.

Il est difficile d'exprimer la joie que ressentit Stanislas, au moment où il vit tomber les chaînes avec lesquelles il s'étoit dérobé à l'esclavage du monde, & sur-tout quand il se vit peu après sous la livrée de la religion, dans toute la liberté des enfans de Dieu. Il avoit l'esprit si plein de son bonheur, qu'il répétoit sans fin, avec un visage enflammé, & le plus souvent les larmes aux yeux: Ici notre sort est semblable à celui des Bienheureux dans le ciel; Dieu est tout à nous, comme pour eux, & nous sommes tout à lui. Que s'ils ont l'avantage de jouir sans crainte, nous avons celui d'augmenter sans cesse nos mérites & notre couronne.

Si le S. Novice goûtoit le plaisir des anges, dont il avoit toute la ferveur; il gardoit ses regles avec une exactitude qui servoit d'exemple aux plus anciens religieux. Il ne trouvoit rien de difficile,

dans le  
rieurs;  
plaisir,  
de jama  
s'accuse  
pour les  
de coul  
trouver  
compag  
qu'il éto  
même.  
grand d  
louange  
de sa ma  
de ces d  
serve l'e  
grime, il  
senfer pa  
ceux qui  
tes. Tou  
lui, ce d  
nité qui  
monde.  
supporto  
des plus  
lonniers a  
modoit a  
nieres d'  
cendance

dans les commandemens de ses supérieurs ; il n'exécutoit rien avec plus de plaisir, que ce qui étoit humiliant. Loin de jamais s'excuser, il étoit le premier à s'accuser de ses fautes ; il usoit d'adresse, pour les faire remarquer ; il les revêtoit de couleurs, où l'humilité seule pouvoit trouver de la vérité ; en sorte que ses compagnons disoient communément, qu'il étoit un grand calomniateur de lui-même. On ne pouvoit lui faire un plus grand déplaisir, que de lui donner des louanges, ou de lui parler de la grandeur de sa maison. Bien différent néanmoins de ces demi-dévots, en qui la vertu conserve l'empreinte de leur humeur chagrine, il avoit grand soin de ne pas offenser par des brusqueries & des rebuts, ceux qui lui disoient des choses obligantes. Toutes ses vertus avoient, comme lui, ce caractère de douceur & d'aménité qui le rendoit aimable à tout le monde. Il ne dédaignoit personne, il supportoit patiemment les défauts même des plus imparfaits, il s'entretenoit volontiers avec les plus simples, il s'accommodoit au génie, à l'humeur, aux manières d'un chacun, avec une condescendance si naturelle & si pleine d'attraits,

en re-  
parens  
S'il en  
bin de  
occupez  
ait reli-  
écolier.  
bie que  
ù il vit  
s il s'é-  
nde, &  
ès sous  
oute la  
oit l'es-  
il répe-  
lammé,  
x yeux :  
elui des  
est tout  
pus som-  
avantage  
ns celui  
érites &  
aisir des  
veur ; il  
actitude  
anciens  
difficile,

qu'on s'estimoit heureux, quand on pouvoit passer une heure avec lui. En un mot, Stanislas avoit appris parfaitement à être doux & humble de cœur : leçon capitale de l'école de Jésus-Christ, dont la pratique jointe à l'imitation de Marie dans son inviolable fidélité à la grace & à la regle, ou aux devoirs de son état, en fit un saint à l'âge de dix-huit ans.

Ainsi dans la saison où éclosent à peine les fleurs, déjà il avoit atteint à la maturité ; & le Seigneur s'empressa de ravir à la terre une ame, dont le ciel désormais étoit uniquement digne. Il n'y avoit pas encore dix mois accomplis qu'il étoit au noviciat, quand, au commencement du mois d'août, il fut intérieurement averti que la fin de sa vie étoit proche. Il s'en ouvrit à quelques personnes, qui, vu sa jeunesse & le bon état de sa santé, ne purent le croire. Quelques jours après, il fut attaqué d'une fièvre encore peu sérieuse ; & en se mettant au lit, il dit d'un ton assuré, qu'il n'en releveroit point. Il avoit demandé à la sainte Vierge, pour qui il avoit la plus tendre dévotion, de mourir avant la fête de son assomption glorieuse, afin qu'il pût assister dans le ciel au renouvellement qui s'y fait de  
son

son tri  
veille d  
froide d  
fallut se  
niers fa  
rimens  
tion, q  
sa foible  
d'édific  
jusqu'au  
actes de  
puis entr  
pendant  
présenté  
breuse c  
l'heure  
expira de  
matin,  
zieme d  
Sembl  
jamais m  
achevent  
sainteté d  
expiré, se  
de Rome  
courut en  
semblable  
qu'à un a  
pressoit p  
Tome

son triomphe en cette sainte journée. La veille de cette fête, il lui prit une sueur froide & un affaissement si soudain, qu'il fallut se presser de lui administrer les derniers sacremens. Il les reçut avec des sentimens de joie & une ardeur de dévotion, qui parurent l'élever au dessus de sa foiblesse naturelle. Il dit quelques mots d'édification qui attendrirent les assistans jusqu'aux larmes, fit assez haut quelques actes de contrition & d'amour de Dieu, puis entra dans un profond recueillement pendant lequel la Mere de Dieu s'étant présentée à lui, suivie d'une troupe nombreuse de vierges, comme on l'apprit à l'heure même de sa propre bouche, il expira doucement sur les trois heures du matin, le jour de l'assomption, quinzieme d'août 1568.

Semblable aux parfums, qui ne se font jamais mieux sentir qu'au moment où ils achevent de se consumer, l'odeur de la sainteté de Stanislas, aussi-tôt qu'il eut expiré, se répandit dans toute l'étendue de Rome. De tous les quartiers, on accourut en foule à ses funérailles, moins semblables à une cérémonie lugubre, qu'à un appareil de triomphe. On s'empressoit pour le considérer; on voyoit

sur son corps moins de vestiges du trépas, que de marques de l'immortalité bienheureuse. Ses traits n'étoient point altérés, la vivacité de son coloris n'étoit pas éteinte, son visage conservoit le même air de douceur & de sérénité qui l'avoit fait rechercher pendant sa vie. Aussi, loin d'éprouver à son approche cette horreur secrète & repoussante que cause la vue d'un mort, plus on l'envisageoit, plus on se sentoit attiré vers lui. On lui baisoit les mains & les pieds, on y faisoit toucher des livres & des mouchoirs, on recueilloit avec respect les fleurs dont on avoit parsemé son corps; ce qui fit dire au savant Toler, qui fut depuis cardinal: Un enfant vient de mourir, & il attire tout le monde. Hélas! nous mourrons peut-être bien vieux, & qui s'occupera de nous!

Stanislas Kostka lui seul a immortalisé la mémoire de sa maison, encore célèbre dans les fastes de l'Eglise, quoique depuis long-temps éteinte en Pologne, où elle avoit été assez puissante pour disputer la couronne. Quel fut donc l'aveuglement de son pere, lorsqu'imaginant soutenir l'éclat de son nom, en disposant à son gré de la vocation de son fils, il entreprit de l'arracher du sein de la

relig  
avoi  
la fa  
détor  
vie  
liere  
pas p  
tre u  
des m  
Polog  
dres  
Casim  
recteu  
ans,  
venus  
siers S  
qu'en  
le sein  
n'est p  
Ce  
qu'apr  
l'Angl  
viniste  
ritains  
qu'ils  
religion  
l'autori  
la disci  
sage du

religion, & fit craindre à ceux qui l'avoient reçu, des vengeances terribles que la sainte mort de cet enfant put seule détourner ! Stanislas comblé pendant sa vie des faveurs du ciel les plus singulieres, s'est rendu célèbre depuis son trépas par tous les miracles requis pour mettre un enfant au nombre des saints ; par des miracles de telle importance pour la Pologne en particulier, que tous les ordres du royaume l'ont choisi, avec saint Casimir, pour leurs patrons & leurs protecteurs. Un homme de vingt-quatre ans, & un adolescent de dix-huit, devenus comme les anges tutélaires des fiers Sarmates ; telles sont les merveilles qu'en tous les temps opere la vertu, dans le sein de cette Eglise, à qui la sainteté n'est pas moins propre que la catholicité.

Ce fut en cette même année 1568, qu'après tant d'autres sectes qui divisoient l'Angleterre, parut encore celle des Calvinistes rigoureux qui se nommoient Puritains ; s'estimant d'autant plus purs, qu'ils défiguroient davantage l'ancienne religion. Ils commencerent par rejeter l'autorité des évêques Anglicans, & toute la discipline de l'Eglise Anglicane. L'usage du surplis & de la soutane, conservé

Sander. her.  
res. P. 221.  
De schism.  
Angl. l. 3.

par les Episcopaux, choquoit si fort ces nouveaux réformateurs, qu'un de leurs ministres, nommé Samson, aima mieux perdre une riche prébende que de s'y conformer. Ils le trouvoient trop semblable aux observances de l'Eglise Romaine, trop favorables à ses sentimens, & prétendoient réduire tout ce qui concernoit la religion au culte nu & décharné de Geneve. Ils rejeterent enfin toutes les liturgies, dans toute leur étendue, sans en excepter l'oraison dominicale; & substituant l'esprit de la Synagogue à celui de l'Eglise chrétienne, ils vouloient qu'on observât le dimanche, d'une manière aussi servile que les Juifs gardoient le sabbat. Pour ce qui est des traditions, ils n'en retenoient aucune; en ceci plus conséquens que leurs premiers auteurs, qui en tranchoient la source, & n'en conservoient par caprice que des branches détachées. Du reste, ces durs & outrageans sectaires avoient tant d'averssion pour ceux qui n'adhéroient point à leurs sentimens, qu'ils se seroient regardés comme impurs, si seulement ils avoient prié dans un lieu consacré suivant les formes de quelques liturgies. Ils excitèrent d'horribles & très-longes troubles dans les îles Britanniques, où, malgré

la sév  
Elisab  
sur-ro  
Episco  
émule  
l'égal  
L'ind  
comme  
miers  
Mc  
Purita  
dange  
les nou  
proban  
les ana  
du do  
sance,  
temen  
sectate  
cloître  
dépôt  
fiée, &  
prises  
leurs r  
& l'in  
bales d  
commi  
nes, c  
spécial



la sévérité & toute l'habileté de la reine Elisabeth, ils se firent tant de partisans, sur-tout en Ecosse & jusque parmi les Episcopaux, qu'ils en devinrent enfin les émules, assez puissans pour leur disputer l'égalité, & quelquefois la prééminence. L'indigne neveu du cardinal Polus, le comte d'Hurington fut un de leurs premiers & de leurs principaux soutiens.

Moins grossières que les erreurs des Puritains, & par-là même beaucoup plus dangereuses, ou plus difficiles à extirper, les nouveautés de Baius, nonobstant l'improbation des plus célèbres universités, les anathêmes du S. Siege, & le désaveu du docteur qui leur avoit donné naissance, paroissoient encore lui tenir fortement au cœur, & avoient toujours des sectateurs nombreux, au moins dans les cloîtres. Cette première Eglise à qui le dépôt de la foi est principalement confiée, & qui se trouvant sans cesse aux prises avec les hérétiques, connoît toutes leurs manœuvres, leur jargon menteur, & l'insuffisance de leur soumission verbales & vagues, enjoignit à son ancien commissaire, le grand-vicaire de Malines, de consommer sa commission, & spécialement d'obliger Baius, tant à don-



ner une abjuration précise & par écrit de toutes les propositions condamnées à son sujet, qu'à se faire absoudre des censures qu'il avoit encourues, en publiant ses opuscules malgré la défense qui lui en avoit été faite.

Le grand-vicaire entreprit d'abord de purger l'ordre de S. François, des nouveautés qui s'étoient glissées parmi les Cordeliers des Pays-Bas; & cet institut attaché de tout temps à la saine doctrine, dévoué tout particulièrement au siege apostolique, ne se démentit point en cette rencontre. Il n'y eut pas jusqu'à frere Lupi & son professeur, l'un & l'autre fort entêtés auparavant du Baïanisme, qui ne se soumissent avec une docilité exemplaire. Cependant parmi les supérieurs mêmes, très-zélés pour la plupart contre la doctrine proscrire, il y en avoit un des principaux, savoir le P. Pepin, provincial de Flandres, qui appuyoit encore sous main les partisans de la nouveauté, & qui s'étudioit à mettre en place les sujets les plus propres à seconder ses vues. Morillon fit déposer ce provincial, à qui l'on substitua le savant pere Leodius, défenseur aussi zélé qu'éclairé de la saine doctrine. Dès qu'il fut

installé  
posées  
tés de  
leur in  
le cha  
abjure  
nom  
tés. Q  
delict  
même  
on n'  
par-to  
qui,  
conve  
dre ge  
tous l  
Il  
même  
les pro  
la mē  
de tou  
veauté  
diffici  
transp  
ger de  
du S.  
la pren  
gnir le  
& cru

installé, il convoqua une assemblée composée des supérieurs & de quelques députés de chaque maison de la province. Il leur intima les ordres du S. Siege; & fut le champ tous les gardiens & les députés abjurèrent le Baianisme, tant en leur nom, qu'en celui de leurs communautés. Quant aux autres provinces des Gordeliets; comme le mal n'y étoit pas au même degré que dans celle de Flandres, on n'usa point de remèdes si vifs; mais par-tout on prit des mesures efficaces, qui, avec le temps & les tempérariens convenables, extirperent jusqu'au moindre germe des nouvelles erreurs parmi tous les Franciscains de la Belgique.

Il en eût vraisemblablement été de même dans l'université de Louvain, si les procédés de Baius son chef eussent eu la même franchise pour principe. Mais de toutes les passions, l'amour de la nouveauté dans un chef de parti, est la plus difficile à dompter. Morillon s'étant transporté à Louvain, dans la vue d'exiger de Baius ce que portoient les ordres du S. Siege, le trouva si mal disposé dans la première entrevue, qu'il craignit d'aggraver le mal en y appliquant le remède, & crut ne devoir pas même s'ouvrir de

3e. Lettre  
de Morill.  
au Card.  
de Granv.

son dessein pour le moment. Le novateur idolâtre de ses opinions & de sa renommée, qu'on avoit cependant ménagée avec une indulgence en quelque sorte excessive, se trouvoit dans un accablement de tristesse, qui lui causa une langueur dont il pensa mourir quelque temps après. Tantôt il accusoit ses juges de l'avoir condamné sans l'entendre, tantôt il se plaignoit que les propositions censurées avoient été mal extraites de ses écrits, tantôt qu'il y en avoit plusieurs qui avoient été soutenues de tout temps dans les écoles catholiques, & même enseignées tant par S. Augustin que par S. Prosper. A quoi il ajoutoit, au grand scandale des fideles, qu'on pourroit bien écrire quelque jour, contre une décision qui faisoit foi qu'à Rome on autorisoit le Pélagianisme.

Morillon très-offensé de ces murmures scandaleux, se contrint cependant ; & reprenant de point en point les griefs du murmureur, il lui représenta que ses ouvrages avoient parlé pour lui ; qu'il n'avoit pas été besoin de l'entendre, puisque ses écrits pourroient manifester sa doctrine, même après sa mort. Quant à la fidélité des extraits, il lui dit que tout

le mo  
cre,  
avec l  
rort d  
article  
cette  
même  
bulle  
qu'il a  
dre d  
ne pas  
article  
il, le  
sans v  
non. E  
trine a  
Paris,  
gne, p  
à Rom  
plusie  
ont é  
d'Ypr  
termin  
d'y é  
Sur la  
positio  
S. Pro  
coupa  
sion r

le monde pouvoit encore s'en convaincre, par la confrontation de ses écrits avec la bulle : du reste, qu'il avoit grand tort de se plaindre qu'elle contient des articles qui ne sont pas de lui ; puisque cette circonstance lui est favorable à lui-même, & montre uniquement que la bulle n'avoit pas été portée pour lui seul ; qu'il avoit aussi bonne grace à se plaindre du ménagement qu'on avoit eu de ne pas l'y nommer. Pour ce qui est des articles controversés dans l'école, reprit-il, le S. Siege apostolique fait fort bien sans vous ce qui peut se défendre, ou non. Et pouvez-vous nier que votre doctrine ait été censurée par les docteurs de Paris, par toutes les universités d'Espagne, par quantité de savans personnages à Rome ; & ce qui est plus fort, que plusieurs peres au concile de Trente en ont été scandalisés, que sans l'évêque d'Ypres & les raisons qui pressoient de terminer le concile, elle étoit en danger d'y être condamnée en votre présence ? Sur la ressemblance prétendue des propositions de Baius avec les principes de S. Prosper & de S. Augustin, Morillon coupa court, en disant que sa commission n'étoit pas de juger là-dessus, en-

core moins d'entrer dans ces fortes de discussions, très-inutiles pour bien croire & pour bien vivre; puis il lui demanda en deux mots, s'il vouloit ou ne vouloit pas obéir au S. Pere, qu'il avoit toujours reconnu pour le vrai juge de la doctrine. A quoi l'imposteur effrayé répondit bien vite, que tant qu'il vivroit, il se montreroit enfant d'obéissance. Ce qui avoit le plus frappé Morillon dans ce pourparler, c'étoit l'aigreur qu'exhaloit Baius, & la menace audacieuse, quoiqu'enveloppée, d'écrite contre la bulle. Sur quoi lui dit le grand-vicaire, je veux bien vous avertir en ami, que si cela se fait, c'est le moyen sûr de vous perdre; je serai contraint moi-même de renoncer à l'amitié, que je vous ai conservée jusqu'à présent. Car si Sa Sainteté veut être obéie, vous avez plus à craindre encore de Sa Majesté Catholique, aussi bien informée de tout ce qui se fait ici, que si elle étoit sur les lieux. Et gardez-vous bien de vous jouer à ces deux puissances, les plus absolues du monde. N'allez pas vous y méprendre: encore que le nom de l'auteur soit supprimé du libelle, on ne s'en prendra qu'à vous seul. Et qui aurez-vous pour parties? le

Roi,  
qu'il  
ni in  
perim  
& il  
savoi  
lors  
été a  
teurs  
se fab  
Ba  
diale  
natio  
temer  
neur  
qu'au  
avoier  
dogm  
Il avo  
Siege  
sous l  
les ré  
armée  
d'Ora  
il se  
invest  
Les su  
perim  
avanta

Roi, & le duc d'Albe. Baius dit aussi-tôt, qu'il n'écriroit jamais, ni directement, ni indirectement contre la bulle, qu'il ne permettroit pas que d'autres écrivissent; & il jura sur son salut éternel, qu'il ne savoit homme vivant qui le fit. Dès-lors néanmoins, le grand-vicaire avoit été averti par l'un des plus graves docteurs, le sage & savant Ravestein, qu'il se fabriquoit un libelle contre la bulle.

Baius quoique bon sujet, attaché cordialement & constamment à la domination d'Espagne, tenoit toutefois si fortement à ses opinions, ou aux faux-honneur de les faire valoir, qu'il ne prioit qu'autant que les rebelles de Flandres avoient le dessous, & recommençoit à dogmatifer quand il les voyoit en forces. Il avoit paru docile à la décision du saint Siege, quand toute la Flandre trembloit sous le glaive du duc d'Albe; & quand les révoltés se montrèrent, avec deux armées nombreuses aux ordres du prince d'Orange & du comte Louis son frère, il se remit à murmurer, à cabaler, à invectiver, à écrire enfin contre la bulle. Les succès rapides du duc d'Albe ne permirent point à Baius de tirer grand avantage de la rebellion. Tout ce qu'il

put faire pendant les troubles, ce fut de composer contre la bulle une apologie de sa doctrine : mais il n'eut pas le loisir de la répandre, avant que le duc rentrât triomphant dans Bruxelles ; & la crainte d'un vainqueur si formidable l'empêcha de la rendre publique. Il imagina cependant, tout insolente qu'elle étoit & quoiqu'elle ne respirât tout entière que la contumace, qu'au moyen du langage affecté de la soumission, il pouvoit sans risque l'adresser au cardinal Simonete qu'il avoit connu au concile de Trente, & même au Souverain Pontife. Il l'envoya donc à Rome, six mois seulement après avoir reçu la bulle avec respect, & juré sur son salut éternel, qu'il n'écriroit jamais contre, ni directement, ni indirectement.

Bañana,  
part. 2.  
pag. 79  
& seq.

Or il y déclaroit au chef de l'Eglise, que sa bulle ne contenoit pas seulement des calomnies manifestes, mais que le langage & les sentimens des saints peres y paroissoient flétris ; qu'elle étoit un sujet de scandale pour un grand nombre de docteurs, infiniment plus attachés aux expressions des saintes écritures & des saints peres, qu'à celles des scholastiques. Tout le palliatif dont il revêtoit son im-

pu  
prot  
déci  
deve  
fisan  
juste  
arra  
fices  
de b  
mon  
l'apo  
& p  
à Sa  
paro  
qui  
prop  
le se  
renf  
à ce  
idée  
Diet  
Sim  
logi  
fées  
mén  
n'ê  
Per  
qu'e  
des



pudence, consistoit, après avoir encore protesté de sa soumission pour la nouvelle décision qu'il demandoit, à douter s'il devoit regarder la premiere comme suffisamment réfléchie & obtenue pour de justes raisons, ou comme subreptice & arrachée par les importunités & les artifices de ceux qui persécutoient les gens de bien. Dans l'apologie adressée à Simonete; je ne m'explique pas, disoit l'apologiste, sur la vérité des propositions, & parce que je ne sais pas si cela plairoit à Sa. Sainteté, & parce que la bulle me paroît condamner les propositions même qui sont vraies en rigueur & dans le sens propre des paroles. Mais si l'on condamne le sens des propositions & la vérité qu'elles renferment, parce que cette vérité déplaît à certains docteurs qui ont pris d'autres idées; alors il apparoitra que c'est contre Dieu même qu'on s'éleve. Le cardinal Simonete étoit mort, avant que les apologies, qui toutes deux lui étoient adressées, fussent arrivées à Rome. Il paroît même que le premier dessein de l'auteur n'étoit pas d'en adresser aucune au Saint Pere, à qui l'on observe qu'il n'y parle qu'en la troisieme personne. Mais effrayé des menaces que lui fit Morillon, il prit



apparemment ce biais pour faire passer ses invectives, sans avoir l'air d'écrire contre la bulle, malgré la défense expresse qui lui en avoit été faite, & la parole qu'il avoit donnée. Le Pape qui, au défaut de Simonete, reçut les deux pieces, ne laissa point de prononcer, que Baius avoit encouru les censures portées contre ceux qui écriroient en faveur des propositions condamnées.

Cependant comme le saint Pontife, nonobstant sa sévérité naturelle, fut toujours un modele de la charité & de la douceur évangélique, il eut pitié d'une brebis égarée, qui, malgré son égarement, faisoit encore profession de respecter la voix du pasteur. Et voulant lui ôter tout sujet de plainte; par un trait fort extraordinaire de condescendance, il ordonna un nouvel examen des propositions d'après les défenses de l'apologiste, & même une révision entière du procès, la plus exacte qu'il seroit possible. Tous ces ordres ayant été exécutés, & les propositions trouvées aussi condamnables que la première fois, le Pape confirma le jugement porté par la bulle, & notifia cette confirmation à Baius, par le bref suivant: Quoique notre décret

apostolique  
sitions  
été ren  
& sans  
qu'exig  
la qual  
ont bie  
néanmo  
mer de  
ordonne  
& les é  
dernière  
de nouv  
& nous a  
ces mati  
devroit  
& tel q  
d'hui. C  
sons un  
tous ces  
propositi  
tons, co  
Siege, à  
que vou  
mere, &  
bref est  
Le Pa  
velle de  
remettre  
vicaire.

apostolique contre le livre & les propositions désérées à notre tribunal n'ait pas été rendu sans une mûre délibération, & sans y avoir donné toute l'attention qu'exigeoit l'importance de l'affaire, & la qualité des personnes, qui d'ailleurs ont bien mérité du S. Siège; voulant néanmoins vous ôter tout sujet de former des plaintes nouvelles, nous avons ordonné que les livres, les propositions & les écrits que vous nous avez envoyés dernièrement, fussent examinés & pesés de nouveau avec la dernière exactitude; & nous avons jugé que le décret donné sur ces matieres, s'il n'étoit pas encore fait, devoit être le même en tous les points, & tel que nous le confirmons aujourd'hui. C'est pourquoi nous vous imposons un silence perpétuel, ainsi qu'à tous ceux qui voudroient soutenir les propositions susdites; & nous vous exhortons, comme un enfant soumis au saint Siège, à obéir sans tergiversation à ce que vous prescrit la sainte Eglise votre mere, & la mere de tous les fideles. Ce bref est daté du treizieme de mai 1569.

Le Pape chargea le cardinal de Granvelle de l'envoyer à Morillon pour le remettre à Baius, & d'écrire au grand vicaire qu'il falloit absolument obliger

40. Lettre  
de Morill.

ce docteur à faire l'abjuration des propositions condamnées, & à demander l'absolution des censures qu'il avoit encourues. Muni de ces dépêches, Morillon manda Baïus à Bruxelles, & lui communiqua. Celui-ci en parut plus étonné qu'il n'auroit dû l'être, après les piéces qu'il venoit d'envoyer à Rome. Il est vrai qu'il avoit usé d'un détour assez adroit pour écrire contre la bulle: mais sa manœuvre n'avoit pas fait illusion. On ne l'en regardoit pas moins à Rome, comme venant d'encourir les censures, & on lui ordonnoit séchement de s'en faire absoudre. Morillon, de son côté, ne lui parla que d'obéissance & de soumission au S. Siege. Le novateur, à son ordinaire, protesta de son obéissance, demanda l'absolution des censures, qu'on prétendoit, disoit-il, qu'il avoit encourues, & sur le champ il se mit à genoux pour la recevoir. Le commissaire apostolique répondit qu'il ne la lui donneroit point, qu'il n'eût auparavant abjuré les propositions. Il se releva, & dit qu'il ne pouvoit le faire, à moins qu'on ne lui donnât copie de la bulle, afin de distinguer les propositions qu'il avoit déjà imaginé pouvoir, en vertu même de la

dul  
sen  
cain  
le  
pré  
des  
s'éto  
pie  
ver  
ense  
Sur  
très-  
ne  
tiere  
L  
dans  
la b  
prof  
glise  
si far  
silen  
pron  
cristo  
exig  
la bu  
plica  
les q  
sition  
l'acce

bulle, se soutenir en rigueur & dans le sens propre des termes. Le grand-vicaire, sans le suivre dans ces subtilités, le fit souvenir que le Pape, en vue de prévenir le scandale & la diffamation des auteurs de la doctrine condamnée, s'étoit fait un principe de ne donner copie de la bulle, ni à eux, ni à leurs adversaires, & qu'il vouloit absolument ensevelir cette affaire dans le silence. Sur quoi Baius dit que cela lui sembloit très-bien, & pria qu'il fût ordonné qu'on ne disputât plus à Louvain sur ces matières.

Le novateur se prenoit, de tous côtés, dans ses propres lacs. Il offroit d'obéir à la bulle, & non pas d'abjurer ce qu'elle proscrivoit; introduisant ainsi dans l'Église le simulacre de respect, qui devint si fameux par la suite sous le nom de silence respectueux: c'est-à-dire qu'il promettoit de révéler au dehors les décisions, qu'il méprisoit dans son cœur. Il exigeoit encore, avant d'accepter ainsi la bulle, que le Pape y donnât des explications, qui distinguassent le sens & les qualifications de chacune des propositions condamnées. Il y auroit lieu à l'accommodement, disoit-il, si les cen-

Hist. de  
Baïan. l. 2.  
P. 124.

fures pontificales étoient jointes à chaque proposition, pour en donner la distinction & en marquer la différence. Sans cette condition, dont ses disciples ont encore fait tant d'usage, il ne voyoit pas lieu, non seulement à une acceptation sincère de la bulle, mais à un simple accommodement de politique. Il fallut donc presser & menacer. Enfin après bien des tergiversations, il consentit à une acceptation absolue & sans réserve; il en laissa dresser l'acte; puis il dit que son adhésion verbale suffisoit, & refusa de signer. Par un excès de ménagement, on passa sur ce qui ne parut alors qu'une formalité; mais on ne tarda point à reconnoître, combien il est dangereux de composer avec un novateur qui paroît se soumettre, tandis qu'il se refuse à une seule des épreuves où l'on peut mettre sa sincérité. Bientôt il en fallut revenir à la signature, avec des peines & des embarras beaucoup plus grands, que ceux qu'on avoit prétendu s'épargner.

Tandis qu'on temporoit, & qu'on se flattoit en vain que la condescendance ameneroit Baius à la soumission, le docteur Ravestein, par sa mort, priva l'université de Louvain du défenseur le plus

capable  
doctri  
profes  
voit l  
n'étoi  
docte  
dans  
prédic  
voit p  
plupar  
sa pen  
puném  
taille,  
missio  
ration  
jamais  
Ce  
honnè  
que e  
vemen  
leurs p  
ce, q  
plus p  
tout se  
cise &  
positio  
s'expli  
pleine  
ques c

capable & le plus vigilant de l'ancienne doctrine. Baius devint par-là doyen des professeurs en théologie, dont il se trouvoit le plus ancien; & sa faction, qui n'étoit plus contenue par l'autorité du docte Ravestein, prit aussi-tôt le dessus dans la faculté; comme Morillon l'avoit prédit au cardinal de Granvelle. Il n'avoit pour collègues que ses disciples, la plupart attachés à sa doctrine, & tous à sa personne. Croyant alors pouvoir impunément rentrer dans le champ de bataille, il oubliâ ses promesses, ses soumissions tant de fois réitérées, son abjuration, & soutint avec plus d'audace que jamais les propositions condamnées.

Ce procédé, non moins indigne d'un honnête homme, que d'un ecclésiastique en réputation de vertu, offensa vivement les orthodoxes, ils en portèrent leurs plaintes aux évêques de la province, qui ne trouvant point de moyen plus propre à calmer les esprits & à lever tout soupçon qu'une condamnation précise & publique de la doctrine des propositions, résolurent d'engager Baius à s'expliquer une bonne fois là-dessus en pleine faculté. Dans cette vue, les évêques de Gand, d'Ypres & de Bois-le-

Duc le presserent par lettres de se justifier authentiquement sur la récidive qu'on lui imputoit, & d'exposer en présence des docteurs assemblés ses vrais sentimens sur les articles proscrits par la bulle.

Bafana,  
Pag. 241  
& seq.

Bafus feignit de se rendre à l'avis des évêques. On assembla l'université dans la salle de théologie; il monta en chaire, & après un préambule de style dévotieux, il rangea les propositions sous quatre classes; la première, de celles qui sont fausses & bien condamnées, mais qu'il prétendit n'avoir jamais soutenues; la deuxième, de celles qui sont ambiguës, & qu'on avoit mal entendues, dit-il, dans ses livres, dont on n'avoit pas saisi le sens; la troisième, de celles qu'il en soutint mal extraites, & condamnables uniquement par ce que les compilateurs y avoient ajouté; la quatrième enfin, de celles qu'il avoua, mais qui ne sont odieuses, ajouta-t-il, que parce qu'elles sont énoncées dans le langage des saints peres, & non pas dans celui des scholastiques. Voilà, conclut-il, mon apologie, si toutefois j'en ai besoin; ainsi elle doit bien vous suffire. Je suis prêt à la produire, non seu-

lement  
au tribu  
Quel de  
faire glo  
hommes  
qui imp  
la vérité  
tion, l'  
jugemen  
son min  
nie, en  
mal ent  
forgées  
teur cath  
un sens  
quoique  
le sens n  
de l'aut  
les saine  
mises, d  
propositi  
sensives  
qu'elles  
sacré par  
Cet o  
& de mo  
milité,  
& de la  
nombre



lement dans toutes les chaires, mais au tribunal même de souverain juge. Quel délire, ou quel endurcissement ! faire gloire devant Dieu & devant les hommes, d'un manifeste scandaleux, qui impute au siege de la religion & de la vérité, la négligence, la précipitation, l'ignorance & l'iniquité dans ses jugemens ; qui l'accuse d'avoir prêté son ministère à l'artifice & à la calomnie, en condamnant des propositions mal entendues, infidèlement extraites, forgées à plaisir pour diffamer un docteur catholique ; de les avoir prises dans un sens étranger, & de les avoir flétries, quoique vraies en elles-mêmes & dans le sens naturel que présentent les paroles de l'auteur ; d'avoir méconnu les paroles saines que les peres nous ont transmises, & d'avoir qualifié plus de vingt propositions, de scandaleuses & d'offensives des oreilles chrétiennes, parce qu'elles étoient revêtues du langage consacré par les saints docteurs.

Cet orgueil voilé d'un air de candeur & de modestie, de faux semblans d'humilité, de charité, d'amour de la paix & de la concorde, éblouit un grand nombre de personnes superficielles, ou



peti vives sur l'intérêt de la religion. Mais les catholiques éclairés, & vraiment attachés à leur foi, n'envisagerent qu'avec horreur un hypocrite, qui, après tant de soumissions parjures, tournoit contre la puissance pontificale l'indulgence & la longanimité dont elle avoit usé à son égard. Ils étoient particulièrement indignés des deux traits d'impudence, par lesquels il avoit terminé son discours; savoir, qu'il y avoit dans la bulle des propositions censurées, pour lesquelles il faudroit peut-être mourir plutôt que de les condamner; & qu'il ne se soumettoit point à la bulle, parce qu'elle n'avoit pas été solennellement promulguée, mais simplement notifiée par la lecture qui s'en étoit faite dans la maison de Ravestein. Rien de plus odieux sur-tout que ce dernier trait, qui marque une ame fausse & délibérément ingrate; puisque le Pape, à la sollicitation du cardinal de Granvelle, n'avoit consenti à cette forme de publication, que par ménagement pour celui qui lui en faisoit un crime. Les orthodoxes voyant qu'il ne respectoit, ni le Pape, ni le cardinal, ni le corps épiscopal de la province, prirent le parti de porter

leurs  
sa rig  
son r  
main  
faire  
Louv  
avec  
ayant  
la reb  
testam  
fir qu  
qui ve  
ne pou  
la ruin  
neur le  
& résc  
la sou  
du S.  
nationa  
sous la  
nieres  
Les  
être mi  
bli par  
des Pro  
de la B  
lines, c  
nal, à  
concile

leurs plaintes au gouverneur, qui, outre sa rigidité naturelle, avoit ordre du roi son maître de tenir soigneusement la main à cette affaire : ils le prièrent de faire publier la bulle dans les écoles de Louvain, afin que Baius la souscrivit avec tous les docteurs. Le duc d'Albe ayant si fort à cœur d'éteindre le feu de la rébellion allumé par les sectes protestantes, n'étoit pas d'honneur à souffrir qu'il se formât une secte nouvelle, qui venant à se réunir avec les autres, ne pouvoit pas manquer de consommer la ruine de l'Etat. Il accueillit avec honneur les défenseurs de la saine doctrine, & résolut sur le champ de faire rendre la soumission convenable aux décisions du S. Siege, par le moyen des évêques nationaux, soutenus de son autorité, sous laquelle tout plioit depuis ses dernières victoires.

Les circonstances ne pouvoient pas être mieux choisies. Outre le calme rétabli par la soumission du moins passagère des Protestans révoltés, tous les évêques de la Belgique étoient assemblés à Malines, où ils formoient un concile national, à l'effet de mettre à exécution le concile de Trente. On porta un décret

formel pour la réception de ce concile, & pour en adopter la profession de foi, de telle manière que les évêques n'en pussent admettre aucune qui n'y fût conforme. On en reçut aussi la discipline, & avec tant d'uniformité, qu'il fut enjoint aux évêques de visiter toutes les églises de leurs diocèses, même exemptes, & de réformer tous les statuts ou réglemens qu'ils y trouveroient contraires aux décrets de Trente. Afin de les diriger dans ces opérations, on composa un grand nombre de chapitres instructifs & très-circonstanciés, sur le baptême, la promotion aux ordres, le mariage & les fiançailles; sur la célébration de l'office divin, l'observation des fêtes & des jeûnes, la dispensation des indulgences, le culte des images & les superstitions à éviter; sur les devoirs des évêques & des autres ministres de l'Eglise, de tous les clercs, des religieux même & des religieuses; sur les séminaires, sur les écoles chrétiennes, sur les catéchismes & les instructions qu'on doit faire régulièrement aux fideles. En un mot, rien ne fut omis de tout ce que le saint concile de Trente avoit trouvé de plus propre à faire resplendir la discipline ecclésiastique & les mœurs

mœurs  
lines  
quator  
en l'ab  
que d  
L'a  
romée  
deuxie  
des pe  
Métro  
trois a  
les évê  
années  
les, se  
réconc  
comm  
à l'égl  
avant  
attirer  
dance  
blée d  
vouloit  
putasse  
les tém  
ques vo  
cherche  
& tous  
suite le  
ne se pr  
To

mœurs chrétiennes. Le concile de Malines dura depuis le onze de juin jusqu'au quatorze de juillet 1570, & fut présidé, en l'absence de l'archevêque, par l'évêque d'Ypres.

L'année précédente, S. Charle Borromée avoit tenu ponctuellement son deuxieme concile, suivant l'ordonnance des peres de Trente, qui enjoignent au Métropolitain de célébrer de trois en trois ans le synode de sa province avec les évêques ses suffragans. Ainsi les trois années étant expirées, il avertit les fideles, selon sa méthode ordinaire, de se reconcilier avec Dieu, de recevoir la communion, & de venir en procession à l'église métropolitaine le dimanche avant la célébration du concile, pour attirer les lumieres du ciel & l'abondance de ses bénédictions sur l'assemblée des pasteurs. Le saint archevêque vouloit aussi que tous ses suffragans députassent, chacun de son diocese, outre les témoins synodaux, deux ecclésiastiques vertueux, habiles, zélés, pour rechercher sur les lieux tous les désordres & tous les abus, afin de lui en faire ensuite le rapport au concile. En quoi il ne se proposoit pas seulement d'observer

Giuffan. l. 2.  
c. 18. Conc.  
T. 15. P. 338  
& seq.

l'à propos dans la promulgation des loix; point d'économie déjà si important; mais d'appliquer avec justesse la correction à l'abus, & de tenir la loi en vigueur, par une exécution éclairée. Le deuxieme concile général, ainsi que chacun des autres, tint environ trois semaines, pendant lesquelles on n'épargna ni soin, ni travail, pour ne rien laisser en retard de tout ce qui demandoit correction. Quand les actes étoient dressés, un des peres, au nom de tous les autres, portoit ces actes à Rome, avec une lettre synodale, qui les soumettoit au jugement du Souverain Pontife. Apres qu'ils avoient été approuvés, l'archevêque les faisoit imprimer, & en passoit des exemplaires à tous ses suffragans, qui les publioient dans leurs dioceses. Il les publioit aussi, ou les faisoit publier à Milan. C'est ainsi qu'en dix-neuf-ans de pontificat, il célébra six conciles, dont on voit que la prépondérance sur tant d'autres conciles particuliers ne peut pas être mieux fondée. Aussi toutes les Eglises qui se piquent le plus de régularité & de ressemblance avec l'antiquité sainte, ont adopté comme à l'envi la discipline de Milan, image la plus fidèle de celle de Trente, & le plus

digne objet de l'émulation universelle. Ce précieux corps de discipline, que nous craindrions de tronquer en tentant de l'abrèger, se trouve imprimé, sous le titre d'*Actes de l'Eglise de Milan*, en deux volumes *in-folio*, auxquels nous renvoyons ceux de nos lecteurs, qui veulent pleinement se convaincre que l'Esprit sanctificateur n'abandonna jamais l'Eglise.

Pour ce qui est des peres de Malines, le duc d'Albe, en leur mandant ce qui se passoit à Louvain, les pria d'ordonner la promulgation solennelle de la bulle émanée du S. Siege à l'occasion du docteur Baius, & la souscription de tous les docteurs de cette université sans nulle exception. Les prélats engagerent leur parole au Duc, & arrêterent entre eux que Maximilien Morillon, déjà commis par le siege apostolique à l'exécution de la bulle, seroit aussi chargé d'exécuter le décret de leur concile; qu'auparavant néanmoins Rithovius d'Ypres & Jansénius de Gand iroient trouver Baius, comme députés du concile, & lui en communiquer les ordres. Les deux évêques remplirent fidèlement leur commission; mais le docteur, rompu depuis

Baiana ;  
P. 100 &  
seq.

dix ans à la dissimulation & à la fourberie, ne leur donna que des paroles éblouissantes : il protesta que personne ne desiroit la paix avec plus de passion que lui, qu'il se conformeroit avec plaisir aux vues du concile, & qu'il se soumettroit à ses résolutions ; tant que la vérité, ajoutoit-il, n'y seroit pas blessée. Les deux prélats, sans faire attention à cette clause insidieuse, s'en tinrent à ses faux semblans, & reporterent sa réponse au duc d'Albe, qui en parut aussi content qu'eux. Sur le rapport qu'ils en firent ensuite aux peres de Malines, on fit partir pour Louvain le commissaire Morillon.

La Faculté de Théologie ayant été convoquée dans les formes d'usage, Morillon parut à l'assemblée, où, après avoir exposé les ordres dont le concile national de la Belgique, aussi bien que le Saint Pere, lui avoit commis l'exécution, il publia solennellement la constitution pontificale qui commence par ces mots *Ex omnibus afflictionibus*, puis demanda à tous les docteurs s'ils étoient prêts à y obéir. Ils répondirent affirmativement, d'une voix unanime. Après une acceptation si prompte & si générale

rale  
qu'e  
vern  
diffi  
vent  
de la  
perfo  
de so  
nume  
Dissin  
leurs  
d'artil  
tions  
pables  
contre  
Pape r  
ture d  
chef,  
vrait f  
Malin  
comm  
tique d  
député  
mission  
faire re  
jour l'i  
Il es  
plus ch  
été si h



rale, il sembloit que la souscription qu'exigeoient encore le concile & le gouverneur, ne devoit pas souffrir plus de difficultés. Mais c'étoient moins les préventions des docteurs contre la doctrine de la bulle, que leur attachement à la personne de Baïus, qui les empêchoit de souscrire, & de laisser par-là un monument public de fétrissure contre lui. Dissimulant toutefois ce vrai motif de leurs refus, ils userent, à son exemple, d'artifices & de subterfuges, d'inventions calomnieuses, de mensonges palpables, jusqu'à prétexter sans pudeur, contre l'évidence des faits, que ni le Pape ni le concile n'exigeoient la signature de la bulle; que Morillon, de son chef, étoit venu la demander, & couvroit sa témérité, du nom des peres de Malines, dont il n'avoit point reçu de commission. Il fallut une lettre authentique des évêques d'Ypres & de Gand, députés du concile & témoins de la commission qu'en avoit reçue Morillon, pour faire tomber la calomnie, & mettre au jour l'impudence de ses auteurs.

Il est plus que vraisemblable, que les plus chauds partisans de Baïus, ayant été si honteusement démasqués, & tant



le concile que l'inflexible duc d'Albe voulant être obéis, les autres docteurs qui étoient en bien plus grand nombre, ouvrirent les yeux, & que le corps de la faculté soucrivit dès-lors. Cependant comme on ne trouve aucun monument de cette souscription, laquelle peut avoir été supprimée fort aisément dans la suite par les disciples de Baſus, demeurés maîtres de l'université; ses fauteurs opiniâtres ne laissent pas d'ériger cette preuve négative, ou pour mieux dire, ce manque de preuve, en une démonstration de la désobéissance des Lovanistes. Quoi qu'il en soit de ce raisonnement pitoyable, ce qu'ils prétendent y gagner est plus misérable encore. Toutes les contradictions qu'éprouva la bulle, ne servirent qu'à lui donner plus de relief. Ce n'étoit plus un simple décret qu'on pût soupçonner de subreption; depuis qu'il avoit été confirmé, après un nouvel & très-mûr examen, tant des livres que des apologies du novateur. Le clergé national, le plus intéressé à ce jugement, l'avoit confirmé en concile; il en avoit ordonné la souscription & la promulgation. On l'avoit publié solennellement, sans opposition, sans réclamation d'aucun évêque;

d'au  
prêtr  
il l'a  
avoit  
ques  
tique  
T  
quan  
sans  
passé  
exho  
sant  
un d  
& po  
étaien  
les éc  
retiré  
Baſus  
Duc  
à être  
blée,  
temp  
tous  
Baſus  
déli  
sérieu  
avoit  
d'un  
résolu

d'aucun docteur, pas même d'un seul prêtre. Le souverain l'avoit demandé, il l'avoit agréé, tous les ordres de l'Etat avoient concouru à lui imprimer les marques les plus augustes & les plus authentiques de la législation.

Telle étoit la situation de cette affaire, quand, sur l'avis que Morillon donna sans doute à Rome de ce qui s'étoit passé au sujet de la souscription, le Pape exhorta le duc d'Albe à la finir, en faisant rendre par la faculté de théologie un décret signé de tous ses membres, & portant que toutes les propositions étoient légitimement condamnées, que les écrits où elles se trouvoient seroient retirés des mains des candidats, & que Baius se soumettroit à ce jugement. Le Duc en ayant écrit à la faculté, d'un ton à être obéi, elle tint une grande assemblée, après avoir donné aux docteurs un temps suffisant pour méditer leurs avis : tous s'y trouverent, à l'exception de Baius, personnellement intéressé dans la délibération. Epouvanté enfin du tour sérieux que prenoit son affaire, déjà il avoit déclaré publiquement, à l'issue d'un exercice théologique, qu'il étoit résolu de s'en tenir au jugement que la

faculté rendroit sur les articles proposés. Quand on vint aux opinions, ils passerent tout d'une voix; & l'on prit acte de la déclaration que Baius avoit faite dans l'intervalle, touchant sa disposition à se soumettre, comme il le devoit, au jugement de la faculté, qui enfin laissa dans ses conclusions un monument incontestable de sa pleine obéissance à la constitution de Pie V. Elle la reçut purement & simplement, supprima les livres qu'elle condamnoit, & fit souscrire la même conclusion par tous & chacun des docteurs, comme il y est marqué. Et cette conclusion, comme il y est encore dit, fut ensuite présentée à Maître Michel Baius, qui déclara lui-même qu'il l'approuvoit, qu'il la vouloit souscrire, & qui la souscrivit en effet.

Ainsi l'obstination de Baius plia-t-elle, de la maniere la plus humiliante, sous le poids de l'autorité réunie du chef de l'Eglise, du clergé national, & sur-tout du formidable duc d'Albe. Il se seroit épargné toutes ces humiliations, en se soumettant au premier jugement du Saint Pere, qui l'avoit traité avec tous les ménagemens de la tendresse paternelle. Ses fréquentes récidives, fruits d'une ame

AA facult.  
Lovan. ad 29.  
Aug. 1571.

plus  
const  
fité d  
mert  
signé  
charg  
doctr  
cepen  
& à s  
Pe  
auque  
metto  
Pays-  
son m  
de l'e  
de se  
remir  
envoy  
tion  
d'une  
près l  
ne por  
se trou  
reine  
ment,  
honte  
la reli  
moit  
Ce

plus superbe encore & plus fausse qu'inconstante, le mirent dans la dure nécessité d'épuiser jusqu'à la lie ce calice d'amertume. Sa flétrissure fut à jamais conignée dans les fastes de sa compagnie, chargés des conclusions prises contre sa doctrine & sa personne. Il n'en devint cependant pas plus fidele à ses promesses & à ses sermens.

Pendant que le duc d'Albe ne savoit auquel penser, parmi les novateurs qui mettoient tout en confusion dans les Pays-Bas; le Roi catholique occupé de son mariage avec Anne d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien, & sollicité de secourir la reine Marie d'Ecosse, remit encore ce soin au duc, sans lui envoyer de nouveaux secours. L'exécution fut telle qu'on devoit l'attendre d'une commission qui demandoit à peu près l'impossible. Cependant le besoin ne pouvoit pas être plus pressant. Marie se trouvoit captive en Angleterre, & la reine Elisabeth la tourmentoit indignement, pour lui faire signer un traité aussi honteux à l'Ecosse, que dommageable à la religion catholique, dont il consommoit la ruine dans ce royaume.

Ce n'étoit pas sans raison, ou sans

Dr Thor,  
1. 40v

l'un de ces noirs pressentimens qui prennent l'ascendant sur la raison même, que l'infortunée Marie avoit d'abord pris possession de son trône, avec autant de répugnance que si elle eût marché au supplice. A peine fut-elle dans ses Etats, qu'elle reçut tant d'insultes de ses sujets hérétiques, & sur-tout de leurs séditeux pasteurs, que le diadème lui devint un joug qu'elle auroit eu peine à supporter, si l'espérance de quelque changement ne l'eût flattée par intervalle. Dans l'exercice de sa religion, on lui permettoit tout au plus de faire dire quelque messe basse; & il arriva un jour qu'un sectaire fanatique eut l'insolence de briser les cierges qu'on apportoit dans son oratoire pour la célébrer. L'atrocité se joignit au fanatisme, & fut portée jusqu'à poignarder dans le cabinet & sous les yeux de la Reine enceinte, un sujet d'excellent conseil, d'une fidélité à toute épreuve, & d'une habileté qui déconcertoit les plus secrètes cabales des perturbateurs de l'Etat. Le bur des assassins n'étoit pas seulement de causer à la Reine un effroi & une révolution qui la fissent périr elle & son fruit, mais de la faire soupçonner d'un honteux commerce avec le malheu-

reux  
pour  
amb  
Cet  
reine  
figur  
calon  
secta  
l'am  
Le  
ment  
qui a  
tunée  
trouv  
la rei  
Both  
disoit  
ajout  
d'épo  
atten  
comr  
clima  
rôt à  
où to  
partic  
tard  
érran  
la Re  
ment

reux qu'ils venoient d'assassiner, par l'époux qu'elle s'étoit choisi contre les vues ambitieuses de la reine d'Angleterre. Cet objet prétendu de la passion d'une reine, n'étoit qu'un musicien, laid de figure & cassé de vieillesse : cette absurde calomnie fit néanmoins fortune parmi les sectaires, & par leur instigation, prit dans l'ame foible du roi jaloux.

Le feu de la discorde étoit principalement soufflé par le comte de Mourrai, qui ayant surpris la confiance de l'infortunée Reine, dont il étoit frere naturel, trouva moyen de perdre, l'un par l'autre, la reine & le roi. Il engagea le comte de Bothwel à délivrer la reine, d'un époux, disoit-il, qu'elle ne pouvoit souffrir ; ajoutant qu'elle s'estimeroit heureuse d'épouser son libérateur. Il est des attentats dont le projet seroit regardé comme une chimere, sous la plupart des climats : celui-ci fut conçu & mis aussitôt à exécution, sur ces rivages orageux, où tout ce qui est extrême a des attrait particuliers. Bothwel fit sauter par le pétard la chambre du Roi, après l'avoir étranglé secrètement dans son lit, enleva la Reine, & dans un premier saisissement, trop puissant sur un sexe timide,

il la pressa en tant de manieres de lui donner la main, qu'elle contracta le mariage fatal qui la précipita du trône dans les fers, & dans ce long enchaînement d'infortunes dont l'échafaud fut le terme.

Aussi-tôt après ce mariage, elle fut investie, avec son indigne époux, par une armée de rebelles suscités par Mourrai : on laissa échapper Bothwel, de peur qu'il ne rendît témoignage, touchant le régicide, à l'innocence d'une infortunée qu'on vouloit trouver coupable. Pour elle, on la mit sur une vile monture, avec un habit également propre à lui attirer les risées publiques ; & à la tête des troupes qui l'avoient arrêtée, on la conduisit par de longs détours couverts d'une populace insolente, jusqu'à la forteresse ou prison de Loclevin, située au milieu d'un lac. Par-tout on portoit devant elle un drapeau où étoit peint le cadavre du roi son premier époux, avec le petit prince Jacque, son fils, qui tenoit ses mains innocentes au ciel, comme pour demander justice contre les assassins de son pere. La vue de ce tableau, avec les explications qu'en faisoient les rebelles dans les termes les plus insultans, & les

relatio  
pandu  
les ou  
sur fo  
les mo  
qu'à p  
dant  
lequel  
en fav  
d'un  
roi. E  
violen  
& apr  
de sa  
retomb  
encore

Au  
mandé  
Elisabe  
sans nu  
pitalité  
neur d  
l'humai

L'in  
que fo  
ufoit d  
& pur  
situatio  
son esp



relations calomnieuses qu'ils avoient répandues de tous côtés, lui attirerent tous les outrages imaginables, & formerent sur son innocence même un nuage que les moyens les plus irréfragables ne purent qu'à peine dissiper avec le temps. Cependant on la força de signer un acte, par lequel elle se démettoit de la couronne, en faveur de son fils qui n'avoit guere plus d'un an, & qui dès-lors fut proclamé roi. Elle protesta d'abord contre cette violence, avec les formalités nécessaires; & après quelque temps, elle s'échappa de sa prison: mais ce ne fut que pour retomber entre les mains plus inhumaines encore de la reine d'Angleterre.

Au lieu de l'asile qu'elle avoit demandé, elle ne trouva que des fers, où Elisabeth la retint plus de dix-huit ans, sans nul égard aux droits sacrés de l'hospitalité, à la proximité du sang, à l'honneur du diadème, à la foi donnée, à l'humanité même.

L'impitoyable Elisabeth ne consulta que son dépit, contre une princesse qui usoit de la prééminence du sang illustre & pur qui couloit dans ses veines, de la situation de ses Etats, des agrémens de son esprit, & de tous les dons de la nature.



ture , pour l'empêcher d'exécuter celui de tous ses desseins qu'elle avoit le plus à cœur ; savoir de réunir les trois couronnes des îles Britanniques sur la tête d'un Monarque Protestant , afin d'en bannir à jamais la foi Romaine , dont le rétablissement en Angleterre pouvoit attirer à sa mémoire toute la stérilité qu'elle méritoit. La foi de la reine Marie d'Ecosse fut ainsi la première cause de la longue persécution qu'elle eut à soutenir ; d'où l'on peut sans exagération qualifier de martyr la mort violente par où elle finit. Il nous reste un monument très-marqué des projets sanguinaires de l'hérésie contre le zèle de cette princesse pour la religion de ses peres , dans une lettre où Beze fait des vœux pour voir bientôt l'Ecosse délivrée de ce qu'il appelle une autre Athalie.

Ep. Theod.  
de Beze. ad  
Buchan.

Toutes les têtes couronnées s'intéresserent au malheureux sort de la reine prisonnière , & plusieurs demanderent son élargissement , avec de vives instances , long-temps réitérées , & toujours inutiles. Il en fut de même des poursuites du parlement d'Ecosse , des grands de ce royaume , & du jeune Monarque , dès qu'il fut en âge de penser & de sen-

tir.  
Le  
nag  
bulle  
mon  
aver  
y pe  
nes,  
plice  
évêc  
fidel  
fistoi  
part  
fon  
pron  
attac  
So  
beth  
que  
terre  
dir l  
pidit  
vêqu  
depu  
tin ,  
cet  
com  
les y  
souff

tir. Rome éclata aussi, contre Elisabeth. Le S. Pape Pie V, qui l'avoit assez ménagée jusque-là, publia contre elle une bulle foudroyante, quand elle se fut montrée sourde aux prières & à tous les avertissemens des princes ses voisins. Il y peignoit les bannissemens, les chaînes, les tortures, tous les genres de supplices & de vexations exercés contre les évêques, contre les prêtres, contre les fideles de tout état, dont le crime consistoit uniquement à ne point prendre part aux attentats de sa tyrannie & de son impiété. L'anathème étoit ensuite prononcé, avec tous les effets qu'on y attachoit alors.

Sous un regne tel que celui d'Elisabeth, c'étoit courir un terrible hazard, que de notifier cette bulle en Angleterre : mais le péril même parut enhardir l'Anglois Jean Felton. Il eut l'intrépidité de l'afficher à la porte de l'évêque de Londres, où elle demeura depuis le soir jusqu'à huit heures du matin, sans que Felton voulût profiter de cet intervalle pour prendre le large. Et comme un de ses amis lui mettoit sous les yeux tout ce qu'il risquoit ; la mort soufferte pour une si belle cause, répon-

dit-il, est moins à craindre qu'à désirer. Felton néanmoins fut simplement soupçonné d'avoir quelque connoissance de cette affaire : mais si-tôt qu'on lui eut demandé qui avoit affiché la bulle ; je veux bien vous tirer d'inquiétude à ce sujet, répondit-il, & je confesse volontiers que c'est moi. Il fut condamné au supplice des criminels de leze-Majesté. Quand on lui dit de demander pardon à la reine, il répondit qu'il n'avoit manqué à rien de ce qui lui étoit dû, se laissa couper la main droite sans changer de couleur, & supporta le reste des tourmens avec la même fermeté.

Pie V eut plus de sujet de s'applaudir des efforts qu'il fit dans le même temps contre les Turcs. Malgré des pertes accablantes, essuyées récemment par les chrétiens, le saint Pape, par la grandeur de son courage, par son habileté, par ses dons abondans, & sur-tout par la vertu de ses prieres, leur procura la plus mémorable victoire qu'ils eussent encore remportée sur mer. Selim II, fils & successeur bien différent de Soliman II le plus honnête homme des Sultans, ne vit pas plus tôt sa domination solidement établie, qu'il rompit la paix jurée aux Vénit-

Chalcond.

T. 1. l. 15.

De Thou,

l. 49.

tiens  
lui-mê  
leur en  
obliger  
l'Albar  
xante  
l'île de  
renforç  
pont ;  
Chypre  
& des  
Dans t  
avoit q  
cosie au  
port aff  
débarq  
Nicosie  
à sept  
crerent  
sans dis  
mille et  
Dan  
Famago  
Nicosie  
l'indoc  
munition  
leur go  
longue  
peuple

tiens par son pere, & renouvelée par lui-même. Il avoit pris la résolution de leur enlever l'île de Chypre; & pour les obliger à faire diversion, il envoya dans l'Albanie le Bacha Achmet, avec soixante mille hommes; Hali-Bacha dans l'île de Chio avec quarante galeres que renforça bientôt après le bei de Négrepont; puis le formidable Mustapha en Chypre avec plus de trois cents voiles, & des troupes de terre proportionnées. Dans toute l'étendue de cette île, il n'y avoit que deux places de résistance, Nicosie au milieu des terres, & Famagouste port assez bien fortifié. Les Turcs ayant débarqué sans obstacle, allerent assiéger Nicosie, qu'ils prirent d'assaut après six à sept semaines de siege: ils y massacrerent plus de vingt mille personnes, sans distinction de sexe, & firent quinze mille esclaves, avec un butin inestimable.

Dans la campagne suivante, ils prirent Famagouste par composition; le fort de Nicosie ayant fait peur aux habitans, dont l'indocilité, jointe à l'épuisement des munitions, força le courageux Bragadin, leur gouverneur, à capituler après une longue & glorieuse défense. Ce que le peuple aveuglé par l'effroi avoit cru de-

voir faire son salut, ne servit qu'à précipiter sa perte, & à combler son infortune. Le barbare Mustapha, après avoir accordé tous les articles de la capitulation, & les avoir confirmés par serment, fit égorger la garnison tout entière, avec la principale noblesse, comme elle venoit par honneur au devant de lui. Pour le gouverneur, après lui avoir fait présenter par trois fois sa tête au bourreau, sans pouvoir l'intimider, il lui fit couper le nez & les oreilles, ordonna qu'on le tint étendu par terre, & lui insultant avec autant d'impiété que de barbarie; où est maintenant ton christ, lui disoit-il? & s'il est tout-puissant, à quoi tient-il qu'il ne t'arrache de mes mains? Quelques jours après, ses plaies encore toutes saignantes, & deux paniers remplis de terre pendus à son cou, il le fit conduire sur les différentes brèches des remparts; & toutes les fois qu'il passoit devant le bacha, on l'obligeoit de baiser la terre. Ensuite on l'exposa au haut d'une antenne, pour servir de spectacle aux chrétiens qu'on venoit d'arrêter dans leurs vaisseaux, où déjà ils étoient embarqués sur la foi des sermens. Enfin, au bruit des tambours & des trompettes, on le

Adrian. de  
bell. Cypri.  
l. 2.

con  
fut é  
que  
à un  
Jésu  
rue  
rend  
souff  
rieu  
outr  
peau  
d'Al  
à Co  
Brag  
dign  
trag  
par  
C  
excit  
d'im  
forc  
rage  
éloig  
ayan  
faire  
pos  
mur  
quie  
der

conduisit dans une place publique, où il fut écorché vif, & montra une constance que la foi seule pouvoit inspirer, même à un héros. Il ne cessa point d'invoquer Jésus-Christ, qu'écorché jusqu'à la ceinture, & le corps épuisé de sang, il n'eût rendu son ame à Dieu, avec son dernier souffle. En haine d'une confession si glorieuse, Mustapha lui fit encore mille outrages après sa mort; puis remplit sa peau de paille, la promena dans les ports d'Asie & de Grece, d'où elle fut portée à Constantinople avec les têtes d'un autre Bragadin, de Querini & de Martiningo, dignes tous trois de ces honorables outrages, & par leur valeur militaire, & par leur magnanimité chrétienne.

Cette haine forcenée du nom chrétien excita par tout l'Occident une fureur d'indignation, dont le saint Pape s'efforça de tirer parti pour le solide avantage de la chrétienté. Mais les princes éloignés du Midi où grondoit l'orage, ayant d'ailleurs pour la plupart assez d'affaires chez eux, ne jugerent point à propos de se réunir contre l'ennemi commun. L'empereur même, si souvent inquiété par les Ottomans, refusa d'accéder à la ligue, sous prétexte d'une treve

conclue peu d'années auparavant avec le grand-seigneur. Il n'y eut que le Pape, le roi d'Espagne & la république de Venise, qui résolurent ensemble d'humilier l'orgueil des infidèles, & de porter la guerre au sein de leur empire. Ils prirent si fort à cœur cette généreuse entreprise, animés principalement par les exhortations du saint Pape, & par la profusion avec laquelle il fournissoit à la dépense, qu'ils mirent en mer plus de deux cents galeres, vingt-huit grands navires d'équipage, & six galéasses munies de grosse artillerie. Don Juan d'Autriche, frere naturel du roi d'Espagne, fut nommé généralissime de toute l'armée, quoiqu'il fût âgé tout au plus de vingt-quatre ans; mais on lui avoit donné pour conseils, André Doria, vieux marin des plus renommés de son siècle, & Louis de Réquesens, dont la prudence lui fit confier ensuite le gouvernement difficile de la Belgique. La flotte du saint Siege avoit pour général, Marc-Antoine Colonne, désigné pour commander en chef, au défaut de Don Juan. Le noble Vénitien Barbarigo commandoit la flotte de sa république. Du reste, la fleur de la noblesse d'Italie, & une partie de celle

d'Espa  
sieurs  
par des  
tion de  
mane c  
nombr  
tiens,  
toit soi  
Ces ign  
avoient  
& si p  
n'imag  
parôtre  
Dans  
égaleme  
rarder  
tra dans  
aujourd  
d'Actiu  
bataille  
monde  
Comm  
le, n'ét  
pacé de  
procher  
tendard  
tise; &  
rut les n  
horter l

d'Espagne remplirent cette armée; plusieurs d'entre eux s'étant déjà signalés par des exploits, qui excitoient l'émulation de tous les autres. La flotte Ottomane commandée par Ali-Bacha, & plus nombreuse encore que celle des chrétiens, outre deux cents galeres, comptoit soixante-dix frégates, ou brigantins. Ces ignorans & présomptueux barbares avoient si bonne opinion d'eux-mêmes & si peu d'idée de l'ennemi, qu'ils n'imaginoient pas qu'il osât seulement paroître en leur présence.

Dans ces dispositions des deux armées, également pressées au combat, elles ne tarderent point à se joindre. On se rencontra dans le golfe de Corinthe, qui prend aujourd'hui son nom de Lépante, près d'Actium, lieu déjà si mémorable par la bataille qui avoit décidé de l'empire du monde entre Marc-Antoine & Auguste. Comme les deux armées rangées en bataille, n'étoient plus séparées que par un espace de 12 milles; Don Juan, avant d'approcher davantage, ordonna d'arborer l'étendard qu'il avoit reçu du Souverain Pontife; & précédé de ce signe sacré, il parcourut les rangs dans un brigantin, afin d'exhorter les troupes à combattre jusqu'à la

De Thou  
l. 50.



mort, & à mépriser tout péril sous l'étendard de Jésus-Christ. Dès que les soldats chrétiens virent flotter le drapeau, où l'image d'un Dieu mort pour les hommes étincelloit d'or & de pierreries; cette multitude qui sous le fer dont elle étoit hérissée ne respiroit que la menace & le carnage, donna un spectacle nouveau, qui put fixer quelque temps les regards du Ciel même. Toute l'armée, à l'exemple des généraux, tomba prosternée devant le Dieu Sauveur, en jurant de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la gloire de son nom, & en le conjurant de favoriser le courage dont il étoit le principe & le terme.

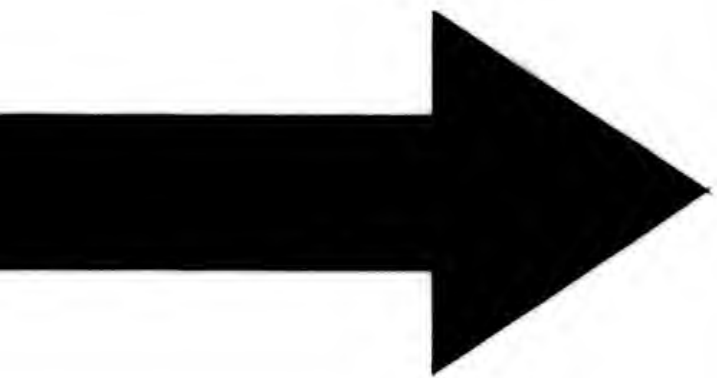
Ils s'étoient voués en victimes pacifiques : ils se releverent en lions altérés de sang, & qui ne connoissent plus d'autre danger, que de manquer leur proie. Don Juan fit donner le signal du combat, par un coup de canon ; & les deux armées, comme deux orages contraires, se porterent l'une sur l'autre, avec une violence & un bruit effroyable. Les Turcs avoient l'avantage du vent : mais il tomba au moment que commença l'action. Après quelque temps d'un calme si profond qu'à peine on se croyoit en mer, le vent

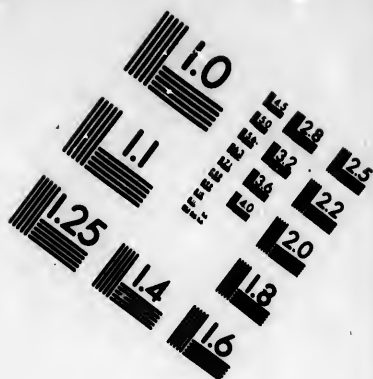
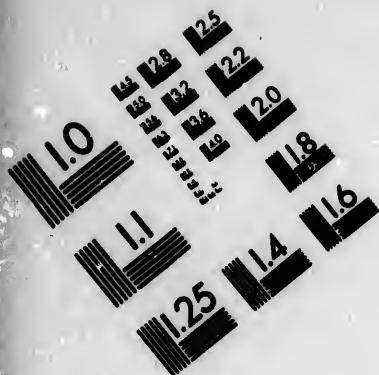
reprit  
la fun  
Ottom  
tiens  
fruit  
suprém  
Elle fu  
entiere  
mença  
commen  
rigo, c  
commen  
mis. Si  
& sout  
ce qu'a  
dant co  
nation  
& les f  
de préc  
ferent.  
faisoit  
capitain  
fleche,  
neveu C  
noble C  
de la vi  
La m  
étant pa  
rienne  
faisoit t

reprit en faveur des chrétiens, & porta la fumée de leur artillerie sur la flotte Ottomane; ce que les guerriers chrétiens regardèrent comme un premier fruit de leur confiance dans le maître suprême des élémens & de la victoire. Elle fut néanmoins disputée cinq heures entières: au bout de trois heures, elle commença par l'aîle gauche des chrétiens, commandée par le noble Vénitien Barbarigo, qui fit couler la galere de Siroch, commandant de l'aîle opposée des ennemis. Siroch fit la plus opiniâtre résistance, & soutint le courage de ses gens, jusqu'à ce qu'ayant été mis en pièces en se défendant comme une bête féroce, la consternation se répandit dans toutes ses galeres, & les fit tourner vers la côte, avec tant de précipitation, que la plupart s'y briserent. Toutefois le brave Barbarigo qui faisoit autant l'office de soldat que de capitaine, reçut dans l'œil un coup de fleche, dont il mourut le lendemain. Son neveu Contarini qui prit sa place, & le noble Querini périrent de même au sein de la victoire.

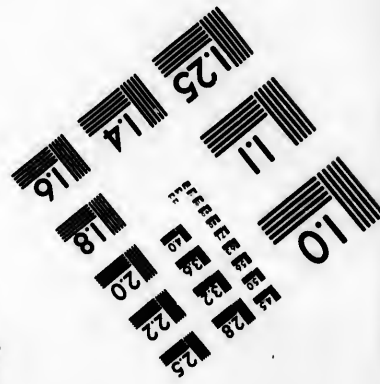
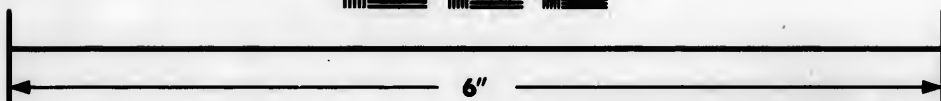
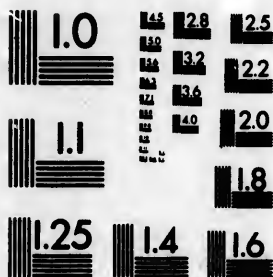
La nouvelle de la défaite de Siroch étant parvenue au centre de l'armée chrétienne, où le généralissime Don Juan faisoit tête au général Turc, & déjà rem-







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

14 128  
15 132  
16 125  
17 22  
18 20  
19 18

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20

portoit quelque avantage ; les Espagnols jaloux de ce que les Vénitiens avoient déterminé la victoire, oublièrent leur lenteur accoutumée, enchérèrent sur la chaleur italienne, firent sur la capitane Turque un feu d'enfer dont Ali fut tué, l'aborderent, en attachèrent le croissant ; & Don Juan faisant alors crier *viâoire*, ce ne fut plus un combat, mais une horrible boucherie, où les Musulmans stupides se laissoient égorger sans se défendre. Doria qui commandoit l'aîle droite, sous prétexte qu'il n'avoit pas assez de vaisseaux pour faire un front égal à celui d'Ochiali qui commandoit la gauche des Turcs, mais dans la vue réelle, dit-on, de conserver les navires qu'il entretenoit au service du roi d'Espagne, prit le large avec toutes ses galeres. Ochiali se mit à le poursuivre : mais son audace ne portant que sur la crainte qu'il présuinoit faussement dans son ennemi, & celui-ci ayant fait mine de revenir à la charge avec le marquis de Sainte-Croix, le Musulman s'enfuit à toutes voiles, avec trente galeres tout au plus. Le reste de ses vaisseaux fut pris, ou coulé à fond.

Les Turcs firent une perte immense dans cette bataille, la plus désastreuse,

à tou  
puis  
vainc  
hom  
priso  
prem  
escla  
quara  
brûle  
briser  
rante  
tant  
aussi  
l'arm  
précie  
brable  
infini  
qu'ell  
perdin  
la plu  
ciers  
dant  
plus d  
fendit  
quer a  
part  
pour c  
de fê  
ordon  
T

à tout prendre, qu'ils eussent livrée depuis l'établissement de leur empire. Les vainqueurs leur tuèrent trente-deux mille hommes, firent trois mille cinq cents prisonniers, dont vingt-cinq officiers de premier rang, délivrèrent quinze mille esclaves chrétiens, prirent cent trente à quarante galères, ou autres bâtimens, brûlerent, coulerent à fond, ou firent briser tout le reste, à l'exception de quarante à cinquante voiles, que sauverent tant Ochiali que le Roi d'Alger, qui eut aussi le bonheur de s'échapper à travers l'armée chrétienne. Il est impossible d'apprécier le butin fait sur une flotte innombrable, chargée de la dépouille d'une infinité de vaisseaux, de villes même qu'elle venoit de piller. Les chrétiens perdirent environ huit mille hommes, la plupart Vénitiens, dont plusieurs officiers de marque : mais le sénat regardant une mort si belle, comme un sort plus digne d'envie que de regrets, défendit d'en porter le deuil, & d'en marquer aucune tristesse. La journée de Lépante, septième d'octobre 1571, devint pour cette république généreuse, un jour de fête & d'allégresse publique, qu'elle ordonna de solenniser à perpétuité. Le



saint Pape Pie V, aux prieres duquel on attribua principalement ce succès, établit pour toute l'Eglise, une fête en l'honneur de la sainte Vierge, sous le nom de Notre-Dame de la Victoire, & fit ajouter ces mots aux litanies : *Secours des Chrétiens, priez pour nous.* Deux ans après, Grégoire XIII établit encore en mémoire de la victoire de Lépante, ou plutôt rétablit la fête du Rosaire, instituée cent ans auparavant, & la fixa au premier d'octobre. Pie V protestoit que cette victoire étoit due à l'intercession de la Mere de Dieu, & il paroît avoir eu à ce sujet des connoissances plus que naturelles. Les historiens de sa vie assurent, que le jour de la bataille & la nuit précédente, il redoubla la ferveur de ses prieres, & ordonna qu'on fît la même chose dans toute la ville ; qu'ans le temps du combat, le consistoire se trouvant assemblé, il quitta brusquement les cardinaux, ouvrit une fenêtrre, & y demeura quelque temps, les yeux levés au ciel ; qu'ensuite il ferma la fenêtrre, & leur dit : Il ne s'agit plus d'autre affaire, que de rendre grace à Dieu, pour la victoire qu'il vient d'accorder à son peuple. Cependant les vainqueurs ne furent

abut. l. 3.  
Ciaccon. p.  
298.

pas t  
de n  
semb  
dans  
trouv  
d'Au  
& C  
Ven  
dans  
& qu  
naval  
Turc  
tale :  
lui ra  
core  
n'est  
pouff  
les. G  
le jou  
nople  
queun  
Turcs  
aux h  
de let  
métif  
qu'ils  
l'emp  
revint  
défor

pas tirer parti de leur avantage. Au lieu de marcher à Constantinople qui vraisemblablement eût été prise d'emblée, dans le trouble & la consternation où se trouvoit toute cette capitale ; Don Juan d'Autriche alla passer l'hiver à Palerme, & Colonne prit le chemin de Rome. Venieri qui avoit succédé à Barbarigo dans le commandement des Vénitiens, & qui se voyoit seul à la tête de l'armée navale, ne laissa pas de poursuivre les Turcs. Il tourna même vers leur capitale : mais sa lenteur & son irrésolution lui ravirent le succès, qu'il pouvoit encore se promettre de ses seuls efforts. Il n'est pas douteux que s'il eût seulement poussé jusqu'au sein de l'Archipel, tous les Grecs auroient sur le champ secoué le joug des infideles. Déjà Constantinople étoit aussi alarmée, que si le vainqueur eût été à ses portes. La plupart des Turcs donnoient leurs trésors à garder aux habitans chrétiens, & les prioient de leur permettre l'exercice du Mahométisme, au moyen d'un tribut, lorsqu'ils seroient maîtres de la ville & de l'empire. Selim qui étoit à Andrinople, revint promptement pour empêcher le désordre ; & comme on ne voyoit point

arriver les vainqueurs, il calma si bien les esprits, qu'un commissaire Vénitien étant venu proposer l'échange des prisonniers, le grand-visir lui tint ce langage ; Vous voulez voir sans doute comment nous portons les coups de la fortune ? eh bien, apprenez ce que nous pensons ; En vous enlevant le royaume de Chypre, nous vous avons coupé un bras qui ne reprendra point ; & lorsque vous avez défait notre flotte, vous nous avez rasé la barbe, qui bientôt reparoîtra plus forte qu'auparavant.

Pendant que Selim, avant ce revers, jettoit l'alarme dans toute la chrétienté, les Mores d'Espagne, qu'on a vu presque anéantis sous le regne de Ferdinand le Catholique, ne laisserent pas de se relever, de se révolter, de faire durer la rebellion trois années entieres, avec un désordre & des excès qui firent comprendre combien il est dangereux, pour les Etats même les plus florissans, de vivre dans la sécurité avec des sectes séditieuses, quand on n'attend leur fidélité que de leur foiblesse. Ces ennemis irréconciliables de la religion & de la puissance Castillane, sous prétexte de la trop grande sévérité de leurs gouverneurs,

De Thou,  
l. 48. initio.

s'att  
ragn  
fired  
nati  
le p  
vou  
& s  
répa  
où i  
imp  
égli  
à d  
pein  
dag  
gieu  
dier  
prêtr  
puis  
lêtri  
tant  
Pour  
plu  
cifix  
part  
de c  
enfin  
eut l  
& d  
moir

s'attrouperent dans les détroits des montagnes, au pays de Grenade, & se choisirent pour roi, un jeune homme de leur nation, nommé Ferdinand de Valore, le plus distingué d'entre eux par sa bravoure, aussi bien que par ses richesses & sa naissance. Aussi-tôt après, ils se répandirent en armes dans le plat pays, où ils commirent, comme à l'envi, des impiétés & des cruautés effroyables. Les églises profanées, & les prêtres appliqués à des supplices ordinaires, méritent à peine attention dans cet énorme brigandage. Des communautés entières de religieux furent précipitées dans des chaudières d'huile bouillante, quantité de prêtres enterrés vifs jusqu'à la ceinture, puis proposés comme des buts aux arbalétriers, ou abandonnés à une mort d'autant plus cruelle qu'elle étoit plus lente. Pour ajouter le sacrilege à la barbarie, plusieurs personnes, en dérision du crucifix, furent clouées à des croix. La plupart de ces martyrs souffrirent avec tant de constance, que leurs bourreaux furent enfin réduits à les admirer. Le Roi More eut horreur le premier de ces atrocités, & donna un édit, pour y mettre au moins quelques bornes : mais quoiqu'il

défendit simplement de tourmenter les femmes & les enfans au dessous de dix ans, il fut très-mal obéi. Le Roi catholique de son côté fit marcher contre les rebelles ses vieilles troupes & ses meilleurs généraux : on en vint souvent aux mains, on fit de grandes pertes de part & d'autre ; le gouvernement Espagnol fut réduit à faire des recrues forcées, & Philippe II, tout impérieux, tout impatient qu'il étoit de la contradiction, se laissa bien des fois de cette guerre. Il tenta aussi souvent, mais toujours en vain, de faire la paix. Enfin l'armée Castillane, sous le commandement du duc d'Arcos, remporta une victoire complète. Le peu d'infidèles qui échappèrent au carnage, furent réduits à se disperser sans pouvoir plus rien entreprendre.

Duchefne,  
vie des Papes,  
p. 430 & s.  
Cléon. T. 3.  
p. 104. Ga-  
bur. Vit. Pii  
V.

Pie V, après la victoire signalée qu'il avoit obtenue du ciel, redoubla ses efforts & toutes ses bonnes œuvres. On le voyoit souvent visiter les hôpitaux, laver les pieds des pauvres, embrasser affectueusement des malades tout couverts d'ulceres, les consoler, les servir lui-même, & fournir avec profusion à tous leurs besoins. Il donna vingt mille écus d'or à l'hôpital du S. Esprit, six

mille  
cing  
ciade  
marie  
trion  
génér  
née g  
public  
au lie  
avoit  
tres,  
jeune  
distrib  
depu  
c'est-à  
mois,  
forme  
l'étud  
Domi  
Il étab  
de die  
nités  
mée d  
tructio  
congr  
blie tr  
en ore  
Augu  
de se

mille au séminaire dit des Clercs, cinq mille à la confrérie de l'Annonciade ; il fonda quantité de dots, pour marier de pauvres filles. Dès le jour du triomphe où Marc-Antoine Colonne, général des troupes Romaines à la journée glorieuse de Lépante, fit son entrée publique à Rome ; le religieux Pontife, au lieu du banquet somptueux qu'on avoit coutume de faire en ces rencontres, en appliqua le prix à doter de jeunes personnes sans fortunes, & à distribuer des vivres aux malheureux. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, c'est-à-dire dans l'espace d'environ six mois, il fonda un college à Pavie, pour former la jeunesse autant à la piété qu'à l'étude des lettres ; & un monastere de Dominicains, à Bosco dans le Milanès. Il établit & fit établir dans une infinité de dioceses une ou plusieurs confraternités semblables à celle de Rome, nommée de la doctrine chrétienne pour l'instruction de la jeunesse. Il confirma la congrégation des freres de la charité établie trente-deux ans auparavant, l'érigea en ordre religieux sous la regle de saint Augustin, & y ajouta un quatrieme vœu de se consacrer au service des malades,

avec des réglemens ou des constitutions particulieres qui lui manquoient encore. Le saint instituteur, Jean de Dieu, ne lui avoit point laissé d'autre regle que son exemple.

Protecteur déclaré des savans, & plus encore des hommes vertueux, Pie V n'élevoit point de sujets aux dignités ecclésiastiques, qu'il ne jugeât tels : parmi vingt-un cardinaux qu'il fit en trois promotions, la plupart, sans excepter le cardinal Alexandrin son neveu, se distinguèrent par leur érudition, ou par d'autres talens marqués. Il y avoit tant de noblesse dans sa charité, qu'ayant fait venir tout à la fois à Rome, en un temps de cherté, du bled de France & de Sicile pour plus de cent mille écus, il le fit revendre à un prix si bas, que les officiers de la police trouvant cette libéralité abusive, lui proposerent quelques spéculations économiques, afin de l'arrêter. Ce genre d'économie, leur répondit-il en deux mots, ne sied point à un prince, & moins encore à un pape. On ne laissa point après sa mort de trouver dans ses coffres un million d'écus d'or, & des redevances pour cinq cent mille, exigibles sous trois mois ; le tout destiné



à pousser l'avantage des chrétiens contre les Turcs, dont il avoit absolument résolu d'abattre la puissance. Il avoit outre cela cent mille écus entre les mains du trésorier chargé de fournir aux besoins des pauvres, & treize mille dans sa chambre pour distribuer journallement lui-même. Il est clair par-là que ce vertueux Pontife ne se laissa jamais dominer par la chair & le sang, ou par l'amour de ses proches; & il n'est pas moins sensible, qu'un pape que la chair & le sang ne dominant point, peut toujours faire de grandes choses.

Mais borné à réprimer les Philistins de la loi nouvelle sans les écraser, le dessein de Pie V ne s'étendoit point au delà du triomphe de Lépante. Peu de temps après, il sentit redoubler les douleurs d'une colique néphrétique; dont il étoit tourmenté depuis long-temps. Les remèdes ordinaires devenant inutiles, il ne pensa plus qu'à se préparer à la mort, par l'usage parfait de ce qu'il lui restoit à vivre & à souffrir. Il avoit continuellement sous les yeux, ou du moins dans l'esprit, l'image d'un Dieu souffrant pour notre salut; ce qui lui faisoit supporter les douleurs les plus aiguës, avec un courage & une tranquillité qui étonnoit tout



le monde. La fête de pâques étant arrivée, comme déjà il étoit extrêmement affaibli, cet infatigable pasteur, que tant d'occupations de premier ordre n'empêchoient pas d'instruire lui-même son peuple, voulut encore prêcher, après avoir visité, presque toutes à pied, les sept églises principales de Rome. Enfin, consummé de douleur & de foiblesse, il reçut les derniers sacremens de la main du cardinal Alexandrin, son neveu; & trois jours après, le premier de mai 1572, il rendit sa sainte ame entre les mains de son créateur, en proférant ces paroles d'une hymne du temps, *Quasumus, auctor omnium, &c.* Il étoit âgé d'environ soixante-huit ans, & avoit gouverné l'Eglise six ans, trois mois & vingt-quatre jours. Quelque sainte qu'eût été la vie de ce Pontife, à qui l'on décerna dans la suite un culte public; le peuple ne laissa pas de se réjouir à sa mort, à cause de la régularité sévère de ses mœurs. Il est même des censeurs, bien élevés dans leur opinion au dessus de l'ordre populaire, qui l'ont accusé de négligence dans le gouvernement, & d'une molle confiance dans ses ministres. S'ils ont bien rencontré, que répondrons-nous, sinon

que  
acc  
Le  
con  
Cro  
mo  
tant  
apr  
vire  
Por  
pag  
zier  
le  
A  
qui  
eût  
qua  
éto  
reç  
que  
tra  
spé  
M  
pri  
ler  
his  
me  
qu  
na

que la dignité pontificale seroit une charge accablante pour les anges eux-mêmes? Le Sultan Selim qui regardoit ce Pontife comme le plus formidable ennemi du Croissant, fit faire, à la nouvelle de sa mort, des réjouissances publiques à Constantinople pendant trois jours. A Rome, après trois jours de conclave, qui suivirent immédiatement la mort du saint Pontife, le cardinal Hugues Buon-compagno, natif de Bologne, fut élu le treizième de mai pour lui succéder, & prit le nom de Grégoire XIII.

Avant que le cardinal Alexandrin, qui contribua beaucoup à cette élection, eût quitté la France, où il étoit légat quand il apprit que le Pape son oncle étoit dangereusement malade; il avoit reçu ordre de détourner plus fortement que jamais le roi Charles IX de contracter des liaisons avec les Calvinistes, spécialement de conclure le mariage de Marguerite de Valois sa sœur avec le prince de Béarn. Le légat s'aquitta fidèlement de sa commission; & quelques historiens ajoutent, que pressant le jeune monarque jusqu'à le réduire à ne savoir que répondre; ah! Monsieur le cardinal, s'écria le prince embarrassé, que

Préf. du  
stratag.

ne puis-je tout vous dire ! Vous connoîtriez bientôt que rien n'est plus propre que ce mariage à faire triompher la religion en France , & à exterminer les ennemis de la foi. Encore un peu de temps , & le Saint Pere applaudira lui-même à mon zele. Ce discours , si Charles IX l'a tenu véritablement , donneroit fortement à penser , que ce prince avoit résolu le massacre de la S. Barthlemi long-temps avant l'exécution : mais suivant les têtes les plus judicieuses , qui se défient avec raison de ces anecdotes italiennes , on doit croire qu'il ne donna son consentement à cette barbarie , qu'après que la blessure de l'amiral & le ressentiment de la secte eurent rendu comme inévitables les autres scenes de cette horrible tragédie. Il y a même toute apparence que d'abord il voulut se défaire uniquement des chefs les plus dangereux du parti. Les caresses & les marques de confiance qu'il employa pour les attirer à la cour , ne tendoient qu'à les mettre sous sa main , afin de prévenir les soulèvemens , ou de les punir dans les formes légales.

On usa pour les attirer , des prétextes les plus propres à éblouir les principaux

d'en  
varre  
de H  
à l'a  
puiss  
Bas  
dans  
la di  
d'am  
d'inc  
plus  
logie  
roier  
prév  
greu  
qu'a  
invi  
d'au  
plus  
qu'o  
plais  
en t  
fils,  
au r  
nem  
ral,  
faga  
dér  
dan

d'entre eux : on offrit à la reine de Navarre, de marier la princesse Marguerite de France avec le prince de Béarn ; & à l'amiral, de le mettre à la tête d'une puissante armée, afin d'enlever les Pays-Bas à l'Espagne. Jeanne d'Albret, livrée dans sa jeunesse au luxe, aux plaisirs, à la dissipation des cercles & des sociétés d'amusement, avoit entièrement changé d'inclinations ou d'allures, & ne faisoit plus guere sa compagnie que des théologiens & des ministres, qui lui inspiroient, avec leur humeur sombre, leurs préventions, leurs soupçons & leur air inquiet. Elle ne se détermina qu'après mille répugnances à céder aux invitations du Roi, qui lui paroissoient d'autant plus suspectes, qu'elles étoient plus pressées. L'accueil enchanteur qu'on lui fit à son arrivée, & les complaisances infinies qu'on eut pour elle en traitant du mariage du prince son fils, accrurent encore, sinon ses terreurs, au moins ses incertitudes & son étonnement. Il n'en fut pas ainsi de l'amiral, ce modele de circonspection & de sagacité, non moins compassé dans ses démarches, que sûr dans son tact & juste dans ses mesures. Tout ce que purent

lui dire & lui écrire ses plus zélés partisans, ses amis les plus sages & les plus éprouvés; tous les avis qu'ils lui donnerent de mille indices effrayans, dont chacun à la vérité ne fournissoit qu'un soupçon, mais qui tous ensemble faisoient un corps de présomption peu différent de l'évidence; rien ne put l'empêcher de marcher aveuglément à sa perte. Infatué de son idole, c'est-à-dire de la guerre imaginaire de Flandres, il rebutoit tous les avis qui ne flattoient pas sa chimere, comme les vains présages d'un zele à vision.

La reine de Navarre étoit arrivée à Paris au milieu du mois de Mai; & le dixieme de Juin elle y mourut, âgée de quarante-quatre ans seulement. Cette mort précipitée, que suivit de près la mort violente de tant d'autres grands du même parti, passa dans toutes les bouches du royaume pour l'effet du poison; encore qu'elle fût arrivée chez Guillart évêque hérétique de Chartres, & que toutes les recherches de la défiance la plus ombrageuse n'eussent abouti à aucune découverte. Mais dans ces temps d'opprobre & d'horreur, l'art de faire périr sourdement étoit porté au comble

de so  
d'autr  
qu'elle  
avait  
Châti  
chamb  
d'Ang  
expéd  
de M  
ce gen  
public

La  
cha po  
lai né  
Béarn  
Navar  
avec u  
de la  
moien  
L'ami  
breuse  
eut ap  
les dra  
Jarnac  
propre  
funeste  
tougou  
naires  
vestig

de son affreuse perfection. Après bien d'autres morts, survenues aussi à propos qu'elles étoient utiles à la politique, on avoit l'exemple récent du cardinal de Châtillon, empoisonné par son valet de chambre, comme il étoit prêt à repasser d'Angleterre en France. Maurevert qui expédia dans le même temps le Seigneur de Moui, avoit tant de réputation dans ce genre d'habileré, qu'on le nommoit publiquement l'assassin royal.

La mort de Jeanne d'Albret n'empêcha point de célébrer, après quelque délai néanmoins, le mariage du prince de Béarn, qui prit alors le nom de roi de Navarre. La cérémonie s'en fit même avec un éclat, qui ne parut point souffrir de la lueur sinistre des torches qui fumoient encore sur le tombeau maternel. L'amiral y assista, suivi d'une nombreuse & brillante noblesse. Comme il eut apperçu aux voûtes de la cathédrale, les drapeaux qu'on lui avoit enlevés à Jarnac & à Moncontour, spectacle si propre à faire naître des pressentimens funestes; il s'écria au contraire, l'esprit toujours exalté par ses triomphes imaginaires de Flandres: Bientôt, ces tristes vestiges de la discorde feront place à des

trophées plus dignes de fixer les regards des François. Le Roi continuant à lui témoigner une pleine confiance ; il en conçut tant d'espoir, qu'il osa tenter de prévenir tout à la fois le monarque, jaloux de son frere, & contre ce frere le duc d'Anjou, & contre la reine sa mere. En réglant avec le Roi le plan des opérations de la campagne, il lui fit entendre qu'il importoit à sa gloire, de ne plus confier ses troupes à un frere qui moissonnoit les lauriers pour lui seul ; qu'il falloit lui-même se mettre à la tête de ses armées, & sortir en même temps de la tutelle qu'éternisoit la reine sa mere, pour régner à jamais sous son nom ; en un mot, qu'il étoit temps de secouer le joug, & de montrer à ses peuples qu'il étoit digne de leur commander.

Catherine de Médicis, qui à tout prix vouloit être maîtresse, & qui voyoit le moment où le roi son fils lui alloit échapper, eut d'abord avec le monarque une entrevue accompagnée de caresses & de reproches, de beaucoup de larmes & de marques d'attendrissement : mais ne pouvant point encore se promettre que le Roi fût bien détaché de l'amiral, elle forma la résolution de

comm  
gionn  
jour a  
confé  
Guise  
qu'on  
comm  
avec  
duc d  
vers  
tilsho  
fassin  
mais  
respit  
moye  
Assas  
rien  
teux  
ment  
Quan  
d'em  
assas  
N  
Mor  
exéc  
de S  
foit  
rue  
fenê

commettre ce jeune prince avec les Religioneux, de maniere qu'il n'y eût plus jour à pouvoir jamais se rapprocher. En conséquence, on rappela le duc de Guise & les autres princes Lorrains, qu'on avoit éloignés peu auparavant, comme suspects à la cour. Ils revinrent avec empressement, accompagnés du duc de Montpensier, du duc de Nevers & d'une suite nombreuse de gentilshommes. Henri de Guise, depuis l'assassinat de François son pere, dont jamais l'amiral ne s'étoit bien lavé, ne respiroit que la vengeance; & tout moyen lui étoit bon pour y parvenir. Assassinat pour assassinat, il n'y avoit rien dans ce change qui lui parût honteux, pour ce qui étoit du consentement & de l'induction même au crime. Quant à l'exécution, il n'y eut pas plus d'embarras, dans une cour qui avoit son assassin attiré.

Nicolas de Louviers, seigneur de Monrevert en Brie, se posta, comme exécuteur, dans une maison du cloître de S. Germain-l'Auxerrois, par où passoit l'amiral en revenant du Louvre à la rue de Betizy où il logeoit; & par une fenêtre couverte d'un rideau, il lui tira



le vingt deuxieme d'Août un coup d'arquebuse, dont les balles lui briserent un doigt de la main droite, & lui firent une large plaie au bras gauche. Coligny blessé, sans rien perdre de son sang-froid, montra la maison d'où parloit le coup; & soutenu de deux gentilshommes, s'en retourna sanglant chez lui. On courut à la maison; on enfonça les portes, on visita par-tout: mais déjà le meurtrier habile s'étoit échappé par une porte de derriere, & l'on ne trouva que l'arquebuse.

Quand le Roi apprit cette nouvelle: Ne serai-je donc jamais à l'abri des troubles, s'écria-t-il, & verrai-je tous les jours de nouveaux attentats! Il promit, d'un ton de fureur, d'en tirer une vengeance éclatante. La Reine-mere enchérisant sur l'indignation du Roi, ajouta que ce crime attaquoit sa majesté même; & que s'il demeurait impuni, bientôt le trône ne seroit qu'une barriere impuissante. Le Roi, suivi de sa mere, du duc d'Anjou & d'un cortège nombreux, alla rendre visite au malade, le nomma son pere, lui donna mille témoignages d'intérêt & d'attendrissement, voulut voir la balle qu'on avoit retirée de la plaie,

s'inform  
promit  
manier  
il en ét  
henre  
mere,  
de per  
gny. C  
le duc  
frémis  
qu'un  
dans l  
premie  
tenoit-  
le jou  
fort ét  
délai d  
de ne  
trop le  
chang  
au duc  
de la  
situati  
violen  
éclair  
voit a  
pour  
du R  
à ses y

s'informa des effets du pansement, & promit encore de punir ce forfait, d'une manière à faire comprendre à quel point il en étoit indigné. Pendant près d'une heure que dura cette visite, la Reine-mère, extrêmement inquiète, craignoit de perdre une seule des paroles de Coligny. Catherine & son fils bien aimé, le duc d'Anjou, entourés de Calvinistes, frémissaient en pensant qu'il ne falloit qu'un mot pour les perdre : & ce mot, dans la bouche du jeune Roi dont le premier mouvement étoit terrible, à quoi tenoit-il ; si on lui faisoit connoître qu'ils le jouoient, que le crime qui l'irritoit si fort étoit leur ouvrage ? On se tira sans délai de ce pas dangereux, sous prétexte de ne point fatiguer le malade par de trop longs entretiens ; & l'on donna le change au Monarque, en imputant tout au duc de Guise, comme au vengeur de la mort de son père. Cependant la situation où l'on demouroit, étoit trop violente pour durer long-temps ; & les éclaircissimens que chaque instant pouvoit amener, étoient trop à craindre, pour ne pas prendre les devans auprès du Roi, c'est-à-dire, pour ne point lever à ses yeux, avec les artifices convenables,

le voile du mystere. Le maréchal de Retz, qui avoit sa confiance & le talent de manier son esprit, alla d'abord le trouver dans son cabinet, & lui insinua que la blessure de l'amiral n'étoit pas l'effet de la seule vengeance, ou le seul ouvrage du duc de Guise; mais que sa propre mere & son frere le duc d'Anjou, dont l'amiral avoit résolu & déjà tramé la perte, avoient été forcés de le prévenir, par l'unique moyen qui leur restât de garantir leurs personnes. A l'instant, surviennent la Reine-mere & le duc d'Anjou, accompagnés du duc de Nevers, du chancelier Birague & du maréchal de Tavannes. Catherine, l'effroi sur le front & les larmes aux yeux, se plaint de ne point trouver de sûreté pour sa propre personne dans le royaume d'un fils, confirme tout ce qu'a dit le duc de Retz, & ajoute que depuis ce qu'elle a fait pour se préserver, les Huguenots sont entrés dans une telle fureur, que ce n'est plus seulement à elle qu'ils en veulent, ni au duc de Guise, mais au Roi personnellement.

Ces imputations, auxquelles donnoient lieu les discours imprudens de plusieurs Calvinistes, furent confirmées par tous

les seign  
au jeun  
ment,  
se la fa  
avoit et  
jusque  
per. On  
cretes,  
menaça  
l'avoier  
les cath  
que l'an  
tives ré  
encore  
Suisse &  
vingt m  
forces,  
aux mé  
ment o  
& de  
trouver  
suiivit-  
je suis  
premie  
vous &  
pris p  
capita  
contre  
inévit

les seigneurs qui étoient présens. On dit au jeune roi, qu'ils menaçoient hautement, s'il ne leur faisoit justice, de se la faire eux-mêmes ; que Pardaillan avoit eu l'insolence de tenir ce propos, jusque chez la Reine, durant son souper. On lui rappella les paroles indiscrettes, le front sourcilleux, le geste menaçant du seigneur de Piles, qui l'avoient fait frémir lui-même, avec tous les catholiques de la cour. On affirma que l'amiral, peu content de ses tentatives récentes sur la ville de Lyon, avoit encore depuis sa blessure dépêché en Suisse & en Allemagne, afin d'en tirer vingt mille hommes. Et si de pareilles forces, reprit Catherine, se joignent aux mécontents François, dans le dénûment où se trouye le royaume de troupes & de finances, où le Roi désormais trouvera-t-il sa sûreté ? Du reste, poursuivit-elle en adressant la parole au Roi, je suis bien aise de vous avertir, qu'à la première apparence de collusion entre vous & les Religionnaires, c'est un parti pris parmi les catholiques, d'élire un capitaine général, & de se liguier tous contre les Huguenots ; d'où il arrivera inévitablement, qu'entre les deux partis,

vous vous trouverez sans puissance, & sans nulle autorité dans votre royaume.

Mém. de  
Villstol.

Si jusque-là Charles IX avoit été difficile à persuader, il n'y eut de peine ensuite que pour le retenir. Depuis ce moment, il se prêta au d'guisement, au mensonge, à la trahison, & généralement à toutes les indignités qu'on lui dit nécessaires pour ne pas manquer son coup. Sur le champ, il se leva transporté de colere & de fureur, & dit en profanant le nom de Dieu, selon sa mauvaise habitude : Vous voulez qu'on tue l'amiral, & moi je veux qu'avec lui on fasse périr tous les Huguenots de France, & qu'il n'en reste pas un seul pour nous reprocher la mort des autres. Qu'on se dispose en toute diligence à l'exécution. Cet effroyable arrêt prononcé, il fut question de rassembler dans le même quartier de la ville, comme dans un même filet, au moins tous les Calvinistes distingués : ils se prêtèrent d'eux-mêmes aux vues perfides de leurs assassins. Alarmés de quelques mouvemens qu'ils voyoient parmi les troupes de la garde, aussi bien que parmi le peuple, ils se rassemblèrent autour de l'amiral, tant pour le défendre au besoin, que pour se

pieux se  
ayant es  
au Roi;  
seignit a  
attentat  
& l'on  
escorte  
gardes,  
trer dan  
engagea  
près de  
grande s  
tholique  
maisons

Le pi  
y ayant  
que, de  
ne le po  
lution e  
leries,  
d'Anjou  
d'Angou  
chanceli  
les mar  
& l'on  
de S. J  
d'aout c  
guere s  
des vict

meux soutenir les uns les autres. Coligny ayant encore fait demander une garde au Roi; loin de dissiper ses frayeurs, on feignit au contraire de craindre quelque attentat nouveau de la part des Guises, & l'on s'empressa de lui donner pour escorte une compagnie du régiment des gardes, qu'on avoit depuis peu fait entrer dans Paris: à cette occasion, on engagea les Religionnaires à se loger près de lui, sous prétexte d'une plus grande sûreté; & l'on ordonna aux catholiques du voisinage de leur céder leurs maisons.

Le piège étant ainsi rendu, & la proie y ayant déjà le pied, il ne s'agissoit plus que de lui tomber sur le corps, & de ne le point manquer. La dernière résolution en fut prise au château des Tuileries, entre la Reine-mère, le duc d'Anjou, le duc de Nevers, le comte d'Angoulême, frère naturel du Roi, le chancelier ou garde des sceaux Birague, les maréchaux de Retz & de Tavannes; & l'on fixa l'exécution au point du jour de S. Barthelemi, vingt-quatrième d'août de cette année 1572. On ne peut guère spécifier la quantité & la qualité des victimes qu'on avoit désignées. Dis-

férens auteurs n'ont pas craint d'affurer, qu'on eut d'abord intention de commettre ensemble tous les Calvinistes & les Catholiques ; & après leur épuisement réciproque, de faire tomber les troupes de la garde du Roi sur les uns & les autres indistinctement, afin d'exterminer au moins tous les chefs de parti. Dans le fond, il n'est rien qu'on ne puisse présumer de ce complot infernal de la barbarie, de la perfidie, & de l'hypocrisie, ainsi que de la politique & de la passion de Catherine de Medicis pour la domination. Elle s'en justifia néanmoins dans la suite : mais de quelle manière ? Pour moi, disoit-elle, je n'ai sur la conscience que la mort de six personnes. Affreuse conscience ! & que ne put-elle pas oser, dès qu'elle pouvoit porter six assassinats, avec ce sang-froid effrayant ?

Quoi qu'il en soit des délibérations, le résultat fut que le duc de Guise consommé la perte de l'amiral, en feignant de craindre la justice du Roi, & de se disposer à sortir du royaume. Cette feinte lui donna la facilité de cacher le but de ses mouvemens sous les préparatifs d'un départ, & de rassembler ses  
gens

gens sa  
charge  
sence  
& les  
mirent  
ministre  
pliquer  
que lui  
menace  
lez ainsi  
& vous  
nous ve  
compre  
les ma  
sera lon  
que du  
de l'aut  
donna p  
sin qui  
loge du  
ment e  
qu'ils p  
une cro  
L'orc  
le toc  
rear, se  
& passa  
un cabin  
assûrés  
Ton

gens sans donner d'ombrage. Tavannes se chargea de disposer au massacre, en présence du Roi, le prévôt des marchands & les compagnies bourgeoises, qui frémissent d'horreur, à la première idée du ministère auquel on prétendoit les appliquer. Mais le maréchal & le Monarque lui-même, ayant pris le ton de la menace & de l'indignation; vous le voulez ainsi, répondirent-ils alors, vous Sire, & vous Monsieur le maréchal! eh bien, nous vous jurons que vous en aurez bon compte. Nous y mettrons si chaudement les mains, à tort & à travers, qu'il en sera long-temps fait mention. C'est ainsi que du plus humain des peuples, l'abus de l'autorité fit des monstres. On leur donna pour signal de l'exécution, le tocfin qui seroit sonné par la cloche de l'horloge du palais; & pour signe de ralliement entre eux, un mouchoir blanc qu'ils porteroient au bras gauche, avec une croix de même couleur au chapeau.

L'ordre ayant été donné pour sonner le tocfin, le Roi saisi d'une secrète horreur, sortit effaré de son appartement, & passa vers la porte du Louvre, dans un cabinet d'où il porta ses regards mal assurés sur la ville. Sa mere & son frere



le suivirent, pour relever son courage : mais un coup de pistolet s'étant fait entendre, ils s'abandonnent tous trois à la terreur & aux remords ; leur sens & leur jugement se confondent ; & ne voyant plus que l'affreuse image des désordres & des forfaits qui vont se commettre, ils dépêchent un gentil-homme au duc de Guise, avec ordre de surseoir à toute entreprise contre l'amiral.

Il étoit trop tard : l'implacable Guise n'avoit attendu qu'avec peine le signal de sa vengeance ; déjà les portes de l'amiral étoient ouvertes, & le portier égorgé. Guise, pour veiller à tout, demouroit dans la cour, avec la plupart des seigneurs de sa suite. Bême ou Behem, domestique Allemand du duc, accompagné de recors également féroces, monte précipitamment l'escalier, & sonce dans la chambre de l'amiral. Mort, mort ! s'écrient-ils tous ensemble, d'une voix terrible. Bême aperçoit l'amiral, qui s'étoit levé de son lit, & se soutenoit à peine contre la muraille. Est-ce toi, lui dit-il, qui es Coligny ? C'est moi-même, répondit l'amiral, avec le sang-froid qu'il avoit si souvent porté au milieu des hazards. Mais toi, jeune

hom  
chev  
d'int  
plair  
get r  
enfor  
coup  
romb  
s'écri  
voir  
Mon  
croire  
cadav  
le vis  
blia,  
coups  
les ou  
tiler d  
on all  
fourch  
Toute  
dans  
rent l  
tres le  
sans a  
d'une  
épée,  
les m  
peut-è

homme, ne dois-tu pas respecter mes cheveux blancs, ou du moins mon état d'infirmité? Fais, après tout, ce qu'il te plaira: tu ne peux pas de beaucoup abrégger ma vie. Bême baissa les yeux, & lui enfonça son épée dans le corps. Mille coups suivent le premier, & l'amiral tombé nage dans son sang. Il n'est plus, & cria Bême par la fenêtre. Il faut le voir, répondit l'impitoyable Guise; Monsieur d'Angoulême ne le veut point croire, qu'il ne l'ait vu. On précipita le cadavre: le duc d'Angoulême lui essuya le visage pour le reconnoître, & s'oublia, dit-on, jusqu'à lui donner des coups de pieds. On lui fit ensuite tous les outrages imaginables, jusqu'à le mutiler de la manière la plus indigne; puis on alla l'accrocher par les cuisses aux fourches patibulaires de Mont-Faucon. Toutes les personnes qu'on put saisir dans la maison de l'amiral, & prouvent le même sort que lui; entre autres le Seigneur de Guerchi, qui surpris sans avoir eu le temps de s'habiller, prit d'une main son manteau, de l'autre son épée, & se défendit long-temps contre les meurtriers, dont le nombre n'eût peut-être pas encore suffi, s'ils n'eussent

été cuirassés. C'est presque le seul Calviniste, qui se soit défendu. La plupart saisis, & comme glacés d'étonnement, se laissoient égorger sans résistance. Après le massacre, les soldats pillèrent, brisèrent, enleverent tout ce qu'il y avoit de précieux dans la maison.

Aux cris menaçans, au tumulte épouvantable qui se fit entendre de toute part, sitôt que la cloche du palais eut sonné; les Calvinistes sortirent de leurs maisons, demi-nuds & à peine éveillés. Ils s'empresrent vers le logis de l'amiral; & sont massacrés par les compagnies des gardes qui les y attendoient. Ils croient trouver un asile dans le Louvre; ils en sont repoussés à coups de feu & de halebardes. Le souverain lui-même qui leur devoit servir de pere & de défenseur, le fougueux Charles IX, une fois livré à son emportement naturel, n'eut pas horreur de tirer sur eux. Incertains, désespérés, ils s'abandonnent à leur mauvais destin, & se dispersent au hazard; là ils rencontrent les troupes de Guise, là ils tombent dans les compagnies bourgeoises, là ils trouvent les pelotons détachés sans nombre des corps plus nombreux; partout il s'en fait un car-

Brant. T. IX.  
P. 410.

nage  
les ru  
véra  
ques:  
vérieu  
tout c  
d'âge  
égorg  
des fe  
bouch  
les vo  
aux c  
sous l  
jusqu'  
manit  
Ma  
matio  
du ch  
fier, l  
Tavan  
les rue  
miral  
une c  
toute  
même  
Cond  
sans  
dont  
heure

riage qui couvre les places, & convertit les rues en fleuves de sang. On ne révéra pas davantage les foyers domestiques : les meurtriers sureterent dans l'intérieur le plus caché des maisons ; & tout ce qui s'y trouva, sans distinction d'âge, ni de sexe, fut impitoyablement égorgé. Les corps sanglans tomboient des fenêtres, les portes cochères étoient bouchées de morts & de mourans ; & les voix plaintives de ceux-ci, mêlées aux cris aigus des assassins, déchiroient sous les cœurs, où l'on n'avoit pas éteint jusqu'au dernier sentiment de l'humanité.

Mais afin d'étrouffer toutes les réclamations de la nature, de la conscience, du christianisme ; le duc de Montpensier, le duc de Nevers & le maréchal de Tavannes couroient en armes par toutes les rues, publiant à voix haute que l'amiral & sa secte impie avoient formé une conspiration pour assassiner le Roi & toute la famille royale, sans en excepter même le roi de Navarre ; ni le prince de Condé ; que les catholiques pouvoient sans scrupule exterminer des traîtres, dont ils ne prévenoient que de quelques heures le dernier attentat ; que la con-

D'Aubigné,  
T. 2. l. 1.  
P. 548.

De Ther.  
52. P. 88.

juration avoit été découverte par une faveur toute particulière de la providence envers le monarque religieux, qui la leur faisoit annoncer. Ne craignez donc autre chose, concluoiént-ils avec assurance, que d'épargner les ennemis du prince & de la patrie, que de ne pas écraser jusqu'au dernier de ces serpens perfides, qui ne cherchent à se couler dans votre sein que pour y porter le poison & la mort. C'est le Roi, c'est la reine sa mere, c'est Dieu même qui vous l'ordonne. Excitée par-là, & par le souvenir de ses propres promesses, la bourgeoisie en particulier s'acharna tellement au massacre, qu'un orfèvre nommé Crucé, montrant peu après son bras nu & sanglant, se vantoit d'avoir égorgé lui seul quatre cents personnes. Saignez, saignez, crioit l'impitoyable Tavannes, en faisant succéder le ton de la bouffonnerie à celui du fanatisme; la saignée est aussi bonne au mois d'août qu'au mois de mai.

Le Louvre ne fut pas un asile plus sacré, que les maisons particulières. Il s'y fit un tel carnage, sur-tout des gentilshommes & des serviteurs affidés du roi de Navarre, que les galeries & les escaliers étoient jonchés de corps morts.

On p  
dans  
jeune  
chée  
pieds  
plein  
les fe  
nant  
sangl  
avoie  
se j  
yrir d  
se pr  
après  
corps  
& té  
le cap  
prière  
elle-r  
échap  
de B  
Cont  
entre  
fant  
des c  
à ce  
géné  
son  
chess

On poursuivoit ces malheureux, jusque dans les appartemens des princesses. La jeune reine de Navarre étoit encore couchée, quand elle entendit frapper des pieds & des mains à sa porte, & crier à pleine tête, Navarre, Navarre. Une de ses femmes s'empressa d'ouvrir, imaginant que c'étoit le roi. Un homme entre sanglant, suivi de quatre archers qui lui avoient déjà fait deux larges blessures, se jette sur le lit, & cherche à se couvrir de la princesse. La reine demi morte se précipite à la ruelle; & le blesse, après la reine, qu'il saisit au travers du corps; tous les deux criant au plus fort, & témoignant une égale frayeur. Enfin le capitaine des gardes arriva, qui, aux prières touchantes de la reine revenue à elle-même, accorda la vie à la victime échappée du sacrifice. Il n'en fut pas ainsi de Brion, gouverneur du prince de Conti, qui assailli de meurtriers, prit entre ses bras son auguste élève: l'enfant mettoit ses petites mains au devant des coups, qui n'en parvinrent pas moins à ce proscrit vénérable & presque octogénaire. La reine de Navarre, fuyant de son appartement dans celui de la duchesse de Lorraine sa sœur, vit à trois

pas d'elle percer un gentil-homme d'un coup de hallebarde, comme elle entroit dans l'antichambre. Elle n'étoit pas revenue de l'évanouissement que lui avoit causé ce spectacle, qu'elle entendit les hurlemens confus de troupes entieres qu'on égorgeoit au milieu du Louvre. On traînoit les proscrits désarmés au milieu des gardes, qui rangés sur deux lignes les tuoient à coups de hallebardes, puis les jettoient en monceaux, où ils expiroient étouffés les uns sous les autres. Le Roi, selon quelques historiens dont le caractere extrême de ce prince appuie le témoignage, le Roi regardoit par une fenêtre, & commandoit à grands cris de n'en laisser échaper aucun. Il fit néanmoins grace à Grammont, à Duras, à Gamache & à Bouchavane, qui promirent de lui être fideles, & tinrent parole.

Mais Pardaillan, Saint-Martin gouverneur du roi de Navarre, Brouffe, Armand de Clermont, le seigneur de Piles, fameux par la défense de S. Jean d'Angeli, furent impitoyablement égorrés dans l'enceinte du Louvre; & hors de là, Téligny, gendre de l'amiral, qui avoit d'abord échappé à plusieurs meur-

triers  
Calvi  
Colig  
mém  
bise,  
Rouv  
& bie  
mes,  
de d  
craint  
avec l  
depu  
salut  
inond  
Le no  
rerent  
a pu l  
dant  
gionn  
y avo  
testan  
S. Ge  
& à l  
en fit  
partie  
troup  
voit  
où to  
qui c

triers; la Roche-Foucault, que le parti Calviniste révéroit presque à l'égal des Colignys, que Charle IX aimoit lui-même, & qu'il tenta de sauver; Soubise, Lavardin, Crussol, Lévi, Berny, Rouvrai; la Chataigneraie, Pluviaut, & bien d'autres seigneurs, gentils-hommes, officiers militaires, au nombre de deux mille. Caumont couché sans crainte entre ses deux fils, fut poignardé avec l'un de ces enfans; l'autre, qui fut depuis le maréchal de la Force, dut son salut au sang de son pere dont il étoit inondé, & qu'on prit pour le sien propre. Le nombre total des assassins, qui durèrent trois jours, monta, autant qu'on a pu l'évaluer, à cinq mille, qui cependant ne comprirent, ni tous les Religionnaires, ni les seuls Religionnaires. Il y avoit un nombre considérable de protestans qualifiés, logés au fauxbourg S. Germain. Le duc de Guise, au génie & à l'animosité duquel rien n'échappoit, en fit l'observation; & l'on commit cette partie du massacre à mille hommes des troupes bourgeoises, que Maugiron devoit y conduire: mais dans la confusion où tout se trouvoit dans la ville, la porte qui conduisoit à ce quartier ne fut point



ouverte à temps, l'énorme tumulte qui se faisoit en deçà de la riviere se fit entendre par-tout ; & sans trop croire que le gouvernement eût part à ce qui se passoit, les Calvinistes incertains cherchent, à tout événement, leur salut dans la fuite. On nomme Rohan, Mont-gommeri & le vidame de Chartres, comme les principaux qui échapperent en cette rencontre.

Il ne faut pas imaginer que l'hérésie fût le seul crime capital, dans un pareil déchaînement de toutes les passions & de toutes les fureurs. Bien des Catholiques ne périrent pas seulement par les suites inévitables de cette confusion : mais c'étoit être Calviniste, que d'avoir un ennemi vindicatif, un héritier avide, un concurrent dans la poursuite d'une charge, une partie adverse en matière de procès, un rival en amour, ou simplement dans la carrière des lettres. Pierre Ramus, dont l'esprit dégagé des entraves d'Aristote a donné le premier mouvement aux progrès des sciences, fut compris dans le massacre, moins pour ses relations avec Théodore de Beze, que pour avoir contredit Jaque Charpentier au sujet des œuvres d'Horace. Dans le

premier  
Clerg  
pre m  
Paris  
brigad  
Rene  
genre  
fut co  
ni qu  
aussi.  
ni car  
scélér  
enfant  
berce  
templ  
cadav  
pas cr  
En  
génér  
que c  
mitié  
mes d  
étoit  
gnier  
voient  
route  
à cou  
fa cha  
soldat

premier ordre de la nation, Louis de Clermont d'Amboise fit périr de sa propre main Antoine de Clermont, venu à Paris pour un procès qu'il avoit avec ce brigand titré, au sujet du marquisat de Renel. En un mot, il n'y eut aucun genre de bassesse, ni d'atrocité, qui ne fut commis; & comme on n'épargnoit ni qualité, ni sexe, ni âge, il n'y eut aussi ni âge, ni sexe, ni rang d'honneur, ni caractere de fierté, qui se refusât à la scélératesse & à l'infamie. On vit des enfans de dix ans étouffer des enfans au berceau; & des femmes de la cour contempler, avec une haine effrontée, les cadavres nus des hommes qui n'avoient pas craint de leur déplaire.

Entre tant d'horreurs, on cite un fait généreux, mais qui présente encore quelque chose d'horrible. Il y avoit une inimitié mortelle entre deux gentils-hommes du Querci, dont l'un appelé Vezins étoit catholique, & l'autre nommé Reignier étoit Calviniste. Tous deux se trouvoient à Paris, où Reignier craignoit sur toute chose la rencontre de Vezins. Tout à coup, il entend enfoncer la porte de sa chambre. Vezins accompagné de deux soldats, entre brusquement, tenant un

pistolet d'une main, & de l'autre son épée nue. Suis-moi, lui dit-il, d'un ton dur. Regnier demi-mort passe entre les soldats. Vezins le fait monter sur l'un des deux chevaux qu'il avoit préparés, sort de la ville avec lui; & sans plus lui dire un mot, il le remene jusque dans sa province, & le remet dans son château. Rompant alors le silence; vous voilà, dit-il, en pleine sûreté. J'aurois pu me venger sans risque; mais entre gens d'honneur, on doit partager le péril: c'est pour cela que je vous ai sauvé. Quand il vous plaira, je serai tout prêt à vider notre querelle, comme il convient à des gentilshommes. Regnier lui répond qu'il l'a mis dans l'impossibilité de se défendre; qu'il ne peut plus faire autre chose, que de consacrer à le servir la vie qu'il lui a donnée; & les bras ouverts, il court à lui pour se jeter à son cou. Je vous laisse une entière liberté de m'aimer ou de me haïr, lui dit son farouche bienfaiteur; & sans attendre de réponse, il pique son cheval & s'éloigne. Quelle grandeur d'âme! mais quelle abominable manœuvre, de la tourner au crime! Charles IX. avoit retenu dans le Louvre le roi de Navarre.

& l  
exp  
ne c  
on  
ma  
trop  
que  
sur-  
le p  
fie;  
par  
du  
abju  
l'hé  
en l  
truc  
les t  
de f  
avec  
pris  
min  
d'un  
lité  
qua  
plia  
autr  
plup  
l'eff  
Vic

& le prince de Condé, pour ne les point exposer à l'emportement du peuple, qui ne connoît plus personne quand une fois on l'abandonne à lui-même. Après le massacre, qu'on sentoît devoir paroître trop exécration si on ne le couvroit de quelque palliatif tiré de la religion, & sur-tout si les personnes qui approchoient le plus du trône persistoient dans l'hérésie; le Roi fit catéchiser les deux princes par le savant Jésuite Maldonat, & par du Rosier, ministre fameux qui avoit abjuré, & qui retourna par la suite à l'hérésie. Comme les princes traînoient en longueur, sous prétexte d'une instruction plus parfaite; le Roi furieux se les fit amener, les traita de rebelles & de fils de rebelles, & finit par leur dire avec un laconisme atterrant: Messe, mort, prison perpétuelle; choisissez dans la minute. Le roi de Navarre répondit, d'une manière qui ne laissoit pas sa docilité douteuse. Le prince de Condé marqua d'abord plus de résistance, & n'en plia pas moins ensuite. Il y eut plusieurs autres conversions semblables, dont la plupart aussi ne durèrent qu'autant que l'effroi d'où elles procédoient. Pour le Vicomte de Turenne, le scandale de

là S. Barthelemi, comme nous l'apprenons de ses mémoires, lui fit embrasser le Calvinisme.

Le roi Charle incertain, irrésolu, annonçant par les contrariétés de sa marche le trouble qui agitoit son ame, après avoir rejeté sans succès tout l'odieux de ces barbaries sur les princes Lorrains, qui s'obstinèrent à déclarer qu'ils n'avoient rien fait sans ordre, prit enfin toute la charge sur lui-même, aux inductions de la reine sa mere. Catherine qui savoit prendre les momens de cet esprit sans consistance, lui persuada que ces grandes exécutions ne pouvoient s'attribuer à des particuliers, sans exposer le souverain au mépris de ses sujets, & ses Etats à un bouleversement entier; d'ailleurs que les restes des Calvinistes qu'on pouvoit anéantir aisément, ne manqueroient pas, si on les laissoit respirer, de se joindre aux Montmorencis, qui avoient promis hautement de venger les Châtillons sur les Guises.

Prévenu de ces pensées, l'inconsidéré Monarque autorisa le massacre dans les provinces, aussi bien qu'à Paris. Il fut horrible à Meaux, à Rouen, à Orléans, à Angers, à Bourges, à Lyon & à Toulouse; sans compter les petites villes,

les bo  
où di  
un af  
Il y e  
seaux  
ment  
préci  
sitéra  
en bo  
mille  
qui fu  
patrio  
royau  
res, q  
rés d'  
les un  
les nat  
bre da  
ce qu  
là cou  
se réu  
avoien  
Il f  
des an  
néreu  
cour.  
dans  
Simia  
Héren

les bourgs & les châteaux particuliers, où différens seigneurs ne purent trouver un asile contre leurs vassaux amourez. Il y eut des contrées où l'eau des ruisseaux & de quelques rivières fut tellement infectée par les cadavres qu'on y précipitoit, qu'il se passa un temps considérable sans que les habitans voulussent en boire. On fait état de soixante-dix mille François, & peut-on tout savoir? qui furent égorgés ainsi par leurs compatriotes. Il resta néanmoins dans le royaume beaucoup plus de Religioneux, qu'on n'en avoit massacrés; désespérés d'abord, errans loin de leurs foyers, les uns chez des amis sûrs, d'autres parmi les nations étrangères; le plus grand nombre dans leurs villes de sûreté, jusqu'à ce que la négligence & l'instabilité de la cour leur eussent fourni l'occasion de se réunir, sous ceux de leurs chefs qui avoient échappé comme eux au massacre.

Il se trouva dans plusieurs provinces, des ames plus compatissantes & plus généreuses que les esclaves assidus de la cour. Claude de Savoie, comte de Tende, dans son gouvernement de Provence; Simiane de Gorde, en Dauphiné; Saint-Hérem, en Auvergne; Chabot-Charni,

en Bourgogne; la Guiche, à Mâcon; affecterent de ne pas croire que ces barbaries eussent été véritablement ordonnées par le Roi, & ils en empêchèrent l'exécution, comme d'ordres émanés des ennemis sourds de la tranquillité publique. Le vicomte d'Orthe, qui commandoit à Baïonne, écrivit au Roi : Sire, j'ai communiqué les ordres de Votre Majesté à la bourgeoisie & à la garnison. Je n'ai trouvé parmi eux que bons citoyens & braves militaires, mais pas un bourreau. Nous vous supplions donc, eux & moi, de nous mettre à des épreuves plus dignes de gens d'honneur : quelque périlleuses qu'elles soient, nous y verserons notre sang jusqu'à la dernière goutte. La mort du vicomte d'Orthe, qui suivit de près cette réponse, & la mort également précipitée du comte de Tende, ont fait croire que le poison avoit été la récompense de leur vertu.

Quelque horreur que le clergé eût de l'hérésie, il n'en eut guere moins des cruautés ordonnées contre les hérétiques; & sans plus se souvenir des injures qu'il en avoit reçues, il les fit épargner partout où il lui fut possible. L'évêque de Lisieux, Jean Hennuyer, de l'ordre de

S. De  
sauve  
tenan  
l'ordr  
son p  
je n'y  
teur d  
égorg  
qu'ell  
rentre  
cas,  
pand  
au co  
la des  
arrêté  
par é  
moins  
Roi.  
sans b  
que l  
gion  
qu'il  
les ris  
été re  
n'en  
ses or  
Les P  
si édit  
que t

S. Dominique, fut assez heureux pour sauver tous ceux de son diocèse. Le lieutenant de Roi lui ayant communiqué l'ordre du massacre, il s'opposa de tout son pouvoir à l'exécution. Non, dit-il, je n'y consentirai jamais; je suis le pasteur de cette Église, & ceux qu'on veut égorger sont mes ouailles. Il est vrai qu'elles sont égarées; mais elles peuvent rentrer dans le bercail. Dans tous les cas, je ne dois point souffrir qu'on répande leur sang: l'évangile m'apprend au contraire à verser pour elles jusqu'à la dernière goutte du mien. L'officier arrêté par cette opposition, lui demanda par écrit un acte de refus, qui pût au moins lui servir de décharge auprès du Roi. Le généreux prélat le lui donna, sans balancer. Je compte, ajouta-t-il, que le prince dont on a surpris la religion, approuvera mon refus: mais quoi qu'il puisse arriver, je prends sur moi tous les risques. L'opposition de l'évêque ayant été renvoyée au Roi, le jeune monarque n'en fut qu'édifié, & révoqua aussitôt ses ordres pour tout le diocèse de Lisieux. Les Religionnaires du canton en furent si édifiés eux-mêmes, qu'ils vinrent presque tous abjurer entre les mains de ce



charitable prélat, qu'ils n'appelloient plus que leur sauveur. Quant aux autres diocèses, les évêques ne trouverent pas la même facilité, dans les officiers chargés de ces funestes exécutions : mais en bien des endroits, ils firent tous leurs efforts pour les empêcher, ou du moins pour donner refuge aux pros crits. A Lyon même, tandis que le carnage étoit le plus échauffé, on réfugia dans le palais archiepiscopal jusqu'à trois cents de ces Calvinistes ; & l'on soutint une espece d'affaire contre les assassins, qui ne purent immoler leurs victimes, qu'après avoir forcé les portes.

Quand le bruit de toutes ces effroyables proscriptions parvint dans les pays étrangers, il y excita une horreur générale, que la politique seule put empêcher de témoigner librement. Au premier récit qui s'en fit en Espagne, le jeune duc de l'Infantado ayant demandé ingénument, si les François étoient chrétiens pour s'entre-tuer comme des bêtes ; tout beau, Monsieur le duc, reprit l'amiral de Castille : vous ne savez donc pas que le bouleversement de la France fait le repos de l'Espagne ? Grégoire XIII, à peine monté sur le trône

Brantôme,  
t. 8. p. 184.

pontifi  
les qua  
& célé  
messe  
de ce  
salut d  
rien. C  
table l  
secte,  
nier re  
Louis  
blique  
premi  
par un  
imputa  
nots,  
avoir f  
leur p  
encore  
Brique  
sonne,  
& l'on  
tout c  
flétrir  
ne lai  
dans l  
gueur  
même  
toit ay

pontifical, fit allumer des feux dans tous les quartiers de Rome, tirer le canon, & célébrer avec beaucoup d'éclat une messe solennelle, en actions de grâces de ce qu'on lui représentoit comme le salut du Roi & du royaume très-chrétien. On lui avoit donné pour indubitable la conjuration de l'amiral & de sa secte, à l'effet d'exterminer jusqu'au dernier rejeton de l'auguste sang de Saint Louis, & d'établir en France une république semblable à celle de Geneve. Le premier de nos parlemens avoit constaté, par un arrêt en bonne forme, toutes les imputations faites à ce sujet aux Huguenots, que le Pontife savoit d'ailleurs avoir sans cesse les armes à la main contre leur patrie. L'effigie de l'amiral avoit encore été condamnée au gibet, avec Briquemont & Cavagne exécutés en personne, comme ses principaux complices, & l'on avoit accumulé dans la sentence tout ce qu'il est possible d'imaginer pour flétrir la mémoire d'un scélérat. La pitié ne laissa point de réclamer vivement dans le cœur du Pape, tant pour la rigueur de la proscription prise en elle-même, que pour les désordres qu'il sembloit avoir été inévitables dans l'exécution.

Brant: t. 2.

P. 159.

tion. Des larmes ameres coulerent de ses yeux, & il dit en soupirant : Que d'innocens auront été confondus avec les coupables ! mais cette innocence aura-t-elle trouvé grace aux yeux du juste Juge ?

Tirons enfin le rideau sur ces objets affligeans. Nous les avons exposés avec une juste étendue, avec impartialité, sans aucun palliatif, sans réflexions apprêtées, sans fournir au lecteur d'autre fil que l'exposition & l'enchaînement des faits, pour en découvrir les ressorts & le mobile, pour convaincre toute ame droite, qu'une fausse politique, & non pas la religion, fut le principe de cette œuvre atroce, & en eût toute la conduite. La vérité, la vérité seule fera toujours la défense d'une Eglise, qui n'a d'autres traits à repousser que ceux du mensonge, ou de l'ignorance.



II

D



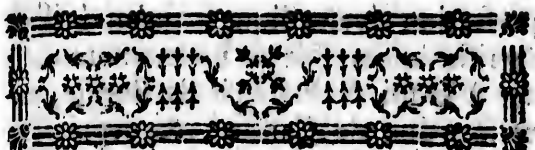
LIVRE

Depuis  
le mi  
de S

TAN  
délire,  
fureur  
religio  
& de  
séditie  
& vrai  
gneur  
immor  
au len

plurent de  
ant : Que  
ndus avec  
ocence au-  
ix, du juste

ces objets  
posés avec  
partialité,  
lexions ap-  
eur d'autre  
ement des  
ressorts &  
toute ame  
e, & non  
oe de cette  
te la con-  
e fera tou-  
e, qui n'a  
e ceux du



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

## LIVRE SOIXANTE-HUITIEME.

*Depuis le massacre de la S. Barthe-  
lemi en 1572, jusqu'au pontificat  
de Sixte V en 1585.*

**T**ANDIS que la politique dans son délire, & la vengeance dans son aveugle fureur s'immoloient, sous prétexte de religion, des milliers de compatriotes & de freres abusés par leurs prédicans séditeux; des victimes bien différentes, & vraiment précieuses aux yeux du Seigneur, allèrent recevoir les couronnes immortelles, qui sont réservées, tant au lent martyre de la pénitence & de la

Ribadeneira,  
& P. Verjus,  
Vie de Saint  
François de  
Borg.

perfection évangélique, qu'au brillant sacrifice qu'on fait en un moment de sa vie à sa foi. S. François de Borgia, autrefois duc de Candie, & depuis l'an 1565 général de la compagnie de Jésus, après sept années d'un gouvernement laborieux & non moins glorieux à son ordre, mourut la nuit du trente septembre au premier d'octobre, à l'âge de soixante-deux ans, beaucoup moins épuisé par la vieillesse & par ses immenses travaux eux-mêmes, que par l'austérité de sa vie & ses macérations effrayantes. Depuis son entrée en religion, il ne se souvenoit du rang qu'il avoit occupé dans le monde, que pour s'exercer à des privations plus pénibles, à une abnégation presque sans exemple, à un mépris si absolu de lui-même, qu'il ne voyoit rien de plus vil dans la nature. Nous sera-t-il permis d'en citer un trait en passant ? la délicatesse du siècle y répugne : mais l'édification ne doit-elle pas l'emporter ? François se trouvant en mission, couché dans un méchant lit de paysan avec un de ses confreres avancé en âge & tourmenté d'un asthme ; l'infirmé ne cessa point de cracher toute la nuit, & souvent sur le saint, qui ne lui

dit pas  
S. Fran  
main  
S. Ign  
lastique  
& spéc  
pauvre  
comm  
à fait  
lui dev  
qu'Ign  
fonden  
çois l'a  
comble  
S. Fr  
mort,  
que qu  
grands  
tenoit  
& serv  
reusen  
sans qu  
foible  
Depuis  
brega  
premie  
contrée  
qu'on  
que de

dit pas un seul mot pour l'en avertir. S. François de Borgia mit la dernière main aux sages réglemens dressés par S. Ignace pour la discipline, tant scholastique que régulière; de sa compagnie, & spécialement pour y maintenir cette pauvreté rigoureuse, qu'avoit tant recommandée le S. Fondateur. C'est ce qui a fait dire, que la société des Jésuites lui devoit sa forme & sa perfection; qu'Ignace avoit dressé le plan & jetté les fondemens de l'édifice, mais que François l'avoit élevé, & en avoit posé le comble.

S. François de Borgia, peu avant sa mort, eut la consolation d'apprendre que quarante de ses frères, pénétrés des grands principes de religion qu'il entretenoit de toute part dans sa nombreuse & fervente compagnie, avoient généreusement donné leur vie pour leur foi; sans qu'un seul eût terni par la moindre foiblesse l'éclat d'un si glorieux triomphe. Depuis environ vingt ans, le pere Nobrega & cinq autres Jésuites avoient les premiers porté l'évangile dans ces vastes contrées de l'Amérique méridionale, qu'on nomme Brésil. Ils n'y trouverent que des hommes dépourvus de presque

Vie du P.  
Azev. l. 2 &

3.

BIL HISTOIRE

tous les sentimens de l'humanité, errans nus dans les forêts, à peu près comme les bêtes sauvages avec lesquelles ils les partageoient, adonnés à toutes sortes de vices, sans aucune notion de l'équité ni des mœurs, sans aucune loi que la brutalité de leur instinct. Comme tout leur commerce étoit concentré dans l'enceinte de leur famille ; autant il y avoit de familles différentes, autant se trouvoit-il aussi parmi eux de différens idiômes. Farouches antropophages cependant, ils poursuivoient à mort tous ceux dont ils n'entendoient pas le langage. Ils alloient à la chasse les uns des autres, ils se tendoient réciproquement des pièges, & faisoient consister leur gloire dans le nombre de ceux qu'ils avoient mangés ; après quoi, ils en étaloient les chevelures & les ossemens, comme autant de trophées. Quand ces proies leur manquoient, ils faisoient leur régál de leurs peres devenus vieux, & quelquefois de leurs enfans.

Les missionnaires, avec une sainte intrépidité, s'enfoncerent dans ces profondes & formidables forêts : ils abordèrent avec un visage plein de douceur ces hommes féroces, & leur faisoient entendre

entend  
qu'à le  
tribuo  
leur af  
sibleme  
suadere  
commu  
à écout  
tienne,  
en assez  
doute  
eurent  
toutes t  
les la  
multipl  
leur fal  
la seme  
la suite  
sang de  
des cinc  
deux et  
pere Pi  
Soza. C  
prémice  
évêque  
fondem  
tendue  
étoient  
compag  
Tor

entendre par signes qu'ils ne cherchoient qu'à leur faire du bien ; puis ils leur distribuèrent de petits présens, pour gagner leur affection & leur confiance. Insensiblement ils les apprivoisèrent, leur persuaderent de se réunir en des habitations communes, les accoutumerent à se vêtir, à écouter les enseignemens de la foi chrétienne, & réussirent enfin à les baptiser en assez grand nombre. Il en coûta sans doute à ces hommes apostoliques. Ils eurent à essuyer toutes sortes de périls, toutes sortes de fatigues, parmi lesquelles la plus rebutante peut être fut la multiplicité des jargons barbares qu'il leur fallut apprendre. Il falloit aussi que la semence évangélique, si féconde par la suite dans ces contrées, fût arrosée du sang de ses premiers cultivateurs. Aussi, des cinq fondateurs de l'Eglise du Bresil, deux endurent le martyre, savoir le pere Pierre Correa, & le pere Jean de Soza. Quatre ans après ces heureuses prémices, Pierre Fernandès, premier évêque d'une Eglise déjà établie sur ces fondemens, tomba dans une ambuscade tendue par ceux de ces peuples qui étoient encore idolâtres ; & quoiqu'accompagné de cent personnes, il fut mas-



sacré avec toute sa suite. Cette nouvelle effusion du sang chrétien fut un nouveau germe de fécondité. Peu après, on comptoit plus de seize mille Brasiliens baptisés, & autant de cathécumenes, répartis en seize peuplades, dont chacune étoit administrée pour le spirituel par deux ou trois Jésuites.

Outre ces résidences, il y avoit dès-lors plusieurs collèges & plusieurs séminaires. Mais quels en étoient les édifices? la soif dévorante du salut des ames, ou le seul amour de la croix & de l'abnégation pouvoit les représenter comme habitables, à ceux même des Européens qui auroient pris naissance dans nos plus misérables chaumières. Voici ce qu'en écrivoit en Europe le pere Joseph Anchieta, le plus célèbre missionnaire, ou pour mieux dire, l'apôtre & le thaumaturge du Bresil : Nous nous sommes quelquefois trouvés plus de vingt-six personnes dans cette maison, composée d'un assemblage de longues perches, qui au moyen d'une terre détrempée dans les mauvais temps, forme nos gros murs & toutes nos cloisons. Des faisceaux de chaume, ou d'herbages desséchés, nous tiennent lieu de toit. La plus belle

pièce  
sur d  
de r  
nos  
chan  
palais  
mod  
fils d  
incon  
biton  
croix  
ce qu  
modit  
de sa  
Le  
des m  
illustr  
ses pr  
cet éta  
résolu  
reste d  
multi  
courag  
que d  
du Br  
en Eu  
son g  
recrue  
trente

pièce, qui a quatorze pieds de longueur sur dix de largeur, nous sert de classe, de réfectoire & de dortoir : mais tous nos frères en sont très contents. Ils ne changeroient pas cette cabane, pour le palais le plus magnifique & le plus commode. Ils ont toujours présent, que le fils de Dieu naquit dans une crèche plus incommode que l'endroit où nous habitons, & qu'il expira pour nous sur une croix, moins supportable encore. Voilà ce qui fait disparaître toutes les incommodités de la demeure, où les intérêts de sa gloire nous rassemblent.

Le père Ignace Azevedo, issu de l'une des maisons les plus anciennes & les plus illustrées du Portugal, avoit reconnu de ses propres yeux, en qualité de visiteur, cet état des missions du Brésil; lorsqu'il résolut non seulement d'y consacrer le reste de ses jours, mais de s'associer une multitude d'ouvriers animés du même courage. C'étoit se vouer au martyre, que d'aller évangéliser les anthropophages du Brésil : cependant Azevedo retourné en Europe, où il prit d'abord l'aveu de son général, eut à peine commencé sa recrue évangélique, qu'il vit à sa suite trente-neuf compagnons, Espagnols ou

Portugais, qui tous n'aspiroient qu'au moment de partir. Et si les besoins de son ordre n'eussent en quelque sorte égalé ceux de l'Eglise universelle, qui l'employoit dans les quatre parties du monde; il s'en fût associé un nombre infiniment plus considérable. La perspective de la mort, qui sembloit-devoir éteindre leur ardeur, étoit ce qui l'enflammoit davantage. Tous n'aspiroient qu'au martyre, comme à la plus précieuse des faveurs; & la plupart en avoient un presentiment qui remplissoit leur ame d'une douce consolation, & leur causoit des transports de joie qu'à peine ils pouvoient contenir. Ils ne s'abusoient pas, quant aux palmes mêmes qui faisoient l'objet de leurs vœux & de leur espoir; ils n'erroient que sur les circonstances des temps, ou des lieux; le champ fortuné où ils devoient les recueillir, étoit beaucoup plus proche que leur ferveur même ne se le figuroit.

Embarqués tous ensemble sur un vaisseau marchand, ils furent rencontrés près de l'île de Palme, l'une des Canaries, par Jaque Sourie, Calviniste furieux, natif de Dieppe, & pirate fameux, décoré du titre de Vice-Amiral

de Na  
tugais  
au Br  
duits  
gagno  
contr  
attrib  
pardo  
que t  
nister  
mes d  
si hon  
le vai  
sionna  
plus a  
avec l  
beauce  
Portug  
taine  
Cepen  
thoufi  
haut l  
sans h  
Il pro  
prend  
gnons  
ordres  
grand  
mais e

de Navarre. S'il étoit ennemi des Portugais, qui n'avoient pas voulu souffrir au Bresil les émissaires de Calvin, conduits autrefois par le Chevalier de Ville-gagnon ; il étoit infiniment plus animé contre les Jésuites, à qui les hérétiques attribuoient déjà tous leurs revers, & ne pardonnoient pas davantage les progrès que faisoit la foi Romaine, par le ministère de la société, sur les bords mêmes d'où leur hérésie avoit été repoussée si honteusement. Sous ce point de vue, le vaisseau Portugais, chargé de Missionnaires, fut pour le pirate la proie la plus attrayante. Il se précipita sur eux, avec le plus léger de ses cinq vaisseaux, beaucoup plus fort néanmoins que le Portugais, qui n'avoit qu'une cinquantaine de soldats, assez mal équipés. Cependant le capitaine, épris de l'enthousiasme qui dans ce siècle porta si haut le courage de sa nation, se prépara sans hésiter à la plus vigoureuse résistance. Il proposa au pere Azevedo, de faire prendre les armes à ceux de ses compagnons qui n'étoient pas encore dans les ordres sacrés, & qui formoient le plus grand nombre. Le Pere n'y voulut jamais consentir : mais il se dévoua lui-

même, avec onze des plus expérimentés, au soulagement des blessés, à l'administration des mourans, à tous les ministères même temporels qui convenoient à leur état. Ils n'en étoient pas moins exposés, que s'ils eussent pris les armes: mais tous les périls qu'ils pouvoient courir dans l'exercice des fonctions sacrées, ne leur inspiroient que de la joie. Quant aux autres missionnaires, qui étoient les plus jeunes, leur supérieur leur commanda de se tenir au fond du vaisseau, & d'y attendre en prieres ce que le ciel ordonneroit de leur sort.

Malgré le refus d'Azevedo que le capitaine ne put que respecter, à la sommation qu'on fit à celui-ci de se rendre, il ne répondit que par une bordée de canons, qui enleva au corsaire une assez grande partie de son équipage. L'abordage que l'hérétique furieux tenta aussitôt après, & auquel il revint par trois fois, lui réussit encore plus mal. Ainsi, malgré tout son emportement, il lui fallut recourir à ses autres vaisseaux, dont les Portugais en assez peu de temps se virent investis. Ils se défendoient encore, avec espoir de vaincre, & contre le corsaire qui avoit enfin réussi à les

abord  
qui l  
capita  
la mu  
la gra  
poign  
plupa  
ten  
crét  
sonne  
noiffa  
toient  
dats,  
ainsi  
ordina  
Po  
à ses  
missa  
abom  
Bresil  
l'Ante  
au per  
sionna  
-au so  
autres  
ment  
Il avo  
res, n  
cet ap

aborder, & contre les quatre navires qui les entouroient; quand l'intrépide capitaine tomba mort sous les coups de la multitude. Ses gens ne virent qu'alors la grandeur de leur perte: réduits à une poignée de combattans, blessés pour la plupart, tous épuisés de fatigues, ils mirent bas les armes, & se rendirent à discrétion. Soure défendit de tuer personne, jusqu'à ce qu'il eût pris une connoissance exacte de tous ceux qui restoit en vie. Alors il fit grâce aux soldats, qui n'étoient plus que quinze, ainsi qu'aux matelots, & aux passagers ordinaires.

Pour ce qui est des Jésuites, cria-t-il à ses gens qui n'attendoient qu'en frémissant de rage, tuez, massacrez ces abominables Papistes, qui ne vont au Brésil que pour y établir le regne de l'Antechrist. A l'instant, ils coururent au pere Azevedo, entouré des neuf missionnaires qui s'étoient employés avec lui au soulagement de l'équipage: les deux autres avoient été blessés dangereusement, & transportés parmi la jeunesse. Il avoit reçu lui-même quelques blessures, mais légères, ou jugées telles par cet apôtre magnanime. A la vue des fu-

rieux qui couroient à lui ; courage , mes freres , dit-il en se tournant vers ses compagnons , donnons généreusement notre vie pour un Dieu , qui le premier a donné la sienne pour nous. Ensuite il se présenta , plein d'assurance , à ses bourreaux. Ils le reconnurent pour le chef de la troupe , & le choisirent pour la premiere victime de leur impiété. L'un d'eux s'approcha , lui déchargea sur la tête un coup de sabre qui lui partagea le crâne , & l'étendit à leurs pieds. Un fleuve de sang coule , & fait horreur à l'assassin , qui s'éloigne : mais quatre forcenés se rapprochent , & lui criblent le corps à coups de lances. Le Martyr respiroit encore , & recueillant le peu de forces qui lui restoit , il s'écria : J'atteste les anges & les hommes , que je meurs dans la foi de l'Eglise catholique , apostolique & Romaine ; & je meurs avec joie pour une si belle cause. Tournant ensuite ses yeux presque éteints sur ses compagnons saisis de douleur ; réjouissez-vous au contraire , mes chers enfans , leur dit-il d'une voix mourante , réjouissez-vous avec moi de ce qui fait tout mon bonheur. Espérez une faveur semblable ; je ne vous précède que de

quelq  
je l'a  
rons  
Calvi  
temps  
veille  
leur f  
ribon  
une i  
Rom  
jeure  
ratio  
leurs  
frayés  
rage  
ils le  
les flo  
ses m  
Au  
Azev  
ru po  
tion.  
exerc  
vue,  
gnar  
ques  
cifix  
prof  
de fu

quelques momens: aujourd'hui, comme je l'attends de la divine bonté, nous serons tous ensemble dans le ciel. Les Calvinistes étonnés d'abord, & quelque temps interdits à la vue d'une si merveilleuse constance, reprirent ensuite leur férocité; & se rejettant sur le moribond, ils entreprirent de lui arracher une image de la Sainte Vierge, tirée à Rome sur l'original de Ste. Marie Majeure, pour laquelle il avoit une vénération particulière. On assure que tous leurs efforts n'y purent réussir, & qu'effrayés un moment, puis poussés de cette rage qui succede aux remords étouffés, ils le précipiterent, encore vivant, dans les flots, avec l'image qu'il tenoit dans ses mains.

Au premier coup porté sur le pere Azevedo, le pere Andrade étoit accouru pour lui donner une dernière absolution. Les hérétiques furieux qu'on osât exercer ce ministère catholique à leur vue, le percerent de vingt coups de poignard, & le jetterent à la mer. A quelques pas de là, Benoît de Castro, le crucifix à la main, faisoit à voix haute sa profession de foi. On lui tira trois coups de fusil, qui le firent tomber sur la place;



& comme il faisoit quelques efforts pour se relever , en s'écriant , *oui , je suis catholique* , il fut percé de plusieurs coups d'épée , & jetté à la mer. En un mot , tous ceux qui étoient restés pour le secours spirituel du vaisseau , furent immolés en quelques momens ; l'un d'un premier coup de sabre , qui lui partagea la tête en deux ; l'autre d'un coup de pique , qui le perça de part en part ; un autre encore d'une manière plus brutale , à coups redoublés de crosses de fusils ; le plus grand nombre traînés outrageusement par leurs bourreaux : les du carnage , furent , pleins de vie , précipités dans les flots.

Ce n'étoit-là néanmoins que les prémices de la barbarie. Trente autres missionnaires , y compris les deux qui avoient été blessés dangereusement dans les fonctions du saint ministère , se tenoient au fond du navire , où le sort de leurs confreres n'étoit même encore pour eux qu'un sujet de conjectures : presque tous à la fleur de l'âge , la candeur de l'innocence empreinte sur le front , à aucun desquels on ne pouvoit reprocher la mort de leurs ennemis ; comme on le pouvoit faire aux soldats Portugais , à

qui n  
en qu  
destin  
lique  
plus in  
vainq  
navire  
comm  
exécra  
n'en  
cités  
regar  
dégot  
lis les  
bord  
à trois  
poign  
les je  
comb  
la dé  
ceux  
réput  
habit  
eux a  
arde  
foi ,  
cano  
plice  
d'au

qui néanmoins on accordoit la vie. Mais en qualité de missionnaires, ou d'élevés, destinés à la propagation de la foi catholique, ils étoient chargés du crime le plus impardonnable, au jugement de leurs vainqueurs hérétiques. On les tira du navire, & on les fit monter sur le tillac, comme pour exercer plus à l'aise les jeux excrables auxquels on les destinoit. Je n'en retracerai point les honteuses atrocités, qui ne pourroient que peiner des regards vertueux, & dont parurent se dégoûter leurs exécuteurs eux-mêmes. Ils les traînerent ensuite par les pieds au bord du vaisseau, deux à deux, ou trois à trois; & là, ils leur plongeoiēt le poignard, ou l'épée dans le sein, puis les jettoient à la mer. Et mettant le comble à l'inhumanité par l'impiété & la dérision; allez, allez, disoient-ils à ceux qu'un âge plus avancé leur faisoit réputer prêtres, allez confesser les muets habitans de l'abîme, & célébrer pour eux à la papiste. Il y en eut un, des plus ardens sans doute à confesser la vraie foi, qu'ils attachèrent à la bouche d'un canon, où ils mirent aussi-tôt le feu: supplice en soi le plus doux, mais qui peint d'autant mieux la fougue aveugle de la

cruauté, qu'il en remplissoit moins les vues.

Il y avoit dans la troupe sainte un jeune homme de dix-huit ans, nommé Simon à Costa. Son port, sa démarche, ses manieres, tout son air de noblesse l'annonçoit comme un homme de famille illustre. Le Corsaire, dans l'espoir d'une riche rançon, lui demanda d'un ton d'affabilité qui il étoit. Le jeune confesseur, prenant toute l'assurance & le langage des anciens martyrs, ne daigna jamais répondre que par ces paroles : Je suis catholique, je suis religieux de la compagnie de Jésus. La douceur étudiée du corsaire fit bientôt place à sa férocité naturelle. Il fait un geste de fureur : on égorge à Costa, & on le jette à la mer. Tous & chacun de ses confreres avoient confessé la foi, avec un courage à peu près semblable ; sans qu'on eût vu couler une seule larme, sans qu'on eût oui une parole de plainte, ni remarqué le premier mouvement de frayeur.

Jusqu'ici l'on ne comptoit que trente-neuf Jésuites, mis à mort. Le quarantieme, qui n'étoit qu'un frere cuisinier, quoiqu'aussi ferme dans la foi que les autres, avoit trouvé grace, en faveur de

sa prob  
le vais  
dispos  
à qui,  
gais p  
homme  
d'un  
intéress  
phe. C  
comme  
baste,  
nels  
Celui  
ronne,  
proche  
capitain  
tus de  
voyage  
tances  
vices,  
Comm  
parce  
reste su  
t-il d'a  
avec l'  
l'écarta  
nombre  
qu'on a  
pez, le  
dans la

sa profession, qu'on lui fit exercer dans le vaisseau corsaire. La providence en dispoisoit ainsi pour la gloire des martyrs, à qui, outre le témoignage des Portugais prisonniers, il falloit celui d'un homme qui eût tout vu de plus près, ou d'un œil au moins plus attentif & plus intéressé à la publication de ce triomphe. Cependant le nombre de quarante, comme autrefois pour les martyrs de Sébaste, étoit arrêté dans les décrets éternels sur les missionnaires du Brésil. Celui qui venoit de manquer la couronne, quoique sans rien avoir à se reprocher, fut remplacé par un neveu du capitaine Portugais, qui frappé des vertus de ses religieux compagnons de voyage, avoit demandé avec tant d'instances d'être admis au nombre des novices, qu'enfin on le lui avoit accordé. Comme il ne portoit pas l'habit religieux, parce qu'il ne s'en étoit point trouvé de reste sur le navire; en vain se présenta-t-il d'abord aux meurtriers de ses frères, avec l'intrépidité des plus fervens. On l'écarta, en disant qu'il n'étoit pas du nombre de ces propagateurs du Papisme, qu'on avoit condamnés. Vous vous trompez, leur dit-il avec courage; je suis reçu dans la compagnie de Jésus, & je vais

aussi prêcher au Bresil les saints dogmes de la religion catholique. Les Calvinistes feignant de ne l'avoir point entendu, il courut à l'endroit où plusieurs des martyrs étoient déjà dépouillés, se revêtit d'un de leurs habits, & revint aux meurtriers, qui enfin le massacrèrent avec un dépit furieux, & le précipiterent dans le sein des flots. Ainsi le nombre de quarante fut rempli sans exception par ces vrais martyrs, reconnus solennellement pour tels par l'Eglise, comme ayant été immolés sans nulle autre cause, ni prétexte même, que leur attachement à la vraie foi. Ainsi en ufoient ces meurtriers hérétiques, dans toutes les rencontres où ils avoient le pouvoir en main, eux qui hors de là n'avoient en bouche que les noms de tolérance & de douceur évangélique.

Ces dangereux sectaires, après les défastres de la S. Barthelemi, avoient regardé leur ruine entiere comme inévitable; & ne restoient dans les villes qu'ils occupoient en France, qu'en attendant qu'ils se fussent ménagé hors du royaume, des asiles plus assurés. Les lenteurs & les inconséquences de la cour, qui, au lieu de les accabler dans leur premier étonnement, employa auprès d'eux les

sollicitations & les promesses, qui les prit sous sa protection, & ordonna même de leur rendre leurs biens, firent succéder à l'abattement, l'espérance, l'intrigue, & bientôt l'audace & les hostilités. On résolut cependant de leur enlever la Rochelle, qui étoit la meilleure de leurs places, & qui devoit entraîner les autres dans sa chute; avec intention néanmoins de les amener à composition, au moyen du siège & des dangers qu'il mettroit tout le parti.

Rien ne nous peint mieux la marche bizarre de Catherine de Medicis, que ce qui fut concerté à ce sujet. François de la Noue, issu d'une ancienne maison de Bretagne, très-distingué personnellement par ses faits d'armes, & plus encore par sa probité à toute épreuve, s'étoit laissé malheureusement engager dans les nouvelles doctrines par des apparences de vertu. Pendant le massacre de la S. Barthelemi, il se trouvoit dans les Pays-Bas, où il étoit allé commencer la guerre dont on amusoit Coligny. La Noue aimoit véritablement sa patrie, il avoit toujours désiré sincèrement la paix, il faisoit la guerre sans ambition, uniquement par le devoir que lui prescrivait une conscience abusée. Que les trou-

De Thou ;  
l. 56. Davil.  
l. 5.

Amir. Vie  
de la Noue.  
Mém. de Mornai, p. 4.

bles eussent peu duré, si le grand nombre des Calvinistes eussent été guidés par le même esprit ! Dans ces dispositions & l'embarras où étoit la Noue de trouver un asile honnête, il se laissa persuader d'aller offrir ses services à la cour. On l'y reçut à bras ouverts, on le combla de marques d'estime & de bienveillance, on lui remit les biens qui avoient été confisqués sur T'eligny son beau-frere, puis on lui proposa d'aller inspirer des sentimens de soumission aux Rochelois. La Noue partit pour cette épineuse commission, après s'en être long-temps excusé, & en mettant pour condition expresse, qu'on ne le feroit point servir à tromper. Les sectaires & sur-tout les ministres, sans soupçonner sa probité généralement reconnue, lui firent d'ailleurs un accueil des plus mortifiés. Nous avons à conférer avec le vertueux la Noue, disoient-ils à lui-même ; mais où est la Noue ? nous ne le reconnoissons point, au personnage que vous faites. Pour résultat, on lui dit d'opter entre ces trois partis, ou de s'éloigner de la ville, ou d'y rester simple particulier, ou d'en prendre le commandement contre les troupes du Roi. Et ce qui est encore moins concevable,

c'est qu  
avec l'a  
l'homme  
fiance d  
homme  
l'aveu  
fiance.  
que po  
fut sur  
sceptre  
La  
deux p  
traordi  
deux la  
sortie ;  
de se re  
leur fa  
dans l'a  
feil ; c  
attirere  
mais sa  
des sou  
inspire  
stériles  
duc d  
dable ;  
forcer  
prince  
qui av



c'est que la Noue prit ce troisieme parti, avec l'agrément de la cour. On vit donc l'homme du Roi obtenir toute la confiance de ses sujets révoltés; & ce même homme mis à la tête des rebelles, de l'aveu du Roi, & sans perdre sa confiance. Sous un pareil gouvernement, que pouvoit devenir l'État? mais que fut sur-tout devenue la religion, si le sceptre seul l'eût soutenue?

La Noue conserva la confiance des deux partis, par une intégrité aussi extraordinaire, que l'épreuve où tous les deux la mettoient. Vainqueur dans une sortie, il revenoit conjurer les citoyens de se rendre aux offres avantageuses que leur faisoit la cour. Guerrier terrible dans l'action, ange de paix dans le conseil; des personages si contraires lui attirerent bien des reproches sensibles: mais sa probité fut constamment à l'abri des soupçons. Toutefois il ne put jamais inspirer des sentimens pacifiques à ses stériles estimateurs. D'un autre côté, le duc d'Anjou, avec une armée formidable, ne put ni les engager, ni les forcer à la soumission. A mesure que ce prince approchoit du trône, les qualités qui avoient autrefois paru l'en rendre



digne, décroissoient sensiblement, & tendoient davantage à leur entier déclin. Il n'y avoit ni subordination, ni discipline parmi ses troupes, nul concert, nul secret dans ses conseils: tous ses esprits, tous ses sentimens se trouvant comme absorbés dans ses vûes sur la couronne de Pologne qu'on travailloit à lui procurer, il monroit une indifférence absolue pour tout ce qui avoit trait à la France, & à sa propre gloire dans ce royaume. Il fut enfin réduit à traiter avec les rebelles, à des conditions honreuses, telles à peu près qu'il leur plut de les exiger. On leur accorda le libre exercice de leur religion, non seulement pour eux-mêmes, mais pour les habitans de Nîmes & de Montauban, leurs principaux complices, & pour les seigneurs haut-justiciers qui n'auroient point abjuré. On promit de plus, que personne ne seroit inquiété au sujet de la religion, ni même des promesses d'abjuration; que tous ceux qui avoient pris les armes pour cette cause, & nommément les citoyens des trois villes qu'on vient de marquer, seroient rétablis dans tous leurs biens, & reconnus fideles sujets du Roi. Telle fut l'issue d'un siege qui coûta

quarante  
si prodigi  
plus épui  
seulement  
les précé

On s'  
ville de S  
dans le tr  
cience,  
calvinism  
entiers,  
que de  
imaginer  
animaux  
partage  
multitud  
vieux pa  
avec un  
suif, ou  
vint mêm  
& une  
venoit d  
crime fu  
ville réc  
damnée  
de tous  
mantelé

La co  
de ne p

quarante mille hommes, & un argent si prodigieux, que le royaume se trouva plus épuisé par cette guerre de huit mois seulement, qu'il ne l'avoit été par toutes les précédentes.

On s'en vengea sur la malheureuse ville de Sancerre, qui n'ayant été comprise dans le traité que pour la liberté de conscience, prétendit à l'exercice public du calvinisme. Elle souffrit durant deux mois entiers, moins toutefois du fer ou du feu que de la famine, tout ce qu'on peut imaginer de plus affreux. La chair des animaux qui font horreur, n'étoit le partage que des citoyens opulens. La multitude n'en avoit que les cuirs ou de vieux parchemins ramollis dans l'eau, avec un mélange de paille hachée & de suif, ou de graisse corrompue. On en vint même à la chair humaine : un pere & une mere déterrèrent leur fille qui venoit de mourir, & la mangerent. Ce crime fut néanmoins puni de mort. La ville réduite enfin à se rendre, fut condamnée à une très-forte rançon, privée de tous les honneurs municipaux, & démantelée. On fit grace au peuple.

La cour s'empressa de conclure, afin de ne pas dévoiler la honte & le mal-

heur de la France aux yeux des ambassadeurs de Pologne, qui venoient enfin chercher le duc d'Anjou, leur nouveau roi. C'étoit l'évêque hérétique de Valence, l'intrigant Mont-luc, qui avoit ménagé cette élection ; non sans beaucoup de peine, attendu les noires impressions que les horreurs de la Saint Barthelemi avoient répandues en tous lieux contre ce prince. Mais la Reine-mere encouragée, dit-on, par un moyen digne de son génie, c'est-à-dire par un astrologue qui lui avoit prédit que tous ses fils seroient rois, applaimit les difficultés à force d'argent. Cependant Charles IX ayant été attaqué d'une maladie qui faisoit craindre pour ses jours, la Reine ne vit qu'avec une répugnance extrême le départ de son fils le duc d'Anjou, pour qui elle avoit une prédilection sans réserve. Elle imagina toutes sortes de prétextes, pour le retenir en France le plus longtemps qu'il fut possible ; & quand il fallut indispensablement partir, elle l'accompagna jusqu'en Lorraine, avec un nombreux cortège, qui remarqua tout ce qu'il lui en coûtoit pour se séparer d'un fils si cher. Elle le serroit entre ses bras, & ne pouvoit le quitter ; ou quand elle

l'avoit lâ  
de tendr  
larmes.  
plus pro  
loit pour  
vous n'y  
donna li  
xions, h  
marquet  
on jugea  
Quan  
dont il  
guere in  
celui de  
consolat  
tions les  
qu'indiff  
aversion  
mentati  
du trône  
que tout  
en proie  
faisoit d  
nemen  
ni les t  
le soust  
veilloie  
troublé  
sang,

l'avoit lâché, elle le reprenoit avec plus de tendresse encore, & l'inondoit de ses larmes. Enfin quelques courtisans des plus proches entendirent, qu'elle lui disoit pour dernier adieu : Partez, mon fils, vous n'y ferez pas long-temps. Ce qui donna lieu par la suite à bien des réflexions, hasardées sans doute, mais qui marquent au moins de quelles noirceurs on jugeoit cette reine capable.

Quant au Roi, frappé de la maladie dont il mourut en effet, on ne peut guere imaginer un sort plus triste que celui de ce jeune prince. Au lieu des consolations ordinaires dans les conditions les plus communes, il n'éprouva qu'indifférence de la part de ses proches, aversion de la part de ses peuples, fermentations, agitations alarmantes autour du trône ; & ce qui est seul plus cruel que tout le reste ensemble, sa conscience en proie à des remords dévorans, lui faisoit de lui-même un ennemi, à l'acharnement duquel, ni la solitude du jour, ni les ténèbres de la nuit ne pouvoient le soustraire. Des songes effrayans le réveilloient en sursaut : son imagination troublée lui monroit des ruisseaux de sang, des tas de cadavres, des spectres

errans qui lui adressoient leurs plaintes menaçantes. Souvent pendant le jour, il gémissoit à l'écart, ou quelquefois on le voyoit lever tout à coup les yeux au ciel, puis en soupirant, exhaler l'amertume qui le suffoquoit. Sous un roi ainsi accablé de ses propres maux, qui prit la vie en haine, & laissa flotter au hasard les rênes de l'Etat; la division se trouvant dans la famille royale entre la mere & les enfans, les grands ne furent plus de bornes à l'esprit de faction, ni les peuples aux murmures & aux émeutes; on vit par tout le royaume le commerce interrompu, la police bannie des villes, & la sûreté des chemins, en un mot un brigandage ouvert, & tous les désordres de l'anarchie. Enfin, après bien des attentats, & quelques exécutions qui ne font pas de notre sujet, Charle IX, las de lutter contre sa destinée, nomma sa mere régente le trentieme de mai 1574, & mourut le même jour, n'ayant pas encore atteint sa vingt-quatrieme année. Depuis quelques jours, le sang lui sortoit par tous les conduits du corps, & par les pores mêmes; ce qu'on ne manqua point de prendre pour le châtiment des massacres commis par ses ordres.

Le ro  
son élec  
ment de  
rit pour  
non pas  
de deux  
fugitif,  
chappe  
la nuit,  
gagna le  
exposés  
ceux des  
même d  
cipitatio  
venir les  
me : ma  
trois mo  
sa route  
on ne s'y  
ment qu  
prématur  
en effet  
qu'il ne  
préhens  
certaine  
sous du  
Il eut  
conduit  
la natio

Le roi de Pologne, treize mois après son élection, & après quatre mois seulement de séjour dans ce royaume, repartit pour celui qu'il héritoit de son frere; non pas à beaucoup près en souverain de deux Etats puissans, mais plutôt en fugitif, & comme un prisonnier qui s'échappe de ses fers. Il disparut pendant la nuit, & en moins de deux jours il gagna les terres d'Allemagne, laissant exposés au ressentiment des Polonois ceux des François qui n'avoient pu faire la même diligence. Pour justifier cette précipitation, il alléguait la nécessité de prévenir les troubles de son nouveau royaume: mais quand on lui eut vu consumer trois mois dans les différens endroits de sa route qui lui présentoient des plaisirs, on ne s'y trompa plus, & l'on jugea sûrement quel seroit sur le trône le héros prématuré de Montcontour. Il ne parut en effet digne de l'empire, que tandis qu'il ne régna point: caractère incompréhensible, au dessus de la royauté en certaines choses, & en d'autres au dessous du rang le plus commun.

Il eut un genre d'esprit, qui rendit sa conduite inéprisable, & la confiance de la nation comme impossible. Au rapport

Mém. de Nevers, T. I.  
Chiv. p. 212.  
Matth. l. 7.  
p. 418.

des observateurs qui l'ont mieux approfondi, & de l'un même de ses ministres les plus affidés, il avoit l'appréhension & le sentiment vifs, le jugement faux; par conséquent une ardeur extrême à saisir un projet, & nulle habileté à choisir les moyens d'exécution. Il eut encore une grande opinion de sa suffisance, & un mépris absolu des conseils de tous ceux qui n'étoient pas dans sa faveur. Car lorsqu'il aimoit quelqu'un, il n'avoit plus de pensées ni de sentimens à lui-même, & ne sembloit qu'un automate mu au gré du favori. Il tenoit du sang maternel le goût du raffinement, qui dans les affaires lui faisoit toujours choisir les expédiens les plus compliqués; souvent les plus obliques, & les plus propres à inspirer la défiance. Il avoit certainement du courage, mais au moment précis de l'action: hors de-là, une lâche paresse le rendoit incapable, & de faire face aux obstacles, & de supporter les travaux. Toute son activité étoit pour les plaisirs, pour la parure efféminée de sa personne & de ses favoris, pour la représentation dans les cérémonies, pour les dévotions bizarres, pour les intrigues & les aventures indignes, je ne dirai pas

pas d'un  
bien né  
Mall  
cour éto  
position  
alors co  
la jeune  
exerçoit  
armes,  
d'un sa  
fondeur  
un coup  
lieu de  
voient a  
que de  
d'armes  
raires &  
fossés fr  
tre & d  
serment  
uns les  
tune, à  
& le R  
neur, d  
bre de  
voués.  
mieres  
moins e  
nôtres;  
Ton



pas d'un souverain, mais de tout homme bien né.

Malheureusement, la situation de la cour étoit parfaitement assortie aux dispositions du Monarque. Le Louvre étoit alors comme une école ouverte à toute la jeune noblesse du royaume. Elle s'y exerçoit les journées entières à tirer des armes, à la lutte, à la course, à franchir d'un saut une barrière, ou quelque profondeur périlleuse, à donner lestement un coup de pistolet, ou d'épée. Au milieu de ces violens exercices, qui pouvoient avoir leur utilité, on ne parloit que de duel & de galanterie, de faits d'armes hasardeux, d'entreprises téméraires & folles, de murs escaladés, de fossés franchis, d'asiles forcés, de meurtre & d'incendie. On s'engageoit par serment à ne jamais s'abandonner les uns les autres, à courir la même fortune, à avoir biens & maux communs; & le Roi, le premier, réputoit à honneur, de compter un plus grand nombre de champions qui lui fussent dévoués. Comme on manquoit des premières idées de la décence, ou qu'au moins elles différoient étrangement des nôtres; il étoit ordinaire de voir le Roi,

Mém. de  
Marguer. de  
Bouillon, de  
Montluc,  
Brantome,  
&c.



avec ses jeunes courrisans, aller à la noce ou à la fête d'une bourgeoise, courir les foires & les marchés, danser & folâtrer dans les rues & les places publiques, insulter les passans & les spectateurs, & bien souvent essuyer eux-mêmes les insultes ou les huées de la populace. On imagine aisément les défordres qui ne manquoient pas de se commettre dans ces orgies de cour & de carrefour; ils fournissoient ensuite la matiere aux conversations les plus intéressantes du Louvre.

A ces débauches bruyantes succédoient des actes non moins éclatans de religion, des messes chantées & servies par ces jeunes foux, qui reprenoient tout l'extérieur de la piété, de longues & pompeuses processions, des pèlerinages de pénitence, d'où ils se transportoient, avec le même sérieux, chez les astrologues ou les devins, attirés de de là les monts par l'ombrageuse Médicis. Et dans ces rendez-vous clandestins, où les hommes & les femmes accouroient confusément, on composoit des filtres pour se faire aimer, ou des talismans pour se venger des rebuts. Mais si les maléfices & le poison étoient le recours des foibles; les ames réputées généreuses employoient la violence ou-

verte &  
lieux,  
Le duc  
suivait u  
richam  
poignar  
Louvre  
Une fe  
que la p  
ter, l'e  
époux.

On v  
en étoie  
mes déc  
lanterie  
nesque,  
voueme  
Il étoit l  
au prem  
d'affron  
lion déc  
riviere f  
sous le p  
pour ma  
pour ell  
conçoit  
pudeur  
prix de  
ses, l'e

vette & l'affassinat, sans nul égard aux lieux, ni aux qualités de leurs victimes. Le duc de Guise, l'épée à la main, poursuivit un gentilhomme jusque dans l'antichambre du Roi. Le favori Villequier poignarda par jalousie, au milieu du Louvre, sa femme grosse de deux enfans. Une femme enfin, tua d'une manière que la pudeur ne permet pas de rapporter, l'étourdi qui avoit osé devenir son époux.

Brant. T. 7.

On voit par ce trait seul, à quel point en étoient venus les deux sexes. Les femmes dédaignant les loix de l'ancienne galanterie, & même de l'héroïsme romanesque, vouloient des preuves d'un dévouement qui allât jusqu'à la frénésie. Il étoit honorable, il étoit indispensable, au premier signal d'une idole impérieuse, d'affronter un taureau rugissant, ou un lion déchaîné, de se précipiter dans une riviere sans savoir nager, de faire couler sous le poignard une partie de son sang, pour marquer sa disposition à le verser pour elle jusqu'à la dernière goutte. On conçoit quel étoit, au préjudice de la pudeur & des honneurs les plus sacrés, le prix de ces sacrifices. De là, les jalousies, l'espionnage, les confidences & les

délations, la discorde & les troubles, qui déshonoroient jusqu'à la famille royale. Telles étoient les dispositions de la cour & du prince, à l'avènement de Henri III au trône. On n'en pouvoit rien augurer que de funeste pour l'Etat, aussi bien que pour la religion. Quand il n'est plus de principes de vertu, d'honnêteté, pas même de bienséance dans les chefs de la nation ; le premier choc entraîne inévitablement la catastrophe. Les événemens suivans ne rendront que trop sensible, ce point d'expérience.

L'Empire, en des temps si critiques pour la religion, n'étoit guere mieux gouverné que la France. Rodolphe II qui succéda en 1576 à Maximilien II son pere, étoit d'une indolence, dont les intérêts même de sa maison se resentoient autant que les affaires de l'Etat. Ainsi le vit-on souffrir que son frere Matthias se mît à la tête des Flamands révoltés, contre le roi d'Espagne son oncle. On lui a néanmoins attribué un ridicule de trop, en lui faisant placer un tronc à la porte des églises, afin de fournir aux frais de la guerre contre les Turcs. L'ordonnance rendue à ce sujet porte précisément, que ces aumônes ne

serviron  
un meil  
malades  
tre l'enn  
Mais R  
licé moi  
& de la  
de trent  
de loin  
essuyer  
laisser ar  
ses cour

La m  
dès l'ent  
gereux, a  
touchant  
gion. Il s  
de Lorra  
à Trent  
défendre  
d'une m  
versaires  
saint do  
l'orage a  
la Franc  
mais bea  
ne lui att  
glée par  
confond

serviront qu'à procurer dans les hôpitaux un meilleur traitement aux blessés & aux malades, qui auront porté les armes contre l'ennemi commun de la chrétienté. Mais Rodolphe n'en fut pas d'une nullité moins absolue, pour le bien de l'Etat & de la religion. Durant son long regne de trente-six ans, on ne le voit paroître de loin en loin sur la scène, que pour essuyer froidement des affronts, & se laisser arracher successivement ses diverses couronnes.

La mort délivra cependant Henri III, dès l'entrée de son regne, d'un sujet dangereux, au moins par sa manière de penser touchant la conduite des affaires de la religion. Il s'agit du célèbre cardinal Charles de Lorraine, qu'on prétend avoir conçu à Trente le plan de la ligue, afin de défendre la foi catholique. Prélat accusé d'une méchanceté profonde par ses adversaires, érigé par ses partisans en un saint dont les prières avoient suspendu l'orage affreux, qui désola presque toute la France le lendemain de son trépas; mais beaucoup mieux jugé, par ceux qui ne lui attribuent qu'une ame haute, aveuglée par les intérêts de sa maison, qu'il confondoit avec ceux de l'Eglise. Il ai-

moit incontestablement les sciences, & tous ceux qui s'y distinguoient ; ce qu'il témoigna jusqu'à la fin de sa carrière, en établissant une année avant sa mort l'université de Lorraine, qu'il mit entre les mains des Jésuites. Il avoit déjà fondé celle de Reims. Il fut attaqué de la maladie dont il ne releva point ; comme il assistoit à une procession des pénitens, que le roi avoit établis en France, sur le modèle de ceux qu'il avoit vus, en passant par Avignon à son retour de Pologne. La singularité de leur extérieur étoit analogue au goût de ce prince. Ils portoient sur leur habit ordinaire, une espèce de sac, ceint d'une corde où pendoient un gros chapelet, des têtes de morts & une discipline ; & sur la tête, ils avoient un capuchon qui leur couvroit tout le visage, excepté les yeux, à l'endroit desquels on avoit pratiqué deux trous, pour laisser la vue libre. Il y avoit des Pénitens blancs, il y en avoit de noirs, il y en avoit de bleus & de verts, ainsi nommés de la couleur de leur sac. Le Roi étoit le chef des blancs, & le cardinal de Lorraine celui des bleus. Tous les grands, jusqu'au roi de Navarre, peu propre à ces dévotions de personnage, s'empressoient

à y prendre part. Celles qui étoient attachées à la cour ne respectoient point les têtes, & les couronnes. Tant qu'ils étoient déshonorés, & par conséquent triomphés, ils se humilièrent, qu'ils se humilièrent à la faveur de la convention, voyerent tantino tantino, compagne, soient des sept, avoit le répond, soles le qu'au moment n'avoient pris qu'un vénérable que de se flatter, cienne.

à y prendre part, pour plaire au Monarque. Ces déguisemens avoient bien d'autres attraits, pour tant de jeunesse qui ne respiroit que la volupté & les aventures, dans cette cour libertine.

Tandis que les Catholiques François déshonoroient leur foi par ces ridicules & par ces désordres, les sectaires qui en triomphoient reçurent à leur tour une humiliation sensible, de la part des Grecs qu'ils tentoient d'entraîner dans l'hérésie, à la faveur du schisme & des vieilles préventions contre l'Eglise Latine. Ils envoyèrent à Jérémie, patriarche de Constantinople, la confession d'Ausbourg, accompagnée d'une préface, où ils s'efforçoient de prouver qu'ils tenoient la foi des sept premiers siècles. Jérémie qui

Turco Graec.  
l. 2.

avoit le sens droit & de l'érudition, leur répondit qu'ils n'honoroient que de paroles les docteurs de la primitive Eglise; qu'au fond ils leur étoient diamétralement opposés; que souvent même ils n'avoient pu couvrir du silence le mépris qu'ils faisoient des peres les plus vénérables; en un mot, qu'ils n'étoient que des novateurs présomptueux, qui se flattoient d'en savoir plus que l'ancienne & la nouvelle Rome. Et comme

après un refus si propre à les déconcerter, ils revenoient encore à la charge ; il publia, sous le titre de censure de l'Eglise Orientale, un ouvrage très-concluante contre la plupart des articles de la confession d'Ausbourg. Voici comment il le termine, par une récapitulation qui en rappelle toute la substance. Puisque vous ne recevez, leur dit-il, que les sacremens qu'il vous plaît, avec les erreurs qu'il vous plaît encore d'y mêler, & en méprisant, tant la chaîne de la tradition, que le dépôt sacré des écritures canoniques, que vous ne craignez pas de tronquer & de violer ; puisque vous osez dire que le divin Chrysostome, en approuvant le saint chrême, s'est laissé entraîner au torrent de l'ignorance ; puisque vous soutenez, sur la garantie des Juifs & des Iconoclastes, que l'invocation des saints, le culte de leurs reliques & de leurs images sont des idolâtries, ou des sottises ; puisque vous anéantissez la vie monastique qui est une imitation de celle des anges, & la confession des péchés que nous faisons de tout temps les uns aux autres : nous vous déclarons que nous ne voulons pas tenir de théologiens tels que vous, l'interprétation

des sa-  
rités ;  
vous  
les pro-  
de la  
vous f-  
& à n-  
ne réu-  
le mé-  
feigna-  
inutile  
fruits  
erreurs  
On  
peche  
de rien  
rémie  
parmi  
les Tur-  
cernan-  
bien, d-  
rail, e-  
ques,  
procur-  
Rétabl-  
nouvea-  
Grégoi-  
calend-  
Rome

des saints textes qui contiennent ces vérités ; nous déclarons qu'un fol orgueil vous aveugle , & vous en fait préférer les productions aux plus vives lumières de la sainte antiquité. Cessez donc de vous fatiguer à nous composer des lettres, & à nous faire parvenir vos écrits : vous ne réussirez jamais à nous communiquer le mépris que vous faites des peres en seignant de les honorer , ni à rendre inutiles entre nos mains les précieux fruits de leurs travaux , qui mettent vos erreurs en poudre.

On n'offense pas impunément la superbe & vindicative hérésie. Il ne servit de rien contre ses manœuvres , que Jérémie habitât à l'autre bout de l'Europe , parmi des peuples aussi indifférens que les Turcs aux querelles des Chrétiens concernant la religion. La secte intrigua si bien , qu'elle s'ouvrit les barrières du Sérail , en fit parler les muets , les eunuques , tous les cabaleurs ténébreux , qui procurerent la déposition du patriarche. Rétabli dans la suite , il fut déposé de nouveau , & envoyé en exil , d'où le pape Grégoire XIII , dont il avoit adopté le calendrier , eut dessein de l'attirer à Rome , & de le faire cardinal. Il avoit



paru, en plusieurs rencontres, favorable à la réunion de son Eglise avec la Latine.

De Thou, L. 65. Les apôtres de l'hérésie réussirent beaucoup mieux, dans l'électorat de Cologne. Salentin d'Issembourg, chanoine de cette métropole, en ayant été élu archevêque, devint passionnément amoureux d'une fille du prince de Ligne. Il quitta ce siége, & celui de Paderborn qu'il possédoit de même sans être prêtre, pour satisfaire son inclination, & en épouser l'objet. Il n'y avoit en cela qu'un ridicule, assez commun dans le clergé d'Allemagne, où il étoit ordinaire qu'on fût revêtu des titres d'évêque & d'archevêque, sans être engagé dans les ordres sacrés. C'étoit trop peu pour la malheureuse Eglise de Cologne, où l'on avoit déjà vu l'archevêque Herman entraîné dans l'hérésie par l'ignorance, & par l'hérésie dans le concubinage.

Id. 78. Gebhar Truchsès, de l'illustre maison de Walbourg en Suabe, ayant succédé à Salentin, fut à peine sur ce siége, qu'il se prit d'une extravagante passion pour Agnès de Mansfeld, religieuse au monastere de Gerisheim. Sans considérer ce qu'il devoit à la religion, à son état, à son honneur personnel, il fit sa femme

de cet  
fessa l  
crilege  
che ra  
stabilie  
procur  
lut ch  
lui fai  
bourg  
route  
le sen  
d'héré  
peu à  
l'arche  
Truch  
natives  
de la c  
la viol  
surpris  
pagnes  
des m  
des tro  
du voi  
re l'é  
par la  
heure  
drés  
de rel  
guerre

de cette épouse adulerée de J. C. & professa la doctrine qui légitimoit son sacrilege. Un crime de cette nature marche rarement seul. Pour donner de la stabilité à son mariage infamant, & lui procurer l'approbation publique, il voulut changer les idées de son peuple, en lui faisant recevoir la confession d'Aufbourg. Les catholiques s'y opposerent de toute leur force, & furent appuyés par le sénat, qui obligea même une foule d'hérétiques étrangers, établis depuis peu à Cologne & favorables aux vues de l'archevêque, d'en sortir sous trois mois. Truchsess ayant encore fait quelques tentatives inutiles du côté de l'Empereur & de la diete de l'Empire, prit le parti de la violence ouverte, leva des troupes, surprit quelques places, ravagea les campagnes, pilla les monasteres, forma des magasins considérables, & fit venir des troupes de quelques Etats protestans du voisinage. L'électorat arma aussi contre l'électeur, afin de repousser la force par la force. En peu de temps, ce malheureux diocèse éprouva tous les désordres & tous les excès, qu'un faux zèle de religion peut ajouter aux horreurs des guerres intestines. Les fameuses *bayes*

de Tuitz & d'Aldemberg , entre autres défastres , furent brulées & ruinées de fond en comble.

Cependant le chapitre indiqua une assemblée générale des Etats du pays, afin de remédier sans délai à un mal si pressant. Les députés des villes & grand nombre de comtes , de barons & de seigneurs s'y trouverent , avec les ambassadeurs de l'Empereur , du roi d'Espagne , & de plusieurs princes de l'Empire. L'archevêque apostat , séducteur , perturbateur public , fut déclaré déchu de tout droit à l'obéissance de ses peuples , & à la fidélité qu'ils lui avoient promise. On étoit fondé sur un article de la pacification d'Ausbourg , portant qu'un évêque , un prélat , & tout ecclésiastique revêtu des ordres sacrés , s'il abandonnoit l'ancienne religion , perdrait tout droit à sa dignité , & qu'on pourroit en élire un autre en sa place. Le Souverain Pontife , après avoir inutilement tenté par ses légats d'amener au repentir l'apostat impudique , en prononça la déposition en plein consistoire. L'Empereur , malgré toutes les sollicitations & les menaces couvertes des princes protestans , tint la main à l'exécu-

tion. C  
prince  
de Lie  
& qui  
par sa  
Ses rich  
garder  
le plus  
siège o  
& l'arc  
fugier  
gne éca  
l'objet  
il eut r  
de voir  
goût à  
Quo  
gique s  
autre co  
que l'h  
attentif  
pervers  
alors un  
richem  
& régl  
des ma  
propre  
tieux  
d'oppo

tion. On élut à la place de Truchsès, le prince Ernest de Bavière, déjà évêque de Liege, de Frisingue, d'Hildesheim, & qui avoit encore l'avantage d'être issu par sa mere, de la maison d'Autriche. Ses richesses & sa puissance le firent regarder, dans les conjonctures, comme le plus propre des aspirans à remplir ce siege orageux. Il s'y maintint en effet, & l'archevêque marié fut réduit à se réfugier avec sa femme dans une campagne écartée; où sans cesse tête à tête avec l'objet de sa passion & de son opprobre, il eut tout le temps, avant son trépas, de voir succéder les remords & le dégoût à sa premiere ivresse.

Quoique les états généraux de la Belgique se ressentissent, autant qu'aucune autre contrée, des troubles & des ravages que l'hérésie traînoit par-tout à sa suite; attentifs à l'instruction, ou plutôt à la perversion de la jeunesse, ils établirent alors une université à Leyde, la doterent richement de biens enlevés à l'Eglise, & réglerent qu'on n'y admettoit que des maîtres protestans. Rivaux de leur propre souverain, ces novateurs séditieux avoient principalement en vue d'opposer cette université à celle de

De Thou;  
l. 60. Spond.  
ad. an. 1575.

Douai , fondée douze ans auparavant par Philippe second.

Le Jubilé universel de cette année 1575. attira aux tombeaux des SS. apôtres , une affluence de peuple , qui fit remarquer que tous les scandales de ces malheureux temps n'avoient point affoibli dans le cœur des vrais fideles les sentimens de respect pour le S. siege apostolique. On vit arriver quantité de personages du plus haut rang , entre autres le grand duc de Toscane , le prince de Parme ; & de l'Allemagne même , le prince de Cleves , qui mourut au terme de son pieux voyage , âgé seulement de vingt ans. Pour les pèlerins communs , la multitude en fut si grande , que le seul hôpital de la Trinité en reçut sept à huit mille en un jour. Le Pape & les cardinaux se signalerent , comme à l'envi , par l'abondance de leurs aumônes. On vit aussi à ce jubilé le saint archevêque de Milan , que le Pape avoit invité à faire la cérémonie de l'ouverture , afin d'animer la piété générale , plus encore par l'inspection d'un si beau modele , que par l'onction de son éloquence.

Giuffan. l. 3

2. 4.

Charles avançant de jour en jour à plus grands pas dans la carrière des vertus , &

n'oublie  
de la d  
à Mil  
procure  
une éc  
parmi  
bliffem  
eût con  
du mé  
très-sou  
la fleur  
furer p  
qu'elle  
science  
avec to  
apporto  
mèniq  
vers l'a  
affectio  
fruit ; à  
à remp  
ses exe  
encore  
tive ob  
vent ,  
S. Mar  
réjouiss  
conten  
dignes

n'oubliant rien des charges immenses  
 de la dignité pastorale, venoit de fonder  
 à Milan le college des Nobles, afin de  
 procurer à ce premier ordre de citoyens  
 une éducation qui accreditât la vertu  
 parmi tous les autres. Il avoit cet éta-  
 blissement si à cœur, que bien qu'il n'en  
 eût confié la direction qu'à des personnes  
 du mérite le plus éprouvé, il visitoit  
 très-souvent cette nombreuse jeunesse,  
 la fleur de vingt nations, & vouloit s'af-  
 surer par ses propres yeux des progrès  
 qu'elle faisoit dans la piété & dans les  
 sciences. On voyoit cet illustre cardinal,  
 avec tout l'intérêt & l'application qu'il  
 apportoit autrefois à régir le concile œcu-  
 ménique, instruire un enfant à tourner  
 vers l'auteur de son être les premières  
 affections de son cœur, à prier avec  
 fruit, à faire l'examen de sa conscience,  
 à remplir avec une intention pure tous  
 ses exercices journaliers. Il fit revivre  
 encore la discipline que l'Eglise primi-  
 tive observoit dans le saint temps de l'a-  
 vent, qui autrefois commençoit dès la  
 S. Martin, & avoit donné occasion aux  
 réjouissances profanes de cette fête. Peu  
 content d'abolir les festins & les jeux in-  
 dignes d'un temps si saint, il réussit à

faire observer, non seulement par ses domestiques, mais par le plus grand nombre de ses diocésains, l'abstinence entière de la viande, & trois jours de jeûne chaque semaine. Une marque plus étonnante encore du crédit que la sainteté peut donner au zèle, c'est l'usage que le saint archevêque fit reprendre aux femmes, suivant l'ordre ancien de S. Paul, de ne paroître à l'église que voilées. Les mœurs locales, qui rendoient apparemment cette réforme plus nécessaire qu'ailleurs, en rendirent aussi l'exécution plus facile.

S. Charle éprouva néanmoins les contradictions les plus affligeantes, & même une vraie persécution, pour un point de réforme dont la nécessité étoit infiniment plus sensible que celle du voile. L'usage étoit à Milan, comme il est encore, selon le rit Ambrosien, de ne commencer le carême qu'au premier dimanche. Peu contents de cette indulgence, les Milanois, par un abus inexcusable dans leurs propres principes, passoient ce dimanche en spectacles, en toutes sortes de débauches, & ne commençoient réellement le carême qu'au premier lundi. L'archevêque proscrivit

& fit  
 suite  
 pastor.  
 & son  
 specta  
 le pre  
 multi  
 presq  
 du spe  
 de ce  
 d'aille  
 ferme  
 jurisd  
 session  
 Espag  
 les en  
 qu'il a  
 les vu  
 de fo  
 pure  
 on av  
 mais  
 des d  
 l'aut  
 faire  
 Av  
 nuit  
 curre  
 blessé

& fit proscrire légalement cet abus : ensuite il publiâ, d'abord une exhortation pastorale, puis une ordonnance en forme, & sous peine de censure, contre les spectacles qui se préparoient déjà pour le premier jour du carême prochain. La multitude obéit à son saint prélat, & presque personne ne se rendit au lieu du spectacle : mais le gouverneur furieux de ce qu'il prenoit pour un affront, & d'ailleurs irrité de longue-main par la fermeté de l'archevêque à maintenir la juridiction ecclésiastique dans ses possessions légitimes, lui suscita jusqu'en Espagne, & à la cour même de Rome, les embarras peut-être les plus fâcheux qu'il ait jamais essuyés. Le Seigneur avoit ses vues, pour la perfection & la gloire de son serviteur. Sa vertu sortit plus pure & plus éclatante, du nuage dont on avoit prétendu la couvrir; & désormais également recommandable auprès des deux puissances, elle jouit de toute l'autorité qu'elle ne défendoit que pour faire triompher celle de J. C.

Avant cet orage, tant sert peu ou nuit même l'estime qu'arrache à un concurrent le sentiment de sa propre foiblesse, avant cet orage, le gouverneur



de Milan n'avoit pu s'empêcher d'admirer dans l'archevêque un héroïsme, dont lui-même, chef des armées, ne s'étoit pas senti capable. Le concours des pèlerins que le Jubilé avoit attirés à Rome de toutes les parties du monde, y ayant occasionné une peste cruelle qui se répandit en peu de temps dans toute l'Italie, & qui ne fit nulle part plus de ravage qu'à Milan; le gouverneur & les principaux seigneurs abandonnerent cette ville désolée, tandis que le Saint cardinal qui étoit allé secourir à la mort l'évêque de Lodi, revoloit, sur la première nouvelle de ce fléau, au secours de son peuple. Il se vit aussi-tôt environné d'une foule innombrable qui prioit miséricorde, & lui demandoit son assistance, comme des enfans à leur pere. Les officiers de sa maison, ses amis, une foule de savans & vertueux personnages vinrent aussi le trouver, sur-tout quand ils le furent résolu à servir lui-même les pestiférés: ils lui conseillèrent de se retirer en quelque lieu sain, d'où il pourroit donner ses ordres pour l'assistance des malades. Ils ne manquerent pas de lui représenter qu'il se devoit à tout son diocèse, dont la ville de Milan ne fai-

soit qu'  
à toute  
d'autres  
pas réim  
choses.  
ouailles  
nies, e  
ques de  
rencont  
leur vie  
comme  
là une  
d'oblig  
tion, n  
d'oblig  
copat e  
évêque.  
Dès  
à ses h  
les loix  
domest  
constitu  
grand  
ses aut  
étonna  
longea  
rigoure  
cha plu  
autre c

soit qu'une partie; qu'il se devoit même à toute l'Eglise, beaucoup plus que bien d'autres évêques, par qui Dieu n'avoit pas témoigné vouloir faire de si grandes choses. Charle que sa tendresse pour ses ouailles empêchoit de goûter ces maximes, objecta l'exemple des saints évêques de tous les siècles, qui en pareille rencontre n'avoient pas balancé à mettre leur vie en péril pour leur troupeau. Et comme on lui eut répondu, que c'étoit là une œuvre de perfection & non pas d'obligation; c'est une œuvre de perfection, reprit-il? C'est donc une œuvre d'obligation pour moi; puisque l'épiscopat est un état parfait, & que je suis évêque.

Dès-lors il fit son testament, laissant à ses héritiers ce que leur attribuoient les loix, assigna différens legs tant à ses domestiques qu'à plusieurs églises, & constitua pour son légataire universel le grand hôpital de la ville. Il redoubla ses austérités & ses macérations, tout étonnantes qu'elles étoient déjà, prolongea ses prières & ses veilles, jeûna rigoureusement tous les jours, & ne coucha plus que sur des planches, sans avoir autre chose sur lui qu'un méchant drap.

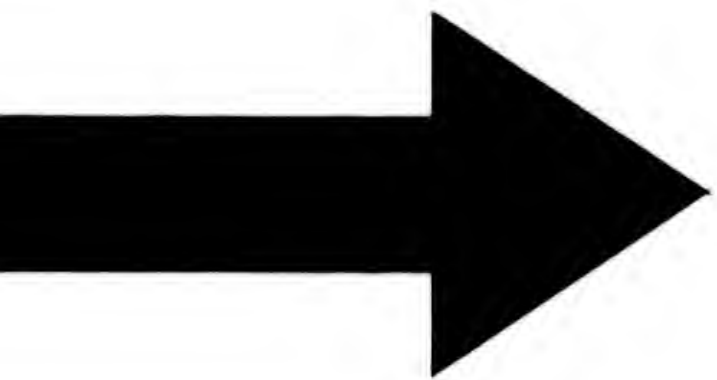
Il se regardoit comme une victime chargée de toutes les iniquités de son peuple, & obligée de s'immoler pour lui, à l'exemple du Sauveur des hommes. Tout ce qu'il avoit d'argenterie fut envoyé à la monnoie, pour être convertie en especes, qu'on distribua aux malheureux. Tous ses meubles furent vendus, ou appliqués à l'usage des malades. Les tapisseries, bonnes ou mauvaises, les tapis, les portieres, les tours de lit, le linge, ses propres vêtemens; il fit tout mettre en pieces, pour habiller les pauvres & les infirmes. Une charité si merveilleuse, & néanmoins fort insuffisante vu le grand nombre des misérables, fut d'ailleurs si efficace par l'émulation qu'elle excita jusque dans les provinces & les Etats étrangers, qu'on pourvut aux besoins pécuniaires avec abondance. Les femmes envoyoient jusqu'à leurs diamans & tous leurs bijoux, pour être convertis en aumônes.

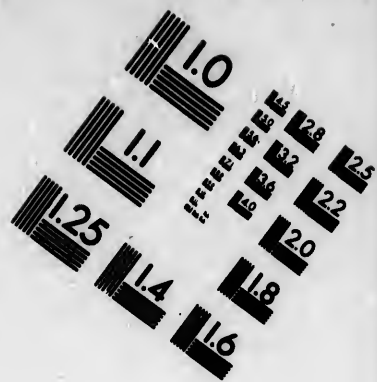
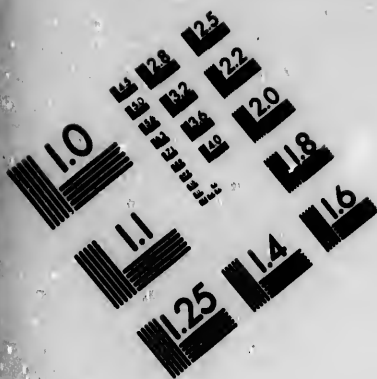
Il n'en fut pas ainsi des services personnels. L'épidémie étoit si cruelle, & la terreur si grande, que le saint prélat fut quelque temps sans trouver des personnes qui eussent le courage de servir les pestiférés, ni des prêtres pour leur ad-

ministre  
mes, c  
par état  
tout au  
Mais b  
pasteur  
des cor  
subveni  
lades d  
la mala  
où ces r  
conjuro  
mes qu  
assister a  
ames.  
cours p  
du dio  
celle de  
religieu  
rent se  
archevê  
les min  
jugeroi  
parmi d  
crurent  
mais l'  
cette p  
Souver  
leur fu

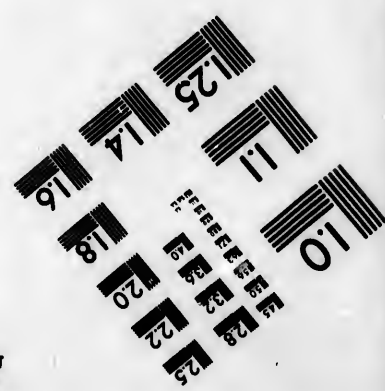
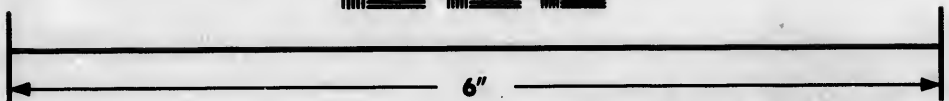
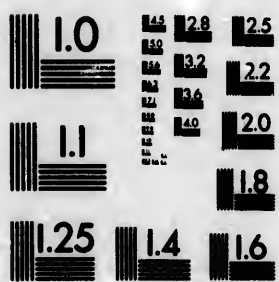
ministrent les sacremens. Les curés mêmes, oubliant qu'ils y étoient obligés par état, s'enfuyoient, inaccessibles à tout autre sentiment que celui de la peur. Mais bientôt l'exemple de l'intrepide pasteur fit pour le service des ames & des corps, ce qu'il avoit déjà fait pour subvenir à l'indigence. Il visita les malades dans leurs maisons, & jusque dans la maladrerie, appelée de S. Grégoire, où ces malheureux étoient renfermés, & conjuroient par les fenêtres, en des termes qui déchiroient les entrailles de les assister au moins pour les besoins de leurs ames. De généreux ecclésiastiques, accourus principalement des vallées Suisses du diocèse, sans autre obligation que celle de la charité qui les animoit; & des religieux fervens de tous les ordres vinrent se remettre entre les mains du saint archevêque, pour être appliqués à tous les ministeres & à tous les périls qu'il jugeroit à propos. Le zele alla si loin parmi ces derniers, que leurs supérieurs crurent devoir y mettre des bornes: mais l'archevêque se fit autoriser contre cette prudence hors de saison, par le Souverain Pontife. Honteux enfin de leur fuite, les curés se remontre-







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

44 28 25  
38 32 22  
36 20  
18

11  
10  
8



aussi courageux qu'ils avoient été lâches.

Les gens du saint prélat, d'abord si resembans pour leur vie, ou pour celle de leur maître, qu'ils avoient conspiré ensemble de ne le point suivre, au moins pour le réduire à ne point exposer sa propre personne; ces ames communes prirent à leur tour des sentimens si généreux, qu'ils briguerent, comme une faveur, la permission de partager avec lui les plus grands périls. A leur moyen, & par le concours de plusieurs laïcs qui vinrent aussi offrir leurs services, les corps ne tarderent point à recevoir les secours les plus pressans; & quand une infinité de domestiques, abandonnés par les citoyens fugitifs, furent demeurés sans retraite & sans subsistance, on eut à choisir parmi cette multitude au désespoir, non seulement pour la garde & le service des malades, mais pour se débarrasser des morts entassés dans quelques rues, par trentaines & par cinquantaines, pour purifier les maisons, pour travailler au rétablissement de la propreté & de la salubrité dans la ville. Le nombre de ces mercenaires sans aveu étoit si considérable, qu'après en avoir rempli tant d'offices divers, il en restoit encore trois

à q  
une  
lan  
mo  
sus  
ou  
teu  
con  
il fa  
& l  
que  
per  
mée  
fit p  
de l'  
rien  
L  
core  
le ne  
avec  
cour  
de so  
jour  
par u  
le so  
lan,  
les,  
vert  
le ca

à quatre cents, que le saint plaça dans une maison à quelque distance de Milan, & que sa charité inépuisable trouva moyen d'y nourrir. Qu'on juge là-dessus de quelle nécessité est la présence, ou le régime immédiat du premier pasteur. L'archevêque retiré, comme lui conseilloient ses timides moralistes, eût-il fait, par ses ordres les mieux conçus & les mieux rendus, l'ombre du bien que firent sa vigilance & son activité personnelle, sa charité sans cesse animée par la vue du besoin ? Et que ne fit pas son exemple seul, cette conséquence de l'exemple, à quoi tout cède, & que rien ne supplée !

Le cours de la maladie continuant encore, & redoublant même jusqu'à ce que le nombre des victimes fut en balance avec les iniquités qui provoquoient le courroux du Seigneur, ou que la charité de son ministre eût paru dans tout son jour ; le Saint fut inspiré de le désarmer par un acte si touchant de pénitence, que le souvenir en est encore tout frais à Milan. Il ordonna des processions générales, où suivi de tous les citoyens, couvert d'une chape de couleur lugubre, le capuchon rabattu sur ses yeux, une

grosse corde au cou, & tenant à la main un grand crucifix qu'il arrosoit de ses larmes, il parcourut nu-pieds presque toute la ville, à travers les glaces & les neiges dont les rues étoient remplies. Il donna même sur un clou, qui lui entra si avant dans l'orteil, que l'ongle s'enleva, & le fit presque tomber de douleur; sans qu'il voulût s'arrêter, ni souffrir, avant la fin de toutes les cérémonies, qu'on pansât sa blessure. Il s'étoit dévoué, comme une victime publique pour tous les pécheurs dont il s'estimoit le plus grand: il se réjouit de ce que l'effusion de son sang donnoit de la réalité à son sacrifice, & demanda avec ardeur que la divine justice, en se contentant de la vie du pasteur, daignât faire grace au troupeau. Cependant la multitude fondeoit en larmes, crioit miséricorde, & prenoit tous les sentimens de componction qu'un pareil spectacle étoit capable d'inspirer.

L'ire du Tout-puissant ne put tenir contre une humiliation si touchante. Comme on eut encore fait un vœu public à S. Sébastien, invoqué de tout temps avec fruit contre les maladies pestilentielle, la contagion se ralentit peu

à pe  
quin  
trou  
perf  
le re  
tren  
voir  
dix C  
liers.

L  
tand  
de ra  
les c  
perfo  
fut le  
trer c  
cese,  
ses d  
ou n  
assista  
rager  
avoit  
même  
feroie  
Comm  
dans l  
de S.  
sans d  
porter

à peu, puis finit entièrement, après quinze à dix-huit mois de ravages. On trouva qu'il étoit mort dix-huit mille personnes dans la ville, huit mille dans le reste du diocèse; & l'on compta cent trente-quatre martyrs de la charité, savoir deux Jésuites, deux Barnabites, dix Capucins, & six-vingts prêtres séculiers.

Le saint archevêque, fixé dans la ville tandis que la contagion y faisoit le plus de ravages, ne négligea aucun moment les campagnes, & y porta son assistance personnelle, aussi-tôt que le danger y fut le plus grand. Ainsi voulut-il montrer qu'un évêque se doit à tout son diocèse, & de telle manière, qu'il ne règle ses démarches que sur les besoins plus ou moins pressans qui requierent son assistance. Afin d'intéresser & d'encourager les ministres des choses saintes, il avoit promis formellement d'assister lui-même à la mort ceux d'entre eux qui seroient attaqués de la contagion. Comme il visitoit les pestiférés éparés dans les campagnes, il apprit que le curé de S. Raphaël étoit frappé de peste; & sans délibérer, il se mit en devoir de lui porter les derniers sacremens. On lui

remontra plus fortement, que jamais, qu'il se devoit à tout son troupeau, & que la justice même vouloit qu'il en préférât le soin à celui d'un simple particulier. On lui présentoit en même temps un prêtre, tout prêt à remplir ce ministère. Le cardinal qui tenoit déjà le saint viatique, entendit tout ce qu'on lui voulut dire, remercia des témoignages d'affection qu'on lui donnoit; mais il est du devoir strict d'un évêque, reprit-il d'un air décidé, de faire au moins pour l'exemple ce que l'amitié vous fait envisager sous une autre face. Si le premier pasteur marque de l'effroi, qui seront les subalternes qui ne tremblent, & ne fuient lâchement? Il administra les sacremens au malade, & demeura auprès de lui jusqu'à ce qu'il eût rendu l'ame; quoiqu'il sentît si mauvais dans la chambre, que ceux-mêmes qui ne craignoient pas n'en pouvoient approcher.

Il rendit le même office à deux autres curés de campagne, & généralement à tous les prêtres qui se trouverent en péril. Il baptisa plusieurs enfans, qu'il trouva nouvellement nés dans ces chaumières infectes. Pour le sacrement de confirmation, la contagion qui sembloit une

fa  
tif  
éta  
la  
du  
dar  
auc  
inf  
tear  
tom  
quâ  
con  
de  
il p  
sein  
sauv  
s'il e  
tout  
jama  
mun  
il s'i  
jours  
sonn  
lui-r  
mal  
cette  
aucu  
pent  
on n

faison de dispense, fut pour lui un motif plus pressant de le conférer, comme établi pour affermir les chrétiens dans la foi, & les prémunir contre les dangers du salut. Il l'administra de porte en porte, dans la ville & les villages, sans faire aucune distinction des maisons saines ou infectées. Il arriva même dans un château, qu'une personne à peine confirmée tomba morte à ses pieds, sans qu'il marquât la moindre émotion, ni qu'il discontinuât de donner aux autres l'onction de sa main. Dans une autre rencontre, il prit lui-même un enfant attaché au sein de sa mere tombée morte, afin de sauver la vie à cet innocent abandonné, s'il étoit possible. Sa charité néanmoins, toute magnanime qu'elle étoit, ne parut jamais téméraire. Quand il avoit communiqué à ce point avec les pestiférés, il s'interdisoit ensuite pendant quelques jours toute communication avec les personnes saines. Il alloit jusqu'à se servir lui-même, de peur de communiquer le mal à ses gens. Durant tout le cours de cette calamité, on n'eut à lui reprocher aucune de ces indiscretions qui n'échappent que trop aux ardeurs de la piété: on n'eut pas plus à préconiser sa charité



que la prudence ; en sorte qu'on mit en problème, si c'étoit ou à la prudence ou à la charité, que la ville & le diocèse de Milan devoient leur délivrance.

L'état de la France fixoit toujours les regards de la politique & de la religion. Henri III, au lieu d'entretenir la paix dans son royaume, suivant les conseils qu'il avoit reçus des princes les plus sages en revenant de Pologne, brusqua tous les partis qui le divisoient, ou les mit en défiance par ses démarches inexplicables, par les procédés suspects de l'inconséquence, de la chicane, de la mauvaise foi, & enfin replongea ses peuples dans les horreurs de la guerre civile. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ce monarque, renommé pour sa valeur dès l'âge de vingt ans, ne daigna pas même paroître à la tête de ses armées. Et à quoi s'occupoit-il, tandis qu'il avoit sur les bras toutes les affaires de la guerre & de la rebellion ? à dresser devant les églises nombreuses de la capitale, des oratoires qu'on nommoit paradis, où il alloit successivement faire chaque jour des aumônes & des prières, un gros chapelet à la main ; oubliant ses parures & ses manières affectées, éloignant même les fem-

Journ. de  
Henri III.

mes, qu'il savoit bientôt après retrouver. Dans les intervalles de ces dévotions, on lui vit donner un festin où les dames en habits d'hommes, & toutes en vert, faisoient le service; & la reine, digne émule d'un tel fils, donna un banquet, où les Graces de la cour servirent deminues, les cheveux lâchés & voltigeans en désordre. Henri dans le même temps couroit publiquement la bague, vêtu en amazone; & faisoit des mascarades, habillé en fille, avec des pendans d'oreilles, & un collier de perles qui lui tomboit sur la gorge découverte. Je ne dirai qu'un mot de mille petitessees qui ne lui attirerent guere moins de mépris, que la licence de ses mœurs. Il apprenoit à décliner, ou à expliquer quelques regles de grammaire, avec autant de sérieux qu'il auroit pu recevoir la plus grave ambassade. Il avoit pour les petits chiens une passion, qui lui faisoit parcourir les rues, les maisons, les monasteres de Paris & du voisinage, d'où il les enlevoit en si grande quantité, qu'il en remplissoit sa voiture. Mais ce qui le rendit souverainement odieux, ce fut la troupe effrénée de ces favoris suspects qu'on appella Mignons. On lui fit inutilement



des remontrances, on éclata en murmures, on l'accabla de pasquinades; entre autres on afficha celle-ci à la porte du Louvre: Henri, par la grace de sa mere, roi inutile de France & de Pologne, marguillier de S. Germain-l'Auxerrois, gardien des quatre mendians, coiffeur des dames & des mignons, président des toilettes & des étuves.

Le mépris & l'insolence n'eurent point de bornes, parmi les chefs de parti qui avoient les armes à la main. Montbrun, l'auteur des premieres hostilités qui s'étoient faites en faveur du Calvinisme, ayant été sommé au nom du Roi de rendre quelques prisonniers, répondit en ces termes: Quoi! le Roi m'écrit en maître! Qu'il apprenne que cela pourroit se faire en temps de paix. Mais quand on a le fer au poing, & le pistolet à l'arçon, tout le monde est égal. Montbrun fut pris, & sa mort expia son insolence; mais sans la réparer. Les atteintes portées à la majesté du diadème, quand elles sont montées à cet excès par la faute même de celui qui en est ceint, ne sont plus réparables.

Henri n'eut de ressource, comme sa mere, que dans les négociations, les

pour parler, les traités captieux de paix ou de trêve, tant avec les Religionnaires, qu'avec un tiers-parti, qui se forma vers le même temps sous la conduite des Montmorencis, & qu'on appella, tantôt les Mécontents, tantôt les Politiques. Il fut enfin arrêté, pour concilier tant de prétentions inconciliables, qu'on assembleroit les États Généraux à Blois; après qu'on eut conclu préalablement avec les Religionnaires, un traité de paix, qui leur accordoit loi seul plus qu'ils n'avoient obtenu de tous ceux qui avoient été faits jusque-là. C'est la matière du cinquième édit de pacification, donné au mois de mai de l'an 1576 en faveur de ces novateurs séditieux. De soixante-deux articles qu'il contient, il n'y en avoit qu'un seul qui pût leur déplaire, & qui ordonnoit précisément que le Calvinisme seroit nommé dans les actes publics Religion prétendue réformée. Du reste, on leur permettoit d'élever des temples dans tout le royaume, à l'exception seulement de Paris & de deux lieues aux environs; comme aussi de tenir leurs synodes, pourvu qu'il s'y trouvât quel qu'un des officiers royaux. On les remettoit dans la jouissance de leurs biens

& de leurs dignités ; on rétabliſſoit la mémoire , tant de l'amiral de Coligny , que de leurs autres chefs principaux ; & le Roi déclaroit qu'il n'avoit point eu de part aux cruautés de la S. Barthelemi. Il étoit défendu d'inquiéter les prêtres & les moines qui s'étoient mariés ; on reconnoiſſoit leurs enfans pour légitimes & habiles à ſuccéder aux biens meubles , aux acquêts ; & pour les autres biens , ils en pouvoient hériter pareillement , en prenant des lettres de légitimation , qu'on ne leur refuſoit pas ; comme on le voit par le grand nombre qui leur en fut expédié. Enfin , par cet édit remarquable , on leur accorda des chambres mi-parties en chaque parlement , c'est-à-dire composées par moitié de juges catholiques & de juges calvinistes , afin que leurs cauſes fuſſent inſtruites & jugées par des gens de leur religion.

Ce fut cet édit fatal qui donna l'origine ; ou plutôt l'eſſor à la ligue , conque depuis long-temps , & formée inſenſiblement dans le ſein d'une intrigue ténébreuſe. On avoit déjà vu dans les provinces ; & même à la cour , des ligues particulières entre quelques catholiques , qui alarmés des graces que les Calvinif-

tes  
s'un  
eſp  
reli  
cen  
tion  
dér  
cen  
fallo  
d'un  
qui  
men  
com  
que  
de C  
ſiné  
ce p  
Lorr  
ce p  
le fa  
jours  
succ  
celu  
voir  
géné  
D  
lais  
peu  
renc

tes réunis arrachèrent au gouvernement, s'unissoient de leur côté, pour faire une espèce de contre-poids, & prémunir leur religion contre les suites d'une condescendance excessive. Mais ces confédérations, outre qu'elles étoient peu considérables en elles-mêmes, n'avoient ni centre de réunion, ni régime suivi. Il falloit un chef, qui fût l'âme unique d'un corps aussi étendu que le royaume, qui du moins y imprimât le mouvement à tous les catholiques, & devînt comme un nouveau roi, plus puissant que celui qui en portoit le nom. Le duc de Guise, fils de celui qui avoit été assassiné au siège d'Orléans, se repaissoit de ce projet hardi, conçu par le cardinal de Lorraine son oncle; quand la mort de ce prélat en suspendit l'exécution, sans le faire abandonner à son neveu. Toujours il étoit le moment d'éclater avec succès, en liant le sort de sa maison à celui des Catholiques: il crut enfin l'avoir trouvé, dans leur mécontentement général au sujet du dernier édit.

Des bourgeois de Paris, gens de Palais, gens de trafic, gens de métier, peu contents de raisonner, dans leurs rencontres oiseuses, sur les affaires de

l'Etat & de la religion, en vinrent jusqu'à tenir des assemblées clandestines, où ils traitoient la matiere en regle. Les Calvinistes leur ayant donné l'exemple de s'engager par des sermens & des soufcriptions à la cause commune, ils crurent n'avoir pas moins de droit, pour le maintien de l'ancienne religion du royaume. De la capitale, cette pratique se répandit dans les provinces. Il ne nous en reste même aucun acte plus ancien, que celui de Picardie, le seul d'ailleurs qui se soit conservé dans son entier. Mais ce fut encore la politique, ou plutôt l'intérêt privé, & non pas la religion, qui donna l'origine à cette manœuvre de révolte. D'Humieres qui commandoit en Picardie, étoit mal avec le prince de Condé, qui par une clause expresse de la dernière paix, devoit être mis en possession de ce gouvernement. Le meilleur moyen qu'il imaginât pour lui en fermer la porte, ce fut d'en lier inséparablement la noblesse à son propre sort, sous prétexte de ne rien souffrir qui pût préjudicier à la foi. Il dressa donc une formule de serment, & la présenta aux gentils-hommes, qui presque tous bons catholiques & fort attachés à leur com-

De Thou,  
l. 63. D'Avil.  
l. 8.

mandant, signerent sans difficulté. Ainsi commença la Sainte Union, c'est-à-dire la ligue, qui en premier lieu, suivant les monumens les plus sûrs, entraîna la Picardie entière, villes & campagnes, & qui en peu de temps produisit les mêmes effets dans les autres provinces.

Cet engagement mémorable étoit conçu en ces termes : Au nom de la Sainte Trinité, nous nous obligeons à employer nos biens & nos vies pour le succès de la sainte union, & à poursuivre jusqu'à la mort ceux qui voudront y mettre obstacle. Quiconque l'embrassera, fera sous sa fauve-garde ; & en cas qu'il soit attaqué, ou recherché, nous prendrons sa défense, même par la voie des armes, contre quelque personne que ce soit. Si quelqu'un, après avoir fait le serment, vient à y renoncer, il sera traité comme rebelle, & réfractaire à la volonté de Dieu, sans qu'on puisse jamais inquiéter ceux qui auront servi à sa punition. On élira au plus tôt un chef, à qui tous les confédérés seront tenus d'obéir ; & ceux qui refuseront, seront punis selon sa volonté. Nous ferons tous nos efforts, chacun selon notre pouvoir, afin de procurer à la sainte union, des partisans, des

Mém. de  
Marguer. t. 1.  
Dupleix. t. 3.  
p. 207.

armes, & toutes les forces nécessaires. Ceux qui refuseront de s'y engager, seront traités en ennemis, & poursuivis les armes à la main. Le chef seul jugera des différends qui pourroient survenir entre les confédérés, en sorte qu'ils ne pourront qu'avec son aveu recourir aux magistrats ordinaires. Ainsi établissoit-on un second monarque, devant qui le premier ne pouvoit plus être qu'un fantôme.

Il courut en Italie & à la cour d'Espagne, des écrits où l'attentat étoit porté beaucoup plus loin. Ils proposoient le duc de Guise pour chef de la ligue, avec obligation aux catholiques de le reconnoître par serment en cette qualité. On ne le représentoit pas seulement comme le sujet qui en étoit le plus digne par son génie, par sa valeur, par son attachement à la foi héréditaire de sa maison; comme le seul général habile qui n'avoit jamais eu de liaisons avec les calvinistes: mais on le disoit issu de Charlemagne, & l'on qualifioit les Capétiens d'usurpateurs, frappés visiblement de la malédiction divine, dont les uns avoient été privés de sens & de sentiment, d'autres avoient subi une

ca  
&  
éto  
lai  
ma  
ma  
le  
nic  
de  
de  
pai  
aux  
le  
cet  
le f  
to  
mè  
s'él  
des  
ple  
ecc  
pré  
inst  
cha  
roit  
nais  
che  
auss



captivité infamante, la plupart énervés & réduits à une langueur honteuse, étoient morts à la fleur de leur âge, sans laisser de successeurs. Et sous ces regnes malheureux, poursuivoit-on avec une malignité tout assortie aux circonstances, le royaume est devenu la proie des Manichéens, des Albigeois, des pauvres de Lyon, des impies & des sacrilèges de toute espece. Aujourd'hui enfin, la paix & la faveur qu'on vient de prostituer aux Huguenots, ne peuvent que mettre le comble à la calamité; si l'on ne saisit cette occasion-là même, pour restituer le sceptre à la postérité de Charlemagne.

En conséquence, les ligueurs arrêtoient qu'en toute rencontre, en chaire même & au confessional, ceux du clergé s'éleveroient contre les privilèges accordés aux sectaires, & induiroient le peuple à les empêcher d'en jouir; que les ecclésiastiques prendroient langue des prélats, qui recevoient eux-mêmes les instructions du duc de Guise; lequel se chargerait de tout l'odieux, & dévouerait sa personne à la haine des Religioneux, afin de la rendre d'autant plus chère aux Catholiques. Ils convinrent aussi de faire assembler les Etats à Blois,



ville ouverte & sans défense ; de ne choisir dans les provinces que des députés aveuglément dévoués au Pape, ainsi qu'à la foi catholique ; d'y lever des troupes, parmi lesquelles il y auroit un nombre de soldats déterminés, qui s'engageroient par serment à faire en temps & lieu tout ce qu'on leur commanderoit ; & de les faire paroître à point nommé autour de Blois, avec celles qu'on leveroit dans les pays étrangers, afin de donner à la requête tout le poids convenable. Si quelqu'un s'opposoit aux résolutions des Etats ; en cas que ce fût un prince du sang, on devoit le déclarer inhabile au trône, & tout autre seigneur devoit être puni de mort. Il fut même arrêté, qu'on enleveroit l'héritier présomptif de la couronne, le dernier des fils de Catherine, & qu'on lui feroit son procès, comme à un criminel de leze-majesté divine & humaine, pour avoir extorqué du roi son frere des conditions favorables aux hérétiques. Après quoi, le duc de Guise, que les Etats auroient mis seul à la tête des armées & des affaires, feroit condamner juridiquement tous les complices de Monsieur, puis, de l'aveu du Pape, comme

autrefois Pepin à l'égard de Childéric, renfermeroit le Roi dans un monastere pour le reste de ses jours.

Ce fut la légéreté de Henri III, qui porta le duc de Guise à ces extrémités, ou qui accéléra du moins sa defection. Il l'avoit aimé autrefois, jusqu'à lui dire un jour, en l'embrassant avec tendresse, & en faisant allusion au mariage que ce prince s'étoit flatté de contracter avec Marguerite de Valois : Plût à Dieu que vous fussiez mon frere ! mais au retour de Pologne, ce léger monarque ne lui montra plus que de l'indifférence. Guise trouva la même froideur dans le frere du Roi, & dans le Roi de Navarre dont alors il rechercha les bonnes graces. Voyant donc qu'il n'avoit rien à espérer du côté de la cour, où l'on affectoit même de lui donner toutes sortes de désagrémens, il eut tout son recours à la faveur populaire, qu'il étoit si propre à captiver. Héros qui ne connoissoit ni difficultés ni périls, le plus versé du royaume dans la connoissance de l'art militaire à l'âge de trente ans, & déjà signalé par des prodiges de valeur & de génie, tant à la défense des places que dans les batailles rangées, il attiroit sur

lui les regards de toute la France, & avoit comme enchanté les peuples qui en étoient idolâtres. Son aspect seul, sa taille & son port, tels qu'on les attribue aux héros, la beauté de son visage, bien moins altérée qu'ennoblie par la blessure qu'il y avoit reçue au sein de la victoire, & qui lui fit donner le surnom de Balafre, son air fier & toutefois plein de douceur & d'affabilité, inspiroient tout ensemble l'amour & la crainte, la confiance & la réserve, une sorte de vénération religieuse.

Depuis long-temps les François ne séparoiént pas les intérêts de sa maison, de ceux de la religion catholique. Il les avoit d'autant mieux confirmés dans cette prévention, que toutes ses vertus étoient éclairantes, & ses vices couverts d'une dissimulation si profonde, que la franchise & l'ingénuité sembloient former le fonds de son caractère. Civil, prévenant, populaire, toujours prêt à obliger ceux qui s'adressoient à lui; partageant les incommodités de la guerre avec le dernier des soldats; libéral jusqu'à ne rien avoir qui ne fût également à ses amis & à ses créatures; incapable de nuire, même à ses plus grands enne-

mis  
l'ho  
lui-  
son  
lui  
par  
plus  
Ma  
son  
noir  
aim  
au  
l'air  
ribl  
étoi  
bril  
tif,  
d'ér  
trôn  
atta  
par  
T  
blée  
réfo  
que  
si fa  
l'ex  
gnie  
me

mis, autrement que par les voies de l'honneur; il ne songeoit néanmoins qu'à lui-même, n'aimoit véritablement personne, & ne faisoit du bien à ceux qui lui paroissoient les plus chers, que pour parvenir aux fins de son ambition, la plus insatiable qui fût peut-être jamais. Mais toujours impénétrable, jusque dans son foible pour les femmes, qu'il tournoit habilement vers son but, il étoit aimé & adoré de la multitude, & faisoit au moins l'admiration de ceux qui ne l'aimoient pas. Ennemi d'autant plus terrible pour Henri III, que le monarque étoit sur-tout dépourvu des qualités qui brilloient dans son sujet & son rival; actif, inébranlable & déterminé, incapable d'être arrêté par les barrières même du trône; moins dangereux encore par ses attaques régulières, qu'en cas de revers, par sa témérité & sa présomption.

Tout alla au gré du duc dans l'assemblée des Etats, ou du moins dans les résolutions qui furent prises en conséquence. On révoqua le dernier édit, si favorable aux réformés, on défendit l'exercice de leur religion, & l'on enjoignit à leurs ministres de sortir du royaume. On fit ensuite signer la ligue aux

députés. Le Roi, à la vérité, voyant le danger de cette seconde souveraineté qui s'établissoit en France, s'en fit déclarer chef : mais ce monstre dès-là naturalisé, pour ainsi dire, perdit ce qu'il avoit d'horrible aux yeux des meilleurs sujets, & prit toute la faveur nécessaire aux vues de son premier guide, peu inquiet de le remettre sous sa main, quand les conjonctures le demanderoient. Cependant les sectaires furieux du résultat d'une assemblée qu'ils avoient demandée les premiers, reprirent les armes, & replongerent le Roi dans les embarras, qui lui devenoient de jour en jour plus insupportables. Agissant toujours au hasard, & sur le besoin du moment, il donna au mois de septembre un nouvel édit de pacification, daté de Poitiers, & accompagné d'articles secrets passés à Bergerac ; le tout peu différent de l'édit de mai, qui avoit donné lieu à la ligue : nouveaux murmures par conséquent parmi les ligueurs, & nouvelles manœuvres de la part de leur chef réel, pour rendre suspect celui qui ne l'étoit que de nom.

Ainsi le moyen qu'avoit choisi le Roi pour calmer les troubles, ne servit pas seulement à les augmenter ; mais rendit

les  
qu  
ren  
tou  
ren  
Ell  
s'an  
pou  
pou  
fon  
loit  
à d  
tre  
voi  
hér  
con  
loir  
alor  
liqu  
par  
qui  
ava  
eue  
A  
pré  
tach  
éta  
fon  
neu

les Huguenots beaucoup plus redoutables qu'auparavant. La ligue les unit plus étroitement que jamais entre eux, & avec tous les protestans étrangers, qui formèrent une contre-ligue pour les secourir. Elle divisa les Catholiques, dont les uns s'armèrent, à ce qu'ils prétendoient, pour assurer leur religion; les autres, pour défendre l'autorité royale, & la loi fondamentale de la succession qu'on vouloit renverser. Enfin elle réduisit le Roi à de telles extrémités, qu'afin de remettre les catholiques rebelles dans leur devoir, il réunit ses forces avec celles des hérétiques. L'horrible parricide qui se commit à cette occasion sur sa personne, loin d'écraser les Religionnaires, unis alors comme nécessairement aux catholiques demeurés fideles, ou détrompés par l'énormité de cet attentat, leur acquit une existence plus assurée & plus avantageuse qu'ils ne l'avoient jamais eue.

Auparavant, le roi Henri III, pour se prémunir contre tant de dangers, en attachant à la cour les grands du royaume, établit un ordre composé de cent personnes de la première noblesse, dont neuf prélats, quatre-vingt-sept chevaliers

Journ. de  
Henri III.

& quatre grands officiers, qui tous devoient être catholiques, & s'engager par serment à exposer leurs biens & leur vie pour la défense de leur religion. Il lui donna le nom du S. Esprit, & en fixa la fête à la Pentecôte, jour auquel il étoit né, avoit été élu roi de Pologne, & avoit hérité de la couronne de France. Cette idée lui étoit venue, à son retour de Pologne, en passant par Venise, où le Sénat lui étoit présent, comme au chef de la maison de France, d'une constitution originale, par laquelle Louis d'Anjou, prince de la même maison & roi de Sicile, avoit institué en 1552. un ordre militaire du S. Esprit, dont tous les autres monumens avoient été éteints par les révolutions survenues après la mort de ce prince. Ce ne fut néanmoins que plus de quatre ans après son avènement à la couronne de France, que Henri III l'établit dans ce royaume en 1579, pour l'opposer aux violences de la ligue. On nomma ces chevaliers, Commandeurs; parce que le Roi avoit eu dessein d'attribuer des commanderies à chacun d'eux, comme en Espagne; ce qu'empêcha la cour de Rome, sollicitée par le clergé de France.

C  
tem  
S. B  
cent  
de M  
nati  
men  
don  
roier  
à Pa  
& se  
il le  
en  
Grec  
à la  
on c  
colle  
les c  
à R  
man  
Juifs  
pour  
mèn  
vie,  
jusq  
D  
Barr  
de F  
alors



Grégoire XIII entreprit dans le même temps de rétablir en Occident l'ordre de S. Basile, qui avoit compté jusqu'à cinq cents monasteres dans le seul royaume de Naples, & que le défaut de subordination avoit entraîné dans un relâchement, qui l'avoit presque anéanti. Il ordonna que tous les Hieronimites qui resteroient en Occident, ne formeroient plus à l'avenir qu'une même congrégation, & seroient soumis à un même abbé; puis il leur accorda beaucoup de privileges, en leur laissant encore suivre le rit Grec. Entre les établissemens avantageux à la religion que ce Pape fit sans nombre, on compte dans cette seule année vingt colleges, ou séminaires, fondés sous tous les climats, & pour toutes les nations; à Rome pour les Anglois, les Allemands, les Grecs, les Maronites, les Juifs, les athées repentans, & à Lorette pour les Sclavons; puis dans l'Allemagne même, dans la Boheme, dans la Moravie, la Lithuanie, la Transilvanie, & jusqu'au Japon.

Deux années auparavant, Jean de la Barriere, abbé de Feuillans au diocèse de Rieux, dirigé par Arnaud d'Ossat, alors secrétaire de l'archevêque de Tou-



louse & depuis cardinal, établit la réforme de l'ordre de S. Bernard, à laquelle il donna le nom de son abbaye, dont néanmoins tous les anciens religieux refuserent de l'embrasser. Il fut même quatre ans sans trouver aucun disciple, qui voulût imiter ses austérités rigoureuses; en sorte qu'il songeoit à s'aller confiner seul dans le fond de quelque forêt, quand d'Ossat releva son courage, & lui persuada d'attendre en paix les momens du Seigneur, qui répandit enfin sur la persévérance du pieux abbé l'abondance des bénédictions célestes.

Grégoire XIII qui soutenoit sur le S. Siege les vertus éminentes qu'il y avoit portées, ne pouvoit manquer de tenir la main à l'exécution des sages décrets de son saint prédécesseur. Le calme rétabli dans l'université de Louvain par les dernières conclusions qu'elle avoit prises en faveur de la bulle de Pie V, y avoit subsisté tandis que le duc d'Albe, vainqueur & vengeur terrible, avoit tenu dans l'effroi & la soumission les novateurs de toute espece qui s'élevoient ou s'introduisoient dans les Pays-Bas. Mais malgré la rigueur, & en conséquence même de la rigueur excessive avec laquelle il

traï  
plus  
Cal  
sées  
rère  
enfi  
les  
don  
L  
anal  
Gue  
enri  
d'Ar  
la B  
nom  
qu'il  
de le  
de la  
sa na  
du p  
Brille  
sensiv  
Flessi  
Gueu  
par  
Franc  
aux C  
entra  
princ  
autor

traitoit les hérétiques & les rebelles les plus qualifiés; les sectes de Luther, de Calvin, des Anabaptistes même, divisées de sentiment; mais très-unies d'intérêt contre l'Eglise & l'Etat, prirent enfin le joug en horreur, rompirent tous les freins, & le contraignirent d'abandonner les rênes du gouvernement.

Les Gueux de mer, ainsi appelés par analogie à la première confédération des Gueux, c'est-à-dire les pirates Flamands enrichis sous le pavillon de la Reine d'Angleterre, s'emparèrent du port de la Brille, & de toute l'île qui porte ce nom, à l'embouchure de la Meuse, sans qu'il fût désormais possible au duc d'Albe de les en déloger. Tel fut le vrai berceau de la république de Hollande, flottant à sa naissance dans le sang des catholiques du pays, qui furent tous égorgés. La Brille s'unit d'abord, par une ligue offensive & défensive, avec la ville de Flessingue en Zélande; après quoi les Gueux de mer, secourus puissamment par les hérétiques d'Angleterre, de France & d'Allemagne, se joignirent aux Gueux du continent; & dès-lors ils entraînent toute la Zélande, où le prince d'Orange se cantonna avec une autorité de souverain, & abolit la reli-

gion catholique. Enfin, après des faits étonnans d'une valeur & d'une fureur égales dans les deux partis, la flotte Espagnole ayant été battue & presque détruite, le duc d'Albe sollicita & obtint son rappel.

Louis de Requesens, grand commandeur de Castille, qui lui succéda, ne put compenser par son humanité & sa prudence ce qui lui manquoit des talens militaires de son prédécesseur; encore qu'il se fût couvert de gloire à la bataille de Lépante. Etant mort dans ces conjonctures difficiles, sans qu'on lui eût donné un successeur, le conseil d'Etat saisit par provision les rênes du gouvernement; & quand elles eurent été commises à Dom Juan d'Autriche, déjà les Belges indociles avoient pris tant de goût à l'administration républicaine, introduite par le conseil, qu'on ne put jamais les obliger entièrement à s'en départir. Ils avoient levé des troupes nationales, pour chasser du pays celles d'Espagne; & dans une assemblée générale de toutes les provinces, à la seule réserve du Luxembourg, on avoit traité avec le prince d'Orange pour la même fin, sous prétexte de maintenir les libertés

bertés de la Belgique. Dès-lors on vit trois partis déchirer la Flandre; l'un, des rebelles démasqués, sous la conduite du prince d'Orange, maître absolu dans la Hollande & dans la Zélande; l'autre, des Etats, qui avoient armé pour maintenir leur nouveau système de gouvernement contre les troupes Espagnoles; & le troisieme, de ces troupes qui, sans solde & sans asile, exerçoient tous les brigandages où peuvent induire la vengeance & le défaut de subsistance.

Bientôt ces funestes partis se multiplièrent jusqu'au nombre de cinq. Jean d'Autriche, le héros de Lépante, bien moins accessible à l'effroi, qu'impatient de la contradiction, ne soutint pas long-temps le personnage d'un gouverneur, à qui on n'en laissoit que le titre, accompagné de quelques honneurs frivoles. Persuadé qu'on ne soumettroit que par la force des sujets qui s'érigeoient en maîtres, il rassembla les troupes Espagnoles, marcha contre l'armée des Etats, la mit en déroute, & s'empara de plusieurs villes. Les Etats craignant tout de ce foudre de guerre, offrirent la souveraineté de leurs provinces au frere du roi de France, qui leur amena dix mille hommes, la plus

part Calvinistes. Ils reçurent en même temps l'archiduc Matthias, frere de l'Empereur, pour gouverner jusqu'à ce qu'on eût entièrement secoué le joug Espagnol. Les Etats prirent encore à leur solde vingt-quatre mille Allemands, commandés par le prince Luthérien Jean Casimir, de la maison Palatine; & à cette occasion, la liberté de religion fut accordée dans toutes les provinces, par les intrigues du prince d'Orange, qui plus propre au conseil qu'à la guerre, fondeoit principalement son espoir sur la ruine de la foi catholique. Il n'y eut que l'Artois, la Flandre Vallone, & le Hainaut, qui s'opposèrent à cette clause; avec si peu d'effet, que le reste de la Flandre proprement dite, arma contre eux sous le nom de Gantois, & pour les rendre odieux, leur donna le nom de brouillons, ou de mécontents. Ainsi la malheureuse Belgique se trouva-t-elle enfin divisée en cinq partis; celui des provinces révoltées ouvertement sous le prince d'Orange; celui des Etats Généraux; celui des Mécontents; celui des Gantois; & celui de Jean d'Autriche, qui tenoit le Luxembourg avec le comté de Namur, & qui en butte à tous les

autre  
plac  
une  
qu'i  
succ  
fils  
avec  
d'Al  
nous  
qu'en  
ce d  
nie  
les v  
à tou  
parti  
ple  
tout  
euren  
com  
souve  
long  
la pl  
Ba  
ché à  
coura  
mém  
qu'ex  
hom  
tiers

autres, se retrancha sous cette dernière place, en attendant des renforts : mais une mort prématurée l'enleva, avant qu'il en eût reçu. Il s'étoit donné pour successeur son neveu le duc de Parme, fils de la duchesse qui avoit gouverné avec beaucoup de prudence avant le duc d'Albe. Sur cet apperçu, & sans que nous tentions de débrouiller le chaos qu'enfanta cette lutte interminable, ou ce déchaînement alternatif de la tyrannie & de l'anarchie, durant lesquelles les villes & les provinces passoient tour à tour sous la domination de tant de partis acharnés à se détruire; fut ce simple apperçu, on se figurera aisément tout ce que l'ordre public & la religion eurent à souffrir. Louvain pris & repris, comme bien d'autres villes, changea souvent de maître & de tyran, & fut long-temps un séjour de désolation & de la plus énorme confusion.

Baius demeura inviolablement attaché à son souverain légitime; il eut le courage de s'opposer hautement, & même par écrit, aux sermens de fidélité qu'exigeoient les factieux : c'est un juste hommage que nous lui rendons volontiers; & plutôt à Dieu que nous puissions

attester pareillement sa fidélité à l'égard de l'Eglise ! Mais la guerre & les factions qui faisoient languir toutes les autres affaires, la vigilance des évêques occupée tout entière à garantir leurs peuples des erreurs de France & d'Allemagne, & sur-tout la retraite du terrible duc d'Albe, laissoient un champ libre à sa passion pour les nouveautés, qu'il n'avoit désavouées que de bouche.

Baïan. p. 200.  
Epiit. Marn.  
Baïo. 5 nov.  
1577.

Il scandalisa d'abord tous les Catholiques, en se prêtant aux recherches de Marnix, Seigneur de Sainte-Aldegonde. Marnix, confident du prince d'Orange, & savant Calviniste, ne voyant qu'un pas de distance entre Baïus & Calvin, entreprit de le lui faire franchir, & de réunir ce demi-calvinisme au calvinisme rigoureux. A la première invitation, le docteur de Louvain accorda que l'unique règle, l'unique pierre de touche, l'unique juge de toutes les traditions ecclésiastiques étoit l'écriture sainte ; qu'il falloit s'embarasser peu de la tradition, de tout ce que dit, soit Augustin, soit Donat, mais s'attacher uniquement à la parole de Dieu, tant pour discerner la véritable Eglise, que pour juger de ses dogmes & de ses sacrements.

Ba  
ce  
sec  
qu  
s ap  
sou  
glif  
repl  
furi  
épar  
matr  
Baïu  
logie  
dre a  
qui l  
des C  
donn  
ses re  
degor  
fa do  
comp  
ne se  
justifi  
Qu  
s'éloi  
Fland  
direc  
qui av  
lutions



Baius donna les mêmes espérances sur ce qui restoit à concilier dans les deux sectes, & mollit même sur des textes qui concernoient la présence réelle: il s'approcha lui-même des hérétiques, sous prétexte de les rapprocher de l'Eglise. Le tourbillon où bientôt la guerre replongea le Sieur de Ste. Aldegonde, surintendant des finances de sa faction, épargna au monde chrétien la consommation de ce scandale. Cependant Baius croyoit parer à tout, par ses apologies. Il lui en fallut une, pour répondre au pere Horance, savant cordelier, qui lui reprochoit d'avoir trahi la cause des Catholiques. Il en fit une autre, pour donner quelques couleurs plausibles à ses relations équivoques avec Ste. Aldegonde. C'est la sixième apologie de sa doctrine, sans compter celles qu'il a composées par la suite. Jamais auteur ne se justifia davantage, & ne fut moins justifié.

Quand il vit le tumulte des armes s'éloigner de Louvain, & le reste de la Flandre en proie à la division; il tourna directement ses batteries contre la bulle qui avoit condamné ses fameuses propositions, & ameuta contre elle tous ses



sectateurs , devenus plus fiers & plus nombreux que jamais , depuis qu'il se trouvoit au comble des honneurs académiques ; il avoit été institué coup sur coup chancelier , & conservateur des privilèges de l'université. Là , on crioit que la bulle étoit supposée ; ici , qu'elle avoit été obtenue du feu Pape par obreption , & qu'elle seroit bientôt révoquée par Grégoire XIII , dont on exaltoit les lumières avec affectation ; par-tout on la représentoit comme une condamnation de la doctrine la plus pure , & comme un monument indigne du siege apostolique. Les progrès de la séduction furent d'autant plus rapides , que la confusion universelle mettoit la puissance ecclésiastique & la séculière également hors d'état de s'y opposer. Les orthodoxes ne purent qu'implorer le secours du roi d'Espagne & du Souverain Pontife , qu'ils informèrent des prétextes artificieux dont les nouveaux ennemis de l'Eglise couvroient leur révolte contre ses décisions. Ils représentèrent , que le meilleur moyen de les réprimer , ou de les déconcerter , c'étoit de leur ôter toute espérance de voir révoquer la bulle de Pie V. , en la déclarant vraiment éma-

né  
bli  
aur  
En  
pag  
tre  
aup  
I  
just  
les  
niât  
dée  
157  
mar  
nibu  
conf  
Pro  
prév  
déci  
quar  
que  
suis  
sent  
notr  
telle  
son  
nons  
qu'o  
l'ori

née de ce pontife, & en la faisant publier de nouveau à Louvain, après qu'elle auroit été confirmée par son successeur. En conséquence, l'ambassadeur d'Espagne à Rome reçut ordre de son maître, d'appuyer fortement cette demande auprès du S. Pere.

Le Pape Grégoire en sentit toute la justice, & n'apprit qu'avec indignation les menées perfides des Baianistes opiniâtres contre la bulle de son saint prédécesseur. Dès le vingt-neuf Janvier 1579, il publia une constitution confirmative de la bulle *Ex omnibus afflictionibus*, qu'il y inséra tout entiere. La constitution commence par ces mots, *Provisionis nostræ, &c.* Il est de notre prévoyance de constater au besoin les décisions de nos prédécesseurs, sur-tout quand la conservation de la foi catholique le requiert. C'est pourquoi, poursuit-elle, nous avons inséré dans ces présentes la teneur des lettres de Pie V, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, telles que nous les avons trouvées dans son registre. Après cette transcription, nous voulons, reprend le Pape Grégoire, qu'on y ajoute par-tout la même foi qu'à l'original; & si quelqu'un oseroit contre-

venir à ce témoignage, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-puissant, &c.

Grégoire XIII ne voulant pas que, par un ménagement reconnu dangereux, sa constitution éprouvât le même sort que la bulle de Pie V, qui avoit épargné la honte de sa promulgation à Baius & à Jean de Louvain, résolut de la faire publier solennellement, & de tirer encore de Baius une rétractation formelle & par écrit. Il commit cet office au pere Tolet, Jésuite Espagnol, son prédicateur ordinaire, & l'un des plus profonds théologiens de son temps. Tolet avoit au même degré le talent des affaires, de la médiation, & tant de qualités éminentes pour le conseil, qu'on l'obligea, long-temps avant qu'il fût élevé au cardinalat, de prendre un appartement au palais pontifical, où le retinrent six papes consécutifs, pour être plus à portée de le consulter. Il étoit dans une si haute réputation d'habile théologien & de médiateur persuasif, que le Roi son souverain le demanda nommément au Pape pour l'affaire du Baianisme, comme le plus propre à terminer ces longs troubles.

ge  
au  
ma  
à n  
tion  
fait  
qua  
Ro  
Pie  
par  
mê  
fe  
du  
néa  
con  
une  
de  
ces  
ave  
le c  
con  
à ce  
que  
rifi  
exar  
que  
cept  
dan

Baius n'eût fait que de vains & dangereux efforts contre un ministre si bien autorisé, doux & modeste à la vérité, mais d'une fermeté & d'une exactitude à ne se départir en rien de ses instructions, très-pénétrant, & parfaitement au fait de la question, pour avoir suivi, en qualité de consultant, l'examen fait à Rome des propositions condamnées sous Pie V. L'accusé prit sans balancer le parti de la soumission, de la déférence même & d'une confiance, au moins affectée, dans les lumières & la droiture du commissaire apostolique. Il lui dit néanmoins, qu'entre les propositions condamnées, il y en avoit quelques-unes qui ne lui paroissent pas dignes de censure, & témoigna craindre que ces questions n'eussent pas été discutées avec toute la maturité convenable; mais le commissaire lui fit un récit si bien circonstancié de toutes les procédures faites à ce sujet, & auxquelles il avoit assisté, que Baius fut convaincu, à ce qu'il certifie lui-même, de la régularité de cet examen. Il alla plus loin: il reconnut que les propositions qu'il prétendoit susceptibles d'un bon sens, méritoient, dans le sens où il les avoit enseignées &

qu'il avouoit encore, quelque une des qualifications énoncées dans la bulle, & qu'elles étoient fort éloignées du sens de S. Augustin, ainsi que des autres peres. En un mot Baius atteste lui-même, qu'il demeura convaincu que ses propositions étoient véritablement condamnées dans le sens naturel de ses écrits; & il convint tellement de l'équité de la censure, qu'il se rendit à tout ce que Tolet exigea pour la publication & l'acceptation de la bulle.

Act. Facult.  
Iov. ad an.  
1380.

Ces préliminaires se passèrent tout entiers entre le commissaire & l'accusé, afin d'épargner à celui-ci tout ce qu'il étoit possible d'une publicité humiliante. Ensuite on assembla la faculté de théologie, avec tous les licenciés, bacheliers & autres étudiants. Après qu'on eut lu les lettres de créance du commissaire apostolique, & la nouvelle bulle; le commissaire adressant d'abord la parole à Baius, chancelier de l'université, lui demanda s'il ne reconnoissoit point que ses écrits continssent des propositions énoncées dans la bulle, & qu'ils les contenoient dans le sens condamné. Baius ayant répondu qu'il le reconnoissoit, Tolet lui demanda s'il condamnoit ces

propositions, & toutes les autres qu'on venoit de lire. Je les condamne selon l'intention de la bulle, répondit Baius, & de la même manière qu'elle les condamne. Le commissaire, content du chancelier, porta la parole à toute l'assemblée, & demanda si tous ceux qui étoient présens recevoient la bulle avec respect, & condamnoient tous les articles qui s'y trouvoient condamnés. Les docteurs répondirent d'une voix unanime, qu'ils condamnoient purement & simplement ces articles, qu'ils recevoient la bulle, & l'observeroient religieusement. Après quoi, les licenciés & les autres assistans s'écrierent : Nous condamnons les propositions, nous recevons la bulle avec soumission, & nous promettons de lui obéir. La salle retentit d'acclamations long-temps répétées, qui marquerent autant la sincérité de la soumission, que la joie qu'on avoit de voir l'ancienne doctrine triompher de la nouveauté.

Il n'étoit plus question que de tirer une rétractation, signée de la main du chancelier : mais Baius n'aimoit pas les souscriptions; & s'il avoit promis jusque là tout ce qu'on avoit voulu, il n'avoit

encore rien voulu signer de ce qu'il avoit promis. Soit crainte ou repentir de sa part, soit ascendant & dextérité dans le commissaire, Baius enfin se montra tout différent de lui-même, & donna un désaveu signé, qui surpassa toutes les espérances. Il étoit conçu en ces termes : Je reconnois & déclare, qu'au moyen des communications que j'ai eues avec le révérend pere François Tolet, touchant plusieurs opinions & propositions autrefois prosrites par notre Saint Pere le Pape Pie V. d'heureuse mémoire, & depuis condamnées tout de nouveau par le Pape Grégoire XIII; j'ai été touché jusqu'à me persuader intimement, que cette condamnation est très-juste & très-légitime, qu'elle n'a été faite qu'après une mûre délibération & un examen très-exact. Je confesse aussi, que dans quelques-uns des livres que j'ai composés autrefois, & publiés avant que ces condamnations fussent émanées du S. Siege, plusieurs de ces propositions sont contenues & enseignées, même dans le sens auquel elles ont été condamnées. Enfin je déclare qu'à présent je renonce à toutes ces opinions, que j'acquiesce à la condamnation que le S. Siege en a por-

Baius. p. 152.  
App. n. 10.

ré  
cer  
cer  
l'au  
avo  
con  
aug  
men  
étoi  
au  
qu'il  
ges  
sur  
mau  
vais  
qu'il  
si l'o  
déb  
bliqu  
pour  
pour  
de b  
ces  
Ses  
de t  
mes  
Rom  
mes



tée, & que je suis dans la résolution sincère de ne les plus enseigner, ni avancer, ni défendre.

Après une rétractation si précise, dont l'auteur reconnoissoit que ses propositions avoient été mûrement examinées, & condamnées par deux papes, dans le sens auquel il les avoit enseignées & réellement insérées dans ses livres, qu'elles étoient condamnées justement, quant au fonds même des choses; il sembloit qu'il se fût ôté, avec tous les subterfuges, toute tentation de revenir jamais sur ses pas. Mais soit inconstance & mauvais conseil, soit opiniâtreté & mauvaise foi, l'année ne se passa point, sans qu'il ne relevât le pivot de son système, si l'on peut s'exprimer ainsi, & qu'il ne débitât de nouveau, dans des theses publiques, que l'homme ayant été créé pour faire le bien, comme les oiseaux pour voler, il lui étoit aussi impossible de bien faire depuis la ruine de ses forces, qu'à l'oiseau de voler sans ailes. Ses partisans ténébreux décriant la bulle de tous côtés dans leurs libelles anonymes, répandirent que les foudres de Rome ne tomboient que sur des fantômes, & ne pouvoient imprimer de flé-



trissure à des propositions qui n'exprimoient que la doctrine de S. Augustin. Ils vouloient qu'on donnât à chacune sa qualification propre, & qu'on rejettât ces censures respectives & confuses; incapables, disoient-ils, de diriger la foi chrétienne. Ils prétendoient que la bulle méritoit tout au plus ce silence respectueux, qui n'oblige qu'à une réserve de bienséance, sans rien prendre sur le jugement, ni l'adhésion intérieure. Ainsi fut ébauché le labyrinthe de chicanes, où le Sémi-calvinisme sous d'autres noms, se retrancha si bien contre les foudres du Vatican, qu'il en évita au moins les atteintes les plus infamantes, &, malgré l'Eglise, parut toujours faire partie de l'Eglise.

L'hérésie plus effrontée en Angleterre, où elle siégeoit sur le trône, y exerçoit ses fureurs à face découverte, & n'observoit plus aucun ménagement. Assez long-temps Elisabeth s'étoit bornée à rendre des édits contre les catholiques de ses Etats, sans les mettre à exécution, autrement que par les amendes & la confiscation des biens, ou du moins sans se teindre de sang hors des rencontres peu fréquentes, où sa politique om-

bra  
mê  
cél  
ma  
aya  
Lon  
liqu  
lev  
coss  
tric  
seco  
terr  
la r  
Ces  
maj  
nom  
men  
glise  
gero  
& t  
rece  
doct  
I  
fut  
qui  
mar  
en C  
mé  
prêt

brageuse armoit sa religion. Elle avoit même souffert que les catholiques fussent célébrer les saints mystères dans leurs maisons. Mais cette même politique lui ayant persuadé depuis, que les princes Lorrains, tout-puissans parmi les catholiques de France, tramoient pour lui enlever sa prisonnière la reine Marie d'Escoffe, & la marier à dom Juan d'Autriche; elle eut peur qu'ils ne fussent secondés par les catholiques d'Angleterre, & prit le parti de faire exécuter à la rigueur les loix rendues contre eux. Ces loix déclaroient criminels de leze-majesté, tous les prêtres catholiques, & nommément les Jésuites, particulièrement en butte à cette ennemie de l'Église; puis en général quiconque engageroit les Anglois à quitter la réforme, & tous ceux même de cette nation qui recevroient les prédicateurs de l'ancienne doctrine.

La première victime de cette sévérité fut un prêtre, nommé Cuthbert Mayne, qui fut condamné dans les formes, & martyrisé dans le bourg de S. Etienne en Cornouaille. Un gentilhomme, nommé Trugion, chez qui logeoit ce saint prêtre, fut dépouillé de tous ses biens,

Cambd Ann.  
nal. Elis. ad  
an. 1571.  
Sander. de  
Vif Monach.  
in fin.

Sander. ad  
an. 1577.

De Thou,  
l. 74.

& condamné à une prison perpétuelle. Alléchée par ces sanglantes prémices, & cherchant jusque dans les Etats étrangers à multiplier ses victimes, Elisabeth envoya lâchement en France & en Italie, des traîtres gagés qui feignoient de fuir d'Angleterre pour cause de religion, & qui se liant avec leurs compatriotes réfugiés pour la même cause, leur arrachèrent leurs secrets, puis en informoient la Reine, dont souvent les soupçons alloient encore plus loin que les délations de l'espionnage. Tous les Catholiques que ces vils délateurs lui indiquoient dans son royaume, elle les faisoit incontinent arrêter : & qui pourroit compter le nombre des martyrs, que fit immoler cette basse manœuvre !

Sacchim.  
Hist. Soc.  
Jéc. part. 5.  
l. 1.

On lui apprit qu'entre autres, Edmond Campien, Radulfe Skerwin & Alexandre Briant prêchoient en secret la foi Romaine en Angleterre. Tous trois étoient Jésuites : la rigueur des recherches fut proportionnée au prix de la proie, & accompagnée du succès. Un traître, nommé George Eliot, révéla que Campien logeoit dans la maison d'un seigneur catholique ; ses deux compagnons furent découverts par des voies semblables ; &

tous  
dan  
ren  
part  
de  
acc  
& l  
Lon  
l'int  
fans  
de  
tra  
& p  
qu  
ne  
pro  
relig  
avec  
pou  
péri  
jam  
un  
den  
ler  
mie  
pro  
les  
dan  
l'ex

vous trois étroitement renfermés, chacun dans son cachot particulier. Afin de les rendre plus odieux qu'ils ne l'eussent paru à bien des Anglois sous le seul titre de Papistes, ou de catholiques, on les accusa de conspiration contre la Reine; & les juges se transporterent à la tour de Londres où l'on tenoit Campien, pour l'interroger en particulier. Le confesseur, sans plus s'étonner de leurs menaces que de leurs interrogations captieuses, montra par toute la sécurité de l'innocence, & par la suite uniforme de ses réponses, que les faux crimes qu'on lui imputoit ne se croyoient pas plus qu'ils n'étoient prouvés, & que son crime réel étoit sa religion. Toujours, leur dit-il, j'ai prié avec toute l'ardeur dont je suis capable, pour le salut de la Reine, pour la prospérité de son regne; & je ne cesserai jamais de le faire, tant qu'il me restera un souffle de vie. Et comme on lui eut demandé de quelle reine il vouloit parler; c'est d'Elisabeth, votre reine & la mienne, leur répliqua-t-il avec une promptitude & un air de candeur qui les confondit. Il n'en fut pas moins condamné; & jusqu'au dernier moment de l'exécution, il ne cessa point d'exhorter

les assistans à rentrer dans le sein de l'Eglise. On l'étrangla, puis on lui coupa la tête, & l'on partagea son corps en quartiers. Ses deux compagnons subirent le même supplice.

Quelque temps après, la persécution devint encore plus violente, à l'occasion d'une conspiration véritable, tramée contre Elisabeth par Guillaume Parr, gentilhomme catholique du pays de Galles. Cet esprit exalté par les effervescences d'un faux zèle, avoit consulté, étant à Paris, le pere Wiat Jésuite, sur le projet qu'il avoit conçu d'exciter des soulèvements en Angleterre, afin de ramener ce royaume à l'obéissance de l'Eglise. Ce Jésuite, homme d'un sens droit & très-ferme dans les bons principes, tâcha de lui faire sentir tant le péril que l'inutilité de son projet, & sur-tout la grandeur du crime que l'on commet toujours en troublant la tranquillité publique, & en attaquant l'autorité légitime, quand il s'agiroit même du bien de la religion. Parr, à demi convaincu, rencontra malheureusement, dans quelques-uns de ses compatriotes, des imaginations aussi creuses & aussi noires que la sienne. Il méprisa ce que lui avoit dit le Jésuite,

Gambd. An.  
nal. Reg. Elif.  
ad an. 1584.  
de Thou, l.  
79.

suiv  
fon  
fut  
com  
éven  
avoi  
perf  
ord  
rous  
dans  
rés à  
trah  
les  
com  
tuoi  
dans  
reve  
leur  
can  
rega  
hifo  
dire  
ces  
rous  
enfi  
noir  
non  
dan  
pas

suivit son premier dessein, retourna dans son pays pour s'y faire des complices, fut découvert, condamné & mis à mort, comme coupable de haute trahison. Cet événement fit renchéris sur tout ce qu'on avoit encore exercé de rigueur dans les persécutions Anglicanes. Le parlement ordonna par un statut authentique, à tous les prêtres, de sortir du royaume dans quatre jours, sous peine d'être traités à ce terme comme coupables de haute trahison. Ceux qui les recevoient, ou les recéleroient, étoient condamnés, comme coupables de félonie. On statuoit encore, que ceux qui se trouvoient dans les séminaires étrangers, s'ils ne revenoient dans six mois, & ne faisoient leur soumission devant un évêque Anglican, ou un juge de paix, seroient aussi regardés comme coupables de haute trahison; que ceux qui directement ou indirectement enverroient de l'argent à ces séminaristes, seroient dépouillés de tous leurs biens, & bannis à perpétuité; enfin, que tous ceux qui auroient connoissance de quelque prêtre papiste, & nommément de quelque Jésuite, caché dans le royaume, s'ils ne le dénonçoient pas sous quatre jours, seroient condam-

nés à une amende, & mis en prison. On peut se figurer, sans que nous en retracions l'horrible tableau, quels flots de sang fit couler cette injustice, revêtue des formes & de tout l'appareil de la justice.

Strada, de  
Bell. Belg. l. 1.  
dec. 2.  
De Thou,  
l. 68.

Les affaires de la religion prenoient dans les Pays-Bas, ou du moins dans les provinces les plus reculées vers la mer, un cours presque aussi fâcheux, que dans les îles Britanniques. Les sectaires pleins d'audace, jusque dans la ville d'Anvers, entreprirent d'arrêter à main armée une procession du S. Sacrement, à laquelle assistoit l'archiduc Matthias, avec tous les Catholiques. Ceux qui escortoient les bannières voulant forcer le passage, les hérétiques tirèrent sur eux, renverserent deux hommes, mirent les autres en fuite; & bientôt toute la procession fut dissipée. Un grand nombre des plus considérables, & l'archiduc lui-même, furent poussés dans l'église, d'où on ne laissa sortir le prince qu'après un assez long temps, & comme par grace. Quant aux autres, les séditionnaires déclarerent qu'ils ne les mettroient point en liberté, que le magistrat n'eût banni deux cents, tant chanoines que prêtres & religieux, qu'ils

marq  
saisire  
proscr  
ville.  
ensuiv  
ces, fr  
dans l  
église  
chapi  
vante  
audac  
dans  
brense  
nonce  
d'Esp  
La  
d'un p  
la ma  
dre, u  
point  
de sa  
laume  
étoit  
pure  
royau  
autor  
ses se  
lifier  
éclair



marquerent. Sur le refus qu'on en fit, ils faisoient d'eux-mêmes les deux cents pros crits, & les traînent hors de la ville. Tout ce que l'archiduc put obtenir ensuite par ses plaintes & par ses menaces, fut qu'on auroit liberté de conscience dans la ville, & qu'on laisseroit quelques églises aux catholiques, à l'exception des chapitres & des monasteres. L'année suivante 1580, cette faction toujours plus audacieuse & hautement révoltée, tint dans la même ville une assemblée nombreuse, où il fut conclu qu'il falloit renoncer entièrement à l'obéissance du roi d'Espagne.

La révolte & le fanatisme avançaient d'un pas égal; dans toutes les contrées de la malheureuse Belgique. Dans la Gueldre, un misérable, à qui l'on ne connoît point d'autre surnom que celui du lieu de sa naissance, l'impudent Jean-Guillaume de Ruremonde osa publier qu'il étoit suscité de Dieu pour relever la foi pure des Anabaptistes, & rétablir le royaume de Munster. Il fit un livre pour autoriser la pluralité des femmes parmi ses sectateurs, qu'il ne laissoit pas de qualifier citoyens de la nouvelle Jérusalem, éclairés seuls des lumieres de la divinité,

De Thou,  
l. 70. ad an.  
1580.



& destinés à l'empire de l'univers, comme autrefois les Israélites à la conquête de la terre promise. Il disoit publiquement que Dieu lui avoit remis l'épée de Gédéon, afin de faire à ses disciples un partage égal des biens du monde, qui n'appartenoient qu'à Jésus-Christ & aux vrais fideles. Sous ce prétexte, il permettoit le larcin, toute sorte de pillage & de brigandage. Il y eut quantité de personnes, sur-tout parmi la noblesse, qui furent non seulement dépouillées de leurs biens, mais outragées & massacrées avec une cruauté barbare. Ces désordres duroient depuis plus de cinq ans, lorsque le duc de Cleves réussit à faire arrêter le perturbateur fanatique, qui fut brûlé à petit feu, sans donner le moindre signe de repentir.

La majesté du diadème étoit violée avec impudence, par toutes ces réformes hypocrites, qui au fond n'avoient rien de sacré que la licence & l'affranchissement de toute dépendance. Cependant Philippe II ajoutoit à sa puissance, déjà si formidable, tous les anciens domaines & toutes les riches conquêtes des rois de Portugal. Le jeune roi Sébastien, l'esprit encore tout plein des idées de chevalerie

qu'i  
duc  
arm  
la di  
celle  
léger  
rent  
ainsi  
dans  
sans  
Henr  
étant  
& trè  
nouve  
De to  
rent, p  
hérita  
droit  
semen  
le duc  
fille d  
manu  
ligne  
gal, f  
tacle  
issu à  
Edou  
dame  
de la

qu'il avoit puisées dans les principes d'éducation de son temps, avoit porté ses armes en Afrique, sans faire attention à la disproportion infinie de ses forces avec celles des infidèles, qui, après quelques légers avantages de sa part, envelopperent sa petite armée, & le confondirent, ainsi que toute la fleur de sa noblesse, dans l'horrible carnage qu'ils en firent sans nulle distinction. Le cardinal Don Henri, son grand-oncle, qui lui succéda étant prêtre, âgé de soixante-sept ans, & très-infirmes, laissa le trône vacant de nouveau, après dix-huit mois de regne. De tous les prétendans qui ne manquèrent pas de se présenter pour ce grand héritage, celui qui avoit le meilleur droit, & dont la postérité l'a si glorieusement recouvré par la suite, c'est-à-dire le duc de Bragançe, marié à Catherine, fille de l'infant Edouard fils du roi Emmanuel, & issu lui-même, quoiqu'en ligne moins directe, des rois de Portugal, fut celui qui apporta le moins d'obstacle aux prétentions du roi d'Espagne, issu à la vérité de la fille aînée de l'infant Edouard, mais rejeté par les loix fondamentales du royaume, qui excluent de la couronne tous les princes étrangers.

Ces loix eurent toute leur force contre le reste des concurrens : mais les armées de Philippe les rendirent nulles pour lui. Le grand-prieur de Crato, fils naturel de Louis deuxième fils du roi Emmanuel, se fit proclamer roi par la populace ; & avec quelques troupes levées à la hâte, il osa tenir la campagne devant les vieilles bandes de Castille, commandées par le fameux duc d'Albe, qui eut bientôt dissipé cette faction méprisables. Ainsi Philippe, en 1580, fut généralement reconnu pour souverain des Etats de Portugal, tant en Europe que dans les Indes.

De Thou,  
l. 74.

Ce surcroît de puissance imposa si peu aux Flamands, que le vingt-six juillet de l'année suivante, il fut résolu dans les Etats assemblés à la Haye, de publier les résolutions prises dans la dernière assemblée d'Anvers. Parut donc en flamand, en françois & en latin, un diplôme portant qu'on renonçoit à l'obéissance du roi Philippe, qu'il étoit déchu de la souveraineté de Flandres, & que les peuples y étoient libres du serment de fidélité, en conséquence de la cruauté des Espagnols, & du violement de la foi donnée à la nation Flamande ; que  
pour

pour ne pas laisser cependant les provinces sans souverain, on avoit élu le duc d'Anjou; mais qu'en Hollande & en Zélande, les actes publics se feroient au nom du prince d'Orange; que partout les magistrats, aussi bien que les gouverneurs, prêteroiert un nouveau serment devant les députés des Etats. Ce manifeste est le titre fondamental de la république de Hollande.

A peine la publication en eut été faite, qu'on renversa les statues du roi d'Espagne: on brisa ses armoiries, on effaça son nom dans tous les monumens, & l'on défendit de le mettre désormais à la tête d'aucun acte; on enjoignit aux gens de la monnoie de ne plus employer son coin; on ordonna aux gouverneurs, aux magistrats, à tous les officiers, de renoncer à son service; & à tous ceux qui tenoient de lui des charges judiciaires, ou municipales, d'apporter leurs lettres de provision pour être lacérées, & d'en demander de nouvelles aux Etats. Cette consommation de la révolte ne porta pas de moindres coups à la religion, qu'à la royauté. Il se commit des désordres sans nombre & sans retenue, dans les églises même des meilleures villes,

& jusque dans Bruxelles, siege du gouvernement. On y brisa les saintes images, excepté les chef-d'œuvres qui s'y trouvoient en grand nombre, & qu'on fit servir à l'ornement des maisons particulières. On ferma les monasteres & les églises, on défendit aux prêtres de célébrer les saints mysteres; & successivement on les chassa tous des villes, où le parti de l'hérésie & de la rebellion parvenoit à se rendre le plus fort. Car il eut à lutter long-temps contre l'Espagne, & contre une partie même de la Belgique; avec des dommages & des calamités sans nombre, jusqu'à ce qu'on eût donné la forme, & quelque stabilité au gouvernement des sept provinces unies. Mais dès ce premier éclat, tous les Pays-Bas changerent entièrement de face: les saintes observances de l'Eglise, tout le culte ancien fut aboli, ou troublé dans les dix-sept provinces; la liberté de conscience fut ôtée aux catholiques, ou tyranniquement gênée.

Les âmes pieuses, dans toutes les régions, & particulièrement dans les contrées attachées invariablement à la domination des rois catholiques, gémissent sans cesse devant le Seigneur d'y

voir  
doit  
don  
rsze  
& d  
gard  
tion  
tion  
des  
des  
leges  
effro  
cion  
de la  
une  
mour  
en p  
de f  
faits  
pens  
ceux  
avoit  
l'espr  
seize  
quar  
avoit  
cont  
la pa  
titur

voir établir l'hérésie, & lui demandoient avec amertume s'il avoit abandonné son plus précieux héritage. Thérise de Cépède, du fond de la Castille & du cloître austere où elle fixoit les regards de celui qui rapporte les révolutions même des empires à la sanctification de ses élus, faisoit monter au ciel des vœux enflammés pour la conversion des sectaires, pour ces Huguenots sacrilèges qu'elle ne pouvoit nommer sans effroi, pour le triomphe & la consolation de l'Eglise. Par les saintes cruautés de la pénitence, elle s'immoloit comme une hostie vivante, ou continuellement mourante, pour le salut de tant d'ames en péril, & s'efforçoit en même temps de former à l'Eglise, des enfans parfaits, dont les hautes vertus pussent compenser en quelque sorte le nombre de ceux qui lui déchiroient le sein. Elle avoit enfin établi, avec la réforme, tout l'esprit dont elle étoit animée, dans seize monasteres de religieuses, & dans quatorze de religieux. L'œuvre du ciel avoit pris son cours, malgré toutes les contradictions & les persécutions, dont la patience invincible de la sainte institutrice & son admirable confiance

en Dieu avoient pu seules triompher. Comme il étoit de nécessité pour elle, ou de mourir ou de souffrir, c'est-à-dire, comme elle ne pouvoit qu'en souffrant pour son Dieu, supporter la prolongation de l'exil qui la tenoit éloignée de son Dieu; lorsqu'elle n'eut plus à souffrir, sa consolation fut uniquement de mourir, & celui pour qui elle soupiroit, ne la lui refusa point.

Ribera, Vie  
de Ste. Ther.  
l. 3. c. 15.

En faisant la visite de quelques maisons de son ordre, la duchesse d'Albe l'engagea, par le moyen des supérieurs réguliers, à se rendre à Albe auprès d'elle. La sainte arriva malade, & après quelques entretiens avec la duchesse, elle se retira au monastere que les Carmélites avoient dans cette ville. Le lendemain elle communia, & n'ayant fait que languir pendant les huit jours qui s'écoulerent depuis jusqu'à la S. Michel, vingt-neuf de Septembre, elle fut attaquée ce jour-là d'une dyssenterie, qui ne la laissa plus douter de sa fin prochaine. Réduite à se mettre au lit, elle demanda aussitôt les derniers sacremens. Avant de recevoir le corps de J. C. mes cheres filles, dit-elle aux religieuses éplorées qui l'environnoient, je vous conjure par

fam  
invi  
vous  
cher  
qui  
tes,  
reçu  
plus  
lées  
toute  
d'Oc  
res d  
viss  
Elle  
demi  
Carm  
réform  
beau  
mois  
& au  
Co  
resé  
usage  
tranch  
tobre  
le qu  
fut fix  
ture,  
nouve



l'amour de Notre-Seigneur, d'observer inviolablement vos constitutions, sans vous arrêter aux exemples de cette pécheresse qui va paroître devant Dieu, & qui vous demande le pardon de ses fautes, avec le secours de vos prieres. Elle reçut ensuite le saint viatique, avec les plus vives ardeurs du saint amour, mêlées d'une componction qui confondit toute l'assemblée. Le lendemain, quatre d'Octobre, elle expira, sur les neuf heures du soir, après une agonie, ou un ravissement de quatorze heures entières. Elle étoit âgée de soixante-sept ans & demi, dont vingt-sept passés parmi les Carmélites anciennes, & vingt dans la réforme de son institution. Son tombeau ayant été ouvert au bout de neuf mois, on trouva son corps aussi entier & aussi frais, qu'en l'y mettant.

Comme le jour où mourut Ste. Thérèse étoit précisément celui où l'on fit usage du calendrier Grégorien, qui retranchoit dix jours de l'ancien mois d'octobre, le quatrième en fut compté pour le quatorzième; & la fête de la sainte fut fixée par la suite au jour de sa sépulture, qui étoit le quinzième dans ce nouveau style. Par les suites d'un mau-



vais calcul, inévitables dans le long cours des siècles, il s'étoit glissé des erreurs si considérables dans le calendrier, qu'au lieu de célébrer les fêtes dans leur temps, celle de pâque se trouvoit quelquefois dans le second mois lunaire, & seroit tombée dans la suite au solstice d'été, & jusqu'en hiver. Depuis longtemps, on sentoit la nécessité de corriger ce calcul, & plusieurs Papes l'avoient résolu, mais toujours sans effet. Grégoire XIII l'entreprit enfin, & l'exécuta, sur les remarques des savans de toutes les nations, & principalement sur les mémoires posthumes du médecin Louis Lilio, Romain de naissance; & par le moyen du Jésuite Allemand, Christophe Clavius, profond mathématicien. Quelque utile que fût cet ouvrage, c'étoit assez qu'il vint de Rome, pour déplaire aux savans de secte & de faction. Le temps seul put affoiblir leurs préventions haineuses. On vit même les schismatiques de Grece, céder avant les Protestans, dont plusieurs s'obstinent encore à retenir le calcul ancien, malgré ses défauts palpables, malgré toute la confusion qu'il répand dans le commerce & la société générale de l'Europe.

E  
outr  
rett  
que  
fieb  
conc  
tes l  
plus  
meil  
conf  
& fa  
suasi  
nif  
ve  
mem  
cevo  
leur  
ches  
moin  
que  
nes e  
sable  
Dieu  
l'org  
n'eu  
Qua  
lors  
rrair  
form

Entre les vertus de Ste. Thérèse, outre le zèle, tel ou plus grand dans cette religieuse modeste & si retirée, que dans les premiers pasteurs de son siècle, on admire une humilité à peine concevable, qui lui faisoit regarder toutes ses sœurs, les religieuses même les plus communes, comme infiniment meilleures qu'elle. Hommage qui ne consistoit pas dans un langage dévotieux & sans effet, mais dans une intime persuasion, qui en toute rencontre se manifestoit par les œuvres. Elle regardoit véritablement toutes ses sœurs & ses filles même, comme ses supérieures; elle recevoit avec douceur, avec soumission, leur avis, leurs réprimandes, des reproches quelquefois amers, leur prêtoit au moins des intentions droites; & quoique ses œuvres fussent évidemment bonnes en elles-mêmes, souvent indispensables & commandées par l'esprit de Dieu dont elle fut si particulièrement l'organe, elle craignoit au moins qu'elle n'eût franchi les bornes de la prudence. Quant aux vrais supérieurs de l'ordre, lors même qu'il fut question d'en distraire la partie qui avoit embrassé la réforme, & qu'elle eut à souffrir de vraies

persecutions ; jamais elle ne s'en plaignit , toujours elle s'efforça d'arrêter les murmures des autres : sans penser qu'elle étoit l'objet de la persecution , elle se rendoit l'apologiste des persecuteurs. Elle soumettoit toutes ses inspirations & ses révélations les moins équivoques , à l'obéissance ordinaire. De deux ordres qui lui étoient donnés , comme il arrivoit quelquefois , l'un par J. C. immédiatement , & l'autre par le canal de son supérieur , ou de son confesseur ; elle ne balançoit point à suivre celui-ci de préférence : elle s'en fit même une maxime fondamentale de conduite , que le divin instituteur du régime hiérarchique daigna ratifier dans plusieurs apparitions.

Ainsi quelque extraordinaire qu'ait été la conduite de l'esprit de Dieu sur une sainte si humble , si cordialement soumise au joug de l'obéissance & de la foi ; il n'est que la vaine sagesse du siècle , ou l'impiété bouffonne & libertine , qui en puisse faire l'objet de ses censures. Cette femme vraiment forte , & douée d'un esprit supérieur , avoit si peu de pente à la crédulité , & naturellement si peu d'attrait pour les voies extraordi-

nair  
pou  
& q  
noit  
saint  
lité ,  
intel  
spéci  
l'ére  
loqu  
son  
de se  
dans  
son  
mén  
toire  
obéi  
toire  
datio  
D  
Fran  
catie  
niers  
nife  
insta  
gé a  
cher  
con  
fait

n plai-  
 èter les  
 penser  
 cution,  
 perfec-  
 inspira-  
 s equi-  
 re. De  
 onnés,  
 l'un par  
 re par le  
 on con-  
 à suivre  
 it même  
 onduite,  
 ime hié-  
 plusieurs  
 e qu'ait  
 Dieu sur  
 ialement  
 e & de la  
 du siècle,  
 rine, qui  
 censures.  
 & douée  
 i peu de  
 llement si  
 extraordi-

naires, que l'esprit de Dieu fut réduit,  
 pour ainsi dire, à l'y faire entrer de force,  
 & qu'en toute rencontre elle en détour-  
 noit ses filles. Il nous reste de cette  
 sainte quantité d'ouvrages de spiritua-  
 lité, qui ne marquent pas mieux son  
 intelligence dans les choses de Dieu,  
 spécialement dans le don d'oraison, que  
 l'étendue & la beauté de son esprit, l'é-  
 loquence même & les grâces nobles de  
 son style, la pureté de sa diction, qui  
 de ses ouvrages sont des livres classiques  
 dans leur langue. Il n'en est point, où  
 son caractère plein de sentiment & d'a-  
 ménité se retrace mieux, que dans l'his-  
 toire de sa propre vie, composée pour  
 obéir à ses confesseurs, si ce n'est l'his-  
 toire plus attachante encore de ses fon-  
 dations.

Depuis long-temps, les évêques de  
 France demandoient à la cour la publi-  
 cation du concile de Trente. Aux der-  
 nières Etats de Blois, ils lui avoient ma-  
 nifesté, avec de nouvelles & très-vives  
 instances, les vœux unanimes du cler-  
 gé à ce sujet : mais la crainte d'effarou-  
 cher les sectaires, & quelques autres  
 considérations politiques avoient encore  
 fait éluder cette demande. Trois ans

après néanmoins, parut une ordonnance donnée à Paris, mais nommée ordonnance de Blois, comme rendue en conséquence des mémoires présentés par les derniers Etats tenus en cette ville, & contenant soixante-quatre articles de discipline ecclésiastique, presque tous puisés dans celle de Trente. Ainsi les décrets de discipline même, sans avoir été publiés en forme dans le royaume, y acquirent, au moins en grande partie, force de loi & de règlement politique. Aussi les vit-on depuis passer pour la plupart, & sous le nom même du concile qu'on n'avoit pas cru devoir publier autrement, dans ces instructions canoniques que l'Eglise de France récite chaque jour avec la première heure de l'office divin.

*Labb. Conc. Tr. 15. p. 822. 848. 945. 1002. 1068.* Nos évêques suivant cette voie indirecte, mais efficace, d'établir chez eux la discipline de Trente, tinrent en quatre ans cinq conciles provinciaux, non pour promulguer avec appareil, mais pour faire observer avec exactitude ce que des voisins avantageux faisoient moins de gloire d'observer que de publier. Le concile de Rouen, assemblé en 1581 par le fameux cardinal de Bour-

bon  
de R  
renu  
158  
men  
com  
conf  
ceur  
pour  
disci  
arbit  
rains  
or d  
parle  
& le  
L  
passé  
de l  
du v  
l'aut  
Père  
la fo  
on t  
trou  
mes  
& d  
cier  
foit  
cha

bon, archevêque de cette ville, ceux de Reims, de Bourdeaux & de Tours, tenus en 1583, & celui qui se tint en 1584 à Bourges, ne respirent visiblement que l'esprit du concile de Trente; comme on peut s'en convaincre par la confrontation: ils n'eurent rien plus à cœur que de le réduire en pratique, tant pour le dogme que pour les mœurs & la discipline, en tout ce qui n'étoit point arbitraire & relatif aux droits des souverains, qui sont libres en cela d'accorder ou de refuser leur soumission, ou, pour parler plus proprement, leur ratification & leur contentement.

Les fruits de cet admirable concile passèrent, avec le zèle de la discipline & de la réformation des mœurs, au delà du vaste Océan, jusqu'aux extrémités de l'autre hémisphère. A Lima capitale du Pérou, à peine éclairé des lumières de la foi lorsqu'on la confirmoit à Trente, on tint un concile national, où l'on retrouve non seulement les mêmes dogmes, mais les mêmes règles de conduite & de perfection que dans les plus anciennes Eglises. Toutefois l'ivraie pouffoit déjà bien étonnamment, dans un champ défriché avec tant de sueurs. Un

A. Coffin  
l. 2. c. 20

théologien séduit par une femme, & regardé par les gens du pays comme un oracle, se vançoit de converser familièrement avec Dieu, & de connoître par ce moyen les choses les plus cachées. Il annonçoit qu'il seroit bientôt pape & roi, & qu'il transféreroit le S. Siege au Pérou; que l'état de l'Eglise devoit entièrement changer, pour ne plus croire que des vérités sans ombre, & n'être gouvernée que par des loix faciles, qui supprimeroient la confession, le célibat des clercs, & accorderoient la pluralité des femmes. Cette morale affreuse l'étoit moins encore que les impiétés spéculatives, qu'il est plus qu'inutile de rapporter. Ce fanatique expia par le feu son obstination invincible. Le Pape Grégoire XIII. réussit même à faire célébrer un concile dans la ville du Caire, l'ancienne Memfis en Egypte, pour la réunion des Cophtes ou Eutychiens, qui reconnurent les deux natures de J. C. & abjurèrent unanimement leurs vieilles erreurs. Il y avoit environ cinquante mille Cophtes dans cette ville. Enfin S. Charle. Borromée tint son sixieme & dernier concile, qui joint à ses onze synodes diocésains, ne laissent rien à dé-

Lab. Conc.  
T. 15. P. 882.

frer  
dioc  
Il  
gran  
avoit  
Dieu  
com  
rante  
senti  
tumé  
une r  
retira  
votio  
se pr  
paros  
ces n  
de la  
son c  
si gra  
avec  
bla s  
toute  
tuelle  
de pa  
il ne  
sur d  
méch  
sangl  
cruel



frer pour le gouvernement parfait d'un diocèse.

Il avoit mis la dernière main à cette grande œuvre, pour laquelle il paroît avoir été particulièrement suscité de Dieu; & sa mission étant remplie, comme il commençoit à peine sa quarante-septième année, il eut des pressentimens de sa fin prochaine. Accoutumé à faire tous les ans dans la solitude une revue sévère de sa conduite, il se retira sur le mont Varal, lieu de dévotion dans le diocèse de Novare, pour se préparer avec un soin tout nouveau à paroître devant celui qui juge les justices mêmes. Il fit venir le père Adorne, de la compagnie de Jésus, qui étoit alors son confesseur, & à qui l'humble prélat, si grand directeur lui-même, se soumit avec la simplicité d'un enfant. Il redoubla ses pénitences & ses macérations, toutes rigoureuses qu'elles étoient habituellement. Il ne mangeoit qu'un peu de pain bis, & ne buvoit que de l'eau; il ne dormoit que trois à quatre heures, sur des planches, où il n'avoit qu'une méchante couverture; & souvent il ensanglantoit sa chair innocente par de cruelles disciplines. Il prioit presque



soir le jour, & durant une bonne partie de la nuit. Pendant celle qui précéda la confession générale qu'il fit alors de toute sa vie, il demeura huit heures en oraison, les yeux baignés de larmes, & le cœur serré d'une douleur aussi vive, que s'il eût eu les plus grands crimes à se reprocher.

Ayant eu quelques accès de fièvre, & son confesseur lui ordonnant d'adoucir sa pénitence, il usa, pour tout adoucissement, d'un pain moins grossier, souffrit qu'on mit un peu de paille sur les planches où il couchoit, & abrégéa son oraison de quelques momens. Le redoublement de la fièvre le fit enfin ramener à Milan, où il assista encore à l'office le jour de la Toussaints : mais le lendemain il fut obligé de se mettre au lit, pour n'en plus relever. Après quelques alternatives d'alarme & d'espérance, le mal empira tout à coup, & les médecins déclarèrent que le malade étoit dans un danger prochain. Le pere Adorne s'approcha de son lit, & lui dit, les larmes aux yeux, que l'heure étoit venue où il alloit paroître devant Dieu. Il répondit avec un saint transport, que ce ne seroit jamais assez-tôt, & deman-

da  
pre  
gust  
les  
fent  
de  
fond  
il le  
béné  
la m  
peu  
entr  
nie,  
avoi  
de n  
en p  
cend  
alors  
le m  
& d  
A  
anne  
Mil  
forti  
lieu  
rues  
leur  
conf  
la v

da les derniers Sacremens, qu'on s'empressa de lui apporter avec la plus auguste solennité, & qu'il reçut, comme les Saints déjà dans le ciel se nourrissent du pain des anges. Quelques-uns de ses proches, & tous ses domestiques fondant en larmes aux pieds de son lit, il les consola, & voulut leur donner sa bénédiction: mais il fallut lui soutenir la main, tant cette ame céleste tenoit peu dès-lors à sa dépouille mortelle. Il entra aussi-tôt après dans une douce agonie, qui dura trois heures; & comme il avoit souvent témoigné qu'il souhaitoit de mourir sous la cendre & le cilice, on en prit un des siens que l'on couvrit de cendres, & on l'en revêtit. Il rendit alors paisiblement son ame au Seigneur, le trois de novembre 1584, entre neuf & dix heures du soir.

Aussi-tôt que le bruit des cloches eut annoncé cette nouvelle au peuple de Milan, toute la ville se troubla, tous sortirent de leurs maisons quoiqu'au milieu de la nuit, tous coururent par les rues en se lamentant, & en augmentant leur désolation les uns les autres. La consternation étoit aussi grande, que si la ville eût été prise d'assaut. Chacun

redemandoit au ciel son défenseur & son pere. On appréhendoit quelque effroyable calamité pour la patrie, à qui le ciel enlevoit un si saint pasteur, au milieu de ses plus belles années. On chercha quelque consolation, dans la pompe avec laquelle on célébra ses funérailles, malgré toute la prévoyance de sa modestie à cet égard. Ce fut le cardinal Sfondrate, évêque de Crémone, & depuis pape sous le nom de Grégoire XIV, qui fit la cérémonie, à laquelle assisterent le gouverneur, le sénat, les magistrats, le corps de la noblesse, l'université, tous les corps & presque tous les particuliers de la ville; en sorte qu'il fallut des gardes, pour contenir la foule. Bientôt on fut tout autrement consolé, par une infinité de miracles, qui convertirent le deuil en triomphe, en actions de grâces, en culte religieux. Son portrait qu'il n'avoit jamais souffert qu'on tirât de son vivant, & qui le fut aussi-tôt après sa mort, se répandit de tous côtés, & les rois même l'exposèrent dans leur cabinet. Il fut impossible de gagner sur les peuples, qu'ils suspendissent leur culte jusqu'à ce que l'Eglise l'eût autorisé; quoiqu'elle n'ait

différent  
nombr  
long-  
digie  
romb  
tropo

Le  
fait d  
les p  
res u  
lui r  
tour  
peu  
mem  
gagé  
dans  
de q  
bua  
une  
de v  
gués  
son  
faiso  
ques  
theq  
juste  
l'épa  
à l'a  
inco

différé que vingt-six ans à le mettre au nombre des saints. Le Pape informé long-temps auparavant du concours prodigieux des personnes de tout état à son tombeau, fit dire au chapitre de la métropole de ne plus s'y opposer.

Le saint cardinal, par son testament fait dès le temps de la peste, instituait les pauvres du grand hôpital ses légataires universels, à l'exception de ce qui lui restoit de son patrimoine, qui retournoit de droit à ses parens. Il étoit peu considérable, depuis tous les démembremens que sa charité l'avoit engagé à y faire : pour une fois, il vendit dans un temps de calamité, une terre de quarante mille écus d'or qu'il distribua sur le champ aux malheureux. Dans une autre rencontre, il fit le même usage de vingt mille écus qu'on lui avoit légués. Encore établit-il sur les débris de son patrimoine, quelques pensions qu'il faisoit par son testament à ses domestiques. Il légua au chapitre toute sa bibliothèque, qui étoit considérable; cet esprit juste & sain n'ayant jamais imaginé que l'épargne chez un évêque dût s'étendre à l'aliment de la science. Mais le legs incomparablement le plus précieux, fut

celui de ses pieux & judicieux écrits donnés à l'évêque de Verceil, d'où ils ont passé entre les mains de tous les pasteurs, & ont renouvelé la face de toutes les Eglises. S. Charle doit être regardé particulièrement comme le restaurateur du régime ecclésiastique, & de l'art divin de la direction des âmes. Il reste à Milan, dans la bibliothèque du S. Sépulcre, trente-un volumes de ses lettres, avec un nombre proportionné de traités instructifs, sur toutes les matieres-pratiques & les plus essentielles de la religion.

Le Pape Grégoire XIII ne survécut pas six mois au S. cardinal Borromée, qu'il avoit constamment honoré des témoignages les moins équivoques de sa vénération & de son amitié. Mais dans cet intervalle, il goûta une consolation si douce pour un digne chef de l'Eglise universelle, que sa carrière lui parut dès-lors heureusement remplie, & qu'à l'exemple du saint vieillard Siméon, il envisagea la mort comme le terme désiré de son repos. Il reçut les nouvelles & tout à la fois les preuves les plus authentiques des progrès merveilleux du christianisme aux extrémités de l'Asie, par

une  
chré  
des  
cette  
ne l'  
me  
mira  
si bo  
ouvr  
men  
l'enf  
pres  
les p  
rain  
on e  
foul  
foier  
que  
leur  
nism  
de p  
de  
qu'i  
que  
& l  
que  
tion  
ces

une ambassade solennelle des princes chrétiens du Japon. Depuis que l'apôtre des Indes avoit porté l'évangile dans cette sage & magnanime nation, où il ne l'avoit pas moins honoré par l'héroïsme de ses vertus que par l'éclat de ses miracles ; l'œuvre commencée sous de si bons auspices, & continuée par des ouvriers formés de sa main, avoit tellement prospéré malgré tous les efforts de l'enfer, que la religion chrétienne étoit presque la dominante, au moins parmi les peuples. Déjà même entre les souverains nombreux qui forment cet empire, on en comptoit douze à quinze, & une foule de princes de leur sang, qui faisoient beaucoup plus d'estime de la croix que du diadème. La plupart de ceux que leurs passions retenoient dans le paganisme, avec un sens exquis & beaucoup de pénétration naturelle, avoient assez de droiture pour révéler au moins ce qu'ils n'avoient pas le courage de pratiquer. Si la jalouſie intéressée des bonzes, & la politique timide ou les préjugés de quelques princes suscitoient des persécutions ; c'étoit par les secouſſes mêmes de ces orages, que la foi plantée dans un ſi

bon fonds étendoit mieux ses racines,  
& prenoit plus de consistance.

Hist. Eccl.  
du Japon,  
L. V.

Dans la ville de Vosuqui au royaume de Bongo, avant la conversion du Roi qui d'ailleurs étoit absent, les infidèles soulevés par un prince ennemi du christianisme, ayant investi l'église & la maison des missionnaires, le supérieur voulut envoyer dans une ville voisine les vases & les ornemens sacrés, pour les soustraire à la profanation: il ne trouva personne qui voulût s'en charger, dans la crainte de perdre en s'éloignant la couronne du martyre. Une dame de la ville chez qui on les porta, répondit qu'elle étoit résolue de s'en aller à l'église, pour y être immolée avec les autres fideles. Elle remit néanmoins ce dépôt à ses femmes, & leur recommanda d'en prendre soin: mais toutes protestèrent qu'elles suivroient leur maîtresse. On vit peu après une troupe de dames de la première qualité, oublier la fierté & en quelque sorte la sévérité des mœurs du Japon, où elles ne paroissent jamais dans les rues qu'entourées d'un nombreux cortège; on les vit accourir à l'église, avec leurs filles & les femmes de leur suite,

qui te  
venoi  
leur  
furent  
non f  
contre  
mand  
ponde  
mour  
du Ro  
les fid  
loigné  
Les d  
metto  
roient  
qualif  
elles,  
y rev  
premi  
C  
au Ja  
porté  
Pour  
l'hom  
Seign  
ce qu  
aspect  
à Fin  
loien



qui toutes s'empressoient à l'envi, & venoient, disoient-elles, mourir pour leur religion. Les femmes chrétiennes furent bientôt suivies de tous les fideles, non seulement de Vosuqui, mais des contrées voisines; & quand on leur demandoit quel étoit leur dessein, ils répondoient de même, qu'ils venoient mourir pour la foi. Cependant le retour du Roi dissipa l'émeute: mais jusque-là les fideles n'avoient pu se résoudre à s'éloigner de l'église, ni le jour, ni la nuit. Les dames à qui la bienséance ne permettoit pas la même assiduité, se retiroient près de là, chez l'une des plus qualifiées & des plus courageuses d'entre elles, sans cesse attentives au péril, pour y revoler dès qu'on verroit couler les premières gouttes du sang.

C'est ainsi que le sexe dévot soutenoit Ibid. liv. 2. au Japon l'honneur d'y avoir déjà remporté le premier la couronne du martyre. Pour confondre tout à la fois la force de l'homme & la grandeur du monde, le Seigneur avoit fait tomber son choix sur ce qu'il y avoit de plus vil sous tous les aspects humains. Les fideles persécutés à Firando n'ayant point d'église, alloient faire leurs prières en commun,



au pied d'une croix qu'ils avoient dressée hors de la ville. Une femme chrétienne, esclave d'un païen, eut défense d'y aller, de la part de ce maître cruel, qui l'avertit expressément que la mort seroit le prix de sa défobéissance. L'esclave répondit tranquillement, que la mort ne faisoit point de peur aux chrétiens ; & dès le lendemain elle se rendit à la croix, avec les autres fideles. L'idolâtre en ayant été informé, sortit en fureur pour l'aller chercher ; l'ayant apperçue de loïn, comme déjà elle s'en revenoit, il courut à elle le sabre à la main. La généreuse esclave se mit à genoux sans s'ébranler, & le barbare lui trancha la tête.

Hist. du Jap.  
1. 2, 3 & 4.

Toutes les vertus florissoient également, parmi les fideles du Japon. Leur ferveur étoit admirable ; & néanmoins toujours mécontents d'eux-mêmes, ils s'accusoient sans cesse de lâcheté, & se croyoient à peine dignes du nom de chrétiens. Leur délicatesse de conscience étoit si grande, qu'il n'étoit presque pas possible de les rassurer, après les fautes les plus ordinaires. L'esprit de pénitence les dominoit à un tel point, qu'il falloit toute l'autorité des missionnaires, pour

empê  
santé.  
servé  
ment  
en Eur  
avoit  
passât  
austéri  
néoph  
tous p  
en un  
specta  
même  
été au  
& ne p  
dans r  
ensuite  
de la c  
dans l  
plus ri  
débord  
centre  
un enf  
moins  
brasé  
amour  
diffère  
lestes,  
l'un &

empêcher les excès qui ruinoient leur santé. Un Portugais qui avoit tout observé sur les lieux, & tout particulièrement la chrétienté de Firando, écrivoit en Europe, que dans toute l'Eglise il n'y avoit point de religieux qu'elle ne surpassât dans la pratique des jeûnes & des austérités de toute espece; qu'à voir ces néophytes en oraison, on les prendroit tous pour des contemplatifs consommés; en un mot, qu'il lui sembloit depuis ce spectacle, qu'il n'étoit plus chrétien lui-même. Tous les Européens qui avoient été au Japon, tenoient le même langage, & ne pouvoient plus parler d'autre chose, dans tous les endroits où ils passôient ensuite. On admira sur-tout, au centre de la corruption idolatrique, c'est-à-dire dans la ville de Sacai, la plus forte, la plus riche, la plus agréable, & la plus débordée du Japon; on admira, dans ce centre de la volupté & de la corruption, un enfant de quatorze ans, qui sembloit moins un mortel, qu'un séraphin embrasé des plus vives ardeurs du divin amour. Il avoit une sœur, si l'on peut différencier par ces noms les êtres célestes, laquelle donna dans le Japon, à l'un & à l'autre sexe, le premier exemple

Ibid. l. 4.  
P. 272.

Ibid. p. 187  
& 188.

qui porta tant d'autres jeunes personnes à se consacrer au Seigneur par le vœu de chasteté perpétuelle.

Une mission si florissante, répandue dans toutes les provinces d'un empire d'environ trois cents lieues de longueur, sur une largeur de soixante, n'avoit pour tous ministres sacrés que cinquante Jésuites, tant Japonois qu'Européens, avec un nombre plus grand, il est vrai, de catéchistes nationaux. Quantité de néophytes qui n'avoient pas vu un prêtre depuis plusieurs années, bien loin de profaner leur baptême, croissoient de jour en jour en foi & en ferveur. Ainsi l'Eglise Japonoise tiroit-elle sa ressource principale, de son propre fonds, des laïcs zélés de toute condition, & souvent des princes qui devenoient les apôtres de leurs sujets, & qui ne croyoient jamais remplir plus dignement la charge de pere des peuples, qu'en les conduisant par les routes de la vertu & de la félicité suprême. Cependant les ouvriers évangéliques ne suffisoient point à l'instruction des idolâtres, dont la multitude ne mouroit dans l'infidélité, que faute de rencontrer une main charitable qui les en retirât. Pour tourner sur eux les regards

reg  
Ch  
écla  
la b  
de .  
con  
d'A  
voy  
de r  
tous  
mag  
Pon  
L  
étoit  
autre  
lors  
touj  
venu  
l'on  
autre  
conf  
feils  
bilet  
qu'a  
bloit  
enle  
qu'il  
rend  
de .

regards compatissans du vicaire de Jésus-Christ, & pour agréer d'une manière éclatante au corps de l'Eglise Catholique la belle portion qu'en formoient déjà tant de Japonois convertis ; les missionnaires convinrent avec le roi de Bungo, le roi d'Arima & le prince d'Omura, d'envoyer une embassade à Rome, à l'effet de rendre, au nom de ces princes & de tous les fideles de l'empire, leurs hommages & leur obéissance au Souverain Pontife.

Le roi qui régnoit dans le Bongo, étoit encore Civandono qui avoit reçu autrefois S. François Xavier, prince dès lors vanté pour sa sagesse, qui s'accrut toujours depuis, & qui étoit enfin parvenue à un tel point de célébrité, que l'on croyoit ne pouvoir errer dans les autres cours du Japon, quand on s'y conformoit aux exemples, ou aux conseils de Civandono. Sa valeur & son habileté égaloient si bien sa prudence, qu'au moment où son frere détrôné sembloit devoir l'entraîner dans sa chute, il enleva aux usurpateurs quatre royaumes, qu'il réunir à ses propres Etats : ce qui le rendit un des plus puissans souverains du Japon, où le Bungo seul lui avoit

fourni une armée de 60000 hommes. Ce prince, après avoir balancé long-temps, avoit enfin rempli l'espoir & tous les vœux de S. François Xavier, en s'arrachant aux voluptés qui le retenoient dans le paganisme, & en rachetant par l'éminence de ses vertus le temps perdu dans le crime. Il étoit si ferme dans la foi, qu'il jura publiquement, que quand tous les missionnaires, tous les chrétiens de l'Europe & le Pape lui-même viendroient à y renoncer, il n'en seroit pas moins disposé à verser son sang, pour en défendre jusqu'au dernier article. Il bâtit une ville toute peuplée de chrétiens, pour s'y retirer après avoir mis son fils sur son trône, afin de ne vaquer plus qu'à Dieu, & de s'épargner la vue des idolâtres, dont la rencontre lui tiroit les larmes des yeux. Quant à l'observation des loix évangéliques, il promit d'abord à Dieu de mourir plutôt que de transgresser aucun précepte, puis fit un vœu formel de suivre tous les avis que lui donneroient ses confesseurs, non seulement pour les choses de devoir, mais pour son avancement dans la perfection. Le jeune roi d'Arima, & le prince d'Omura, son oncle, étoient à

peu p  
le ro  
O  
neveu  
main  
alliés  
tre au  
leur r  
gloire  
d'une  
tous le  
voyag  
guides  
fionna  
ges &  
leur fo  
condu  
plus à  
La me  
plus fa  
qu'ils  
par leu  
navigu  
en affe  
cette v  
tugal,  
places  
passere

peu près dans les mêmes dispositions que le roi de Bongo.

On choisit pour ambassadeurs, un neveu du roi de Bungo, un cousin-germain du roi d'Arima, & deux Seigneurs alliés à ce dernier monarque, tous quatre aussi propres par leur mérite que par leur naissance à soutenir en Europe la gloire du Japon, tous quatre encore d'une jeunesse & d'un courage à braver tous les travaux & tous les périls de ce voyage effrayant. On leur donna pour guides & pour interpretes, quelques missionnaires, qui d'abord à travers des orages & des dangers dont la grandeur de leur foi put seule ne pas se rebuter, les conduisirent à Macao, ville Chinoise la plus à portée des colonies Portugaises. La mer & les vents ne leur furent guere plus favorables jusqu'à Goa, & tandis qu'ils furent sur les plages fréquentées par leurs compatriotes : mais ensuite ils naviguerent heureusement, & arriverent en assez peu de temps à Lisbonne. Dans cette ville soumise, comme tout le Portugal, au roi d'Espagne, dans toutes les places du domaine de ce prince où ils passerent, & sur-tout à la cour de Madrid,

les plus grands seigneurs se disputerent à qui les combleroit de plus d'honneurs & de caresses. Le roi Philippe les reçut debout, les embrassa, leur témoigna la plus haute considération pour leur personne & pour les souverains qu'ils représentoient, les visita lui-même ensuite; & quand ils partirent pour l'Italie, il ordonna que dans toutes les villes de sa dépendance où ils passeroient, on leur rendît les mêmes honneurs qu'à sa propre personne.

Contin. Cia-  
con. t. 4. P.  
11.  
Mocant. t. 2.  
Vatior.

Mais ce fut à Rome, où ils arrivèrent le vingtième de mars 1585, que le Pape Grégoire XIII, pénétré d'une joie égale à son zèle, ne connut d'autre borne dans l'accueil qu'il leur fit, que l'impossibilité d'en faire davantage. L'audience qui leur fut accordée en plein consistoire, & dans la salle qu'on nomme royale; leur marche au milieu des chevaux-légers du Pontife & des Suisses de sa garde; les carrosses des ambassadeurs de France, d'Espagne, de Venise & des autres Etats catholiques; la noblesse Romaine à cheval, les cardinaux & tous les officiers du palais en robes rouges, avec les salves redoublées de canon, le son des cloches, & d'une infinité d'inf-

trum  
ceuv  
aussi  
étoit  
mon  
se pr  
à la r  
Sa Sa  
haute  
clima  
vicain  
& lu  
de le  
du Ja  
vue c  
trême  
larmer  
les re  
plu  
resses  
que  
des l  
voyo  
des e  
choie  
sous  
chrét  
de la



trumens de musique ; tout fut mis en œuvre , pour rendre cette cérémonie aussi pompeuse & aussi touchante qu'il étoit possible. Quand le S. Pere fut monté sur son trône , les ambassadeurs se présenterent , leurs lettres de créance à la main , se prosternerent aux pieds de Sa Sainteté , puis déclarerent d'une voix haute & distincte , qu'ils venoient des climats où naît l'aurore , reconnoître le vicaire du Sauveur de tous les hommes , & lui rendre leurs hommages au nom de leurs souverains & de tous les fideles du Japon. Le pieux Pontife , que la seule vue de ces fervens Orientaux avoit extrêmement attendri , versa un torrent de larmes , quand il les eut entendus. Il les releva , les embrassa tendrement à plusieurs reprises , & les combla de caresses , dont le souvenir leur dura autant que leur vie. On lut ensuite le contenu des lettres , où les princes qui les envoyoit se plaignoient avec amertume , des embarras du trône qui les empêchoient de s'aller mettre eux-mêmes sous les pieds du très-Saint pere de la chrétienté , & avec tout l'enthousiasme de la sensibilité orientale , bénissoient



mille fois les miséricordes du Seigneur ; & la charité de son lieutenant en terre , d'avoir fait luire sur eux les lumieres qui les avoient tirés des ombres de la mort. Aucun des cardinaux , à cette lecture , ne put retenir ses pleurs ; le Pape , plus attendri que personne , dit plusieurs fois , en embrassant de nouveau les ambassadeurs : C'est à présent , ô mon Dieu , c'est après cet heureux jour , que votre serviteur va mourir en paix !

Cont. Clia-  
con. t. 4. P. 5  
& seq.

Cette espece de présage ne tarda point à se vérifier. Au bout de quinze jours , pendant lesquels le Pape vit bien des fois en particulier les ambassadeurs qu'il ne se lassoit point d'entretenir , il convoqua pour le lendemain un nouveau consistoire , où il avoit encore résolu de se trouver : mais il lui prit tout à coup une si grande foiblesse , qu'il fut obligé de le contre-mander. Le jour suivant , dixieme d'avril , il se trouva beaucoup mieux en apparence , & fut le premier à rassurer ses neveux , qui , après s'être promenés quelque temps avec lui dans sa chambre , se retirèrent fort tranquilles. Mais quelques heures après , une pâleur mortelle lui prit subitement ; & il fit ap-

pe-  
peller les m  
qu'il ne pe  
heures de  
crucifix ,  
qu'on aille  
fit plusieurs  
da son am  
momens a  
après quoi  
qu'on ne p  
trême-onct  
qu'il rendi  
quatre-ving  
& la treizi  
son pontific  
savant , sur  
où il passa p  
son temps  
sévère dans  
faisant , po  
& ne cessa  
dans cette  
quer ses œu  
La plupart  
furent des  
me avec ra  
surnom de  
goire ne l'e

peller les médecins, qui lui déclarerent  
 qu'il ne pouvoit pas compter sur deux  
 heures de vie. Qu'on me donne mon  
 crucifix, reprit le pieux Pontife, &  
 qu'on aille chercher le saint viatique. Il  
 fit plusieurs signes de croix, recomman-  
 da son ame à Dieu, & pria quelques  
 momens avec beaucoup de ferveur ;  
 après quoi le mal empira tellement,  
 qu'on ne put lui administrer que l'ex-  
 trême-onction. A peine l'eut-il reçue,  
 qu'il rendit le dernier soupir, dans la  
 quatre-vingt-quatrième année de son âge,  
 & la treizième presque accomplie de  
 son pontificat. Grégoire XIII pieux &  
 savant, sur-tout dans la jurisprudence,  
 où il passa pour le plus habile homme de  
 son temps, sage & modéré, frugal &  
 sévère dans ses mœurs, généreux & bien-  
 faisant, porta ces vertus sur le S. Siege,  
 & ne cessa de les y accroître. Il ne parut  
 dans cette grande place, que pour mar-  
 quer ses œuvres au coin de la grandeur.  
 La plupart des jours de son pontificat  
 furent des jours illustres ; & l'on présu-  
 me avec raison, qu'on lui eût donné le  
 surnom de grand, si le pape S. Gré-  
 goire ne l'eût obtenu avant lui. Le vingt-

quatrieme d'avril, on lui donna pour  
successeur, le fameux Sixte V, plus  
grand prince encore, & presque aussi  
grand pape.



HH

JD



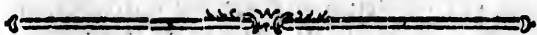
LIV.

Depu  
de  
rée  
l'E

Six  
de M  
de S  
génér  
récep  
& en  
Félix  
Mont  
franch  
nie,



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.



## LIVRE SOIXANTE-NEUVIEME.

*Depuis le commencement du pontificat  
de Sixte V en 1585, jusqu'à la  
réconciliation du Roi Henri IV avec  
l'Eglise Romaine en 1595.*

**SIXTE QUINT**, auparavant cardinal de Montalte, évêque de la petite ville de Ste. Agate au royaume de Naples, général de l'ordre de S. François où sa réception avoit été pour lui une fortune; & en rétrogradant jusqu'à son origine, Félix Peretri, jeune berger au village de Montalte dans la Marche d'Ancone, franchit moins encore par l'effor du génie, que par une élévati<sup>o</sup>n & une force

Ciaccon. ad.  
an. 1585.  
De Thou,  
l. 42.  
Greg. Let.  
l. 5.

d'ame rares même dans les rangs augustes, franchit l'énorme intervalle & tous les degrés divers, qui se trouvoient entre la cabane de son pere & le trône du Vatican. Le pâtre de Montalte passa même, au jugement de bien des observateurs, pour le souverain de son temps le plus digne de régner. Mais qu'il est rare, qu'une fortune si extraordinaire ne marque par quelque endroit les petiteffes de son manège, ou la bizarrerie de sa marche ! Depuis assez long-temps, Sixte ou Félix affectant un air de décrépitude, ne marchoit qu'à l'aide d'un bâton, sur lequel il s'appuyoit languissamment recourbé. Aussi-tôt qu'il jugea son élection certaine, sans même attendre la fin du scrutin, il jeta son bâton, sortit de sa place, & s'avança au milieu de l'assemblée, aussi droit à l'âge de soixante-quatre ans, qu'un homme de vingt-cinq. Tous les cardinaux se regardant les uns les autres, avec un air de surprise & quelque repentir ; n'allons pas si vite, dit le doyen, il peut se faire qu'il y ait de l'erreur. Non, reprit Montalte d'un ton ferme, la chose est faite, & dans les formes. Et prenant dès-lors, sur les plus fiers prélats, l'ascendant qu'il ne

perdi  
incer  
avec  
ble à  
Sixte  
de c  
com  
pouff  
Ja  
de so  
contr  
plaisi  
les b  
les v  
à fo  
ses f  
vigu  
n'aur  
Grég  
la de  
de c  
poin  
conv  
une  
grav  
fait  
don  
tam  
de l

perdit jamais, il dissipa d'un regard leur incertitude, puis entonna le *Te Deum*, avec une force de voix qui mit le comble à l'étonnement. Il se fit nommer Sixte, en mémoire du quatrième Pape de ce nom, cordelier comme lui, & comme lui génie supérieur tiré de la poussière.

Jamais Sixte V ne rougit de la bassesse de son origine, dont il s'entretenoit au contraire en toute occasion; prenant plaisir à considérer & à faire remarquer les bizarreries de la fortune, ou plutôt les vues & la conduite de la providence à son égard. On a prétendu que, par ses feintes successives de languent & de vigueur, il vouloit faire entendre qu'on n'auroit point à lui reprocher, comme à Grégoire XIII, de pousser quelquefois la douceur à l'excès. Quoi qu'il en soit de cette intention, qui ne justifieroit point encore l'indécence d'un jeu si peu convenable à un chef de l'Eglise; Sixte une fois en place ne marqua plus qu'une gravité, une force & une grandeur, parfaitement assorties à la dignité suprême dont il étoit revêtu. Il se montra constamment ennemi du vice & protecteur de la vertu, pénétrant & juste, vigilant,

severe observateur de l'ordre, magnifique en tout ce qui regardoit la splendeur de l'Etat & la gloire de la religion ; ami des lettres & de tous les arts, très-appliqué lui-même à l'étude, où il passoit une partie de la nuit, après avoir donné le jour aux affaires. Enfin, soit qu'on le considère dans le règlement de sa maison, ou dans l'administration publique & les démêlés qu'il eut avec différens princes, on ne peut disconvenir qu'il n'ait été l'un de ces hommes rares qui font honneur à l'humanité.

Avant de se faire couronner, il manda le gouverneur & les juges de Rome, pour les exhorter à rendre exactement la justice ; mais avec une force qui avoit moins l'air de l'exhortation, qu'elle ne paroissoit les menacer de les faire servir eux-mêmes de victimes aux loix, s'ils n'en étoient pas les vengeurs. Il reçut avec bonté les complimens des seigneurs Romains, & des ministres étrangers ; sans attacher grande importance, ni donner beaucoup de temps à ces cérémonies de simple appareil, dans les premiers jours d'un pontificat, dont il avoit à remplir tout autrement les momens précieux. Il fit néanmoins une sage distinction,

en f  
étoi  
devo  
pou  
L  
min  
fit p  
trois  
dien  
dre  
les  
nem  
don  
pou  
liers  
mên  
Patr  
nat  
les c  
un f  
fin,  
rable  
de t  
l'arg  
rem  
qu'à  
ville  
de l  
à Fe

en faveur des Japonois, dont l'ambassade étoit si honorable à la foi Romaine, & devoit produire les plus heureux effets pour sa propagation.

Le Pape les traita par-tout comme les ministres des premiers souverains, les fit passer pour le baiser des pieds avant trois cardinaux qui demandoient audience, les embrassa tous avec une tendre affection, voulut qu'ils remplissent les fonctions d'honneur à son couronnement, où ils porterent le poële, lui donnerent à laver, & lui tinrent l'étrier pour la cavalcade. Il les institua chevaliers de l'éperon d'or, & leur donna lui-même l'épée & la ceinture; les fit créer Patrices Romains par le peuple & le sénat, leur dit la messe en particulier, les communia de sa main, & leur donna un splendide banquet. Ils partirent enfin, chargés des réponses les plus honorables pour leurs souverains, & comblés de toutes sortes de présens; sans compter l'argent que le généreux Pontife leur fit remettre pour la dépense de la route jusqu'à Lisbonne. Dans toutes les bonnes villes d'Italie où ils passerent, au sortir de l'Erat Ecclésiastique, principalement à Ferrare, à Venise, à Milan & à G:

Greg. Lett.  
t. 1. l. 5.  
Sacchin.  
part. 5. l. 5.  
p. 229 & seq.



nes, ce fut à qui l'emporteroit dans les marques d'honneur, d'affection, de libéralité à leur égard; & par-tout ils laifserent les princes & les peuples, charmés de leur modestie, de leur bonne grace, de leurs manieres aisées en des situations si nouvelles pour eux, de leur esprit & de leur capacité, mais sur-tout de leur piété, qui soutint parfaitement l'opinion qu'on avoit de la haute vertu des chrétiens du Japon. Le roi d'Espagne qui pour la seconde fois les voulut fêter dans son royaume d'Aragon, où il enchérit sur tout ce qu'il avoit fait à Madrid, ordonna ensuite de leur équiper à Lisbonne le meilleur vaisseau qui se trouveroit dans le port, leur envoya des présens magnifiques, fournit à tous les frais du voyage, ajouta une grosse somme d'argent, & manda au Vice-roi des Indes de veiller à ce qu'ils fussent toujours pourvus en abondance, jusqu'à leur débarquement au Japon. Ils n'y arriverent qu'après des périls sans nombre, & une absence de huit ans.

De Thou,  
l. 81.

Le nouveau Pape, peu après son exaltation, travailla efficacement à rétablir les mœurs, & à bannir les désordres, introduits depuis long-temps par la dou-

cent r  
cléfiat  
édit  
assaffi  
puis  
cardin  
nir la  
obéi  
s'exer  
les m  
bre r  
mois  
tout l  
villes  
c'étoi  
trer a  
la pre  
l'épée  
officie  
capita  
le par  
des p  
où il  
gand  
de Bo  
pût f  
Si  
& ce  
son h

ceur mal entendue du gouvernement ecclésiastique. Il commença par publier un édit très-séver: contre les bandits; les assassins, les voleurs & les recéleurs; puis distribua dans ses provinces cinq cardinaux, hommes de tête, afin de tenir la main à l'exécution. Il fut si bien obéi, qu'au lieu des brigandages qui s'exerçoient impunément jusque dans les meilleures villes, on en bannit l'ombre même de la licence: en quelques mois, la sûreté publique fût rétablie en tout lieu. Si l'on toléroit dans certaines villes les divertissemens du carnaval, c'étoit en dressant des gibets pour montrer aux licencieux le prix inévitable de la première échappée. Tirer simplement l'épée, ou faire la moindre résistance aux officiers de la justice, c'étoit un crime capital dont personne ne pouvoit espérer le pardon. Le comte de Pépoli, l'un des plus grands seigneurs du Bolonois, où il avoit protégé & réfugié les brigands, eut la tête tranchée au milieu de Bologne; quelque sollicitation qu'on pût faire en sa faveur.

Sixte V poussant la sévérité à l'excès, & consultant moins ici ses lumières que son humeur impérieuse, ou que la fausse

idée qu'il se formoit de la grandeur de l'Eglise, entreprit sur les droits naturels du diadème, dans une bulle foudroyante qu'il publia, dès la première année de son pontificat, contre le roi de Navarre & le prince de Condé, chefs du Calvinisme en France. Les ligueurs avoient long-temps sollicité Grégoire XIII d'approuver leur union séditieuse, sans pouvoir rien obtenir de ce sage & modéré pontife. Comme ils étoient au moment de faire le dernier éclat, ils redoublèrent leurs instances auprès de son successeur, avec d'autant plus de confiance, qu'il n'aimoit pas les Espagnols, auteurs de la ligue. Déjà il avoit fait entendre au Vite-roi de Sicile, en recevant son hommage, qu'il n'étoit pas d'humeur à troquer, comme ses prédécesseurs faciles, le tribut d'un royaume contre un cheval. Toutefois ce fier pontife voulant faire connoître qu'il ne se plioit point au gré des impressions étrangères, ôta par sa réponse tout espoir aux cabaleurs de France; il leur fit même sentir, qu'il pénétrait leurs vues tortueuses: mais il ne laissa point échapper pour cela une si belle occasion de porter la puissance du pontificat, au point où il se proposoit.

Aussi-  
de lu  
haute  
deux

Ap  
tifica  
les p  
renve  
ment  
mini  
à leu  
de d  
prin  
frapp  
dom  
cend  
quel  
soit  
Fran  
fidél  
vassa  
ceux

U  
dép  
pire  
pit  
récl  
& d  
ven

Aussi-tôt qu'on ne le pressa plus, il fit de lui-même ce qu'il avoit refusé avec hauteur, & publia sa bulle contre les deux princes.

Après y avoir élevé la puissance pontificale infiniment au dessus de toutes les puissances de l'univers, qu'elle peut renverser de leurs trônes, porte expressément la bulle, & terrasser comme des ministres de Satan, lorsqu'ils manquent à leur devoir; il dit tout ce qui se peut de dur & d'injurieux, contre les premiers princes du sang de France; les déclare frappés d'anathème, privés de tous leurs domaines, incapables, eux & leurs descendants à perpétuité, de succéder à quelque Etat & souveraineté que ce soit, nommément à la couronne de France. Il absout encore du serment de fidélité tous leurs sujets & tous leurs vassaux, & fait défense très-étroite à ceux-ci de leur obéir.

Une atteinte si manifeste portée à l'indépendance toujours intacte de l'Empire François, y excita, malgré l'état pitoyable où il se trouvoit réduit, les réclamations de tous les ordres de l'Etat, & de tous les citoyens qui n'étoient pas vendus à la ligue. Le plus faible de tous

Journ. de  
Henri III, t.  
II, p. 78.  
Mém. de la  
Ligue, t. 1.  
p. 343 & suiv.

fut le monarque bravé, & si bassement intimidé par-là, que, quoi qu'on lui pût représenter, il n'osa jamais permettre qu'on procédât contre cette bulle dangereuse, ni même demander au Pape de la révoquer. Tout ce qu'on put obtenir du prince effrayé, fut qu'elle ne seroit pas publiée en forme légale. Les ligueurs ne s'en prévahurent pas moins, pour l'obliger à rompre la paix avec le roi de Navarre, comme avec un excommunié & un ennemi déclaré de l'Eglise. Le Monarque différant autant qu'il pouvoit d'en venir à cette extrémité, avec un prince qui lui avoit encore offert depuis peu ses troupes & son bras contre la ligue, envoya vers lui des médiateurs & des théologiens, pour lui persuader de rentrer dans la communion catholique, ou de suspendre au moins quelque temps l'exercice du Calvinisme. C'étoit mal s'y prendre avec un héros, que d'employer l'épouvante à sa conversion. Il ne répondit autre chose, sinon qu'il étoit disposé, comme il l'avoit été en toute rencontre, à se laisser instruire, quand on y procéderoit en la manière convenable, & non pas en lui tenant, comme autrefois, le poignard sur la gorge.

Bien  
Rome  
ne le  
Henri  
en cel  
testati  
du Pap  
du Va  
pontif  
seuls  
loix t  
royau  
pation  
un co  
blé; a  
pas, i  
hérési  
l'Egli  
rechr  
point  
irréco  
jure f  
son d  
secou  
bliqu  
rien  
mêm  
repor  
loit d

Bien plus fier encore avec la cour de Rome, où il vouloit faire sentir qu'on ne le maîtrisoit point comme le foible Henri III, il fit paroître en son nom & en celui du prince de Condé, une protestation des plus fortes contre le décret du Pape, & la fit afficher jusque aux portes du Vatican. Il y appelloit de la sainte pontificale à la cour des papes, & seuls juges compétens par rapport aux loix temporelles & fondamentales de ce royaume; & sur cet abus, ou cette usurpation d'autorité, il citoit le Pontife à un concile général légitimement assemblé; ajoutant que, s'il ne s'y soumettoit pas, il le tiendrait non seulement pour hérétique, mais pour un oppresseur de l'Eglise chrétienne, & un véritable antechrist. Et l'envisageant déjà sous ce point de vue, il lui déclare une guerre irréconciliable, promet de venger l'injure faite à sa personne & à toute la maison de France; réclamant à cet effet le secours de tous les rois, princes, républiques & communautés vraiment chrétiennes, non moins intéressées que lui-même à punir un attentat qui trouble le repos général de la chrétienté. Il falloit que le malheur des temps eût bien

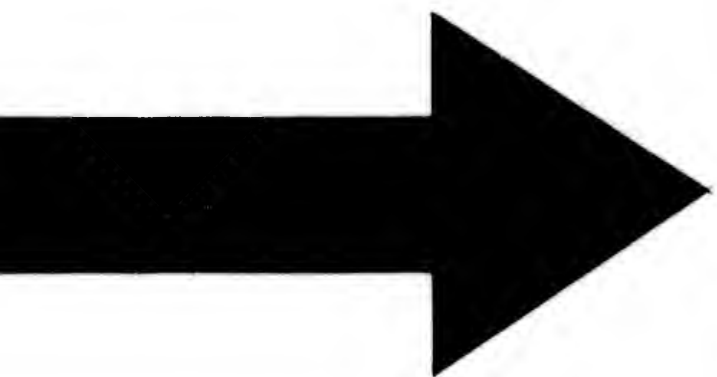
Ibid. p. 388.

De Thou,  
l. 82.

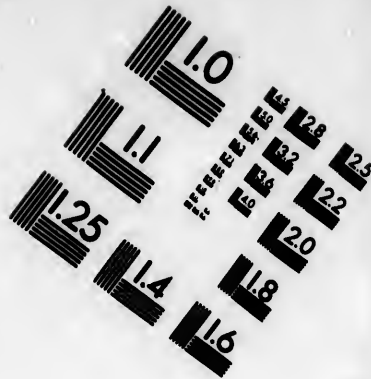
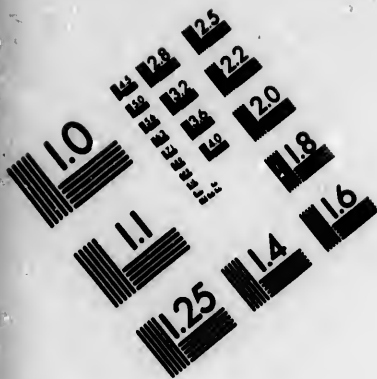
Ibid. p. 388.

De Thou,  
l. 82.

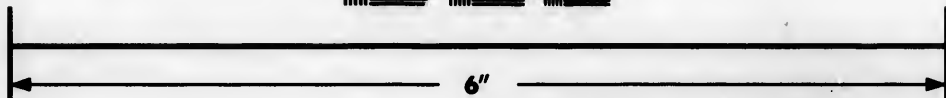
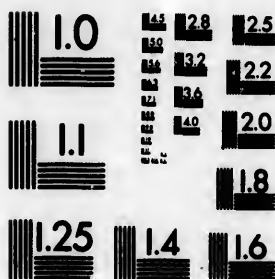








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
28  
32  
36  
22  
20  
18  
5

11  
10  
15  
20

rabaisé la fierté françoise, on qu'elle eût bien changé les idées des Romains à cet égard; puisque ce manifesta causa la plus grande surprise à Rome. Sixte V avoit trop de hauteur & trop de roideur dans le caractère, pour révoquer sa bulle; mais il ne laissa point d'applaudir à un trait de vigueur si analogue à son propre génie: il ne put s'empêcher de dire à l'ambassadeur de France, qu'il feroit à souhaiter que le roi son maître eût autant de courage contre ses vrais ennemis, que le roi de Navarre en monroit contre l'ennemi, non pas de sa personne, mais uniquement de ses erreurs.

Jamais la vigueur & l'activité n'avoient été plus nécessaires au roi de Navarre, que dans la situation où se trouvoit la maison royale, depuis que la mort récente du frere de Henri III, rendoit le chef de la maison de Bourbon héritier présomptif de la couronne. Ce dernier rameau des Valois; duc d'Alençon d'abord, puis d'Anjou, & sous tous les titres jeune homme frivole, ou plutôt enfant mutin & brouillon, après bien des mutineries & des cabales inutiles pour acquérir du crédit dans le royaume, avoit passé à la souveraineté illusoire des

Pays  
plus  
d'éga  
essuy  
qui l  
âge;  
qui b  
gion  
voit  
la fle  
reine  
rien,  
risqu  
de p  
le ta  
alarm  
la co  
mom  
O  
dâr  
en l  
donn  
rétic  
de E  
mém  
Guil  
trôn  
plac  
Lorr

Pays-Bas, où bientôt il eut beaucoup plus à se plaindre qu'en France du peu d'égard qu'on avoit pour son rang. Il y essuya des revers, & y prit un chagrin, qui lui causa la mort, à la fleur de son âge; ce qui ouvrit un champ libre à ceux qui brouilloient, sous prétexte de religion. En dix ans de mariage, le Roi n'avoit point eu d'enfans. Il étoit encore à la fleur de son âge, aussi bien que la reine sa femme; mais on ne ménageoit rien, avec un prince qu'on narguoit sans risque. On assura qu'il n'auroit jamais de postérité, on fit courir des écrits qui le taxoient d'impuissance absolue, on alarma toute la nation sur la succession à la couronne, comme si elle eût été au moment de vaquer.

On ne doutoit point qu'elle ne regardât le roi de Navarre, comme héritier en ligne directe: mais les ligueurs lui donnerent l'exclusion, comme à un hérétique, & proposerent le vieux cardinal de Bourbon, son oncle. Pour gagner en même temps la Reine-mere, le duc de Guise lui persuada qu'on n'éloignoit du trône le chef des Bourbons, que pour y placer ses petits-fils, enfans du duc de Lorraine & de Claude de France sa fille.

Guise avoit des amorces assorties à tous les goûts, & à tous les états. Aux yeux de la noblesse, il faisoit luire l'espoir de partager les graces que le Roi prodiguoit exclusivement à ses mignons; il promettoit au clergé l'extirpation de toutes les erreurs, & à l'ordre populaire la suppression des impôts. Tous ces maneges lui avoient gagné une infinité de partisans, sans qu'il voulût encore prendre les armes contre son souverain. A mesure qu'il approchoit du moment de consommation son attentat, il en paroissoit plus effrayé, & ne commettoit ses destins à la faveur populaire, qu'avec un pressentiment qui le faisoit frémir. Mais on assure que le roi d'Espagne, informé que les Flamands offroient de se soumettre à la France, força le duc à éclater, en le menaçant de remettre à Henri III les originaux de ses traités avec l'Espagne.

On prit donc le fantôme qu'on vouloit mettre à la tête de la ligue, c'est-à-dire le cardinal de Bourbon, & on le conduisit en Picardie, comme dans le plus sûr asile de la conspiration. Guise & ses freres rassemblèrent autour d'eux la noblesse de Champagne & de Bourgogne. Des Allemands & des Suisses,

soud  
mêm  
ouvre  
guez  
Toul  
Quan  
les au  
de l'u  
les li  
Bour  
cra  
cessa  
qu'ell  
blées  
puis  
de se  
cette  
peu a  
leva  
ses ém  
y form  
lesque  
réglée  
du car  
la rév  
dange  
hérési  
trône.

Il

soudoyés par l'Espagne, avancent en même temps sur les frontières. Lyon ouvre ses portes, aux secours que les ligueurs avoient obtenus de la Savoie; Toul & Verdun, à ceux de Lorraine. Quantité de villes, les unes trompées, les autres forcées, se soulèvent en faveur de l'union. Au cœur même du royaume, les ligueurs s'emparèrent d'Orléans, de Bourges & d'Angers. La ligue enfin s'ancre si bien à Paris, que cette ville ne cessa plus d'en être le foyer, jusqu'à ce qu'elle en devint le tombeau. Les assemblées clandestines où l'on censuroit depuis long-temps la conduite du Roi & de ses ministres, avoient dégénéré en cette faction audacieuse qu'on nomma peu après *les Seize*. Mais dès-lors elle leva de l'argent & des armes, dépêcha ses émissaires aux villes principales, pour y former des complots semblables, avec lesquels elle établit une correspondance réglée. Parut enfin, sous le nom seul du cardinal de Bourbon, le manifeste de la révolte, où l'on exagéroit sur-tout le danger que couroit la foi, si la branche hérétique des Bourbons montoit sur le trône.

Il n'en falloit pas tant à Henri III,

pour s'abandonner à ses incertitudes & à ses inconséquences accoutumées. Après bien des protestations, des apologies, des complaints, & tous les témoignages possibles de foiblesse & d'irrésolution, il prit enfin, & le plus mauvais parti en traitant avec ses sujets armés, & le plus mauvais des moyens en chargeant de cette négociation la reine sa mere, qui, outre son inclination pour les fils du duc de Lorraine, voyoit avec plaisir le duc de Guise chagriner le roi de Navarre qu'elle ne pouvoit souffrir. Catherine termina, ou assoupit le différend, par le traité de Nemours, qui obligeoit le Roi de défendre sous peine de mort, dans toute l'étendue de son royaume, l'exercice de toute autre religion que la Romaine; de bannir dans un mois les ministres de la réforme, & dans six mois tous les autres calvinistes qui n'auroient point abjuré; de les déclarer inhabiles à posséder aucun emploi public, & de casser leurs chambres mi-parties; de retirer de leurs mains, par la voie même des armes, les places de sûreté, & d'en donner au contraire jusqu'à douze à la ligue, dans les provinces de Picardie, de Champagne, de Bourgogne,

gogr  
de la  
par l  
trait  
prit  
roi d  
ques  
Bi  
prene  
pour  
défer  
duc  
Lang  
bon  
Relig  
sans  
dang  
vrit l  
offen  
gne  
dérab  
nomb  
allum  
natio  
varro  
partie  
duire  
& ce  
versa  
7



gogne , de Bretagne , & dans l'enclave de la Lorraine , avec des garnisons payées par le Roi. Ce fut à la nouvelle de ce traité , que les cruelles agitations d'esprit qui bouleverserent tous les sens du roi de Navarre , lui blanchirent en quelques momens une moitié de la barbe.

Bientôt remis de cette surprise , il prend un nouveau degré de courage , & pourvoit de son mieux , tant à sa propre défense , qu'au salut du royaume. Le duc de Montmorenci , Gouverneur du Languedoc , très-bon catholique & aussi bon citoyen , flottoit entre le parti des Religionnaires & celui des Ligueurs , sans connoître encore quel étoit le plus dangereux pour l'Etat : Bourbon lui ouvrit les yeux , & fit avec lui une alliance offensive & défensive. Il tira d'Allemagne plusieurs détachemens , peu considérables d'abord , mais formidables & nombreux , depuis que l'enthousiasme allumé par les ministres eut tiré cette nation de sa pesanteur naturelle. Le Navarrois enfin , au lieu d'abandonner la partie , comme on s'étoit flatté de l'y réduire , parut le premier en campagne ; & ce fut d'abord un tourbillon , qui renversa tout ce qui se rencontroit sur sa



route. En moins de deux mois, il soumit la Guyenne, le Dauphiné, la Saintonge, le Poitou. Condé, d'une autre part, pénétra dans l'Anjou, quoiqu'avec moins de succès, pour avoir eu moins de prudence. Henri III, toujours pauvre tandis que ses mignons nageoient dans l'opulence, réussit enfin à équiper bien ou mal ses troupes : mais il mit encore à leur tête ces favoris méprisables ; & à la faveur de l'indignation générale qu'excita ce nouveau délire, les ligueurs firent monter à son comble la haine des peuples contre lui. Ainsi commença la neuvième guerre, causée ou occasionnée par le Calvinisme. On la nomma la guerre des trois Henri, savoir Henri III avec les Royalistes, Henri de Guise à la tête des ligueurs, & Henri de Navarre chef des Calvinistes.

Conc. t. 15.  
p. 1110 & seq.

Dans cette année de tumulte & de confusion, on ne laissa pas de tenir à Aix en Provence un concile, où se trouverent, avec le métropolitain, les évêques d'Apt, de Gap, de Riez, de Sisteron, & le vicaire général de Fréjus. On y prescrivit en premier lieu une formule de foi, puis on y dressa des réglemens très-utiles pour le rétablissement de

la d  
le m  
sur  
lébr  
hém  
nou  
pou  
nom  
au m  
y vi  
Moy  
scien  
dans  
crets  
doctr  
clima  
par le  
de se  
Six  
toit  
toien  
dans  
homi  
toute  
qui o  
super  
soleil  
transf  
fait

la discipline & des mœurs, toujours sur le modèle des règles de Trente. Ce fut sur le même fonds, que le concile célébré la même année 1585 dans l'autre hémisphère, à Mexico capitale de la nouvelle Espagne, établit ses réglemens pour la conduite uniforme des Eglises nombreuses, qui commençoient à fleurir au milieu de ces régions barbares. On y vit, outre l'archevêque Pierre de Moya, six évêques très-versés dans les sciences ecclésiastiques, & spécialement dans le droit canon; comme leurs décrets en font foi. Ces deux conciles, de doctrine aussi uniforme que différens de climat, furent pareillement approuvés par le pasteur chargé de confirmer la foi de ses frères.

ibid. p. 17.  
1164 & seq.

Sixte V dont le génie puissant écartoit de l'Italie les mouvemens qui agitoient le reste de l'Europe, se livroit dans ce glorieux loisir à la passion des hommes dignes de l'immortalité; de toute part, il érigeoit des monumens, qui ont en effet éternisé son nom. Le superbe obélisque autrefois consacré au soleil par un roi d'Égypte, & depuis transporté à Rome où Néron en avoit fait l'ornement principal de son cirque,

Ciaccon. Vit. 1  
Sixte V. t. 4.  
p. 116 & seq.

dépérissoit enterré derriere la sacristie de l'église de S. Pierre. Paul III, & avant lui l'altier Jule II avoient eu dessein de le relever ; mais la perspective des difficultés & de la dépense leur avoit fait peur. Rien n'effraya Sixte ; & comme l'essor du génie dans les princes rencontre presque toujours des artistes propres à le seconder, Dominique Fontana, célèbre architecte de Côme, vint se présenter, avec des moyens dont la simplicité fut l'objet principal de l'admiration publique. Cette masse énorme, de cent sept pieds de hauteur, pesoit neuf cent cinquante-six mille cent quarante-huit livres. Huit cents hommes & cent quarante chevaux furent employés au jeu des machines qui la mirent en place, Le travail commença le dernier jour d'avril 1586, & le dixieme de Septembre l'obélisque parut sur son piédestal. Le vendredi suivant, le S. Pere en fit la bénédiction avec des solennités proportionnées à la grandeur de l'entreprise, & dédia ces dépouilles du paganisme à celui qui de sa croix en a renversé l'empire. Sixte, après ce grand ouvrage, fit encore déterrer trois autres obélisques, dont le premier, qui avoit servi d'ornement au mausolée d'Auguste, fut érigé

deva  
le se  
Larra  
Ste.

C  
l'écon  
gloir  
l'égli  
pelle  
du V  
prév  
de ri  
vilég  
église  
légal  
digni  
bourg  
le no  
près  
grotte  
tant d  
nouve  
plus d  
ter le  
bâtie  
il aff  
d'aut  
que  
évêch

devant l'église de Ste. Marie Majeure ; le second , dans la place de S. Jean de Latran ; & le dernier , dans celle de Ste. Marie du Peuple.

Ce pontife , naturellement enclin à l'économie , mais beaucoup plus à la gloire & à la célébrité , fit encore dans l'église de Ste. Marie Majeure une chapelle superbe en l'honneur de la creche du Verbe incarné ; puis il y établit un prévôt & des Chapelains en titre , avec de riches prébendes & beaucoup de privilèges. Il fonda un évêché , & bâtit une église magnifique à Lorette , dont la collégiale fut érigée en cathédrale , avec la dignité & les revenus convenables. Au bourg de Montalte dont il avoit porté le nom avant d'être pape , & le plus près qu'il lui fut possible de l'humble grotte où il étoit né , il fit travailler avec tant d'ardeur à la construction d'une ville nouvelle , qu'on y employoit chaque jour plus de cinq cents ouvriers , sans compter les habitans du lieu. La ville étant bâtie , il y érigea un évêché , auquel il assigna les biens d'une abbaye & d'autres terres , tant pour le chapitre que pour l'évêque. Il érigea aussi en évêché , les villes de Tolentin & de

San-Severino, dans la Marche d'Ancone. Il acheva la nef de S. Pierre, & la bibliothèque du Vatican, bâti au même lieu cet immense & superbe palais où tous les cardinaux peuvent loger avec le Pontife, établi à Rome un hôpital pour les pauvres mendiants, & une communauté tant de veuves édifiantes que de filles sans ressource, pour y être élevées dans la piété & dans la pratique des bonnes œuvres. Et son économie pourvoyant encore à l'avenir; après tant de dépenses, il mit en réserve dans le château S. Ange un million d'écus d'or, à quoi l'on ne pourroit toucher qu'en certains cas extraordinaires, qu'il spécifia dans une bulle expresse, signée par trente-quatre cardinaux, avec promesse sous serment de s'y conformer.

Sixte V cependant n'étoit pas tellement occupé de ces ouvrages extérieurs, qu'aucun autre objet échappât à ce génie, aussi vaste que ses devoirs, & même qu'il ne s'appliquât principalement à relever dans l'épouse de Jésus-Christ ces graces du dedans, dont le Dieu des cœurs est le plus jaloux. On compte jusqu'à soixante-douze bulles, données par cet infatigable pontife en moins de deux ans, soutenues dans l'exécution d'une

vigil  
tend  
que  
que  
Plein  
riculi  
jon  
les a  
il leu  
les co  
vit  
volon  
cont  
adult  
le po  
les f  
rigue  
plice  
aban  
nes,  
nel a  
fouer  
ce q  
n'ent  
ford  
Rom  
l'imp  
vern  
daleu

vigilance & d'une vigueur égales, tendant presque toutes, soit à effacer quelque tache, soit à rehausser quelque trait de la beauté de l'Eglise. Plein de zèle pour les mœurs, & particulièrement pour la pureté des conjonctions chrétiennes, il ordonna que les adulteres seroient condamnés à mort; il leur joignit ensuite les incestueux & les corrupteurs de la jeunesse. Il prescrivit des peines contre les avortemens volontaires, & condamna les mariages contractés par les eunuques. Pour les adulteres encore, il ôta aux tribunaux le pouvoir de leur faire jamais grace, & les fit rechercher avec la plus grande rigueur. On poursuivit jusqu'à leurs complices, dans les conditions même les plus abandonnées: des troupes de courtisanes, convaincues d'un commerce criminel avec des gens mariés, furent toutes fouettées cruellement en un même jour; ce qui imprima tant de terreur, qu'on n'entendit presque plus parler de ces défordres. Sixte eût bien voulu bannir de Rome toutes les femmes publiques: dans l'impossibilité que lui en fit sentir le gouverneur, il chassa au moins les plus scandaleuses; aimant à croire, qu'après en

Leti. t. 1.

l. 6.

avoir diminué le nombre, il parviendroit à l'entière exécution de son dessein, qu'il ne perdit jamais de vue.

L'astrologie judiciaire & toutes les extravagances impies qu'elle entraîne, étoient alors fort en vogue au delà des monts. Le Pape défendit de lire, & de garder chez soi aucun des livres qui en traitoient; & d'une manière si absolue, que des particuliers de bonne famille, protégés même par des cardinaux, furent irrémisiblement condamnés aux galeres, pour avoir enfreint ces défenses. La bulle *Detestabilis*, qui proscriit l'usure, est une des plus mémorables de ce pontife; parce qu'elle sert encore de règle aux canonistes, dans la matière des contrats. Elle condamne les conditions illicites qu'on ajoute aux contrats de société, & prescrit les règles sûres pour les passer légitimement. La bulle par laquelle il statue sur le nombre & la qualité des cardinaux, n'est plus guère observée qu'à l'égard de ce nombre, qui est celui des soixante-dix juges choisis par Moïse pour le gouvernement d'Israël. Ce nombre devoit être partagé en quatorze diacres, cinquante prêtres, six évêques; & aucun ne pouvoit être nommé qu'il n'eût 22

Bullar. t. 2.  
const. 17.

Ibid. const.  
45.

Ibid. const.  
50. Pii V.

aris,  
le dia  
pouv  
été r  
aux d  
qui r  
meur  
fiasti  
d'êtr  
le m  
ou p  
Ains  
Mon  
inco  
princ  
point  
lege  
ou le  
Si  
l'état  
quel  
les p  
sujet  
scand  
faver  
chez  
grége  
ruée  
bull



ans, afin de pouvoir prendre au moins le diaconat dans l'année. De plus, on n'en pouvoit nommer aucun, qui eût jamais été noté d'infamie ; qui eût été refusé aux ordres pour quelque empêchement ; qui revêtu des moindres ordres, fût demeuré un an sans porter l'habit ecclésiastique ; qui fût tant soit peu soupçonné d'être illégitime, eût-il été légitimé par le mariage suivant de ses père & mere, ou par une dispense même du S. Siege. Ainsi vit-on la délicatesse du berger de Montalte s'élever à un point encore inconnu à la plupart des papes, ou des princes. Il voulut aussi qu'on n'admit point en même temps dans le sacré college l'oncle & le neveu, les deux freres, ou les deux cousins-germains.

Sixte pourvoyant aussi à l'honneur de l'état religieux, défendit de recevoir en quelque ordre que ce fût, les bâtards, les personnes notées d'infamie, aucun sujet dont la vie déréglée eût donné du scandale. Il étendit sa sollicitude & ses faveurs jusqu'aux confréries du Rosaire chez les Dominicains, ainsi qu'aux congrégations que les Jésuites avoient instituées pour leurs écoliers. Il donna une bulle expresse, pour exciter les fideles à



secourir les jeunes catholiques d'Angleterre, qui étudioient en grand nombre au college de Reims : il exhortoit en même temps l'empereur, les rois & tous les princes chrétiens, à protéger & à défendre ceux de cette nation qui étoient persécutés pour la foi. Il pressa vivement le roi d'Espagne de déclarer la guerre à la reine Elisabeth ; & pour l'y mieux engager, il donna le chapeau de cardinal à Guillaume Alain, que protégeoit ce prince. Cet humble & pieux savant ayant déjà refusé la pourpre que Grégoire XIII lui avoit offerte, Sixte le contraignit de l'accepter, & le fit encore légat apostolique en Angleterre ; comme l'avoit été le cardinal Polus : il ne voulut point que les dignités missent de la différence entre deux personnages si ressemblans pour le mérite. C'est ce cardinal Alain, qu'on appella depuis le cardinal d'Angleterre.

La reine Elisabeth avoit mis depuis peu le comble à l'indignation du Pape, de toutes les têtes couronnées, de tous les cœurs sensibles aux impressions de la vertu, & même de la seule humanité, en immolant à sa haine forcenée pour la religion catholique la reine Marie d'E-

D'Atichy .  
Hist. Card. t.  
s. P. 557.

ross  
su  
le p  
de  
fron  
hui  
sabe  
me  
qu'  
plus  
qu'  
ron  
nar  
cem  
hui  
cou  
erin  
de  
fon  
sem  
cha  
cap  
con  
glen  
tive  
suj  
sion  
Un  
déc

crosse, en la faisant périr sur l'échafaud, au mépris de toutes les loix, du droit le plus sacré des nations, du sceau divin de l'indépendance empreinte sur les fronts ceints du diadème. Après dix-huit ans d'une outrageante prison, Elisabeth n'eut point horreur de consommer, sur l'infortunée Marie, l'attentat qu'elle regardoit comme le moyen le plus propre à exécuter le grand dessein qu'elle avoit conçu, d'unir les trois couronnes Britanniques sur la tête d'un monarque protestant. Ainsi quelque innocente que fut Marie des crimes qu'on lui imputoit, elle ne pouvoit qu'être coupable, dès que sa religion étoit un crime. Mais comme il étoit mal-séant de la condamner pour celui-ci, on se fonda sur les autres, quoique si peu vraisemblables, qu'ils ne firent prendre le change à personne. Durant la longue captivité de la reine d'Ecosse, on avoit conjuré plusieurs fois contre celle d'Angleterre, afin de remettre l'auguste captive sur son trône, & d'affranchir ses sujets catholiques de la cruelle oppression qu'ils souffroient en son absence. Une nouvelle conspiration, formée & découverte après tant d'autres, fit enfin

juger que la réforme ne seroit jamais assurée dans les deux royaumes, à moins de sacrifier la reine qui faisoit l'espoir de l'ancienne religion.

De Thou,  
liv. 86.

On lui nomma des juges, qui lui notifierent leur commission, & la citerent à comparoître. Elle répondit d'abord, qu'elle n'étoit pas sujette de la reine d'Angleterre, qu'elle-même étoit reine, & ne devoit compte de ses actions qu'à Dieu. Pour mettre néanmoins sa réputation à couvert, elle comparut; mais après avoir protesté, comme elle en prit acte, qu'elle n'entendoit rien faire qui portât préjudice à la majesté royale, à sa propre dignité, ni au roi son-fils. Alors elle parut sur un siege élevé, par distinction pour son rang. Les commissaires ne lui dissimulerent point, que le but d'Elisabeth étoit d'assurer, avec la tranquillité publique, le pur évangile qu'elle ne pouvoit négliger sans crime; puis ils la prièrent de répondre à l'accusation formée contre elle, d'avoir machiné la ruine de la religion protestante, avec celle du royaume & de la reine d'Angleterre. Marie se leva, & prit Dieu à témoin, qu'elle n'avoit jamais rien tramé contre la vie de la

reine  
niere  
comp  
pouv  
pre  
secré  
la dé  
confé  
fer d  
qu'el  
pour  
déliv  
sous  
occup  
volon  
Le  
rappo  
& les  
nombr  
reine  
sans t  
peine  
la rei  
beth  
de pe  
tence  
ni fig  
tout  
suade

reine d'Angleterre, & qu'étant prisonniere, elle n'étoit pas responsable des complots d'autrui; qu'au reste elle ne pouvoit être convaincue que par sa propre signature, & non par celle de ses secreétaires, qui ne manqueroient pas de la décharger, s'ils étoient présens. Elle confessa qu'elle avoit cherché à intéresser dans sa cause les princes étrangers; qu'elle avoit fait beaucoup de tentatives pour rompre ses fers, & sur-tout pour délivrer les catholiques de l'oppression sous laquelle ils gémissent; qu'elle s'en occupoit encore, & qu'elle répandroit volontiers son sang pour y parvenir.

Le parlement s'étant assemblé sur le rapport des commissaires, les seigneurs & les communes qui le composent, au nombre de quatre cents, déclarerent la reine d'Ecosse criminelle de leze-majesté, sans toutefois prononcer sur le genre de peine, dont ils laissoient le jugement à la reine d'Angleterre. La fourbe Elisabeth se fit long-temps prier, avant même de permettre la publication de cette sentence, qu'elle feignoit de ne vouloir, ni signer, ni confirmer. Elle prétendoit tout faire imputer au parlement, & persuader au peuple qu'elle avoit souffert

une forte de violence. Quand elle crut y avoir réussi, elle soucrivit enfin la sentence de mort, & en remit l'acte au secrétaire d'Etat Davillon, avec ordre néanmoins de le garder, sans le communiquer à personne. Quelque accoutumée que dut être Elisabeth au sang catholique après les torrens qu'elle en avoit répandus, il paroît que celui d'une tête couronnée lui fit peine. Dès la nuit qui suivit la signature du régicide, elle fut, dit-on, tourmentée de remords si cruels, qu'elle envoya pour la révoquer: mais Davillon avoit déjà communiqué ces actes à un membre du conseil privé; celui-ci, à tous les autres; & ils avoient unanimement résolu de procéder à l'exécution sans rien dire à la reine, peu inquiets de trouver grace pour une pareille faute. Le secrétaire fut néanmoins condamné par la suite à une amende & à la prison, mais pour la forme seulement. La chose au fond parut avoir si peu offensé, que tous ses complices, plus coupables que lui, obtinrent sans peine leur pardon. Quoi qu'il en soit, dès qu'ils furent munis de l'acte signé par Elisabeth, ils se transporterent en diligence à Fortheringay, dernière prison de Ma-

rie,  
bour  
ceur  
D  
signi  
mort  
qu'el  
en A  
de jo  
ger t  
sans  
mand  
mettr  
dépen  
de l'e  
l'acte  
Shrev  
duret  
accor  
votre  
main  
tin,  
autre  
gérer  
Com  
voit  
elle  
leur  
toit

rie, & se firent accompagner de deux bourreaux, qui annonçoient toute la noirceur de leur dessein.

Dès le lendemain de leur arrivée, ils signifient à Marie de se préparer à la mort. Elle répondit sans s'étonner, qu'elle s'y préparoit depuis sa détention en Angleterre, & fit paroître beaucoup de joie de se voir au moment de changer toutes ses infortunes en une félicité sans bornes & sans vicissitude. Elle demanda simplement quelque délai pour mettre ordre à ses affaires, puisque cela dépendoit de ses juges. En effet, le jour de l'exécution n'étoit pas marqué dans l'acte livré par Davisson. Le comte de Shrewsbury répondit néanmoins avec dureté : Non, madame, on ne vous en accordera point : vous êtes à la veille de votre mort ; tenez vous prête pour demain entre sept & huit heures du matin, on n'y ajoutera pas une heure. Un autre moins barbare entreprit de lui suggérer quelques motifs de consolation. Comme elle dédaignoit tout ce qui pouvoit sortir de ces bouches hérétiques, elle l'interrompit, & lui dit que le meilleur office qu'il pouvoit lui rendre, c'étoit de lui faire venir son confesseur :

mais on le lui refusa impitoyablement ; quelque instance qu'elle pût faire à ce sujet jusqu'à son dernier soupir. On lui envoya au contraire le doyen de Pétersboroug , qu'elle ne voulut jamais écouter. Elle écrivit à son confesseur , pour lui demander le secours de ses prières , & tous les moyens possibles de contribuer à son salut ; puis au roi de France & à la Reine-mere , au duc & à la duchesse de Guise , pour leur recommander les gens de sa maison. Elle les assuroit tous , qu'elle mouroit contente , après une si longue suite de tribulations , qui aboutissoit enfin au port du salut.

Ayant ensuite rassemblé ses domestiques , elle leur distribua le peu d'argent qui lui restoit , fit le partage de ses habits & de ses joyaux entre ses femmes , & dit à tous que c'étoit avec une peine sensible qu'elle ne leur donnoit pas davantage , mais qu'elle étoit assurée que le roi son fils y suppléeroit. Elle chargea son maître d'hôtel de les recommander de nouveau , & de porter sa bénédiction à ce prince , qu'elle conjuroit de ne point venger sa mort. Tout le monde fondant en larmes , elle les consoloit elle-même sans en verser une seule , & les exhortoit

à ne  
bonne  
tous f  
de sa c  
ordina  
elle se  
pria p  
heure  
femm  
couch  
contr  
toute  
avant  
pour u  
comm  
dans f  
sacré  
permi  
mité  
A  
la vi  
pour  
C'éto  
quell  
douze  
drap  
crucif  
fur a  
de se



à ne point s'affliger, à l'approche du bonheur ineffable qui alloit succéder à tous ses malheurs. Elle les fit enfin sortir de sa chambre, à la réserve de ses femmes ordinaires; & comme il étoit déjà nuit, elle se retira dans son oratoire, où elle pria prosternée pendant plus de deux heures. Après quoi, elle rejoignit ses femmes, prit quelque nourriture, & se coucha, moins pour dormir, que pour continuer sa priere, qui dura presque toute la nuit. Elle se leva deux heures avant le jour, s'habilla magnifiquement, pour un jour que sa foi lui faisoit regarder comme le plus beau de sa vie, rentra dans son oratoire, & prit une hostie consacrée, que le Pape, dit-on, lui avoit permis de tenir en réserve pour l'extrémité où elle se trouvoit.

A l'heure marquée, ses commissaires la vinrent tirer de son appartement, pour la conduire au lieu de son supplice. C'étoit une vaste salle, au milieu de laquelle on avoit dressé un échafaud de douze pieds en quarré, couvert d'un drap noir. La Reine entra, tenant un crucifix entre ses mains; & quand elle fut auprès de l'échafaud, elle appela un de ses officiers, & lui dit: Aidez-moi à



monter ; c'est le dernier service que vous me rendez. Elle étoit vêtue d'une longue robe de velours noir , ornée d'agrafes & de lames d'or , avec beaucoup de perles & de pierres précieuses ; & de sa tête , pendoit jusqu'à terre une coiffe blanche , d'une finesse transparente. A l'âge de quarante-quatre ans , dont la moitié passée dans un abîme d'infortune , la beauté sans égale de Marie Stuart , moins flétrie qu'animée par les impressions de la douleur & les sentimens de l'héroïsme , avoit contracté quelque chose de si majestueux , qu'elle excita une sorte de vénération religieuse. Dès qu'elle fut montée sur l'échafaud , elle s'assit sur un siège qu'on lui avoit préparé ; puis on lui lut sa sentence , qui fut écoutée avec un silence d'horreur , & suivie du frémissement de toute l'assemblée. Peu attentive à ce qui se passoit sur la terre , & l'ame déjà tout entière dans le ciel , la Reine , toujours le crucifix à la main , protesta de nouveau qu'elle n'avoit attenté ni à la vie ni à la couronne d'Elisabeth ; mais que la cause de sa mort étant sa religion , elle l'acceptoit comme la plus grande faveur que le ciel pût lui faire. Elle recommanda

au Se  
Jacqu  
son r  
roit d  
tholic

Qu  
bourr  
& la  
vous  
cérém  
pard  
de la  
conf  
à gen  
qui c  
j'ai  
fois  
mon  
suite  
ceux  
ner l'  
embr  
doule  
puis  
ment  
répan  
l'anci  
tôt ap  
qu'el

au Seigneur l'Église Catholique, le roi Jacques son fils, Elisabeth elle-même & son royaume, & protesta qu'elle mourroit dans la communion de l'Église Catholique, Apostolique & Romaine.

Quand elle eut achevé sa priere, le bourreau se mit à genoux devant elle, & la pria de lui pardonner sa mort. Je vous la pardonne, lui dit-elle, aussi sincèrement que je prie le Seigneur de me pardonner mes péchés; & je pardonne de la même manière à tous ceux qui ont conspiré contre mes jours. Elle se mit à genoux, récita à voix haute le psaume qui commence par ces mots, *Seigneur, j'ai espéré en vous*, & répéta plusieurs fois ces mots, *Seigneur, je recommande mon ame entre vos mains*. Se levant ensuite, elle défit, aidée de ses femmes, ceux de ses vêtemens qui pouvoient gêner l'exécuteur; & dans cet état, elle embrassa ces femmes demi-mortes de douleur, leur donna sa bénédiction; puis leur ordonna de se retirer paisiblement, de prier Dieu pour elle, & de répandre par-tout qu'elle mourroit dans l'ancienne & véritable religion. Aussitôt après, elle présenta sa tête; & tandis qu'elle prononçoit de nouveau ces paro-

les, *in manus tuas*, le bouterau en deux coups la lui abattit, le dix-huit février 1587. Les hérétiques brûlèrent tout ce qui avoit été teint de son sang, ses vêtements, la tenture de l'échafaud, & les planches mêmes; de peur, à ce qu'ils publièrent, qu'on n'en fit des reliques.

Au bruit de cette mort, l'Europe entière frémit d'horreur & d'indignation, à la réserve de l'Angleterre, ou de sa fanatique capitale, qui en fit des feux de joie: mais Elisabeth les désavoua hautement, prit le deuil, & marqua beaucoup de douleur. Il est vrai qu'on eut peine à la croire sincère; & il est très-vraisemblable, que ceux qui l'accusèrent d'avoir joué le public durant tout le cours de cette cruelle tragédie, en jugèrent le mieux. Le roi de France en témoigna beaucoup de ressentiment, & celui d'Ecosse encore davantage. Elisabeth s'en excusa, auprès de l'un & de l'autre, sur la précipitation de son secrétaire: ce qui suffit pour calmer, ou pour couvrir le mécontentement de Henri III, à qui l'indolence de son naturel & le désordre de ses affaires ne permettoient rien de plus. Pour Jacques, roi d'Ecosse, ce qui lui avoit fait souf-

frir si  
l'emp  
mort  
elle a  
senter  
de la  
droit  
terre.

Bie  
le ma  
dre co  
tives,  
peine  
me, c  
d'Elis  
dignit  
Sixte  
& pre  
de Ro  
qu'il c  
où il  
étroit  
ges qu  
ques,  
ronné  
dès l'  
plus f  
vert l  
préma

frir si long-temps la captivité de sa mere, l'empêcha d'autant mieux d'éclater à sa mort, qu'Elisabeth le fit assurer, comme elle avoit eu soin qu'on l'insérât dans la sentence même de Marie, que le sort de la mere ne préjudicieroit en rien au droit du fils sur la couronne d'Angleterre.

Bien différent de ces deux princes, le magnanime Sixte V, sans se répandre contre Elisabeth en de stériles invectives, qu'il défendit même à Rome sous peine de galere, établissant pour maxime, qu'indépendamment de la religion d'Elisabeth, on devoit du respect à sa dignité & des égards à son mérite; Sixte V se tourna du côté de l'Espagne, & prenant Philippe II, tant par son titre de Roi Catholique, que par l'affection qu'il devoit conserver pour l'Angleterre où il avoit régné, il lui persuada qu'il étoit de son devoir de venger les outrages que souffroient les Anglois catholiques, & leurs protecteurs même couronnés. Philippe attaqua l'Angleterre dès l'année suivante, & sa flotte, la plus formidable qui eût jusque là couvert l'Océan, ne fut toutefois nommée prématurément l'invincible, que pour

combler par le ridicule la honte de sa défaite. La présomption de Philippe fut principalement le jouet des vents & des flots : par ces agens inanimés, le ciel parut vouloir improuver d'une manière plus frappante le mélange abusif des deux ordres de puissance qu'il lui a plu de séparer. Sixte avoit donné à Philippe le royaume d'Angleterre, à charge de foi & hommage envers le S. Siege ; & il avoit publié une bulle d'interdit, avec toutes les clauses & les charges révoltantes qui avoient excité autrefois des agitations si funestes aux empires.

Bolland. &  
Baill. ad 18  
Maii.

Dans l'année où la reine d'Ecosse fut traînée à l'échafaud par l'implacable hérésie, Félix de Cantalice, frère convers de l'ordre des Capucins, finit par une mort plus paisible, mais non moins précieuse aux yeux du Seigneur. La lecture de la vie merveilleuse des anciens Solitaires lui avoit inspiré le dessein de se retirer comme eux dans quelque désert, où séparé des hommes, il pût vivre de racines, de fruits sauvages, & s'occuper uniquement des vérités éternelles. Comme il ne trouvoit ni guide ni modele pour ces voies extraordinaires, il s'adressa aux Capucins, dont la vie ré-

gulier  
une p  
couve  
y fut  
perfec  
qui e  
d'autr  
gnala  
patien  
vers to  
un dé  
solue,  
cueille  
Dieu,  
moien  
vertus  
jusqu'a  
univers  
glise a  
déférer  
Dur  
paix qu  
aupara  
niere à  
à une  
aigres  
quel en  
que de  
posées

gurière & pénitente remplissoit au moins une partie de son idée. Il prit l'habit au couvent de Cirra-ducale en Ombrie, & y fut admis à la profession. Il acquit la perfection de son état, dans un office qui en fait perdre l'esprit à beaucoup d'autres. Chargé de la quête, il ne signala pas seulement son humilité, sa patience, sa douceur & sa charité envers tout le monde; mais il fit admirer un détachement & une dépendance absolue, une régularité parfaite, un recueillement continuel, & un amour de Dieu, dont les saintes ardeurs enflammoient jusqu'à son visage. Toutes ces vertus ne cessèrent de s'accroître en lui, jusqu'au moment où il expira, préconisé universellement comme un saint. L'Église a confirmé ce témoignage, en lui déferant un culte public.

Durant cette même année 1587, la paix que nous avons vue si peu d'années auparavant rétablie à Louvain d'une manière à la croire imperturbable, fit place à une dissention & à des disputes plus aigres qu'elles n'avoient encore été. Et quel en fut le sujet? rien autre chose que des assertions diamétralement opposées à la doctrine des derniers nova-

teurs. Il est vrai qu'on y en avoit ajouté qui n'étoient pas de foi; tant il y a toujours d'inconvéniens à mêler le système au dogme, & à vouloir étayer la doctrine de l'Eglise sur les opinions d'école, ou de société, même les plus plausibles. Ce ne fut pas là cependant ce qui remit en rumeur la faculté de Louvain: mais grand nombre de ses membres, malgré leur soumission aux bulles de deux papes, conservant toujours un secret penchant pour les opinions flétries de leur chancelier, l'inflexible Baius; il reprit un feu tout nouveau, quand il vit ses principes en butte à la société des Jésuites. Jusque-là, ces religieux étoient demeurés fort tranquilles à son sujet, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'Eglise eût prononcé, & que, la nouvelle secte témoignant faire peu de cas de la décision, ils crussent devoir prémunir leurs disciples contre ce scandale. Dès-là, Baius leur voua une haine, qu'il emporta peu après au tombeau, mais dont ses disciples ne laisserent pas d'hériter, & qu'ils se léguerent successivement, avec le mépris des décrets apostoliques.

Le savant Lessius, & Hamelius son confrere, ayant fait soutenir des theses publiques

pub  
con  
goin  
la fa  
cent  
ou n  
tère  
la d  
tre l  
S. Si  
des a  
de le  
la m  
nonc  
ne, c  
de se  
désin  
fille  
mune  
Lessi  
encor  
On r  
gie d  
les Jé  
ger le  
pecta  
saine  
térait  
ter à  
Z

publiques contre les points de doctrine condamnés par les papes Pie V & Grégoire XIII, Baius agit sourdement dans la faculté de Louvain, & réussit à y faire censurer trente-quatre propositions, bien ou mal extraites de ces theses. Un intérêt pour le moins aussi vif que celui de la doctrine animoit cette université contre les Jésuites, qui avoient obtenu du S. Siege le privilege de conférer les grades à leurs écoliers, au cas qu'elle refusât de les y admettre gratuitement; ce qui la mettoit dans la nécessité, ou de renoncer d'elle-même à ce trafic de doctrine, ou de voir passer une bonne partie de ses candidats sous des maîtres plus désintéressés. L'université de Douai, fille de celle de Louvain, fit cause commune avec sa mere, & publia contre Lessius une censure en termes plus durs encore que n'étoit celle des Lovanistes. On tenta de même la faculté de théologie de Paris, qu'on savoit en procès avec les Jésuites, qui s'efforçoient d'y aggréger leur college: mais cette école respectable, faisant céder aux intérêts de la saine doctrine une rivalité purement littéraire, refusa généreusement de se prêter à cette vile manœuvre. Les univer-

FaR. AcadJ  
Lov. p. 172.



fités de Treves, de Maïence & d'Ingolstad se déclarerent formellement pour la doctrine des Jésuites.

Cependant Baius & sa cabale excitoient de toute part les clameurs publiques contre Lessius & sa société. Ils n'ignoroient pas que c'est gagner beaucoup, que de faire naître le préjugé, qui devient bientôt le jugement fixe du vulgaire; sans que les meilleures apologies pussent ensuite lui arracher l'aveu de son imprudence. Les imputations familières à Wicel, à Jean Hus, à Luther, à Calvin, à tous les ennemis du libre arbitre, passerent dans la bouche injurieuse des partisans de Baius. Ils accuserent les Jésuites de ressusciter le Massilianisme, le Semi-Pélagianisme, le Pélagianisme enfin, & tous les monstres dont les noms odieux empêchoient d'être attentif à la fausseté de l'imputation. Les grands noms de S. Augustin, de S. Prosper, de S. Fulgence étoient employés avec la même justesse & la même droiture. Les censeurs, dans une préface de haut style, chargerent leurs antagonistes de ne tendre qu'à diffamer le docteur de la grace; de lui susciter, & en même temps à l'Eglise universelle, une guerre épouvan-

tab  
l'E  
bu  
stu  
qu  
le r  
fléc  
I  
pas  
pren  
Elle  
préc  
du p  
métr  
brai  
censu  
emp  
Mide  
ne fu  
sans.  
tôt de  
& l'é  
étant  
vêque  
yeux  
tour  
d'app  
l'apole  
bande

table, en le mettant en opposition avec l'Eglise d'Orient; de ne pas lui attribuer simplement une ignorance & une stupidité qui ne lui avoient pas laissé voir qu'il détruisoit le libre arbitre, mais de le rendre suspect d'une impiété aussi réfléchie que celle de Luther & de Calvin.

Des charges si grossières ne pouvoient pas faire long-temps illusion: mais leur premier effet n'en fut pas moins terrible. Elles surprirent, outre le peuple toujours précipité, la plupart même des évêques du pays, & particulièrement les deux métropolitains de Malines & de Cambrai, qui signèrent & firent signer la censure par une foule d'ecclésiastiques empressés à leur plaire. Les évêques de Midelbourg, d'Anvers & de Tournai ne furent pas du nombre des complaisans. Le premier fit même revenir bientôt de la surprise l'évêque de Ruremonde, & l'écrivit dont il s'étoit servi pour cela, étant parvenu entre les mains de l'archevêque de Malines, ouvrit encore les yeux à ce prélat. L'évêque d'Ypres à son tour fut si pleinement détrompé, que d'approbateur de la censure, il devint l'apologiste de la doctrine censurée. Le bandeau de la prévention fut enfin rompu

Epist. 3.  
Jean Stryens  
ad Lindan.

Epist. 7.  
Tzant. ad  
Episc. Mid.  
28. apr. 1588.

T. Stapl. ad  
Epif. Mid. II  
Maii 1558.

de tous côtés, & par l'apologie que fit paroître le docteur Jacque Tzantel, qui non moins estimé pour sa probité que pour ses lumieres, témoigna que la censure ne tendoit qu'à mettre en vogue les nouveautés qu'il avoit vu naître à Louvain; & par celle de Thomas Stapleton, docteur de Douai, si célèbre par ses controverses contre les Protestans, qu'on le nommoit la plume & l'oracle des catholiques: la cabale effrontée, comme il s'en plaignit, l'avoit néanmoins fait passer pour un des principaux approbateurs de la censure. Enfin les restes de la préoccupation furent entièrement dissipés par l'apologie que donna Lessius lui-même: chef-d'œuvre en ce genre, plein de force, de dignité & de précision, sans invectives, sans récriminations, sans une seule goutte du fiel qui couloit à grands flots de la censure; piece, en un mot, digne de la haute réputation de capacité où étoit l'auteur, & de l'odeur de sainteté où il vivoit. Par l'exposition nette & précise de sa doctrine, qu'il réduisoit à quatre chefs, toutes les personnes équitables & tant soit peu éclairées reconnurent avec évidence, qu'elle étoit conforme aux principes constans des écoles

cath  
gén  
qu'  
leur  
C  
ler p  
lats  
mou  
gloir  
à sou  
giren  
& ne  
qu'ils  
vêqu  
se co  
cile a  
parût  
dispu  
sur le  
gans  
forme  
dre,  
Octav  
qu'il  
bunal  
fance  
soulév  
avoie  
Siege

catholiques, & même à ce que tenoit généralement l'école de Louvain, avant qu'Hessels & Baius y eussent introduit leurs nouveautés.

Quelque humiliant qu'il soit de reculer pour les hommes en place, les prélats de la Belgique, plus sensibles à l'amour de la vérité & de l'équité qu'à la gloire que mettent les génies médiocres à soutenir une fausse démarche, ne rougirent point de retourner sur leurs pas, & ne songerent plus qu'à dissiper l'orage qu'ils avoient eux-mêmes grossi. L'archevêque de Malines & celui de Cambrai se concerterent, pour assembler un concile aux Pays-Bas: seul moyen qui leur parût efficace, pour éteindre le feu de la dispute & de la dissention. Ils étoient sur le point de convoquer leurs suffragans, lorsque le Souverain Pontife, informé des nouveaux troubles de la Flandre, leur fit déclarer par son nonce Octavio Frangipani, résident à Cologne, qu'il avoit évoqué cette affaire à son tribunal, & qu'il s'en réservoir la connoissance. Les Jésuites, à la vue du premier soulèvement de la Flandre contre eux, avoient pris le parti d'appeller au Saint Siege; & leur général avoit remis au

S. Pere tant la censure que la réplique de Lessius, avec un mémoire dressé par Bellarmin, théologien profond, & d'ailleurs très-instruit des affaires de Louvain où il avoit enseigné. Mais Sixte V lui-même, autrefois Montalte, général des Cordeliers si fort impliqués dans ces affaires, & qui avoit engagé ses prédécesseurs Pie V & Grégoire XIII à prononcer, avoit à ce sujet toutes les notions que l'expérience peut ajouter à celles d'un excellent théologien.

Il assembla néanmoins un consistoire nombreux, & sans se déclarer, il y fit lire les assertions de Lessius, & les censures des deux facultés Flamandes. Le sacré college fut bien étonné de voir taxer de pélagianisme une doctrine qui portoit, que le libre arbitre peut sans la grace faire quelque œuvre moralement & naturellement bonne; qu'il est des graces suffisantes auxquelles la volonté de l'homme peut résister, & ne résiste que trop souvent; que ces secours suffisans pour accomplir les préceptes & se sauver, sont donnés à tous les adultes; qu'il est même des moyens de salut préparés pour les enfans qui meurent sans baptême, & qu'enfin Jésus-Christ est

mo  
ho  
qu  
sib  
se n  
sur  
gra  
exp  
aya  
& à  
tre  
la v  
cou  
à q  
pos  
dog  
sout  
péch  
bien  
sixe  
hort  
ses a  
Die  
pos  
seco  
ce q  
de  
prop  
que

mort pour le salut éternel de tous les hommes ; que Dieu veut les sauver, & qu'il ne leur commande rien d'impossible. Car c'est à cela précisément que se réduisoient toutes les propositions censurées, concernant les dogmes de la grace. La cinquieme porte en termes exprès, qu'après le péché originel, Dieu ayant voulu donner à notre premier pere & à toute sa postérité, des remedes contre le péché & des graces pour obtenir la vie éternelle, il leur fournit des secours suffisans pour retourner à lui ; à quoi l'auteur ajoute, dans la proposition vingt-deuxieme, que c'est un dogme insensé parmi les hérétiques, de soutenir que l'homme a perdu par le péché originel le libre arbitre pour le bien. Toute l'écriture sainte, porte la sixieme proposition, est remplie d'exhortations & de commandemens adressés au pécheur pour qu'il retourne à son Dieu. Or Dieu ne commande rien d'impossible, donc il donne au pécheur un secours suffisant pour se convertir. De ce qu'il est commandé à tous les hommes de recevoir le baptême, la huitieme proposition conclut dans le même goût que la sixieme, que Dieu, autant qu'il

est en lui, veut accorder à tous les hommes la grace de ce sacrement. Il est dit dans la dixième proposition, que Jésus-Christ étant le sauveur de tous les hommes, Dieu leur a préparé des moyens suffisans pour le salut, en vue des mérites de Jésus-Christ; parce qu'il ne seroit pas véritablement le sauveur de tous, si ces graces suffisantes ne leur étoient pas accordées.

La censure des Lovanistes, & surtout ce qui en résulroit contre le dogme de la grace suffisante, avoit déjà fait les plus fortes impressions sur l'esprit du Pape. Cependant tout habile théologien qu'il étoit, & quoique les propositions censurées ne lui parussent contenir que ce qu'il croyoit lui-même; il demanda aux cardinaux ce qu'ils en jugeoient. Ils répondirent d'une voix unanime, qu'elles contenoient une doctrine saine. Le Pape se déclara pour lors, & dit en termes formels, qu'il pensoit la même chose. Après quoi, il fit expédier au nonce Frangipani, un bref où il étoit répété, que les propositions contenoient une saine doctrine; & il enjoignit au nonce de se transporter à Louvain, pour y défendre sous peine d'excommunication de

Hist. Con-  
trov. de Au-  
xil. l. 1. c. 15.  
p. 48.

les c  
cent  
doit  
com  
de B  
qu'o  
étoit  
d'em  
lequ  
plus  
là do  
ni er  
ajout  
mant  
une c  
aux c  
teurs.  
Le  
mal d  
cond  
leur  
seign  
étant  
& pa  
plus  
mun  
jugé  
gulie  
lation

les condamner, ou de les noter d'aucune censure. C'étoit-là tout ce que demandoit la partie lésée, qui avoit déclaré comme juridiquement par le mémoire de Bellarmin, qu'elle ne prétendoit point qu'on décidât lequel des deux sentimens étoit le vrai, ce qui entraîneroit trop d'embarras & trop de longueurs; mais lequel des deux étoit le plus sûr, ou le plus commun dans l'Eglise; au moins si la doctrine censurée en Flandres, n'étoit ni erronée ni téméraire. Ce qui suffit, ajoutoit-on, pour effacer les notes infamantes imprimées à cette doctrine, par une censure qui cause autant de scandale aux orthodoxes, que de joie aux novateurs.

Defens. Lef-  
fii, deposita  
in Colleg.  
Lov. Societ.  
J. excusa in  
Hist. Con-  
trov. de au-  
xil. Appond.  
n. 4. p. 785.

Le système des Lovanistes, encore mal débrouillé, ne fut donc point alors condamné formellement; puisqu'on ne leur défendit pas de continuer à l'enseigner: mais le sentiment contraire étant reconnu pour une doctrine sûre, & par conséquent pour la doctrine la plus conforme à l'enseignement commun de l'Eglise, il en résulta un préjugé bien défavorable à ces opinions singulieres, qui sous le voile de la dissimulation allerent toujours en renchérisant,



& qui s'attirèrent enfin les anathèmes les plus formels & les plus flétrissans de l'Eglise. Quant aux ordres de Sixte V, le nonce de Cologne les remplit ponctuellement, se rendit en diligence à Louvain; & après quelques tentatives de la faculté pour traîner en longueur, il prononça par un jugement provisionnel, suivant sa commission, que les propositions censurées, qu'il qualifie encore de doctrine saine, pouvoient s'enseigner sans danger, jusqu'à ce qu'il plût au Saint Siege d'en porter un jugement absolu & définitif. Il est clair que Sixte V. en vouloit venir là; puisqu'il fit transporter de Flandres à Rome toutes les pièces nécessaires pour juger à fond. Il n'en fut vraisemblablement empêché que par les affaires & les soucis plus grands, que lui causa dans ces conjonctures le point extrême de la crise où se trouvoit la France. Pour rétablir la tranquillité & la concorde dans les Pays-Bas, le nonce défendit aux deux parties, sous peine d'excommunication réservée au Souverain Pontife, de qualifier leurs sentimens réciproques, d'hérétiques, ou de scandaleux, & de se traduire mutuellement comme notés, ou suspects d'hérésie.

Ce décret fut reçu avec respect, & avec une soumission sincère, non seulement par les évêques, mais par le très-grand nombre des docteurs de Louvain. Il fallut plus de temps pour soumettre ceux de Douai, dont aussi la bonne foi & la persévérance ensuite furent égales à leur première résistance. Aussi-tôt après la publication du jugement, tous les actes d'hostilité cessèrent à Louvain dans les deux partis ; & assez long-temps même, la réconciliation parut de jour en jour s'affermir davantage. La mort de Baius, qui arriva l'année suivante, contribua beaucoup apparemment à la conservation de la paix. Le seizième jour de septembre de l'année 1589, la soixante-dix-septième de son âge, & la quarantième de sa carrière académique, il alla rendre compte au souverain Juge, d'un temps si long employé à introduire des nouveautés suspectes dans l'une des écoles chrétiennes les plus pures & les plus florissantes ; des notes d'hérésie & de toutes les flétrissures les plus injurieuses, imprimées, autant qu'il étoit en lui, aux docteurs & aux points de doctrine les plus conformes à l'enseignement public de l'Eglise ; des injures

vomies dans ses apologies perfides contre un saint Pape qui réprovoit sa doctrine; de son obstination à fatiguer quatre Papes de suite par ses innovations effrayantes & ses apologies injurieuses; enfin de sept ou huit protestations, où il signoit & juroit tout sans rien tenir, où il se disoit éternellement soumis à la bulle de Pie V, qu'il ne cessa jamais de blasphémer. La sincérité de Baius à son dernier moment, dont il n'appartient qu'à Dieu de juger, reste donc pour les hommes dans les termes du problème. Ajoutons cependant, qu'avec le vice des anges superbes, Baius avoit plusieurs vertus humaines, la sobriété, la chasteté, assez de douceur, & beaucoup d'application aux devoirs de son état. Il avoit encore des talens & du génie, quoique beaucoup moins qu'il ne pensoit. On dit qu'il avoit lu neuf fois tout S. Augustin: il eût mérité plus d'éloges, si moins surchargé de cette nourriture forte, il l'eût mieux digérée.

F. Swerts, in  
Athen. Belg.

Magn. Bul-  
lar. T. 2.  
Const. 81 &  
seq. Sixt. V.

Sixte V; en même temps attentif à tout ce qui pouvoit honorer son regne & son pontificat, établit différentes congrégations ou conseils de cardinaux; savoir, pour l'exécution & l'interprétation des décrets

du  
des  
livr  
bibl  
des  
céré  
l'ad  
avoi  
vres  
des  
rend  
parti  
nent  
de b  
bibli  
ser l  
contr  
il dé  
qui  
oblig  
les po  
ple d  
Dom  
docte  
Sixte  
ventu  
deux  
lifés

du concile de Trente ; pour l'exécution des défenses portées contre les mauvais livres ; pour l'impression correcte de la bible, des conciles, des SS. docteurs & des bulles pontificales ; pour l'ordre des cérémonies dans le service divin, & dans l'administration des sacremens. D'autres avoient pour objet, l'abondance des vivres, le soin des chemins, des ponts & des eaux dans l'Etat Ecclésiastique. Pour rendre le blé plus abondant à Rome en particulier, il établit un fonds permanent de cent mille écus. Il ne laissa pas de bâtir, peu de temps après, la fameuse bibliotheque du Vatican. Pour faire cesser les reproches tant de fois répétés contre les abus de la cour pontificale, il déclara vacans les bénéfices de ceux qui seroient promus au cardinalat, & obligea d'y résider ceux à qui le S. Siege les pourroit laisser par dispense. A l'exemple de Pie V, qui tira de l'ordre de Saint Dominique, avoit mis au nombre des docteurs de l'Eglise S. Thomas d'Aquin ; Sixte donna le même titre à S. Bonaventure, religieux de S. François. Ces deux Saints, quoique simplement qualifiés jusque-là de docteurs de l'école,

y avoient toujours été dans une vénération particulière. Dans la même année, il approuva une congrégation nouvelle, instituée par Jean-Augustin Adorne & François-Augustin Caraccioli, des illustres maisons qui portent ces noms à Gênes & à Naples. C'étoit la septième congrégation de clercs réguliers qu'on établissoit dans ce siècle ; & Sixte V, comme ayant été cordelier, la nomma Congrégation des clercs réguliers mineurs. La réforme des Ermites de Saint Augustin, que nous appellons Petits Peres, fut instituée l'année suivante, au chapitre général tenu à Madrid.

Pendant que ce Pape faisoit ainsi le bonheur, ou du moins le repos & la gloire de l'Italie, la ligue avoit porté en France ses fureurs à leur comble. Paris étoit devenu le centre fixe de cette énorme faction, qui enfin y avoit son conseil réglé ; formé presque au hasard, il est vrai, de gens ramassés de tout état, avocats & procureurs, huissiers & magistrats, quelques prêtres séditieux dont l'un des plus emportés étoit déserteur du Calvinisme, des marchands & des banqueroutiers, un maître en fait d'armes,

&  
leur  
lum  
poli  
mai  
affer  
souf  
née.  
Hen  
Mor  
mais  
cru  
ce q  
ou d  
payé  
tre l  
assem  
poit  
neme  
les f  
l'a v  
bord  
certo  
génér  
Q  
duc  
mée  
tenir  
sa ma

Et d'autres aventuriers distingués par leur seule audace ; tous dépourvus de lumieres & sans la premiere teinture de politique ou d'administration publique, mais d'un emportement prêt à tout, & asservis à une femme furieuse qui leur souffloit sa vengeance & sa haine effrénée. On ne fait pas au juste par où Henri III avoit déplu à la duchesse de Montpensier, sœur du duc de Guise : mais à son genre de ressentiment, on a cru ne pouvoir assigner pour motif, que ce qu'une femme ne pardonne jamais, ou des avances méprisées, ou des faveurs payées d'indiscrétion & de dérision. Outre le conseil général de la ligue, des assemblées clandestines, où l'on s'occupoit à censurer & à réformer le gouvernement ; il s'étoit encore formé, dans les seize quartiers de Paris, comme on l'a vu, autant de petits conseils qui d'abord délibéroient à part, puis se concertoient entre eux, & avec le conseil général.

Quand on fut en état d'éclater, le duc de Guise qui commandoit une armée sur la frontiere d'Allemagne, alla tenir conseil à Nanci avec les princes de sa maison & les tenans les plus qualifiés

Mém. de la  
Ligue, t. 2.  
p. 297. & suiv.

de la ligue. Il y fut conclu qu'on demanderoit au Roi une déclaration & un attachement plus authentique de sa part en faveur de la sainte union, la publication du concile de Trente, l'établissement de l'inquisition, l'éloignement des courtisans & de tous les hommes en place qu'on lui nommeroit comme suspects d'hérésie, la guerre contre les hérétiques, & une guerre à toute outrance où l'on immoleroit les prisonniers mêmes, à moins qu'ils n'abjurassent & ne consacraient à jamais leurs biens & leur vie à la défense de la sainte union, enfin des places de sûreté, avec des troupes entretenues par l'Etat, tant sur les frontières que dans l'intérieur du royaume. C'étoit à peu près demander à Henri qu'il descendît de son trône : encore le foible Monarque balança-t-il entre la concession & le refus ; & si les ligueurs fougueux de Paris n'eussent alors conspiré, pour faire main-basse sur sa garde & se saisir de sa personne, la plupart des articles de Nanci eussent vraisemblablement été accordés. Mais la conjuration ayant été découverte, & les Seize qui étoient chargés de l'exécution, ne voyant plus dans leur désespoir que des

gibe  
rent  
dépu  
qu'il  
à leu  
intér  
un c  
tout  
fense  
Le  
gné f  
maîtr  
pas au  
plus  
peupl  
avec  
voir j  
Les u  
& le r  
Franc  
baifo  
ques  
lets ;  
ses pi  
pliant  
toutes  
sur lu  
blant  
l'air d

gibets préparés à leur attentat, envoyèrent au duc de Guise lettres sur lettres, députés sur députés, pour lui déclarer qu'ils abandonnoient tout, s'il ne voloit à leur secours. Le Roi qui avoit un intérêt égal à le tenir éloigné, comme un chef dont la présence rendroit surtout la faction terrible, lui envoya défense de venir à Paris.

Le duc arriva cependant, accompagné seulement de sept personnes, tant maîtres que domestiques : mais il n'étoit pas au milieu de la ville, qu'il y en avoit plus de trente mille autour de lui. Le peuple ivre de joie crioit *Vive Guise*, avec une effusion de sentiment qu'il n'avoit jamais témoigné à son souverain. Les uns le combloient de bénédictions, & le nommerent cent fois le sauveur des François; d'autres fléchissoient le genoux, baïsoient le bas de ses vêtemens, & quelques-uns lui firent toucher leurs chapelets; ceux qui ne pouvoient parvenir à ses pieds, lui tendoient des mains suppliantes, comme à une divinité. De toutes les fenêtres, les dames fesoient sur lui la verdure & les fleurs, en redoublant les acclamations. Le duc, avec l'air de grandeur & d'affabilité qu'il réu-

Mém. d'Au-  
bigné, t. 3.  
l. 7.  
Journ. de  
Loysel.



nissoit dans un tempérament admirable, avançoit au petit pas & tête nue, disant des choses gracieuses aux plus proches, saluant d'un fouris ceux & celles qui étoient aux fenêtres, répondant de l'œil ou de la main aux accueils de tout le monde. Au milieu de ce triomphe comme inattendu, & par-là d'autant plus flatteur, il alla descendre à l'hôtel de Soissons, près S. Eustache, où logeoit la Reine mere. Elle pâlit en le voyant, & s'offrit néanmoins à le conduire au Roi.

Ils se mirent aussi-tôt en chemin, la Reine dans sa chaise, le duc à pied, & l'entretenant avec un sang-froid & une sérénité, qui ne se démentirent pas même à la rencontre des gardes, auxquels il marqua la même affabilité qu'au peuple. A ce moment néanmoins, on délibéroit de sa vie ou de sa mort, dans le palais où il mettoit le pied: mais l'heure n'étoit pas encore venue, où le génie des Valois devoit terrasser celui des Guises. Après quelques foibles reproches de la part du Monarque, & quelques justifications frivoles de la part du sujet, ils se quitterent avec une indifférence qui fit l'étonnement de tout le monde:

l'un r  
tablir  
plus r  
trépic  
ses ré  
fures  
impru

Le  
dre le  
ennen  
perdre  
Suisses  
se post  
ville.

Duc b  
rurent  
chaîne  
des pl  
puyois  
& de  
de tou  
dépave  
fenêtre  
fin, le  
troupe  
solu q  
se lais  
heures  
cette

l'un manquoit l'occasion décisive de rétablir son autorité; l'autre se tiroit du plus mauvais pas où puisse engager l'impétuosité de l'orgueil. Chacun d'eux fit ses réflexions après coup, & prit ses mesures pour réparer sa foiblesse, ou son imprudence.

Le Roi rassembla sa noblesse, fit prendre les armes aux meilleurs bourgeois, ennemis du trouble où ils n'avoient qu'à perdre, & attira de Lagny quatre mille Suisses qu'on y tenoit en quartier, & qui se posterent en différens endroits de la ville. Les Parisiens tremblant pour le Duc beaucoup plus que lui-même, coururent aussi-tôt aux armes, tendirent les chaînes, formèrent des barricades avec des planches & des solives, qu'ils appuyoient de tonneaux remplis de terre & de fumier, de coffres, d'armoires, de tout ce qui se trouvoit chez eux. Ils dépavèrent les rues, & garnirent leurs fenêtres de ces pavés. On sonne le tocsin, les barricades se prolongent, les troupes languissantes du monarque irresolu qui leur avoit défendu la violence, se laissent investir; en moins de quatre heures, toutes les communications de cette grande ville se trouvent coupées,

& les rebelles établissent insolemment leur dernière barricade à cinquante pas du Louvre.

Les troupes du Roi prises ainsi en différens filets, pour ainsi dire, sans pouvoir ni se rassembler, ni avancer, ni reculer, se colloient aux murs, pour éviter les pierres qui pleuvoient des fenêtres & des toits, avec les coups d'arquebuses. Ils montroient leurs chapelets, & crioient de toutes leurs forces qu'ils étoient bons catholiques. Cependant il y en eut une soixantaine de tués, ou de blessés, avant que le duc de Guise, qui étoit resté paisible dans son hôtel afin de se régler sur l'événement, se montrât chef de l'entreprise. Il parut alors en triomphateur & en maître absolu, au milieu de cet effroyable tumulte. Il n'avoit qu'une canne à la main; & toute la fureur est suspendue, toutes les barricades s'ouvrent devant lui. Il félicite le peuple d'avoir assuré sa liberté & sa vie, il traite avec une familiarité noble ces obscurs vainqueurs, & les loue d'avoir bravé la mort & tous les hazards pour la défense de la religion. Il s'approche des troupes du Roi, leur parle avec honnêteté & avec intérêt, leur fait rendre leurs ar-

mes  
vre,  
acco  
hors  
gard  
vôt  
donn  
le pe  
man

D  
toute  
ne la  
petit  
gocia  
lutte  
ne pe  
l'un  
enfin  
core,  
du L  
du c  
din  
mon  
vel  
lors  
Là il  
bride  
pers  
la fil

mes, leur fait ouvrir le chemin du Louvre, & charge le comte de S. Pol de les accompagner jusqu'à ce qu'elles soient hors de péril. On établit ensuite des gardes réglées pour la nuit : mais le prévôt des marchands voulant à l'ordinaire donner le mot du guet de la part du Roi, le peuple refusa de le recevoir, & le demanda au Duc.

Dans cet étrange renversement de toute autorité légitime, la Reine-mere ne laissa point de recourir encore à ses petits moyens de pour-parlers & de négociations, sans vouloir sentir qu'une lutte pareille entre le prince & le sujet ne peut finir que par la perte absolue de l'un ou de l'autre : mais le Roi parut enfin le sentir. La Reine conféroit encore, lorsqu'il s'échappa par les derrières du Louvre qui n'étoit pas encore investi du côté de la campagne, traversa le jardin des Thuilleries, & se jeta dans le monastere qu'il avoit fait bâtir au nouvel institut des Feuillans, & qui pour lors n'étoit pas enfermé dans la ville. Là il monte à cheval, & s'enfuit à toute bride, accompagné tout au plus de trente personnes; le reste de la Cour suivant à la file, dans le plus grand désordre. Des

corps-de-garde déjà portés en avant, tirent sur lui ; & la populace , au défaut d'armes , l'accabla d'injures. Ses troupes le rejoignirent sur la route de Chartres , où tous ensemble ils arriverent le lendemain.

Guise ayant manqué le Roi , ne laissa point échapper sa conquête , ou la capitale. Il alla trouver le premier président Achille de Harlai , pour prendre des mesures propres à s'y assurer. Il n'en tira que ces mots pour toute réponse : Quand la majesté du prince est violée , le magistrat ne peut rien. Il trouva des grands , moins généreux. Tout lui céda , jusque dans l'ordre militaire. On lui remit la Bastille , Vincennes , le Temple , les deux Châtelets ; & par tout , il établit pour gouverneurs ses créatures les plus dévouées. Bussi-le-Clerc , Bussi maître en fait d'armes , eut le gouvernement de la Bastille. Cependant , dès le lendemain du départ du Roi , tout fut aussi tranquille à Paris , que s'il n'y avoit point eu d'émeute.

Revenus de leur emportement , les Parisiens penserent à rappeler le Roi au milieu d'eux , & allerent communiquer leur dessein au frere Ange de Joyeuse ,

qui l  
à le  
com  
mort  
l'ann  
la ré  
que  
trouv  
dema  
comm  
qu'on  
préso  
de C  
ser au  
s'expo  
d'hon  
l'un d  
Ou  
touch  
que d  
sous l  
Calva  
grand  
roiff  
ronne  
bloier  
de sa  
peinte  
jeune

qui l'approuva, & s'offrit de se mettre à leur tête. Frere Ange étoit le jeune comte de Bouchage, qui touché de la mort prématurée de sa femme, arrivée l'année précédente, avoit pris tout à coup la résolution de se faire Capucin; tandis que le duc de Joyeuse, son frere, se trouvoit à ce degré de faveur, où il osa demander & eut le malheur d'obtenir le commandement d'une armée brillante qu'on envoyoit contre le roi de Navarre: présomption qu'il expia dans les champs de Coutras, où ne sachant plus qu'opposer aux coups d'un héros, il fut au moins s'exposer lui-même, & mourut au lit d'honneur, avec le comte de S. Sauveur, l'un de ses freres.

On n'imagina rien de plus propre à Cayer. d'Am  
bigny. toucher la piété singuliere de Henri III, De Thou  
l. 90 sub fin. que de la faire supplier par frere Ange, sous la figure du Sauveur montant au Calvaire. On lui mit sur les épaules une grande croix de carton peint, qu'il paroïssoit traîner avec peine; & une couronne d'épines sur la tête, d'où sembloient couler sur son visage des gouttes de sang, qu'on y avoit pareillement peintes. A ses côtés, marchoient deux jeunes Capucins, revêtus d'aubes, &

représentant l'un la Vierge, l'autre la Magdelaine. Suivoit une troupe nombreuse de pénitens, dont les plus dévots représentoient les personnages divers de la passion. On combina la marche, pour arriver à la cathédrale, pendant que le Roi y assistoit à vêpres. En entrant, on entonna le *Miserere*, d'un ton fort lugubre; & deux Capucins, à grands coups de discipline, frapportoient sur le dos nu de frere Ange, qui vint se jeter aux pieds du Roi, avec les autres pénitens, en criant tous miséricorde. Nous laissons sous le rideau, comme un objet peu digne de la gravité de notre genre, l'armuré dégoûtante & burlesque des trois rodomons qui ouvroient la marche, & dont la mascarade à peine vraisemblable peut se voir dans l'historien Auguste de Thou, témoin oculaire. Le maréchal de Biron conseilla au Monarque de faire arrêter tous ces pénitens séditieux, dont plusieurs en effet ne venoient que pour jeter à Chartres les semences de la révolte, qui obligerent bientôt Henri de se retirer à Rouen. Mais ce prince inconcevable les reçut avec bonté, & promit d'accorder le pardon aux Parisiens, pourvu

De Thou,  
à 90 sub fin.

pour  
devo  
A  
il en  
Paris  
muni  
avec  
& qu  
sition  
mere  
se ren  
de les  
Penda  
rent c  
tres,  
Rouen  
Enfin  
les ar  
juillet  
Reine  
de Gu  
tention  
qui leu  
pect,  
ce qui  
ligue  
l'Etat  
béir,  
encour  
To

pourvu qu'ils rentrassent dans leur devoir.

Après la députation processionale, il en vint une autre du parlement de Paris, puis une troisième des officiers municipaux, qui toutes furent reçues avec le sang-froid étonnant de Henri III, & qui donnerent ouverture à des propositions d'accommodement. La Reine-mère, demeurée à Paris dans la vue de se rendre nécessaire, ne manqua point de les saisir avec sa chaleur accoutumée. Pendant plus d'un mois, les routes furent couvertes de couriers & de ministres, qui alloient perpétuellement de Rouen à Paris, & de Paris à Rouen. Enfin parut le fameux édit d'union, dont les articles avoient été arrêtés le onze juillet de cette année 1588, entre la Reine, le cardinal de Bourbon & le duc de Guise. Le Roi y accédoit aux prétentions des ligueurs, avec une facilité qui leur eût seule rendu cet accord suspect, si l'ambition pouvoit se défier de ce qui la flatte. La sainte union, ou la ligue étoit érigée en loi capitale de l'État, à laquelle on ne pouvoit dérober, ni même être indifférent, sans encourir le crime de sacrilège & de fé-



lonie. On déclaroit aux hérétiques une guerre à route outrance, & l'on promettoit de ne la point interrompre qu'ils ne fussent tous exterminés jusqu'au dernier. Le roi de Navarre étoit exclus du trône de France, par la promesse que faisoit le monarque François de ne jamais reconnoître pour son successeur, un prince qui ne professeroit pas la religion Catholique, Apostolique & Romaine. Le duc de Guise devenoit généralissime, avec une autorité sans bornes sur les armées. On abandonnoit aux ligueurs les places de sûreté, où ils établirent des garnisons de leur choix; on retiroit les gouverneurs de plusieurs autres villes, & de provinces entières, pour y substituer ceux que marquoit la sainte union; on chassoit les favoris & les ministres; & tant pour confirmer ces dispositions, que pour le soulagement des peuples & la réforme entiere du gouvernement, on indiquoit l'assemblée des Etats généraux à Blois, pour les premiers jours d'octobre.

C'étoit là où l'orgueil devoit paroître au point suprême de l'élévation; mais pour donner un exemple plus effrayant, en tombant de plus haut, Guise parvenu

à c  
de  
gna  
Il s  
mo  
don  
pos  
que  
diff  
prin  
envi  
cenc  
ordr  
cont  
l'être  
& qu  
encor  
pens  
cipita  
à son  
toit d  
tée d  
ronsu  
dace  
faiso  
Plust  
ser d  
Roi a  
persu

à ce terme fatal, où il n'y avoit plus de milieu entre régner & périr, n'épargna rien pour faire la loi à son maître. Il s'agissoit uniquement pour cela, au moins dans les formes accoutumées, de dominer les suffrages, en faisant composer les Etats de députés qui ne fussent que ses organes; ce qui ne lui fut pas difficile, avec le pouvoir qu'il exerçoit principalement dans les provinces qui environnent la capitale, & avec l'ascendant général qu'il avoit sur les trois ordres de l'Etat. Mais que ne peut pas contre un suzerain, le souverain qui sait l'être un instant! Guise par ses hauteurs & quelques menaces indiscrettes, & plus encore sa sœur, la duchesse de Montpensier, par le délire de sa fureur, précipita ce moment: la duchesse portoit à son côté des ciseaux d'or qu'elle affectoit de montrer, & qu'elle s'étoit vantée de tenir tout prêts à faire au Roi la tonsure monacale. Cependant tant d'audace, & la patience inexplicable du Roi faisoient trembler bien des amis du Duc. Plusieurs le conjurerent de ne point abuser de la fortune, de ne pas pousser le Roi au désespoir; mais sans pouvoir lui persuader, que Valois fût jamais capable

d'un coup de vigueur. On mit sous son couvert un billet anonyme, qui lui donnoit avis du dessein qu'avoit le Roi de le faire poignarder : il le lut froidement, écrivit au bas, *il n'oseroit*, & le jetta sous la table. Mais l'excès de la mollesse avoit enfin fait place dans Henri à l'excès contraire. Le 3 de décembre, durant les Etats, comme le duc étoit des premiers au conseil, on l'avertit que le Roi avoit quelque chose de particulier à lui communiquer. Il sort de la salle, il entre dans l'antichambre du Roi ; & comme il étoit embarrassé à lever la portiere, un assassin lui saisit son épée, & de l'autre main, lui plonge un poignard dans la poitrine. D'autres, au nombre de huit, le criblent de coups : il pousse un grand soupir ; il se débarrasse encore de leurs mains, mais pour aller tomber à l'autre bout de la chambre, où il expire en disant : Mon Dieu, ayez pitié de moi. Le cardinal de Guise, son frere, fut arrêté au même instant, & massacré le lendemain.

Ainsi mourut, à l'âge de quarante-deux ans, le duc de Guise, dit le Balafré, qu'on peint tout entier en disant qu'il surpassa jusqu'à son pere, en qua-

lité  
au  
pas  
plu  
s'éto  
vide  
de m  
l'avo  
malh  
eut e  
& lu  
Paris  
défor  
rine  
mour  
langu  
fils, q  
tisse  
n'est  
coudr  
de qu  
dire,  
tout  
ses tr  
mieu  
qu'on  
He  
si har  
fu pr

lités brillantes, bonnes & mauvaises. Il auroit été le plus grand homme, non pas seulement de son siècle, mais de la plupart des siècles & des nations, s'il s'étoit contenu dans le rang où la Providence l'avoit fait naître; & il auroit de même été le plus grand roi, si elle l'avoit placé sur le trône, où il tenta malheureusement de monter. Dès qu'il eut expiré, Valois alla trouver sa mere, & lui dit d'un ton triomphant: Le roi de Paris n'est plus, Madame, & je regne désormais sur tout le royaume. Catherine, atteinte de la maladie dont elle mourut peu de temps après, répondit languissamment: Passe le Ciel, ô mon fils, que cette mort au contraire n'anéantisse pas entièrement votre royauté! ce n'est pas tout que de tailler, il faut savoir coudre, & avoir pris les mesures. Au bout de quinze jours, elle finit, pour ainsi dire, sans qu'on y songeât, après avoir tout fait sous les regnes déplorables de ses trois fils, dont les révolutions la font mieux connoître, que tous les portraits qu'on en pourroit tracer.

Henri qui venoit de frapper un coup si hardi, & vraiment décisif s'il en avoit su profiter, ne fut roi qu'un moment:

épuisé par cet effort, il retomba aussitôt après dans son affaiblissement habituel. Tour étoit à Paris dans l'incertitude, & dans la consternation. On avoit vu le Roi commander & agir en maître. On croyoit qu'il avoit repris la vigueur & les nobles élans de ses premières années. S'il se fit aussitôt montré à cette capitale, suivi de quelques troupes qu'eussent appuyés les sujets fideles qu'il conservoit dans la magistrature & parmi les meilleurs bourgeois ; il eût réduit les chefs de la rebellion à se bannir eux-mêmes, & la populace sans guides à fléchir sous l'autorité. Il se contenta d'envoyer un négociateur ; & les séditieux jugeant par-là qu'on les craignoit, ne craignirent plus eux-mêmes. En quelques momens, l'excès de la terreur se convertit en une fureur, dont les excès plus grands encore remplissent toutes nos histoires. On fait que le grand Harlai, & les plus dignes magistrats avec lui, furent traînés à la Bastille ; que la Sorbonne, après la retraite des plus graves docteurs, prononça que les François, déliés du serment de fidélité qu'ils avoient prêté au Roi, devoient prendre les armes contre lui pour la défense de la religion Catholique ; que

les pu  
chair  
la rév  
torren  
verain  
Henr  
& ses  
aux p  
sacril  
traite  
Maie  
été m  
royali  
ral du  
que s  
La  
provis  
presq  
pouvo  
& le  
par le  
ce pr  
tés,  
ché q  
de sa  
Nava  
nistes  
dé,  
sans

les prêtres & les religieux, soufflant en chaire & dans les confessionaux le feu de la révolte, vomirent de toute part des torrents d'imprécations contre leur souverain, & ne le nommoient plus que Henri de Valois; qu'on abattit ses armes & ses statues, & qu'en foulant ses images aux pieds, on adressoit au Ciel des vœux sacrilèges, pour qu'on pût faire le même traitement à sa personne; que le duc de Maienne accouru de Lyon où il avoit été manqué d'une heure par un gros de royalistes, fut institué lieutenant général du royaume, avec la même puissance que s'il n'y avoit plus eu de roi.

La défection ayant bientôt gagné les provinces, de telle sorte qu'il n'y avoit presque plus de places qui ne fussent au pouvoir des ligueurs, ou des Calvinistes, & le Roi se voyant près d'être investi par les ligueurs dans la ville de Tours; ce prince réduit aux dernières extrémités, prit le parti, tout sincèrement attaché qu'il fût toujours à la foi Romaine, de s'aller jeter entre les bras du roi de Navarre, demeuré seul chef des Calvinistes, depuis la mort du prince de Condé, arrivée l'année précédente. C'étoit sans doute la voie sûre pour réparer ses

malheurs, si la valeur eût suffi contre le fanatisme. Dès que les deux rois marcherent sous les mêmes drapeaux, la victoire, invariablement contraire aux Calvinistes tandis qu'ils avoient tourné leurs armes contre la patrie, s'attacha inséparablement aux mêmes armes, employées pour le salut de l'Etat. Après autant de triomphes remportés par les deux rois, que d'obstacles opposés à leur marche depuis Tours jusqu'à Paris, ils vinrent se présenter devant cette capitale, avec une armée florissante, de quarante mille hommes. La ville, avec un nombre de troupes infiniment disproportionnées à sa vaste enceinte, mal disciplinées, enrégimentées confusément & sachant à peine faire usage de leurs armes; Paris, avec de pareils défenseurs, ne pouvoit échapper à tant de bataillons aguerris, que par un miracle, ou par un forfait.

Dans le grand nombre des enthousiastes séculiers & réguliers qui l'habitoient, il se trouvoit un Jacobin de vingt-deux ans, jeune homme sombre & atrabilaire, d'une audace à tout ofer sous l'air du sang-froid & de la réserve, de mœurs corrompues, passionné pour la considération & la familiarité des grands.

Quelq  
bouch  
l'effr  
chez  
temps  
cette  
genre  
prix in  
son pa  
il sort  
tres su  
leur fi  
dans f  
texte d  
comm  
Roi s'a  
lettres  
avec  
manch  
lui en  
sur le  
impru  
de ses  
lende  
née  
& de  
Ma  
jugée  
l'abso



Quelques propos couverts, sortis de sa bouche, parvinrent à la furie de la ligue, l'effrénée Montpensier. Elle le fit venir chez elle, l'entretint souvent & longtemps en particulier; & l'on dit que cette femme, peu scrupuleuse en tout genre, ne rougit pas de lui accorder le prix infame auquel ce vil libertin mit son parricide. Sous ces horribles auspices, il sort de Paris, muni de quelques lettres surprises à des citoyens connus pour leur fidélité, & se fait présenter au Roi, dans son quartier de S. Cloud, sous prétexte d'affaires importantes qu'il ne peut communiquer qu'à Sa Majesté seule. Le Roi s'avance au devant de lui, prend les lettres; & dans le moment qu'il lisoit avec attention, le scélérat tire de sa manche un poignard empoisonné, & le lui enfonce dans le ventre. L'assassin fut sur le champ mis en pièces, par un zèle imprudent qui ne servit qu'à l'impunité de ses complices. Le Roi mourut dès le lendemain, deuxième d'août de l'année 1589, la trente-huitième de son âge, & de son règne la quinzième.

Mais aussi-tôt que sa blessure eut été jugée mortelle, il se confessa, demanda l'absolution des censures prononcées con-



ne lui pour le meurtre du cardinal de  
 Guise, puis reçut la communion avec  
 des dispositions qui touchèrent tous les  
 assistans. Il dit qu'il avoit appris de Jé-  
 sus-Christ à pardonner, & qu'il pardon-  
 noit de bon cœur à tous les auteurs de  
 sa mort; que sa seule peine en mourant,  
 étoit de laisser en butte à tant de calami-  
 tés les François qu'il avoit toujours aimés  
 avec une tendresse de pere. Ensuite il  
 déclara que le roi de Navarre seul avoit  
 droit au trône; qu'on devoit d'autant  
 moins s'arrêter à la différence de religion,  
 qu'une ame si droite & si franche ne  
 pouvoit manquer tôt ou tard de rentrer  
 dans le sein de l'Eglise. Puis se faisant  
 approcher, il l'embrassa tendrement, &  
 le tenant serré sur son sein, il lui dit, les  
 yeux levés au ciel, & d'un ton comme  
 inspiré: Tenez pour certain, mon cher  
 beau-frere, qu'à moins de vous faire  
 Catholique, vous ne serez point roi de  
 France. A ce spectacle attendrissant, tout  
 le monde éclata en sanglots: on ne vit  
 plus que les qualités aimables du dernier  
 des Valois, bon ami, excellent maître  
 à ses gens, adoré de ceux qui entroient  
 dans son commerce, bienfaisant envers  
 tout le monde, magnifique dans ses libé-

ralités, & donnant avec des graces qui surpassoient encore les dons, en un mot doné de toutes les qualités qui font des particuliers aimables, mais qui étant seules, ou accompagnées de la nonchalance & de la frivolité, ne font jamais que des souverains méprisables. Prince néanmoins véritablement à plaindre, en ce qu'il eut à vivre dans les circonstances les plus malheureuses : les défenseurs de son autorité, au moins dans ses derniers reyers, furent les ennemis de la religion; & les défenseurs de la religion furent les ennemis, tant de son autorité que de sa personne. Les Huguenots lui avoient fait la guerre, comme à l'ennemi de leur secte; & les Ligueurs l'assassinerent, à cause de son union avec le chef des Huguenots.

Le roi de Navarre, aussi-tôt après la mort de Henri III, prit à l'âge de trente-six ans le titre de roi de France, & se fit nommer Henri IV : nom si justement cher aux François, que les meilleurs rois depuis n'ont aspiré qu'à lui ressembler. Cependant la cour & l'armée Catholique parurent fort incertaines sur le parti qu'elles prendroient à son égard. On convenoit du droit incontestable qu'il avoit

à la couronne, & de toutes ses grandes qualités, si propres à réparer les malheurs du royaume : mais il étoit Calviniste ; & nos vieux François, jusque dans le métier licencieux des armes, avoient pour leur religion un attachement à peine croyable de nos jours. Emporté par son attrait sympathique pour un héros, le brave Givri, sans délibérer, vint lui jurer une fidélité inviolable, en lui disant : Vous êtes le roi des braves, vous ne serez abandonné que des lâches. Quant aux soldats, incapables de ménagement même en présence du Monarque, ils enfonçoient fièrement leurs chapeaux ; ou les jettant par terre avec emportement, ils se disoient les uns aux autres, en se frappant dans la main : Plutôt mourir, que d'avoir un roi Huguenot ! Les grands, avec plus de réserve & un morne silence, donnoient beaucoup plus à craindre. Il fut résolu néanmoins, qu'on reconnoîtroit Henri de Bourbon pour roi de France, s'il vouloit promettre de quitter l'hérésie & de rentrer dans le sein de l'Eglise, selon les vœux du roi défunt, qui avant d'expirer, l'avoit déclaré son successeur, en ajoutant qu'il ne pouvoit s'assurer la

rou  
He  
il do  
mal  
inca  
mais  
teno  
puif  
quit  
l'am  
que  
la p  
qu'à  
teno  
parû  
la fo  
ce q  
duc  
son  
autre  
néar  
Roi  
des  
néce  
que  
atte  
en  
tout  
que

couronne qu'en se faisant catholique.  
 Henri IV, avec un fond de religion dont  
 il donna cent fois des marques frappantes,  
 malgré le dérèglement de ses mœurs;  
 incapable par son seul caractère de ja-  
 mais faire un jeu des choses saintes, ne  
 tenoit pas bien fortement au Calvinisme;  
 puisqu'en assez peu de temps il l'avoit  
 quitté par crainte, foible mobile pour  
 l'ame d'un héros, & ne l'avoit repris  
 que par un respect humain, appuyé de  
 la politique. Mais il ne vouloit point,  
 qu'à un âge fait & sur le trône qu'il  
 tenoit de sa naissance, son changement  
 parût une seconde fois, ou arraché par  
 la force, ou dirigé par l'intérêt. C'est  
 ce qu'il répondit aux propositions que le  
 duc de Luxembourg lui alla faire dans  
 son camp de Meudon, de la part des  
 autres seigneurs catholiques. Dès-lors  
 néanmoins il s'engagea, foi & parole de  
 Roi, à se faire instruire sous six mois par  
 des personnages éclairés; & s'il étoit  
 nécessaire, dans un concile national, au-  
 quel il se soumettoit sincèrement. En  
 attendant, il promettoit de conserver  
 en France la religion catholique dans  
 toute son intégrité, tant pour le dogme  
 que pour la discipline, les observances

communes & le régime hiérarchique. Ce traité fut passé en règle le quatrième d'août, puis juré & signé par le Roi d'une part, & de l'autre par les seigneurs & les officiers, à l'exception de quelques faux zélateurs, qui montrèrent alors par leur retraite, qu'ils avoient autre chose en vue que la religion dont ils avoient fait tant de bruit. Quoique l'armée royale se trouvât diminuée par cette defection, au point d'être obligée à lever le siège de Paris; le généreux Monarque dit qu'il aimoit mieux cent bons sujets que deux cents d'équivoques, & permit publiquement aux mutins de se retirer.

La ligue de son côté proclama roi, sous le nom de Charles X, le vieux cardinal de Bourbon, qui avoit été arrêté aux Etats de Blois, avec les parens & les amis du duc de Guise; & qui étoit prisonnier à Fontenai-le-Comte en Poitou. On ne prononçoit qu'avec exécration dans Paris le nom du roi légitime, ou plutôt on ne le nommoit pas autrement que le Navarrois, ou le Béarnois. La frénétique Montpensier, peu contente du meurtre d'un roi, n'aspiroit qu'à étendre le parricide à celui qui

l'avoit  
qu'il  
par ses  
doctes  
contre  
tat &  
rendu  
sonna  
étant  
son tr  
discor  
que p  
Seize  
me; l  
défun  
pensie  
venoit  
chef d  
offens  
dette  
du fe  
qui fa  
mains  
jusqu  
la gu  
qu'il  
Lorra  
toient  
non r

l'avoit remplacé. Maienne, tout modéré qu'il étoit par tempérament, se prêtoit par séduction à la frénésie de sa sœur. Les docteurs renouvelèrent & aggravèrent contre Henri de Bourbon, comme apostat & relaps, la décision qu'ils avoient rendue contre Henri de Valois. Le personnage couronné & nommé Charles X, étant descendu après cinq à six mois, de son trône de théâtre au tombeau; la discorde & la confusion n'en devinrent que plus grandes. Maienne porté par les Seize, & dépositaire de l'autorité suprême; le jeune duc de Guise, fils aîné du défunt, & chéri par la duchesse de Montpensier, au delà, dit-on, de ce qui convenoit à une tante; le duc de Lorraine, chef de cette maison, & d'autant plus offensé de l'ambition d'une branche cadette, qu'il avoit pour femme une sœur du feu roi; le roi d'Espagne sur-tout qui faisoit couler les doublons dans les mains des factieux, & qui promettoit jusqu'à deux millions d'or pour pousser la guerre contre les Huguenots, outre qu'il avoit épousé, comme le duc de Lorraine, une sœur de Henri III: c'étoient là autant de concurrens au trône, non moins contraires les uns aux autres,

qu'au monarque légitime. Enfin, les Seize mirent le comble à la confusion & au désordre, par la mort de trois magistrats, qui ne leur permettoient pas d'élever assez rapidement l'Espagne sur les ruines de leur patrie. Brisson qu'ils avoient créé premier président, & qui répondit mal à leurs vues, Larcher conseiller au parlement, & Tardif conseiller au châtelet, sans preuves ni formes juridiques, passèrent indignement par la main du bourreau. Le cardinal de Gondy, évêque de Paris, pour les mêmes raisons ou par la crainte d'un même traitement, fut réduit à se retirer foudroyé, & à se bannir de son Eglise. Les Seize en un mot se portèrent à de tels excès, que Maienne lui-même en fit pendre quatre des plus furieux.

Avant ce coup de vigueur, qui mit fin à leur tyrannie, & rendit la paix beaucoup moins difficile, le héros reconnu pour roi par la plus saine & la plus noble partie du royaume, avoit bien autrement avancé ses affaires par la suite continue de ses grands exploits. Le combat d'Arques où il passa sur le ventre à des troupes trois fois plus nombreuses que les siennes; la marche triomphante

où il  
fond  
& de  
ris; le  
les ba  
panac  
lieu d  
dérout  
secour  
leurs  
porter  
se vit  
eût e  
imag  
eût f  
vrai p  
à cet  
la vé  
voir  
ruiné  
C'est  
Parm  
d'Esp  
par q  
cruel  
expie  
cont  
en t  
ne fu



où il enleva toutes les places, depuis le fond de la Normandie jusqu'à Tours, & de Tours jusqu'aux approches de Paris; la bataille d'Ivry, où, sans compter les bataillons, & ne donnant que son panache pour signal de ralliement au milieu de la mêlée, il mit tellement en déroute, & les troupes de la ligue, & les secours d'Espagne, qu'il leur enleva tous leurs étendards; tant de faits étonnans porterent l'alarme à Paris, qui en effet se vit bientôt assiégé par le Roi, & qu'il eût emporté sur le champ, si la seule image de sa capitale prise d'assaut ne lui eût fait horreur. Je suis, disoit-il, le vrai pere de mon peuple, je ressemble à cette mere que Salomon reconnut pour la véritable; j'aimerois quasi mieux n'avoir point de Paris, que de l'avoir tout ruiné & rempli du sang de mes sujets. C'est ce qui donna le loisir au duc de Parme d'y amener un nouveau secours d'Espagnols. Mais avant cette délivrance, par quel affreux châtement, la faim plus cruelle que le fer & le feu, ne fit-elle pas expier à cette ville ingrate sa révolte contre le meilleur des rois! Ici, comme en tant d'autres endroits, où la plume ne suffit pas à l'abondance des matieres,



nous ne pouvons qu'en présenter quelques traits, & laisser à juger du reste. On fit, à l'instigation de la duchesse de Montpensier, avec des os de morts réduits en farine, un pain dont moururent tous ceux qui en mangerent. On alla par les rues à la chasse des enfans, qui devinrent en grand nombre la proie des faméliques; & l'on vit des meres dévorer leurs enfans propres.

Sixte V cependant, persuadé par des ambassadeurs de la ligue que les affaires du roi de Navarre étoient absolument désespérées, envoya le cardinal Gaétan en France, avec le titre de légat, & trois cent mille écus pour se faire mieux écouter. Le légat n'étoit pas encore parti, que le Pape apprit l'état véritable des choses, par le duc de Piney, François de Luxembourg, ambassadeur des Catholiques royalistes; lequel se voyant devancé par ceux de la ligue, écrivit au Pontife, pour le tenir en garde contre leurs impostures. On put alors saisir le vrai sens de ce que Henri IV avoit dit au roi son prédécesseur, fort alarmé des censures pontificales; quand, pour relever son courage, il lui tint ce propos militaire: Allons prendre Paris, & vous

De Thou,  
l. 93. Davil.  
l. 11. M. de  
la Ligue, t. 4.  
p. 272.

seriez  
Joyeus  
avoit  
le mêm  
maître  
bientôt  
gea to  
donné  
& ne  
s'empl  
gion,  
roi de  
les pré  
& de  
Roi qu  
ble à l  
n'étoit  
qui fa  
absolu  
la cran  
l'Etat  
sans re  
l'on c  
religio  
là ju  
ce Pa  
gloire  
moins  
de la

seriez bientôt absous. Le cardinal de Joyeuse qui se trouvoit à Rome, lui avoit écrit d'un autre style, mais dans le même sens, que s'il étoit une fois le maître de son royaume, le Pape seroit bientôt appaisé. Sixte V en effet changea toutes les instructions qu'il avoit données en premier lieu à son Légat, & ne lui prescrivit plus ensuite que de s'employer pour les intérêts de la religion, de ne pas se déclarer ennemi du roi de Navarre, de rester neutre dans les prétentions temporelles des princes, & de consentir à tout, pourvu que le Roi qu'on choisiroit fût François, agréable à la nation, & soumis à l'Église. Ce n'étoit donc pas un lâche respect humain qui faisoit prononcer à Rome, ou des absolutions, ou des anathèmes; mais la crainte de renouveler les troubles de l'Etat, en relevant un parti censé abattu sans ressource, & en humiliant celui que l'on croyoit faire triompher avec lui la religion. Nous ne prétendons point par là justifier pleinement la conduite de ce Pape, du reste fort indifférente à la gloire du siege apostolique; mais au moins se souvint-il en cette rencontre, de la maxime capitale qui devoit diri-

ger le vicaire du Monarque éternel dont l'empire n'est pas de ce monde ; ce que méconnut entièrement son légat, imbu des principes ultramontains dans toute leur étendue. Par son infidélité à ses instructions, ce ministre de paix ne fut qu'un flambeau de discorde, & ne servit qu'à irriter l'incendie qu'il avoit commission d'éteindre.

De Thou,  
l. 98. Dav. 11.  
L'Etoile, t. 2.  
p. 11.

Gaétan n'eut pas honte de figurer dans cette scène fanatique qu'on nomma procession de la ligue, & où se trouverent les ligueurs les plus fougueux, prêtres & moines au nombre de douze cents, l'évêque de Senlis à la tête, tenant d'une main le crucifix, & de l'autre une hallebarde. Les moines avoient la cuirasse par-dessus leurs habits, le casque sous le capuchon ; & les uns de vieux mousquets en main, les autres des piques ou des sabres rouillés. Le personnage qui attira principalement les regards, fut un Feuillant boiteux, nommé le pere Bernard, ou le Petit-Feuillant. L'espadaon à la main, & dans un mouvement perpétuel, il escrimoit, tantôt à la tête, tantôt à la queue de la procession, avec une agilité qu'on trouvoit sur-tout admirable dans un boiteux. Tous les autres

marchoit  
chantant  
& pour  
vie de l'  
sans rel  
décharg  
n'étoien  
le légat.  
frayeurs  
un de se  
tenir, &  
accélére  
nie. On  
fant au  
s'étoit e  
légat du  
étoit.

Sixte  
fer les é  
le ving  
1590,  
après un  
cinq an  
qui est  
ment  
Sixte V  
grand p  
ne peut  
réveille

marchoient gravement sur deux lignes, chantant des antiennes & des cantiques, & pour refrain ces paroles de Job : *La vie de l'homme sur la terre est un combat sans relâche.* Il se faisoit cependant des décharges continuelles d'arquebuses, qui n'étoient rien moins qu'amusantes pour le légat. Il dissimula quelque temps ses frayeurs ; mais quand il eut vu tomber un de ses gens à ses côtés, il n'y put plus tenir, & se retira d'un pas beaucoup plus accéléré qu'il ne convenoit à la cérémonie. On rassura la multitude, en lui disant au nom du prélat, que cette ame s'étoit envolée droit au ciel, & qu'un légat du S. Siege savoit bien ce qui en étoit.

Sixte V n'eut pas le temps de redresser les écarts de son ministre. Il mourut le vingt-septieme d'août de cette année 1590, âgé d'environ soixante-neuf ans, après un pontificat qui n'avoit duré que cinq ans, quatre mois & trois jours, & qui est néanmoins l'un des plus justement mémorables. Au nom seul de Sixte V est tellement attachée l'idée d'un grand pape & d'un grand prince, qu'on ne peut rien ajouter aux impressions qu'il réveille dans tous les esprits. Selon la

maxime de Vespasien, qu'un prince doit mourir debout; malgré les douleurs vives de sa dernière maladie, il mourut en travaillant sans relâché, pour le bien de l'Etat & de la religion, après avoir néanmoins satisfait, avec beaucoup de piété, à tous les devoirs du Pontificat. Ce Pontife, si redouté pendant sa vie, n'eut pas plus tôt les yeux fermés, que les Romains se plaignant des tributs dont ils se disoient accablés, coururent au capitolé briser la statue qu'ils lui avoient érigée quelque temps auparavant. C'est ce qui donna lieu au sage décret, par lequel le sénat défendit de plus ériger de statue à un pape vivant. Comme on trouve du mystère dans tout ce qui regarde les grands hommes, on a observé que le mercredi étoit le jour heureux de Sixte V, qui prit naissance, reçut l'habit de S. François, le généralat de l'ordre, le cardinalat, la papauté, & fut même couronné ce jour-là.

Le cardinal Castagna, noble Génois, que Sixte avoit regardé comme le plus digne membre du sacré college, & comme son successeur prochain, fut en effet élu pape, sous le nom d'Urbain VII, dès le quinze de septembre: mais il mou-

rut au  
mond  
même  
Seigne  
midab  
minist  
menti

On  
même  
strate  
nom  
Pape  
condu  
mens  
perdit  
qu'il y  
l'estim  
inférie  
gens r  
dignit  
d'une  
angéli  
mit l'u  
langue  
& faci  
sans a  
servile  
d'Espa  
cette

rut au bout de treize jours ; tout le monde fondant en larmes, excepté lui-même, qui tout au contraire bénit le Seigneur, de lui épargner le compte formidable qu'il auroit eu à lui rendre d'un ministère, où tant d'autres avoient démenti les plus heureuses espérances.

On élut, le 5 décembre de cette même année 1590, le cardinal Sfondrate, noble Crémonois, qui prit le nom de Grégoire XIV. Ce nouveau Pape ne tarda point à prouver par sa conduite la sagesse des derniers sentimens de son prédécesseur immédiat. Il perdit sur le S. Siege, presque aussitôt qu'il y fut élevé, une bonne partie de l'estime qu'il avoit acquise dans les rangs inférieurs : il parut peu capable, aux gens même de sa nation, de soutenir la dignité du souverain pontificat. Doué d'une piété éminente, d'une chasteté angélique, d'une sobriété qui ne se permit l'usage d'un peu de vin que dans la langueur de la vieillesse ; mais crédule & facile, sans élévation dans l'ame, & sans aucun usage du monde, il se plia servilement aux vues intéressées du roi d'Espagne, dont il étoit né sujet. Ce fut cette partialité puillonne, jointe à un

Clacon. in  
vii. Pontif. &  
card. t. 4. p.  
224, &c.

zele déplacé, qui lui fit renouveler les excommunications contre Henri IV, le déclarer déchu de la couronne, & absoudre ses sujets du serment de fidélité. Il promit encore aux ligueurs un subside de quinze mille écus par mois, avec un secours de huit mille hommes, qu'il leur envoya sous le commandement du duc de Montemarçiano, son neveu. Ainsi éloigna-t-il la conversion d'un prince, prêt à se faire instruire, mais indocile à la menace, & plus encore à la contrainte.

Le parlement qui avoit été érigé, ou transféré à Tours dès le temps de Henri III, & la chambre de Châlons qui en faisoit partie, condamnerent au feu les lettres de ce pontife, qui avoient été publiées à Paris, & décréterent de prise de corps le nouveau nonce qui en avoit été porteur. Les évêques, sans pousser la chaleur si loin, s'assemblerent à Mantres, & déclarerent que ces décrets étoient contraires aux canons & aux conciles, à l'esprit de l'Eglise universelle, aussi bien qu'aux usages constans de l'Eglise Gallicane, en un mot, qu'ils étoient abusifs dans le fond & dans les formes. Au milieu de ces troubles, le cardinal de

Joyeuse

Joyeuse  
son arche  
provincia  
réglemen  
de Tren  
& d'uni  
clergé du  
dans un  
précipita  
dence ex  
de se fa  
solennell

Dans  
à Rome  
encore pr  
des spect  
blement  
tiens. T  
derniers  
S. Louis  
à six ans  
Ce princ  
porté en  
présuppo  
veraineté  
tache au  
& déjà s  
mune aux  
souvent  
Tome



Joyeuse ne laissa pas de célébrer, dans son archevêché de Toulouse, un concile provincial dont les sages & nombreux réglemens, toujours conformes à ceux de Trente, marquent l'esprit de foi & d'unité qui continuoit d'animer le clergé du royaume. Le Roi lui-même, dans un édit qui accusoit le Pape de précipitation, & son nonce d'une imprudence extrême, renouvela la promesse de se faire instruire, qu'il avoit jurée solennellement en montant sur le trône.

Dans la tranquille Italie, & sur-tout à Rome où le génie de Sixte V sembloit encore présider à l'ordre public, on avoit des spectacles bien différens, & véritablement dignes de fixer les regards chrétiens. Tels furent par excellence les derniers momens de la vie angélique de S. Louis de Gonzague, entré depuis cinq à six ans dans la compagnie de Jésus. Ce prince, aîné de sa branche, avoit porté en religion toutes les vertus que présupposent, & le sacrifice d'une souveraineté, & l'innocence conservée sans tache au sein de la grandeur. Ame pure, & déjà si dégagée de la rouille commune aux vertus des saints mêmes, que souvent il passoit le terme où le juste

D'Orléans,  
Vie de Saint  
Louis de Gonz.



tombe sept fois, sans trouver la moindre faute à se reprocher; quoique personne ne redemanda jamais un compte plus sévère de ses œuvres à sa conscience. Le grand sujet d'un repentir qui lui dura toute sa vie, ce fut d'avoir proféré quelques juremens parmi les troupes de son pere, avant l'âge de sept ans, qu'il appelloit lui-même le temps de sa conversion, & auquel le cardinal Bellarmin, son directeur, témoigna qu'il avoit commencé à mener une vie parfaite. Une faveur non moins extraordinaire que cette ame privilégiée reçut du ciel, fut un don d'oraison si éminent, qu'en six mois il n'éprouva pas deux minutes de ces distractions importunes, qui font si souvent gémir les ames les plus unies à Dieu. Il étoit si versé dans l'art divin de méditer les choses éternelles, que Bellarmin se glorifioit d'en tenir bien des regles de son saint élève. Sa pénitence, malgré son innocence, étoit telle à l'âge de douze ans, que dès-lors il prit la coutume de jeûner trois fois la semaine, souvent au pain & à l'eau, & de ne se nourrir en tout temps que des mets qu'il trouvoit les moins délicats. Il ne se chauffoit point, quelque froid

qu'il p  
la dur  
ceintur  
supplée  
péniten  
le mire  
la vie  
peine  
pendan  
qui se  
qu'à ex  
venu p  
qu'on p  
s'y rend  
de cert  
saint,  
à ses  
faire da  
Fou  
longue  
Ciel, c  
Après  
épidém  
les ma  
cins l'a  
guere d  
Il en e  
nes con  
chamb

qu'il pût faire. Il couchoit souvent sur la dure, s'appliquoit sur la chair des ceintures faites de molettes d'éperon, & suppléoit aux instrumens ordinaires de pénitence, par bien d'autres tortures qui le mirent quelquefois tout en sang. Aussi la vie religieuse fut moins pour lui une peine qu'un adoucissement, par la dépendance où elle le mit de guides sages, qui se virent bien plus obligés à retenir qu'à exciter sa ferveur. Quant à lui, prévenu par son père, qu'en quelque état qu'on pût s'engager, il falloit tâcher de s'y rendre parfait, & d'autant plus frappé de cette maxime que son état étoit plus saint, il ne mit jamais d'autres bornes à ses efforts, que l'impossibilité d'en faire davantage.

Fournissant ainsi en peu d'années une longue carrière, il fut trouvé mûr pour le Ciel, qu'il n'avoit pas vingt-quatre ans. Après environ trois mois d'une maladie épidémique, fruit de sa charité à servir les malades dans un hôpital, les médecins l'avertirent qu'il ne pouvoit plus guère compter que sur huit jours de vie. Il en eut tant de joie, qu'un de ses jeunes confreres étant alors entré dans sa chambre; savez-vous, lui dit-il, la bonne

nouvelle qu'on vient de m'apprendre ? je n'ai plus que huit jours à vivre : disons, je vous prie, le *Te Deum*, pour remercier Dieu d'un si grand bienfait. Un autre Jésuite étant survenu ; mon pere, s'écria-t-il avec la même effusion de joie, nous nous en allons enfin, prenez part à mon bonheur. Il écrivit dans les mêmes sentimens à la princesse sa mere, femme assez forte & assez chrétienne pour les partager, après avoir applaudi à sa retraite & à tous ses religieux sacrifices. Si la charité, lui disoit-il, pleure avec ceux qui pleurent, & se réjouit avec ceux qui se réjouissent ; vous apprendrez avec joie celle que j'ai moi-même, de toucher au terme où l'on ne craint plus de perdre Dieu. Pour moi, je regarde mon départ, comme la plus grande faveur du ciel ; & je vous conjure de ne pas manquer de reconnoissance envers cette infinie bonté : ce que vous feriez assurément, si vous pleuriez, comme moi, celui qui va vous attendre dans le vrai séjour des vivans, où bientôt réunis l'un & l'autre avec l'auteur de notre salut, nous goûterons un plaisir sans fin à célébrer ses miséricordes.

Sees confreres & ses amis qui avoient

plusie  
 leur  
 les p  
 à Die  
 leur  
 roles  
 de m  
 mêm  
 divin  
 d'êtr  
 Le  
 Roué  
 visite  
 le plu  
 épar  
 envo  
 arriv  
 ces v  
 plaisir  
 leurs  
 Gonz  
 il se  
 & ne  
 peine  
 aidé  
 avoit  
 Un j  
 tran  
 rezar

plusieurs fois éprouvé les effets miraculeux de ses prières, le presserent avec les plus tendres instances de demander à Dieu le recouvrement de sa santé : il leur répondit constamment par ces paroles de S. Paul, *il est plus souhaitable de mourir.* Souvent il s'écrioit de lui-même, pressé par les vives ardeurs du divin amour : *Je désire d'être délié, & d'être avec Jésus-Christ.*

Les cardinaux de Gonzague & de la Roüere, ses parens, venoient souvent le visiter, & s'informoient de son état avec le plus vif intérêt. Le recteur, pour leur épargner ces mouvemens, s'offrit à leur envoyer un journal exact de tout ce qui arriveroit au malade. Ils répondirent que ces visites, non seulement leur faisoient plaisir, mais profitoient beaucoup à leurs ames. Comme le cardinal de Gonzague étoit tourmenté de la goutte, il se faisoit porter au chevet du malade, & ne le quittoit jamais qu'avec une peine sensible. C'étoit lui qui l'avoit aidé à surmonter les obstacles, qu'on avoit long-temps opposés à sa vocation. Un jour le jeune Saint lui dit ; avec un transport de reconnoissance : *Que je vous regarde justement comme mon pere !*

c'est à vous que je suis redevable de tous les biens dont Dieu me comble. Ah ! mon cher fils, répondit le cardinal attendri jusqu'aux larmes, je vous dois beaucoup plus que vous ne me devez : à l'âge près, vous êtes mon pere & mon maître dans les choses de Dieu. Il dit ensuite : Oui, de tous les princes de ma maison, voilà le plus heureux.

Peu après, le malade demanda au savant Bellarmin, s'il y avoit des ames qui ne passassent point par le Purgatoire. Je ne suis pas seulement persuadé qu'il y en a, répondit ce grand docteur, mais j'espere bien, mon enfant, que vous serez de ce nombre. Cette réponse le combla d'une si grande consolation, qu'il parut tout à coup abîmé en Dieu, & passa presque toute la nuit dans un état de ravissement. Revenu à lui, il dit d'un ton gai & le plus affirmatif, qu'il mourroit le jour de l'octave du S. Sacrement. Ce jour étant arrivé, sans qu'on le trouvât plus mal ; je mourrai cette nuit, répéta-t-il avec un nouveau transport de joie ; je mourrai cette nuit. Cette ferme persuasion lui fit demander le saint viatique, avec des instances auxquelles on ne put se refuser. Déjà le Pape lui

avoit en  
avec l'in  
ce qui l  
que cha  
le préve  
naissant  
humilit  
vrai de  
qu'il pu  
temps  
formes  
demeur  
forçant  
Jésus,  
l'octave  
de juin  
trois m  
Dès  
monde  
ment  
justes p  
autres  
part ré  
saint.  
baisoit  
choir  
choses  
il avo  
qu'il f

avoit envoyé la bénédiction apostolique, avec l'indulgence plénière des mourans ; ce qui lui causa une joie mêlée de quelque chagrin ; parce que le S. Pere , en le prévenant ainsi , paroissoit honorer sa naissance. Entre toutes ses vertus , son humilité étoit si parfaite , qu'il avoit un vrai déplaisir d'être né grand. Tandis qu'il put parler , il proféra de temps en temps des passages de l'écriture , conformes à l'état où il se trouvoit ; puis il demeura dans un grand calme , ou s'efforçant encore de prononcer le nom de Jésus , il expira doucement , la nuit de l'octave de la Fête-Dieu , vingt-unieme de juin 1591 , âgé de vingt-trois ans , trois mois & onze jours.

Dès qu'il eut rendu l'esprit , tout le monde se sentit pénétré de ce saisissement religieux , qu'excite la mort des justes parfaits , destinés pour patrons aux autres fideles. On entendoit de toute part répéter ces paroles : C'étoit un vrai saint. On imploroit son secours , on lui baisoit les pieds & les mains , on recherchoit avec empressement les moindres choses qui lui avoient appartenu , ou dont il avoit fait usage. Bellarmin proteste qu'il sentit une répugnance invincible

à offrir pour lui le saint sacrifice, dans la crainte de faire injure à celui qui ne veut qu'être honoré dans ses saints. Ce furent les mêmes témoignages de vénération dans toute l'étendue de Rome, où malgré son penchant & son application à se faire ignorer, il étoit connu d'une infinité de personnes qui avoient été frappés à sa rencontre de l'air de sainteté répandu dans tout son extérieur. Sainte Madelaine de Pazzi, célèbre alors par les dons extraordinaires dont le Seigneur la favorisoit, vit en esprit la gloire dont il jouissoit dans le ciel; & ne pouvant renfermer son admiration en elle-même; je voudrois, s'écrioit-elle, pouvoir parcourir l'univers entier, pour dire en tout lieu, que Louis, fils d'Ignace, est un grand saint. Bientôt les miracles de toute espèce rendirent la vénération universelle. Treize ans seulement après sa mort, sa pieuse mere eut la consolation de voir exposer canoniquement son portrait dans sa chapelle domestique: juste & douce récompense du soin qu'avoit pris cette princesse, vraiment chrétienne, de faire germer dans le cœur de son fils les vertus que l'Eglise commençoit à couronner, &

qu'elle  
public d  
L'Esp  
côté de  
au berce  
royen à  
cours de  
de déce  
d'Ypez  
Jean de  
Ste. Th  
du Carn  
sans écl  
vain te  
enfants d  
la chart  
gagea da  
que la p  
ressentir  
son cou  
de persé  
ses anci  
fut ense  
ce qui r  
ni de c  
& ne f  
vertu.  
de qua  
nastere



qu'elle proposa dans la suite au culte public de tous les fideles.

L'Espagne tranquille, au moins du côté de l'hérésie qu'on y avoit étouffée au berceau, donna aussi un nouveau citoyen à la Jérusalem céleste, dans le cours de l'année 1591, le quatorzième de décembre, jour où mourut S. Jean d'Ypez, plus connu sous le nom de S. Jean de la Croix, digne coopérateur de Ste. Thérèse dans la florissante réforme du Carmel. Comme il pensoit à quitter sans éclat un ordre où il cherchoit en vain ce qu'il avoit cru trouver parmi les enfans des prophetes, & à se retirer dans la chartreuse de Ségovie; Thérèse l'engagea dans son dessein de réforme, sans que la perspective de tout ce que peut le ressentiment ou l'esprit de corps étonner son courage. Il eut en effet toutes sortes de persécutions à souffrir de la part de ses anciens confreres, & entre autres il fut enfermé neuf mois dans un cachot; ce qui ne l'empêcha, ni de poursuivre, ni de consommer sa pieuse entreprise, & ne servit qu'à épurer entièrement la vertu. Enfin mûr pour l'éternité, à l'âge de quarante-neuf ans, il mourut au monastere d'Ubeda en Andalousie, dans



cette haute vénération & ce concours extraordinaire de circonstances qui ne se rencontrent qu'à la mort des saints.

La reine Elisabeth en Angleterre contribuoit aussi, mais avec une méthode & des vues bien différentes, à faire des saints. La mort du chancelier Christophe Hatton, qui avoit été fort affectionné aux catholiques, fut suivie d'un édit sanguinaire, qui procura la couronne du martyre à un grand nombre d'entre eux. Sous prétexte des conspirations que le roi d'Espagne, à ce qu'on publioit, ne cessoit pas de machiner dans les îles Britanniques; il fut enjoint à toutes personnes de quelque rang qu'elles fussent, de dénoncer tous ceux qui s'étoient habitués à Londres depuis quatorze mois; de déclarer encore le pays qu'ils avoient habité un an auparavant, ainsi que leur état, leur profession, leurs occupations, & s'ils assistoient au service divin selon les loix. Tous furent interrogés; & ceux qui paroissoient chanceler dans leurs réponses, étoient mis sur le champ entre les mains de commissaires, qui les faisoient inexorablement punir. Le grand trésorier Burgley, ennemi juré des Catholiques, tenoit la main à l'exécution

ponctue  
ment so  
tous les  
même à

A Cr  
y eut un  
religion  
catholique  
voir dép  
des nov  
comme  
étoient  
beaucou  
université  
façon,  
grand  
tion, q  
parts ne  
tité de  
dangere  
joignit  
duit en  
du pays  
& dépu  
mander  
accouru  
avoient  
grand  
blessé

ponctuelle de l'édit, qui étoit principalement son ouvrage. Il en coûta la vie à tous les prêtres qu'on put surprendre, & même à beaucoup de laïcs.

A Cracovie, capitale de Pologne, il y eut une vive émeute, au sujet de la religion, que cette nation, foncièrement catholique, ne pouvoit s'accoutumer à voir dépérir journellement par les cabales des novateurs. Le jour de l'ascension, comme les prétendus évangeliques étoient assemblés pour le prêché avec beaucoup d'appareil; les écoliers de l'université, animés d'un zele conçu à leur façon, vinrent attaquer le temple en si grand nombre & avec tant de résolution, que les gardes accourus de toutes parts ne purent arrêter la fougue. Quantité de sectaires furent massacrés, ou dangereusement blessés. Le peuple se joignit aux écoliers, & le temple fut réduit en flammes. Tous les protestans du pays se rassemblèrent à Czermielsko, & députerent vers le Roi, pour lui demander justice, mais avec leur insolence accoutumée: en lui déclarant qu'ils avoient résolu de s'assembler en plus grand nombre à Radom, & que la noblesse de Lithuanie se devoit joindre à

De Thou.  
l. 100.

eux ; ils le prioient d'assembler au plus tôt les Etats de la nation , & lui demandoient en attendant un lieu dans Cracovie , où ils pussent exercer leur religion en pleine liberté. C'étoit Sigismond III , qui régnoit alors en Pologne. Ce prince généreux , de la maison royale de Suede , & catholique assez ferme pour n'avoir pas réglé sa foi sur la lâche politique du roi son pere , rejetta la demande de ces sectaires audacieux , & se montra vivement offensé de ce qu'ils s'étoient assemblés sans son ordre. Tout ce qu'il leur accorda , par un ménagement nécessaire dans les circonstances , fut de leur laisser à chacun l'exercice de leur religion , tel qu'ils l'avoient avant lui , & de leur permettre de rétablir , comme ils pourroient , les édifices qu'on leur avoit abattus , ou brûlés.

Puffend.  
Hist. des prin-  
cip. Etats de  
l'Eur. introd.  
t. 2.

Etant parvenu deux ans après au trône de Suede , vacant par la mort du roi son pere , il tenta , mais sans fruit , d'y rétablir l'ancienne religion. Abraham Dandré , déterminé Luthérien , qui avoit toujours fait avorter les propos de conversion & de rétablissement du feu roi , avoit acquis , avec le titre d'arche-

vêque d  
plus gran  
nouveau  
seins. C  
d'autorit  
le nonce  
pour cel  
contestat  
il fut ob  
de cédent  
de désag  
par les r  
l'ame de  
gerent d  
le Roi ju  
roit poin  
celle de  
où la m  
tard red  
réforme  
de relig

Ces  
pas mie  
tholique  
assembl  
mander  
che des  
gouvern  
de la je

vêque d'Upsal, un pouvoir beaucoup plus grand encore, pour contrarier le nouveau monarque dans ses bons desseins. Ce prince n'eut pas même assez d'autorité, pour se faire couronner par le nonce du Pape, qu'il avoit amené pour cela de Pologne. Après bien des contestations entre le Roi & les Etats, il fut obligé, de l'avis du nonce même, de céder à la nécessité, & pour comble de désagrément, de recevoir la couronne par les mains de l'archevêque d'Upsal, l'amé de cette manœuvre. Les Etats exigèrent de plus, qu'avant la cérémonie le Roi jurât solennellement qu'il n'y auroit point d'autre religion en Suede, que celle de la confession d'Ausbourg. Voilà où la majesté du diadème en est tôt ou tard réduite, par les nouveautés, par les réformes les plus spécieuses, en matiere de religion.

Ces sectes mutines ne s'accordoient pas mieux entre elles, qu'avec les Catholiques. A Torgaw en Saxe, dans une assemblée des Etats, les Luthériens demandèrent qu'on fît une exacte recherche des Calvinistes; qu'on leur ôtât le gouvernement des églises, & l'éducation de la jeunesse; qu'on les exclût même

de toutes les affaires publiques. On leur reprochoit de contrevenir à la formule de concordat qu'ils avoient signée, & d'inonder le public de libelles injurieux, composés contre ceux qui avoient daigné leur accorder le titre de freres, si peu mérité de leur part. Les demandes furent accordées, & les Calvinistes proscrits par un décret en bonne forme. Mais les souscriptions & les abjurations contradictoires inquiétoient peu ces rigoristes : tous ceux qui étoient suspects furent obligés de rétracter leurs sentimens par écrit, & d'abjurer les points de doctrine en quoi les Sacramentaires différoient de la confession d'Ausbourg. Ils prirent aussi-tôt leur revanche dans le Palatinat, où ils dominoient depuis que le prince Casimir y avoit introduit la réforme de Suisse & de France, à la faveur de la régence dont il étoit chargé pendant la minorité de l'électeur Frédéric IV, son neveu. Après la mort de Casimir, les Luthériens tenterent inutilement d'y rétablir l'exercice de leur religion : elle éprouva, de la part des Etats, une résistance invincible ; & les recommandations qu'elle mendia auprès de l'Empereur, ne lui attirerent qu'une

exclusio  
tous les  
liables  
que jnr

Avar  
eût ajo  
tacle d  
donner  
trefois  
siege ap  
comme  
Grégoir  
mois &  
d'octob  
jour du  
successe  
chinetti  
nocent  
il se con  
nonça c  
égalem  
à la no  
étrange  
pontife  
espéran  
ni les c  
deux n  
décemb  
papes

exclusion plus honteuse. C'est ainsi que tous les accords passés entre ces inconciliables sectes furent aussi souvent rompus que jurés.

Avant que la malheureuse Germanie eût ajouté cette scène nouvelle au spectacle déplorable qu'elle ne cessoit de donner, depuis que tant d'Églises, autrefois si florissantes sous l'obéissance du siége apostolique, lui étoient devenues comme étrangères; le Souverain Pontife Grégoire XIV étoit mort, après dix mois & dix jours de pontificat, le quinze d'octobre 1591. Le vingt-neuvième jour du même mois, on lui donna pour successeur le cardinal Jean Antoine Facchinetti, Bolonois, qui prit le nom d'Innocent IX. Dès son entrée au pontificat, il se conduisit avec tant de sagesse, & annonça de si bonnes vues, qu'il se rendit également recommandable au clergé, à la noblesse, au peuple & aux ministres étrangers. Mais ce fut encore un de ces pontifes qui font concevoir de grandes espérances, sans pouvoir, ni les remplir, ni les démentir: il mourut au bout de deux mois seulement, le trentième de décembre. La mort précipitée de trois papes engagea les cardinaux à élire, le

Clacon. Vlt.  
Pontif. 2. 4

ad an. 1592.  
De Thou. l.  
l. 103.

le trente janvier de l'année suivante 1592; le cardinal Hippolite Aldobrandin, qui n'avoit que cinquante-six ans, & qui étoit généralement estimé du sacré college. On ne pensoit point du tout à lui, quand le cardinal Peretti en fit la proposition, qui fut en un moment suivie de presque tous les suffrages. Lorsqu'il s'entendit proclamer, il se jeta par terre, & conjura le Seigneur de lui ôter la vie, si son élection ne devoit pas être avantageuse à l'Eglise. En se relevant, il prit le nom de Clément VIII. Il étoit né à Fano sur les côtes de la mer Adriatique, d'une famille noble, originaire de Florence. Pendant plus de treize ans qu'il occupa le S. Siege, sa conduite y fut telle qu'on devoit l'attendre des dispositions avec lesquelles il y étoit monté.

Il se laissa néanmoins tromper d'abord par les Espagnols & les ligueurs, au sujet des troubles qui agitoient la France; & dans le fond, il lui étoit bien difficile de découvrir la vérité, au milieu d'un peuple de cabaleurs tout-puissans à Rome, où ils répandoient sans gêne leurs malignes fictions, & fermoient, ou décroient toutes les bouches qui auroient pu les confondre. Persuadé que la reli-

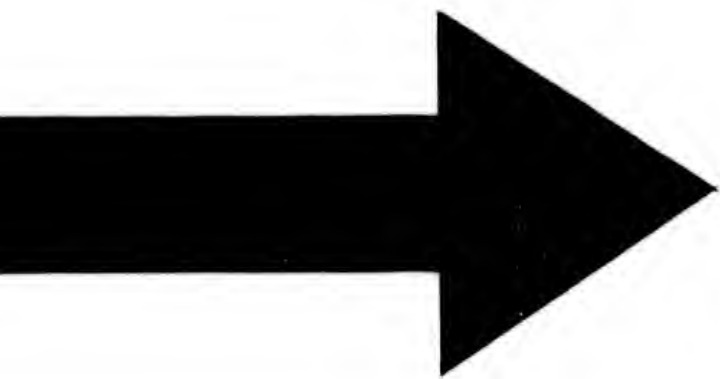
gion s'an  
des royau  
faisoit le  
sujets, le  
me de bu  
fance, qu  
de légat  
afin d'ord  
tholiques  
fât leur c  
qua poin  
ment de  
Châlons  
journalme  
& un ar  
bref. Sur  
lement d  
l'arrêt de  
général,  
fut empo  
gistrats.  
même d  
Henri  
combats  
voient ri  
voit teni  
résolus,  
quêtes,  
la ville

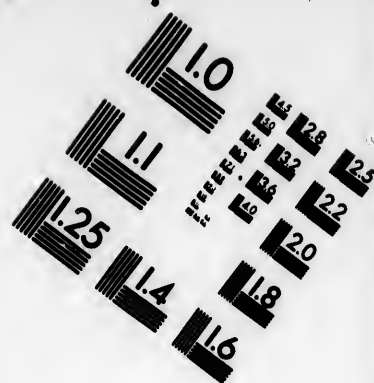
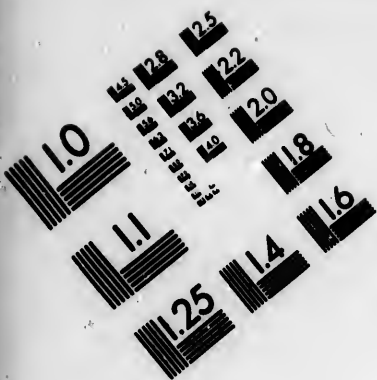
gion s'anéantissoit dans le plus chrétien des royaumes, & que le nouveau roi faisoit le malheur même temporel de ses sujets, le Pontife adressa un bref en forme de bulle au cardinal évêque de Plaisance, qui faisoit en France les fonctions de légat depuis la retraite de Guise, afin d'ordonner à tous les Français catholiques de se choisir un roi qui pût satisfaire leur croyance. Cette bulle ne parvint point d'être enregistrée au Parlement de Paris : mais la chambre de Châlons rendit aussi-tôt un décret d'ajournement personnel contre le légat, & un arrêt contre l'enregistrement du bref. Survint un arrêt nouveau du parlement de Paris, qui condamna au feu l'arrêt de Châlons ; après que l'avocat général, pensionnaire des Espagnols, se fut emporté en invectives contre les magistrats de Châlons, & la personne même du Roi.

Henri IV sentant fort bien que ces combats de la plume & de la robe n'avoient rien de décisif, & qu'il ne pouvoit tenir sa couronne que de son épée, résolut, après une suite nouvelle de conquêtes, de réduire sous son obéissance la ville de Rouen, non moins impor-

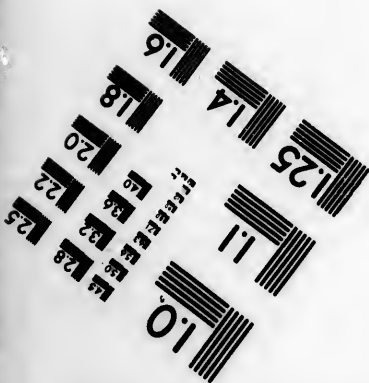
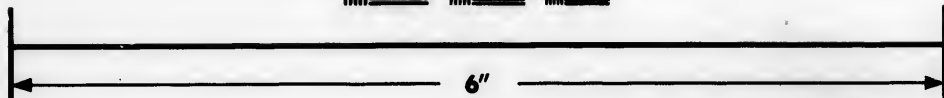
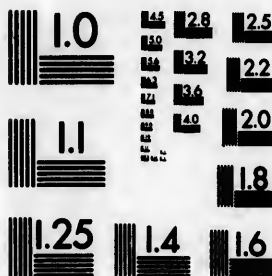








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

14 128  
15 132  
16 122  
17 120  
18

19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

tante par sa situation, que par son opulence & sa grandeur. Par les mêmes raisons, les Parisiens & le duc de Maienne réclamerent le secours que leur avoit promis le duc de Parme à sa première expédition, & le presserent de venir mettre le comble à sa gloire & à leur bonheur, en sauvant Rouen, comme il avoit sauvé Paris. Cet homme sage, bien éloigné des idées gigantesques de Philippe II, qui disoit déjà *ma ville de Paris, mon royaume de France*, ne se prêtoit qu'à regret à l'entreprise chimérique de son maître. Cependant, comme on risquoit tout à ne point approuver ce despote altier, il ramena une armée nouvelle en France : mais content d'avoir fait lever le siège de Rouen, & pris la petite ville de Caudebec où il fut blessé, il reprit aussi-tôt la route des Pays-Bas, où il mourut l'année suivante. Henri IV, après avoir inutilement poursuivi le duc de Parme, qui justifia dans ses marches la réputation qu'il avoit de l'un des plus grands capitaines de son siècle, vint boucher les avenues de Paris en prenant les villes circonvoisines, en établissant des gardes sur les grands chemins & sur les rivières.

Da  
duc o  
de M  
princ  
& qu  
desse  
pour  
impo  
deva  
nage  
taqua  
vigou  
malh  
sa va  
emp  
où il  
D  
du n  
sonn  
étoit  
Tou  
com  
Ang  
choi  
Scip  
vill  
com  
la c

Dans les provinces méridionales, le duc d'Épernon conserva au Roi la ville de Montauban, qui faisoit le boulevard principal de son parti dans ces contrées, & que le duc Scipion de Joyeuse avoit dessein de soumettre à la ligue. Joyeuse, pour se frayer la route à cette conquête importante, étoit venu mettre le siège devant Villemure, petite ville du voisinage. D'Épernon ne délibéra point, l'attaqua dans son camp, le força malgré sa vigoureuse défense; & pour comble de malheur, Joyeuse digne, au moins pour sa valeur, d'une fin plus brillante, fut emporté par son cheval dans la rivière, où il se noya.

Des deux frères qui lui restoient seuls du nombre de sept, dont deux déjà moissonnés dans les champs de Coutras, l'un étoit François, cardinal-archevêque de Toulouse, & l'autre Henri, autrefois comte de Bouchage, & pour lors frère Ange, Capucin. Les Toulousains ayant choisi l'archevêque, pour succéder à Scipion, dans le gouvernement de leur ville; il refusa cette place, comme peu convenable à son caractère, à raison de la conduite des armées à quoi elle enga-

De Thom.  
l. 103. Des-  
call. Vie de  
P. Ange.

geoit. Le nom de Joyeuse apparemment étoit singulièrement cher aux Toulousains : il leur vint en fantaisie de s'adresser à frere Ange , qui d'abord rejetta cette proposition , en alléguant qu'il ne lui étoit pas permis de quitter l'état saint dans lequel il avoit fait profession. On loua sa piété : mais quantité de théologiens & quelques évêques décidèrent , qu'il pouvoit en conscience quitter le cloître , après qu'on lui auroit obtenu la dispense de ses vœux , & même qu'il y étoit obligé sous peine de péché mortel , parce qu'il s'agissoit du salut de la religion. Ainsi quand , par le crédit du cardinal de Joyeuse , Rome eut accordé la dispense , on courut au couvent des Capucins , on en tira frere Ange , on l'amena au palais archiépiscopal ; & là , aux acclamations d'une foule d'enthousiastes de tout état , cet homme à métamorphoses reprit par dévotion la cuirasse que la dévotion lui avoit déjà fait changer en froc , pour faire encore succéder par la suite le froc à la cuirasse. Il se borna d'abord à la partie militaire du gouvernement , dont le cardinal son frere se réserva la partie civile : dans la

suite il  
s'y mor  
mes pil

Le d  
mourut  
Valenc  
religieu  
étoit no  
pagne d  
occupat  
jusqu'à  
lui insp  
genre d  
monaste  
y servit  
quatre a  
l'habit  
si vil a  
genre d  
ble qu  
vulgair  
rance p  
huit an  
tique  
des au  
d'une  
ses pro  
vint à  
à son

suite il gouverna seul cette province, & s'y montra constamment un des plus fermes piliers de la ligue.

Le dix-sept mai de cette année 1592, mourut à Villa-real, au royaume de Valence en Espagne, S. Pascal Babylon, religieux de l'ordre de S. François. Il étoit né sous le chaume, dans une campagne du diocèse de Siguença, & l'on y occupa sa jeunesse à garder les troupeaux jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, où Dieu lui inspira un saint attrait pour un autre genre de solitude. Il se retira dans un monastere de Cordeliers déchaussés : il y servit dans les plus bas offices pendant quatre ans, au bout desquels on lui donna l'habit de frere lai. C'est dans cet état, si vil aux yeux du siecle, que par un genre d'héroïsme d'autant plus admirable qu'il fournit moins à l'admiration vulgaire, c'est-à-dire par une persévérance paisible & invariable, durant vingt-huit ans qu'il vécut encore, dans la pratique de la pauvreté, de la patience, des austérités les plus rigoureuses, & d'une humilité qui faisoit disparoître à ses propres yeux toutes ses vertus, il parvint à une sainteté, que le ciel fit éclater à son tombeau par une multitude de

Papebr, &  
Baill. ad 17  
Maii.



miracles. La bulle donnée par la suite pour sa canonisation, porte que c'est en toute assurance qu'on le place au nombre des Saints.

L'année suivante donna naissance à la congrégation de la doctrine chrétienne, dont l'instituteur fut César de Bus, né à Cavaillon, d'une famille noble, originaire du Milanès. Après quelques écarts de jeunesse, César prit une conduite édifiante & très-réglée, se démit de plusieurs bénéfices simples qu'il possédoit, & ne s'engagea dans la vie canoniale, sur la nomination de son évêque, que pour la convertir en une vie austère & pénitente. Quand il eut reçu l'ordre de la prêtrise, il montra un goût particulier pour catéchiser les fideles, & principalement les pauvres. Sa maniere judicieuse & méthodique s'accrédita, son zèle exemplaire lui attira des imitateurs; & bientôt il se vit à la tête d'un bon nombre d'ecclésiastiques laborieux. Il écrivit alors au Pape, pour faire approuver cette association; & Clément VIII renvoya l'affaire à Taurusio, archevêque d'Avignon. Ce prélat plein d'estime pour la vertu de César, & pour une institution dont les fruits étoient déjà

célebres  
borna p  
dans sa  
Sainte B  
par la fu  
Taurusio  
firmer d  
nouvell  
dateur,  
cation à  
quatorz  
le jour  
1607.  
lières,  
Cette co  
à la con  
ques, p  
un ordi  
François  
trois pr  
d'Avign  
Henri  
parente  
à Rome  
le card  
joint Je  
fani, av  
L'arrêt  
& l'ajo

célèbres dans toutes ces contrées, ne se borna point à l'approuver : il lui donna dans sa ville archiépiscopale, l'église de Sainte Praxede, d'où elle fut transférée par la fuite dans celle de S. Jean le vieux. Taurusio ayant été fait cardinal, fit confirmer cinq ans après par le S. Siege cette nouvelle congrégation. Le pieux fondateur, sans rien relâcher de son application à instruire, perdit la vue treize à quatorze ans avant sa mort, qui arriva le jour de pâques, quinzième d'Avril 1607. Il a laissé des instructions familières, qui sont encore recherchées. Cette congrégation fut unie par Paul V à la congrégation Italienne des Sommasques, puis rétablie par Innocent X en un ordre particulier, sous un général François. Elle se divise aujourd'hui en trois provinces, sous la dénomination d'Avignon, de Paris & de Toulouse.

Henri IV, nonobstant la dureté apparente de Clément VIII, avoit député à Rome, sous le nom des Catholiques, le cardinal de Gondi, & lui avoit adjoint Jean de Vivonne, marquis de Pisani, avec pouvoir de traiter en son nom. L'arrêt prononcé contre le bref du Pape, & l'ajournement de son légat n'étoient

que pour le peuple : le Roi étoit si éloigné de rompre avec Rome, qu'il ne voulut point entendre à établir un patriarche en France, comme le lui avoient proposé bien des évêques, qui, au point où l'on en étoit avec le S. Siege, se trouvoient fort embarrassés dans le régime ecclésiastique, & très-divisés de prétention, sur-tout par rapport à la collation des bénéfices.

Pendant ces négociations, que le Pape rejettoit publiquement & suivoit sous main, le duc de Maïenne, en qualité de lieutenant général du royaume, fut pressé vivement & comme forcé par les Espagnols, de concert avec le légat peu fidele aux instructions modérées du Pontife, d'assembler les Etats généraux, afin d'élire un roi catholique. Ils s'assemblerent en effet, le vingt-six de Janvier 1593 : mais ce qui sembloit devoir retarder au moins le triomphe du Roi, ne servit qu'à l'accélérer. Les Espagnols, sans plus se contraindre, proposerent crument de déferer la couronne à l'infante Isabelle, fille du roi Catholique; & avec la même hauteur, que si déjà le royaume eût été une de leurs provinces. Ils eurent même l'imprudence de faire  
connoître

tonne  
de ma  
fils de  
mettre  
son d'  
répond  
ment  
peuple  
n'étoit  
loi; qu  
couven  
qu'il n  
venir  
fait à  
adouci  
& de  
duc de  
n'avoit  
un aut  
sentoit  
pour l  
il song  
sa poli  
ment  
autre  
mome  
étrang  
de la  
vêque

T

connoître que le dessein de Philippe étoit de marier l'infante à l'archiduc Ernest, fils de l'Empereur; & par conséquent de mettre la France sous le joug de la maison d'Autriche. Maienne indigné leur répondit, qu'ils comptoient apparemment conduire les François, comme les peuples stupides de l'Inde; mais qu'il n'étoit pas encore temps de leur faire la loi; quant à lui du moins, que cette découverte étoit une bonne leçon, pour qu'il ne se mît jamais dans le cas de devenir leur sujet. Après un pareil accueil fait à leurs prétentions, il fallut bien les adoucir. Ils proposerent alors de marier & de faire régner l'Infante avec le jeune duc de Guise. Mais outre que Maienne n'avoit jamais prétendu travailler pour un autre, même de ses proches, & qu'il sentoit enfin l'impossibilité de retenir pour lui-même la souveraine puissance; il songeoit sérieusement à tirer parti de sa position, pour faire un accommodement avantageux avec Henri IV. D'un autre côté, les sentimens François, au moment de passer sous une domination étrangere, se réveillerent dans le cœur de la noblesse. Il n'y eut pas jusqu'à l'évêque de Senlis, ce fougueux zéléteur

qu'on avoit vu à la tête de la procession de la ligue, qui n'ouvrit aussi-tôt les yeux, & ne s'écriât avec transport : Non, je ne puis plus révoquer en doute ce que j'avois regardé jusqu'à présent comme une imputation calomnieuse des hérétiques ; non, les Espagnols, sous prétexte de religion, ne cherchent qu'à satisfaire leur ambition perfide. Eh quoi ! la loi Salique, révérée depuis douze cents ans, souffre-t-elle d'autres maîtres en France, que des enfans mâles de la maison régnante ? Si les Espagnols s'obstinent dans leurs desseins orgueilleux, ils auront pour ennemis, & moi-même, & tous les Catholiques de bonne foi. Le parlement séant à Paris, & jusqu'alors si timide, reprit tout son ancien courage, rendit un arrêt pour empêcher d'élever sur le trône aucun étranger, & pour annuler tout ce qui se ferait à cette fin, comme contraire à la loi Salique & aux autres loix fondamentales du royaume.

Enfin l'assemblée dont les Espagnols attendoient l'empire de la France, ne produisit que la conférence tenue à Surrenne entre les Catholiques des deux partis, & la satire Ménippée, qui par le ridicule, si puissant sur l'esprit du

François  
funeste  
de He  
par leu  
rent ch  
ne, sa  
vêque  
Pierre  
pour  
Bourge  
pant de  
divisé,  
crier l  
les inté  
sous l'a  
vêque  
pathéti  
l'union  
être qu  
pouvoit  
sans ru  
chevêq  
de faire  
donnoit  
vêque  
trop lo  
par ces v  
s'y fier  
réduiso

François, porta peut-être un coup plus funeste à la ligue, que la valeur même de Henri IV. Deux prélats distingués par leur dextérité & leur éloquence, furent chargés de porter la parole à Surenne, savoir Renauld de Beaulne, archevêque de Bourges pour les royalistes, & Pierre d'Espillac, archevêque de Lyon pour les ligueurs. L'archevêque de Bourges commença par un tableau frappant des maux dont gémissoit le royaume divisé, & conclut par la nécessité de sacrifier les haines, les préventions, tous les intérêts particuliers, & de se réunir sous l'autorité d'un même roi. L'archevêque de Lyon, d'un style non moins pathétique, exalta tous les avantages de l'union : mais il ajouta qu'elle ne devoit être qu'entre Catholiques, & qu'elle ne pouvoit subsister sous un roi hérétique, sans ruiner la religion. Là-dessus, l'archevêque de Bourges ne manqua point de faire valoir les espérances que le Roi donnoit de se convertir : à quoi l'archevêque de Lyon répondit, que depuis trop long-temps il amusoit les peuples par ces vaines espérances, pour qu'on pût s'y fier davantage. Ainsi la difficulté se réduisoit-elle au seul article de la con-

version du Roi. Les Seigneurs qui lui étoient les plus affectionnés lui représenterent aussitôt, que jusqu'alors en effet il n'avoit donné que des paroles vagues; mais qu'au moment critique de voir créer un second roi dans son royaume, il falloit enfin quelque chose de plus précis & de plus satisfaisant. Toute la cour lui fit les plus vives instances. Les seigneurs Catholiques prioient les Calvinistes de ne point s'opposer au bien commun; & plusieurs de ceux-ci, loin de les contrarier, les appuyerent de leurs propres sollicitations.

Davy-du-Perron, savant aimable, en grande estime auprès du Roi, & qui lui-même avoit été Calviniste, commença dès-lors l'instruction du prince; par de simples conversations, il est vrai, mais qu'il amena insensiblement à des conférences réglées, où l'on appella les évêques & les docteurs réputés les plus habiles, tant parmi les ligueurs que parmi les royalistes. Le légat & les Espagnols firent en vain les plus grands efforts, pour empêcher au moins ceux-là de s'y trouver. La crainte de voir périr la religion, étoit la seule chose qui eût assoupi dans le cœur des François leur amour pour le

Roi : e  
plus ric  
rent fai  
l'Eglise  
accorda  
maux  
leur att  
qui leur  
des pere  
doué d'  
chise à  
fessa la  
dérée a  
données  
laissé de  
les évêq  
avoit ig  
soit la c  
avec pro  
& à la p  
dois le c  
le cours  
toient p  
Calvinis  
venir M  
pouvait  
quoi ! v  
Roi, qu  
religion.



Roi : elle reprit une activité qui n'écouta plus rien, aux premiers pas qu'ils lui virent faire pour rentrer dans le sein de l'Eglise. La treve qu'en même temps il accorda aux Parisiens, dans l'excès des maux qu'ils souffroient, réveilla tout leur attachement pour l'auguste maison qui leur donnoit moins des maîtres que des peres. Henri, libre de préventions, doué d'un esprit excellent & d'une franchise à jamais renommée, connut & confessa la vérité, aussi-tôt qu'il l'eut considérée avec attention. Sur les réponses données aux objections qu'il n'avoit pas laissé de faire, il remercia ingénument les évêques de lui avoir appris ce qu'il avoit ignoré jusque-là. Mais quelle que soit la conviction de l'esprit, ajouta-t-il avec protestation, ce n'est qu'à la bonté & à la puissance infinie de Dieu que je dois le changement de mon cœur. Dans le cours des conférences, auxquelles assistoient plusieurs docteurs ou ministres Calvinistes, du Perron ayant fait convenir Morlai, Roltam & Salettes, qu'on pouvoit se sauver dans l'Eglise Romaine; quoi ! vous tombez d'accord, leur dit le Roi, qu'on peut faire son salut dans la religion des Catholiques ? Pour eux au

*Mém. d'Aug.  
bigné.*



contraire, ils tiennent qu'on ne peut que se damner dans la vôtre. Certes, la manière est d'assez grande importance, pour s'attacher au parti le plus sûr : je ne vois pas même que la prudence permette d'en délibérer davantage. L'abjuration fut aussi-tôt résolue, & assignée au dimanche, vingt-cinq de Juillet, dans l'église de St. Denys.

Mém. de la  
Ligue, t. 5.  
P. 403.

Au jour marqué, le Roi se rendit le matin à la porte de l'église de l'abbaye, suivi des princes, des officiers de la couronne, des Seigneurs Catholiques, & d'une foule de peuple accourue de Paris, malgré les défenses & les censures du légat. L'archevêque de Bourges, grand aumônier de France, en habits pontificaux, attendoit à l'entrée, accompagné de tous les religieux de l'abbaye, d'un grand nombre de prélats, & même du jeune cardinal de Bourbon, défabusé des folles prétentions qu'il avoit eues à la couronne. L'archevêque demanda au Roi, suivant le cérémonial, qui il étoit, & ce qu'il souhaitoit. Je suis, répondit-il, Henri roi de France & de Navarre, qui désire d'être reçu dans le sein de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine. Le voulez-vous sincèrement,

reprit  
haite  
prince  
noux,  
de foi :  
Dieu  
dans la  
que &  
défend  
nonce  
sa doct  
par écr  
que, q  
lution  
résie qu  
l'instan  
Dieu, &  
transpor  
dulation  
conduit  
l'avoit b  
il réitér  
giles ; p  
rière l'a  
l'archev  
Te Deu  
tendit l  
destie &  
parut en

reprit le prélat ? Je le veux, & le souhaite de tout mon cœur, répondit le prince; & sur le champ s'étant mis à genoux, il fit en ces termes sa profession de foi : Je promets & jure, à la face du Dieu tout-puissant, de vivre & mourir dans la religion Catholique, Apostolique & Romaine, de la protéger & de la défendre au péril de ma vie, & je renonce à toutes les hérésies contraires à sa doctrine. Le Roi remit cette formule par écrit entre les mains de l'archevêque, qui à voix haute lui donna l'absolution des censures encourues pour l'hérésie qu'il avoit jusque-là professée. A l'instant, toute l'assemblée se mit à bénir Dieu, & à crier, *vive le Roi*, avec des transports & une ivresse de joie que l'adulation ne fut jamais contrefaire. Il fut conduit de là au grand autel, où après l'avoir baisé & fait le signe de la croix, il réitéra son serment sur les saints évangiles; puis sous un pavillon dressé derrière l'autel, il fit sa confession secrète à l'archevêque, tandis qu'on chantoit le *Te Deum*. Après s'être confessé, il entendit la grande messe, avec une modestie & une dévotion exemplaire, qui parut encore redoubler à l'élévation de

la sainte hostie. Il assista aussi pieusement à tous les autres offices ; & le même jour, il alla à Montmartre rendre grâce à Dieu de sa conversion , sur les tombeaux des saints martyrs , dont la France tenoit la foi qu'il avoit le bonheur de recouvrer.

Il parut bien alors quel esprit animoit les chefs & tous les arcs-boutans de la ligue. Ils avoient toujours protesté qu'ils ne combattoient que pour la religion, & ils n'avoient demandé qu'un roi Catholique , afin de la mettre en sûreté. Le prince qu'ils rejettoient avoit enfin repris la religion de ses peres , dans le temps que ses armes prospérant de tous côtés , ne permettoient pas d'attribuer sa démarche à la crainte , encore moins à l'hypocrisie , d'ailleurs si opposée à la franchise généralement connue de son caractère. Cependant il n'y eut point d'imputations en ce genre dont les ligueurs ne s'efforçassent de le noircir , jusque dans les chaires des meilleures églises de Paris. Jean Boucher , entre autres , ne trouvant point que sa paroisse de S. Benoît fût un champ assez vaste , prononça dans l'église de S. Meri , pendant neuf jours consécutifs , des déclamations que nous avons encore , & qui affirmoient ,

dans le  
la conve  
jeu d'un  
genre de  
recourir  
les princ  
qui le ré  
parmi le  
Navarro  
défenseu  
mais sur  
que sa co  
rendoit  
ment in  
qu'il ne  
cune m  
Pontife  
étoit de  
s'attache  
roient r

Dans  
l'archev  
avec les  
clause ,  
rolique ,  
prellante  
de ne pa  
qu'on a  
sompziv

dans le style outrageant de la ligue, que  
 la conversion du Béarnois n'étoit que le  
 jeu d'une hypocrisie infernale. Mais ce  
 genre de calomnie prenant mal, il fallut  
 recourir à d'autres manœuvres. Suivant  
 les principes du légat, ou des Espagnols  
 qui le régissoient à leur gré, on répandit  
 parmi le peuple, que la conversion du  
 Navarrois, hérétique endurci, fauteur,  
 défenseur & chef déclaré des hérétiques,  
 mais sur-tout comme hérétique relaps;  
 que sa conversion, quelle qu'elle fût, le  
 rendoit radicalement & irrémédiable-  
 ment incapable de porter la couronne;  
 qu'il ne pouvoit même être absous en au-  
 cune manière, sinon par le Souverain  
 Pontife; que l'absolution des évêques  
 étoit de toute nullité; & que ceux qui  
 s'attachoient à ce roi prétendu, demeu-  
 roient tous sous l'anathème de l'Eglise.

Dans l'absolution donnée au Roi;  
 l'archevêque de Bourges, de concert  
 avec les autres prélats, avoit mis cette  
 clause, *sauf l'autorité du S. Siege apos-  
 tolique*, pour donner à entendre qu'une  
 pressante nécessité avoit mis dans le cas  
 de ne pas suivre les regles ordinaires, &  
 qu'on avoit agi sur une permission pré-  
 somptive, qu'on se proposoit de faire

énoncer. Le Roi avoit promis en même temps d'envoyer une ambassade d'obédience à Rome. Dès qu'il eut abjuré, il choisit le duc de Nevers pour son ambassadeur : mais comme il n'ignoroit pas toutes les manœuvres pratiquées à Rome par les restes furieux de la ligue, par les Espagnols, par des Calvinistes même, pour fermer à son ambassadeur l'accès de la chaire pontificale; il le fit précéder par un agent moins remarquable, qu'il chargea d'une lettre remplie de tous les sentimens de foi & d'obéissance que pouvoit désirer le vicaire de J. C. Les prélats & les docteurs royalistes y joignirent des lettres également satisfaisantes de leur part, afin de ne laisser aucun ombrage sur leur foi, ni sur la régularité même de leur conduite, autant que la nécessité l'avoit permis. Cette négociation causa autant de soucis à Henri IV, & l'occupa presque aussi long-temps, que la réduction de son royaume.

Au moins la Provence d'un côté, & de l'autre presque toute la Picardie, les villes de Meaux, d'Orléans, de Bourges, de Lyon, grand nombre de seigneurs, & Paris même se soumirent beaucoup plus tôt à sa puissance. Mais

avant l'impression ce peut arriver à l'oint de Reims princes puissans dans la Reims ou de ment temps blessur Le vernement devenu de Bri des plu sac voy songea en s'ac étoit to que M sur la secours solutio maison

avant la soumission de la capitale, Henri imprima un nouveau degré de respect à ce peuple religieux, en se faisant imprimer à lui-même le caractère sacré de l'oint du Seigneur. Comme la ville de Reims, asservie depuis long-temps aux princes Lorrains, étoit encore sous la puissance des ligueurs, il se fit sacrer dans la ville de Chartres; & au lieu de la sainte ampoule qui se conserve à Reims, on se servit de celle de Tours ou de Marmoutier, qu'on disoit également avoir été apportée du ciel, du temps de S. Martin, qu'elle guérit d'une blessure dangereuse.

Le duc de Maienne ayant ôté le gouvernement de Paris au comte de Belin, devenu suspect, l'avoit donné au comte de Brissac, qui avoit été jusque-là un des plus déterminés ligueurs. Mais Brissac voyant le roi catholique & sacré, ne songea plus qu'à tirer parti de sa place, en s'accommodant avec un Roi, qui étoit tout ce qu'on avoit désiré. Tandis que Maienne, sous prétexte de recevoir sur la frontière de Lorraine un nouveau secours d'Espagnols, alloit prendre sa résolution dernière avec les princes de sa maison; le nouveau gouverneur fit ses

conditions avec le Roi, prit ses mesures avec les capitaines de quartier, choisis depuis le châtimeut des Seize entre les bourgeois les plus estimés, fit sortir une partie de la garnison, sous prétexte d'aller enlever un convoi parti de Paléseau; & le 22 mars 1594, à quatre heures du matin, il introduisit dans la ville les troupes du Roi. Elles entrent en silence, parcourent les rues en ordre de bataille, s'emparent sans obstacle, des places, des carrefours, de la tête des ponts, & des deux châtelets. Un seul corps de garde Espagnol fit mine de résister, & fut haché sur le champ; les autres se dissipèrent: tous les factieux se renfermèrent tremblans dans leurs maisons. Pour le Roi, il se regarda aussi-tôt & se comporta, comme un pere au milieu de ses enfans. Ce jour-là même, les boutiques furent ouvertes, on travailla, ou l'on se réjouit; & Paris fut aussi tranquille, que si jamais il n'y eût été question d'hostilités.

Le Roi, à son entrée dans la ville, avoit invité le légat du Pape à le venir voir: sur le refus de ce prélat, il le fit reconduire en sûreté & avec honneur. Les troupes Espagnoles, avec l'ambassa-

leur d  
même  
guerre  
stipulés  
passer;  
lui, ce  
affaires  
ni de l  
en riant  
le roi v  
de n'y p  
les plus  
mission.  
l'exemp  
lui avo  
Toutesf  
de la n  
poussé j  
au contr  
où peuv  
tion du f  
lorsqu'on  
maître d  
tation fi  
son sur  
après. L  
fils de  
eu le m  
temps,



deur de cette nation, sortirent aussi le même jour, avec les honneurs de la guerre, que le comte de Brissac avoit stipulés pour elles. Le Roi les alla voir passer; & comme elles défiloient devant lui, ce prince, à qui tout le sérieux des affaires n'ôtoit rien de sa liberté d'esprit, ni de la gaîté de son humeur, leur dit en riant: Messieurs, saluez de ma part le roi votre maître; mais dites-lui bien de n'y plus revenir. En quelques jours, les plus hardis ligueurs vinrent à la soumission. La faculté de théologie donna l'exemple, en rétractant les décrets que lui avoit dictés le vertige du temps. Toutefois Charle de Pellevé, créature de la maison de Lorraine qui l'avoit poussé jusqu'au cardinalat, donna tout au contraire un triste exemple de l'excès où peuvent aller le dépit & la prévention du fanatisme. Il étoit malade à Paris, lorsqu'on vint lui dire que le Roi étoit maître de la ville. Il entra dans une agitation si violente, qu'il en perdit la raison sur le champ, & la vie peu de jours après. Le jeune cardinal de Bourbon, fils de Louis prince de Condé, ayant eu le même sort presque dans le même temps, on ne manqua pas de dire qu'il

Mém. de l'E.  
toile, t. 2. p.  
104. Ciacon.  
t. 3. p. 104.



étoit mort aussi de chagrin, parce que la conversion de Henri IV lui ôroit toute espérance de monter sur le trône, comme il s'en étoit véritablement flatté. Cependant, les gouverneurs de la Bastille & du château de Vincennes remirent ces places. Villars Brancas, gouverneur de Rouen, ne tarda point à les imiter. Laon plia sous les armes de Henri. En quelques mois, presque toutes les bonnes villes, les provinces entières jusqu'aux extrémités du royaume, & les seigneurs les plus jaloux de la souveraineté, sans en excepter le duc de Guise, reconnurent leur maître. Conquête d'autant plus glorieuse à Henri, aussi bien que le titre de grand qu'il reçut alors, que sa bonté y eut encore plus de part que sa valeur. Non seulement il accorda un pardon général pour tout le passé, mais il prodigua les charges lucratives & les rangs d'honneur à ses anciens ennemis, au point d'exciter les murmures de ses amis constans. Jamais il n'exerça tant la bienfaisance, qu'au moment où sa vengeance ne rencontroit plus d'obstacles.

Il se trouva néanmoins un monstre, qui pensa replonger la France dans l'a-

blime  
la faiso  
depuis  
coup d  
d'un r  
reussem  
baissoi  
deux c  
genoux  
porta s  
qui pré  
Déjà  
connu  
résolu  
par un  
avant  
de son  
reussem  
freuses  
avoit é  
& qu'i  
bien d  
devoir  
niere  
envoya  
lege: o  
Guigna  
injurie  
moire

blime de calamités, dont ce bon prince la faisoit à peine sortir. Le Roi, arrivé depuis peu de Picardie, fut blessé d'un coup de couteau, par Jean Châtel, fils d'un marchand drapier de Paris. Heureusement, Henri toujours humain se baissoit dans ce moment, pour relever deux officiers qui s'étoient jettés à ses genoux. Le coup dirigé à la gorge, porta sur la bouche, & cassa une dent, qui prévint une blessure plus dangereuse. Déjà Pierre Barriere, sans autre motif connu que le fanatisme du temps, avoit résolu le même parricide : mais dénoncé par un Jacobin, il avoit été pris & puni, avant de procéder à la consommation de son crime. On interrogea plus rigoureusement Châtel ; il fut appliqué à d'affreuses tortures, & dit simplement qu'il avoit étudié trois ans chez les Jésuites, & qu'il leur avoit oui dire, ainsi qu'à bien d'autres prêtres & religieux, qu'on devoit défendre la religion en toute manière contre l'impiété des tyrans. On envoya des commissaires visiter leur collège : on trouva dans la chambre du pere Guignard leur bibliothécaire, des écrits injurieux au Roi, & sur-tout à la mémoire de son prédécesseur. Le biblio-

thécaire mis entre les mains de la justice, représenta inutilement qu'il y avoit une amnistie générale. Toujours il demeurait coupable, pour avoir conservé des écrits qu'il devoit brûler. Châtel fut écartelé, Guignard pendu, & les Jésuites chassés du royaume, à l'exception du ressort de quelques parlemens mieux disposés à leur égard. Le Pape se montra extrêmement sensible à leur désastre, & dit à Arnaud d'Ossat, agent de la reine douairière en cour de Rome & depuis cardinal, que s'il y avoit quelques coupables parmi eux, il étoit juste de les punir; mais qu'il étoit contraire à l'équité & à toute raison, de faire retomber la faute de quelques particuliers sur toute une compagnie qui méritoit bien de l'Eglise, & qui alors même s'employoit vivement pour la réconciliation du Roi Henri avec le S. Siege.

Et comme on vouloit encore chasser les Capucins, les Minimes & les Chartreux, qui, aussi bien que les Jésuites, avoient demandé, avant de reconnoître le Roi, que son absolution eût été ratifiée à Rome; le Pontife ajouta, qu'en montrant ainsi tout ce que les Huguenots pouvoient en France, on s'y prenoit mal

156. Lettre  
du Cardin.  
d'Ossat à Vil-  
ler. t. 1. p.  
372.

pour ob-  
pas dis-  
ment a-  
n'aient  
dire, n-  
attache  
centre  
ni les  
sieurs  
Edimon  
supérie  
sentir  
confess  
tion, c  
pouvoi  
de ma  
disciple  
l'activi  
thieu,  
& colp  
tieuses  
fut sur  
Temps  
tige un  
tion !  
mêmes  
moins  
n'eut r  
temps  
mandat

pour obtenir cette absolution. On ne peut pas dissimuler que les Jésuites, uniquement attentifs au danger d'un schisme, n'aient porté trop loin, ou, pour mieux dire, n'aient étendu à trop d'objets leur attachement pour la chaire qui est le centre de l'unité. On ne justifiera jamais, ni les mauvais procédés qu'eurent plusieurs d'entre eux contre leur confrere Edmond Auger, parce que ce génie supérieur sentoit & s'efforçoit de faire sentir au roi Henri III, dont il étoit confesseur, tout ce qu'un zele de faction, c'est-à-dire tout ce que la ligue pouvoit avoir de funeste; ni l'assistance de maîtres sensés & savans, avec leurs disciples, à des processions armées; ni l'activité cabaleuse du pere Claude Matthieu, tantôt à Rome, tantôt à Paris, & colporteur si assidu de suppliques séditieuses, ou de rescrits subreptices, qu'il fut surnommé le courier de la ligue. Temps à jamais déplorable, où un vertige universel avoit étourdi toute la nation! Et quel fut, entre les compagnies mêmes les plus honorées, quel fut au moins le corps nombreux à qui l'on n'eut rien à reprocher, & qui en même temps néanmoins ne se soit rendu recommandable dans plusieurs de ses mem-

bres ? Si l'on vit dans l'ordre de Saint Dominique un Jaque Clément, & un Edmond Bourgoïn, prieur & instigateur de Clément ; on y trouva aussi, dans le pere Séraphim Bianchi, quoiqu'ultramontain, un homme plein de sens & de vertu, qui déroba le Roi à la main parricide de Barriere. Mais quittons une matiere si affligeante pour les François, devenus tout différens de ce qu'ils étoient alors, & laissons-la pour toujours ensevelie dans l'obscurité profonde, où le grand Henri lui-même en voulut anéantir jusqu'à la mémoire.

Cambd. An.  
nal. regn. E-  
lif. ad an.  
1593.

La reine d'Angleterre, Elisabeth, son amie zélée, n'apprit pas sans beaucoup de chagrin, qu'il étoit rentré dans le sein de l'Eglise. Quelle cuisante douleur, lui écrivit-elle, quel accablement de tristesse n'ai-je pas ressenti à cette nouvelle ! Bon Dieu ! quelle foi peut-on faire aujourd'hui sur les hommes ! & dans quel siècle étonnant vivons-nous ! Mais pouvez-vous attendre une bonne issue, d'une pareille démarche ? Ne craignez-vous pas d'être abandonné de celui qui vous a soutenu si visiblement jusqu'ici par sa toute-puissance ? J'espère qu'un meilleur esprit vous inspirera une résolution meilleure. Quant à l'amitié

que vo  
sœur,  
l'ai mé  
mais je  
pere,  
un qui  
sentim  
noir. L  
mes :  
& null  
Henri  
d'hum  
L'étran  
laisa p  
peu de  
sive &  
Les  
dans l  
amuse  
univers  
la Fran  
ses ar  
trouble  
royaun  
d'Ang  
France  
échauf  
lares,  
leurs  
cathol

que vous m'offrez comme à votre bonne sœur, je fais de mon propre cœur que je l'ai méritée ; & je ne m'en repens pas : mais je ne puis plus être votre sœur de pere, depuis que vous en avez adopté un qui ne m'ôtera jamais rien de mes sentimens pour celui que Dieu me connoît. La lettre étoit signée en ces termes : *Votre bonne sœur à la vieille mode, & nullement à la nouvelle, Elisabeth.* Henri ne fut pas étonné d'une saillie d'humeur, à laquelle il s'étoit attendu. L'étrange zélatrice, de son côté, ne laissa pas de conclure avec lui, assez peu de temps après, une alliance offensive & défensive.

Les Espagnols brouilloient sans cesse, dans les îles Britanniques. Toujours amusé par le fantôme de la monarchie universelle, Philippe II, en opprimant la France, cherchoit encore à introduire ses armées en Ecosse, au moyen des troubles, pour envahir d'abord ce royaume, & de là revenir sur celui d'Angleterre. Il y employa, comme en France, le motif de la religion ; & l'on échauffa les têtes de ces remuans insulaires, par l'espoir de voir bientôt sur leurs côtes une flotte redoutable. Des catholiques séduits répandirent dans le

Ibid. ad an.

1594.

public, un ouvrage qui attaquoit les droits du roi d'Ecosse à la couronne d'Angleterre, & qui excitoit à élire un roi, ou plutôt une reine catholique; puisqu'on y propofoit nommément cette infante Isabelle qu'on avoit déjà prétendu faire reine de France, & qu'ici l'on faisoit descendre du fameux Guillaume le bâtard, conquérant de l'Angleterre. Des prêtres furent accusés de conspirer avec une partie de la noblesse d'Ecosse, pour la défense de la religion. Les historiens Anglicans assurent même que le projet fut formé d'empoisonner Elisabeth, & qu'à cette fin l'on proposa cinquante mille écus à son médecin le juif Lopez. Imputation fort suspecte sans doute, sous le regne d'une persécutrice, à qui la fiction coûtoit encore moins que le sang: mais l'attentat réitéré du turbulent comte de Bothuel contre la vie du roi d'Ecosse, & ses complots avec les comtes de Hunthlei, d'Argus & d'Evrol pour perdre les Ecossois les plus attachés à leur souverain, furent du moins assez vraisemblables pour le faire déclarer par les Etats traître à la patrie. Tout l'effet de ces cabales, vraies ou controuvées, fut d'attirer un redoublement de persécution aux catholiques

d'Ang  
tation  
très-sé  
Per  
ruine  
à Rom  
l'un d  
ses pl  
Lanca  
lente  
le dis  
gence  
d'une  
Toujo  
tenir  
leurs  
Rome  
fit bâ  
nomb  
blir s  
les je  
préfer  
furen  
nieres  
marty  
ni le  
n'em  
derni  
tion,



d'Angleterre, & de porter, à la sollicitation impérieuse d'Elisabeth, des loix très-sévères contre ceux d'Ecosse.

Pendant que l'on consommoit ainsi la ruine de l'Eglise Britannique, mourut à Rome le cardinal Guillaume Alain, l'un de ses derniers ornemens, & de ses plus zélés défenseurs. Il étoit né à Lancastré, d'une famille illustre & opulente; mais il aimoit mieux, comme il le disoit lui-même, vivre dans l'indigence hors de sa patrie, que d'y jouir d'une abondance funeste à sa religion. Toujours appliqué néanmoins à maintenir ses compatriotes dans la foi de leurs peres, à Louvain, à Reims, à Rome, qu'il habita successivement, il fit bâtir & gouverna des séminaires nombreux, où il n'omit rien pour établir solidement dans la foi & la piété les jeunes Anglois qui, à son exemple, préféroient la religion à la fortune. Ce furent-là, pour ainsi dire, autant de pénières d'apôtres, de confesseurs, de martyrs intrépides, que ni les prisons, ni les tortures, ni la peine de mort n'empêcherent jamais de cultiver les derniers germes de la foi dans leur nation, qui est redevable à leurs soins du



peu qu'elle en conserve. Alain dont la doctrine égalait la vertu, fut aussi employé, avec le savant Bellarmin & le cardinal Colonne, à la révision de la bible selon la vulgate, imprimée par ordre de Sixte V, & revue par les soins de Clément VIII.

Gallon. Vir.  
S. Phil. Neri.  
Baill. ad 26.  
Mail.

Le jour de la Fête-Dieu de l'année suivante 1595, mourut aussi à Rome S. Philippe de Neri, fondateur de la congrégation Italienne de l'Oratoire. Au premier chapitre tenu huit ans auparavant, on l'avoit élu supérieur général & perpétuel ; en arrêtant néanmoins qu'après lui les généraux seroient renouvelés tous les trois ans : mais quatre-vingts années d'âge & des infirmités considérables l'avoient engagé à se démettre en 1592, malgré tous les efforts que fit unanimement la congrégation pour l'en détourner. Il fit mettre en sa place le savant Baronius, qu'il avoit déjà engagé à composer les annales de l'Eglise, & qui ne quitta cette dignité, au terme des statuts, que pour être honoré de celle de cardinal, avec Taurusius, autre pere de l'oratoire. Assez longtemps, cette institution édifiante n'avoit eu aucun réglément par écrit, bornée à

la pratique  
principale  
saint in  
les regle

Cepe  
mentan  
pour l'u  
statuts &  
Grégoir  
vant to  
la noble  
lique,  
ne feron  
grégio  
roient p  
surpasser  
autre sta  
prit de l  
ne pense  
aura qu'  
à Rome  
gouvern  
que cel  
lieux di  
mais qu  
parémen  
tant de  
autres.

une exc

la pratique des vertus de l'évangile, & principalement de la charité, que le saint instituteur disoit tenir lieu de toutes les regles.

Cependant le nombre des peres augmentant chaque jour; à leur priere, & pour l'uniformité, le saint dressa des statuts & des constitutions, que le pape Grégoire XIII confirma: mais conservant toujours son goût dominant pour la noble impulsion de la charité évangélique, il posa pour fondement, qu'on ne feroit jamais de vœux dans sa congrégation, quand même ceux qui pourroient par la suite proposer d'en faire surpasseroient les autres en nombre. Un autre statut, également opposé à l'esprit de la plupart des congrégations qui ne pensent qu'à s'étendre, c'est qu'il n'y aura qu'une seule maison de l'Oratoire à Rome, & qu'elle ne se chargera du gouvernement d'aucune autre. On veut que celles qui se formeront dans les lieux divers, se reglent sur celle-ci; mais qu'elles se gouvernent chacune séparément, en sorte qu'elles fassent autant de corps indépendans les uns des autres. Il y eut néanmoins par la suite une exception pour le chef-lieu, c'est-à-

Inst. Congr.  
Orat. c. 1. n.  
4. &c.

dire pour la maison de Rome, qui a trois maisons unies, celles de Naples, de Lanciano & de San-Severino. Son gouvernement est composé d'un supérieur-général, qu'on nomme Pere, & de quatre prêtres assistans. Le supérieur doit avoir au moins quarante ans, & quinze ans de congrégation. Il est élu à la pluralité des voix, par les prêtres de la maison, qui y ont demeuré dix ans. A l'égard des sujets, on n'y en admet point avant l'âge de vingt-deux ans, ni après celui de quarante-cinq. Quand ils y en ont passé trois, ils sont réputés membres de la congrégation. Alors on ne peut les renvoyer que pour des fautes grieves, jugées telles par les deux tiers des prêtres qui ont dix ans de congrégation. Leurs fonctions consistent dans l'assiduité à la priere, dans l'étude & la méditation des saintes lettres, & dans l'instruction des peuples, qu'ils rassemblent chaque jour pour cela dans leurs oratoires ou églises. Le pieux instituteur avoit tant d'attrait pour la contemplation des choses éternelles, qu'il y passoit des journées entieres, & quelquefois, à ce que racontent les historiens de sa vie, des quarante heures de suite.

suite.  
 rions i  
 vailler  
 salut d  
 cusé d  
 & de f  
 tant il  
 vertus  
 défenc  
 ministr  
 mit a  
 la mo  
 Il éto  
 un sai  
 racles  
 après,  
 certitu  
 comm  
 Clém  
 tion,  
 Nous  
 il sero  
 inféré  
 tout d  
 cretes  
 imposs  
 satisfai  
 sainte  
 goûtée  
 T

suite. Il n'interrompoit ses communications intimes avec Dieu, que pour travailler au bien de son ordre, ou au salut des peuples. Il fut néanmoins accusé de tenir des assemblées suspectes, & de semer des nouveautés pernicieuses; tant il est nécessaire que les plus pures vertus soient toujours épurées. On lui défendit de prêcher, on lui interdit le ministère de la confession; & il se soumit avec une humilité, qui ne fut pas la moindre preuve de son innocence. Il étoit généralement regardé comme un saint, quand il mourut; & les miracles éclatans qui s'opérèrent aussitôt après, changerent la présomption en certitude & en vénération publique. On commença sous le pontificat même de Clément VIII à procéder à sa canonisation, qui fut terminée sous Grégoire XV. Nous avons trois histoires de sa vie, où il seroit à souhaiter qu'on eût moins inséré de choses extraordinaires, & surtout de ces particularités tellement secrètes de leur nature, qu'il est comme impossible d'en administrer des preuves satisfaisantes. Tout le monde révere la sainteté; mais la simplicité n'est pas goûtée de tout le monde.

Après deux ans de catholicité & de négociation de la part du roi Henri IV en cour de Rome, Clément VIII enfin ne doutoit plus que ce prince ne fût véritablement converti. Ce Pontife avoit refusé l'ambassade de Henri, comme d'un souverain qu'il ne reconnoissoit pas, & avoit toujours traité le duc de Nevers, sous le personnage d'ambassadeur, avec une dureté apparente; quoiqu'il l'accueillit avec bonté, & l'eût même entendu bien des fois sur l'objet de sa commission, mais comme simple particulier, Il ne prétendoit que l'éprouver, & gagner du temps pour déconcerter la cabale Espagnole, qui faisoit le plus grand obstacle à la réconciliation du Roi. On connoissoit cette disposition du Pape, par le cardinal Tolet, le premier des Jésuites qui eût été élevé au cardinalat, & qui avoit la confiance du pape Clément, dont il tenoit cette dignité. Quoiqu'Espagnol de naissance, ce prélat aussi renommé pour sa droiture & sa probité que pour ses lumières, se montra fort zélé pour le Roi Henri, dans tout le cours de cette affaire. Après Dieu & Clément, dit d'Osat dans une de ses lettres à Villeroi, le Roi doit

son ab  
prince  
sant,  
eut ap  
brer po  
cathed  
même  
son pe  
lui det  
nellem  
de sév  
pondoi  
heureu  
vantag  
fait-il  
celles  
cessaire  
pendan  
nu pou  
qua po  
style d  
moyen  
de pren  
bataille  
En  
d'autre  
sa capit  
rurent  
lebre e

son absolution au cardinal Tolet. Ce prince en fut si persuadé & si reconnoissant, que dans la suite, aussi-tôt qu'il eut appris la mort de Tolet, il fit célébrer pour lui un service solennel dans la cathédrale de Paris. Clément VIII lui-même laissoit percer en mille rencontres son penchant pour le Roi. Quand on lui demandoit, comme il arrivoit journellement, quelque marque nouvelle de sévérité contre la France; le feu, répondoit-il, est assez grand dans ce malheureux royaume, sans l'allumer d'avantage; & que le Roi catholique ne fait-il un si bon usage de ses armes, que celles de l'Eglise ne lui soient pas nécessaires. Le duc de Nevers sortit cependant de Rome, sans avoir été reconnu pour ambassadeur; mais il ne manqua point de rapporter au Roi, dans le style d'un militaire piqué, que le vrai moyen d'obtenir son absolution, étoit de prendre des villes, & de gagner des batailles.

En effet, quand le Roi, après tant d'autres succès, se fut rendu maître de sa capitale, presque tous les obstacles parurent levés. Jusque-là, d'Ossat peu célèbre encore, & agent secret seulement,

avoit entretenu la négociation, tantôt avec le cardinal Tolet, tantôt avec le S. Pere en des audiences privées. Il détruisoit les calomnies & les nouvelles avantageuses des ligueurs, il répandoit à propos les véritables : pour tout dire en deux mots, ce pauvre orphelin de Gascogne, laissé à l'âge de neuf ans, sans pere, sans mere, sans bien, commença dès cette premiere entreprise à mériter la réputation d'un négociateur qui ne fit jamais une fausse démarche, & qui fut allier dans un degré éminent la probité avec la politique, dont ses lettres sont un chef-d'œuvre. L'affaire n'avançant point à son gré, il s'entendit avec l'auditeur de Rote, Séraphin Olivier, dévoué à la France. Olivier étoit un de ces hommes à bons mots, à qui l'on permet de tout dire, & qui s'étoit rendu singulièrement agréable au Pape. Clément qui le traitoit avec beaucoup de familiarité, lui demanda un jour ce qu'on disoit à Rome des troubles de France. On dit, répliqua librement Olivier, que Clément VII a perdu l'Angleterre par sa précipitation, & que Clément VIII par ses lenteurs perdra la France. Cette parole, adressée à un Pape

qui a  
sur le  
H  
foit d  
velle  
la rel  
détai  
pour  
dans  
toute  
à la  
très-b  
avoit  
jeune  
l'héri  
roi r  
Pape  
sans  
clure  
son r  
me s  
Perr  
fat,  
qui r  
L  
d'off  
dont  
créat  
un



qui aimoit véritablement la religion, fit sur lui le plus grand effet.

Henri IV. savoit tout ce qui se faisoit & se disoit à Rome ; il y fit renouveler ses protestations d'attachement à la religion catholique, & fournit quelque détail des mouvemens qu'il se donnoit pour la rétablir dans tous ses droits, & dans une pleine sûreté. Ce qui plut sur toute chose au S. Pere, c'est que le Roi, à la persuasion du cardinal de Gondi, très-bien initié dans les affaires de Rome, avoit retiré des mains des Huguenots le jeune prince de Condé, regardé comme l'héritier de la couronne, parce que le roi n'avoit point encore d'enfant. Le Pape enchanté de ces nouvelles, prit sans plus délibérer la résolution de conclure, & chargea d'Osat de mander à son maître, qu'il pouvoit envoyer à Rome ses représentans. Le roi fit partir du Perron, avec ordre de se joindre à d'Osat, & de traiter en commun tout ce qui regardoit cette affaire.

Le Pape cependant craignoit encore d'offenser le dangereux Philippe II, dont la plupart des cardinaux étoient créatures ; leurs cabales soutenues par un prince tout-puissant en Italie, &



presque en Europe , pouvant lui susciter à lui-même les plus terribles affaires. Pour qu'au moins Philippe n'eût pas à se plaindre qu'on eût méprisé ses raisons sans les avoir entendues , Clément lui dépêcha un cardinal , & le fit prier de ne point s'opposer à la réconciliation du roi de France avec le S. Siege , en cas que le consistoire , au jugement duquel il étoit résolu de soumettre absolument cette affaire , y donnât son approbation à la pluralité des voix. Le roi d'Espagne assuré par son ambassadeur en cour de Rome , que la très-grande partie des cardinaux opineroient indubitablement selon ses vues , craignit de faire un personnage trop visiblement odieux , & ne refusa point ; mais il ne consentit pas non plus , afin de se ménager quelque subterfuge , à tout événement : il prit le parti de traîner sa réponse , jusqu'à ce que l'affaire eût été décidée. Le Pontife attend le temps nécessaire pour la réponse , & ne recevant rien , il convoque le consistoire ; mais il déclare en même temps , que l'importance de cette matiere exige plus d'attention qu'aucune autre , & qu'il veut pour cela écouter chaque cardinal en particulier. Il se ren-

doit a  
fort b  
avec l  
vant c  
que c  
trouve  
avait  
toire,  
osa réc  
ques  
bouch  
l'abso

Il n  
sous l  
les rég  
Perron  
ambas  
difficu  
maint  
dépen  
son é  
du Pa  
par de  
que l  
son a  
se mo  
on l'a  
blicat  
Tren

doit ainsi maître des suffrages, sentant fort bien que peu d'opinans, tête à tête avec lui, oseroient le contredire, & pouvant d'ailleurs ne rapporter de leurs avis que ce qu'il jugeroit à propos. Ayant trouvé dans les cardinaux la docilité qu'il avoit prévue, il tint aussi-tôt le consistoire, où néanmoins le cardinal Colonne osa réclamer : mais le Pôntife, en quelques paroles fort seches, lui ferma la bouche, & conclut incontinent à donner l'absolution.

Il ne s'agissoit plus que des conditions sous lesquelles on la donneroit : le Pape les régla aussi en particulier, avec du Perron & d'Ossat, nommés à cet effet ambassadeurs de Henri. La plus grande difficulté qu'ils éprouverent, fut pour maintenir la monarchie dans toute l'indépendance dont elle jouissoit depuis son établissement. Quelques ministres du Pape y voulurent donner atteinte, par des clauses propres à faire entendre que Henri ne régnoit qu'en vertu de son absolution : mais les ambassadeurs se montrant intraitables sur cet article, on l'abandonna. On exigea aussi la publication pure & simple du concile de Trente : ils ne s'engagerent qu'à la pu-

blication de ce qui s'accordoit avec nos maximes. Du reste, ils promirent que le Roi protégeroit l'Eglise & le clergé; qu'il ne nommeroit aux bénéfices que des personnes d'une foi non suspecte; qu'il révoqueroit les libéralités faites aux dépens de l'Eglise; qu'il ratifieroit tous ces engagements entre les mains d'un légat, qui seroit envoyé dans le royaume; qu'il notifieroit publiquement à tous les princes catholiques la résolution où il étoit de vivre & mourir dans leur religion; & pour œuvres satisfactoires, que tous les jours il entendroit la messe, & réciteroit plusieurs prières qu'on spécifia; qu'il s'approcheroit au moins quatre fois l'an des sacremens de pénitence & d'eucharistie, & qu'il bâtiroit des monasteres en différentes provinces du royaume. On dit que, par un article secret, on lui fit promettre encore de rappeler les Jésuites.

Tout étant convenu, la cérémonie de l'absolution se fit avec un appareil extraordinaire, le dix-septieme de septembre de l'année 1595. Devant l'église de S. Pierre, dont les portes étoient fermées, on avoit dressé une estrade spacieuse; & au milieu de l'estrade, un

trône  
enviro  
dinaux  
Colon  
étoit  
multit  
officie  
nitend  
& d'u  
tous le  
du Pe  
bout  
pieds  
suppli  
exhib  
curati  
les hé  
qu'il  
souv  
glise  
que l  
cesser  
lut e  
impo  
accep  
roien  
neren  
selon  
de la

trône où se plaça le Souverain Pontife, environné de tout ce qu'il y avoit de cardinaux à Rome, excepté Marc-Antoine, Colonne & deux autres : mais ce vide étoit abondamment compensé, par la multitude des évêques, des prélats & officiers de la cour pontificale, des pénitenciers, des maîtres de cérémonies, & d'une infinité d'autres personnes de tous les états. Tous les prélats étant assis, du Perron & d'Ossat se présentèrent debout, puis se prosternant baisèrent les pieds du Souverain Pontife, & lurent la supplicque présentée au nom du Roi. Ils exhibèrent incontinent l'acte de leur procuration, abjurèrent pour le prince toutes les hérésies, & jurèrent sur les évangiles qu'il garderoit inviolablement la foi, se soumettroit aux commandemens de l'Église, & rendroit à son chef l'obéissance que lui avoient rendue tous ses prédécesseurs, les rois très-chrétiens. On leur lut ensuite les conditions, que le Pape imposoit au Roi pour pénitence. Ils les acceptèrent, avec promesse qu'elles seroient accomplies; puis ils se prosternèrent une seconde fois, & le Pontife, selon le rite formel du pontifical, pris de la maniere ancienne d'affranchir de

l'esclavage, les frappa légèrement, en signe de la liberté chrétienne où il rétablissoit le prince qu'ils représentoient. Pendant ce temps-là, on chantoit le *Miserere*; & quand il fut fini, le Pontife se leva, récita les prieres marquées de même dans le pontifical; puis remontant sur son trône, il éleva la voix, & dit: Par l'autorité du Dieu tout-puissant, des Bienheureux apôtres S. Pierre & S. Paul, & par la mienné, je donne à Henri de Bourbon, roi de France, l'absolution des censures encourues pour cause d'hérésie. A ce dernier mot, les portes de l'église s'ouvrirent, & le Pape dit aux deux procureurs: A présent que j'ai ouvert l'Eglise militante au Roi votre maître, faites le souvenir que c'est à lui de mériter, par la foi soutenue des œuvres, d'entrer un jour dans l'Eglise triomphante.

Aussi-tôt que l'absolution fut prononcée, le son des trompettes & de mille instrumens retentit par toute la ville, & le canon tira long-temps au château S. Ange. On n'entendit que cris de joie, parmi le peuple; les armes de France furent élevées sur les portes de plusieurs maisons: il n'y eut pas jusqu'à

la popu  
diction  
temps  
fin l'on  
frapper  
d'un co  
Ce fut  
le titre  
n'avoie  
ami.

Cet  
à la lig  
un déc  
fit sa p  
conditi  
que d'u  
vaincre  
Tous  
confon  
rent pr  
voir.  
duc de  
rendre  
mit en  
seul a  
grand  
tremb  
sa val  
qui

la populace, qui ne changeât en bénédictions les injures qu'elle avoit si longtemps vomies contre un prince, qu'enfin l'on connoissoit mieux. Clément fit frapper des médailles, avec son portrait d'un côté, & de l'autre celui de Henri. Ce fut à cette occasion que le Roi donna le titre de *cousin* aux cardinaux, qui n'avoient auparavant que celui de *cher ami*.

Cette révolution porta le dernier coup à la ligue, qui tomba bientôt après dans un décri universel. Le duc de Maienne fit sa paix, dès l'année suivante, à des conditions qu'on ne pouvoit attendre que d'un prince, qui aimoit sur-tout à vaincre ses ennemis par ses bienfaits. Tous les chefs de faction, gagnés & confondus par cette générosité, rentrèrent presque en même temps dans le devoir. Le plus opiniâtre d'entre eux, le duc de Mercœur qui s'étoit flatté de se rendre Souverain en Bretagne, se soumit enfin après environ deux ans, au seul aspect des armes triomphantes du grand Henri, qui ne le réduisit encore à trembler, que pour ajouter à la gloire de sa valeur la gloire d'une bienfaisance, qui surpassa même tout ce qu'on en

attendoit. Aussi ne nomma-t-on plus la ligue, que pour la détester, & s'étonner à jamais, que sous prétexte de religion, le François eût prêté la main aux ennemis de la France, pour en faire durant quarante ans le théâtre de tous les défaits, & de tous les forfaits.

Qui pourroit toutefois méconnoître ici le bras adorable, qui fait servir les passions les plus perverses à l'accomplissement de ses desseins les plus salutaires ! La ligue, cet ouvrage de l'ambition, de l'hypocrisie, du fanatisme, n'a pas laissé de contribuer à maintenir en France la foi catholique ; elle a conservé au trône, ou du moins au siège de l'Empire François, le plus ancien de la chrétienté, la gloire particulière à lui seul, de n'avoir jamais été occupé par aucun prince hérétique ; ses plus grandes fureurs enfin n'ont abouti qu'à y porter, avec le sang pur de S. Louis, la plus digne branche de la plus auguste dynastie du monde.

*Fin du Tome dix-neuvieme,*

CH

CCX

le

CCX

7

1

CCX

13

CCX

AV

CCX

15

CCX

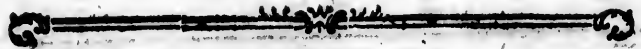
5

CCX

2

CCX

3



**T A B L E**  
**CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,**  
*Depuis l'an 1563 jusqu'à l'an 1595.*

**TOME DIX-NEUVIEME.**

**P A P E S.**

**SOUVERAINS.**

**EMPEREURS.**

- CCXXII. Pie IV,** mort le 9 Déc. 1565.
  - CCXXIII. Pie V,** élu le 7 Janv. 1566, mort le 1 Mai, 1572.
  - CCXXIV. Grégoire XIII,** 13 Mai 1572, 10 Avril 1585.
  - CCXXV. Sixte V,** 4 Avril 1585, 27 Août 1590.
  - CCXXVI. Urbain VII,** 15 Sept. 1590, 27 Sept. 1590.
  - CCXXVII. Grégoire XIV,** 5 Déc. 1590, 15 Oct. 1591.
  - CCXXVIII. Innocent IX,** 29 Oct. 1591, 30 Déc. 1591.
  - CCXXIX. Clément VIII,** 30 Janv. 1592...
- Tome XIX*

- F**ERDINAND I, mort en 1564.
- Maximilien II, 1576.
- Rodolfe II, . . . . .

**ROIS DE FRANCE.**

- Charle IX, 1574.
- Henri III, 1589.
- Henri IV. . . . .

**ROIS D'ESPAGNE.**

- Philippe II. . . . .

**ROIS D'ANGLETERRE.**

- Elisabeth. . . . .



## S E C T A I R E S.

**S**ECTE des Gueux, ou Calvinistes révoltés dans les Pays-Bas, 1566.

Secte des Puritains, ou Calvinistes rigoureux, en Angleterre, 1568.

Guillaume de Ruremonde, nouveau chef d'Anabaptistes, 1580.

Luthériens Concordistes, ainsi appelés du nom d'un livre contredit parmi eux, & intitulé *la Concorde de Bergue*, 1580.

Robert Brown, auteur des Puritains Brownistes, 1583.

Fanatique Péruvien, qui tendoit à renverser la papauté, la royauté & les premiers principes des mœurs, 1583.

Michel de Bay, auteur du Baïanisme, avec Jean Hessels ou Jean de Louvain, 1589.

sur des soupçons bien ou mal fondés de conspiration, sans égard au rang même de la reine Marie d'Ecosse qu'elle fit périr sur un échafaud.

Commencement des longues & cruelles persécutions du Japon, vers l'an 1594, sous l'empereur Taïcōsama.

## P E R S É C U T I O N S.

**C**ONTINUATION des ravages & des cruautés des Huguenots, dans toutes les rencontres où ils se trouvoient en force contre leurs compatriotes catholiques, particulièrement après leur victoire de la Roche-l'Abeille, & après l'avantage remporté par leur corsaire Sourie sur une flotte Portugaise, où il fit égorger de sang froid quarante missionnaires embarqués pour le Brésil.

Cruautés exercées par les Turcs, contre la foi des traités, sur les chrétiens de Scio & de Chypre, qui ne vouloient point renoncer leur religion.

Persécution exercée avec autant de violence que de perfidie, par la reine Elisabeth d'Angleterre,

ÉCRIVAINS ECCLÉ-  
SIASTIQUES.PRINCIPAUX CON-  
CILES.

**O**NUPHRE PANVINI, 1568, continuateur des vies des Papes de Platine, auteur d'un traité de la Primauté de Saint Pierre, & de plusieurs autres ouvrages.

Claude d'Espence, 1571, célèbre docteur de Paris, l'un des plus profonds & des plus judicieux théologiens de son temps. On a de lui des commentaires sur les épîtres de S. Paul à Timothée & à Tite, un traité des mariages clandestins, avec plusieurs autres ouvrages sur le dogme & la morale, tous écrits avec beaucoup de jugement & de dignité.

Cornellie Jansénius, évêque de Gand, 1576.

Il a laissé une concorde des Evangélistes, des commentaires sur plusieurs livres de l'Écriture sainte, & d'autres ouvrages estimés.

Diegue Covarruvias, 1577, surnommé le Bartole

**C**ONCILE de Reims, tenu en 1564, pour recevoir le concile de Trente, & travailler à la réforme du clergé. On y dressa une profession de foi, conforme à celle de Trente, & dix-neuf réglemens de discipline tirés du même concile. On y prononça aussi la contumace, contre le cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais, qui professoit le calvinisme, & s'étoit marié avec effronterie.

Concile de Cambrai, 1565. On y fit une profession de foi, & des statuts de discipline conformes à ceux de Trente.

Conciles tenus à Milan, par S. Charle Borromée, au nombre de six, savoir en 1565, 1569, 1573, 1576, 1579 & 1582. Ces conciles, joints aux onze synodes diocésains de S. Charle, ne laissent rien à désirer pour le gouvernement

## ÉCRIVAINS ECCLESIASTIQUES. PRINCIPAUX CONCILES.

d'Espagne, ne fut pas seulement habile jurif-consulte, mais très-versé dans la connoissance de la théologie, des langues savantes, des belles-lettres, & l'un des hommes les plus érudits de son siècle. Il assista au concile de Trente, comme évêque de Ciudad-Rodrigo, fut un des sujets choisis pour dresser les décrets de réformation, puis fait évêque de Ségovie. Ses ouvrages, en deux volumes *in-folio*, sont remplis de choses excellentes.

Nicolas Sander, 1583, savant théologien Anglois, quitta sa patrie quand il en vit bannir la religion catholique, pour se retirer à Rome. Ses principaux ouvrages ont pour titre: Du schisme d'Angleterre, de l'Eglise de J. C. & de la Monarchie visible de l'Eglise.

S. Charle Borromée, 1584. Outre ses lettres, les actes de ses conciles, & les

parfait d'un diocèse, & sont une preuve sensible que ce S. prélat avoit été particulièrement suscité de Dieu pour retracer cet art divin dans ces derniers siècles. Toutes les Eglises qui veulent se rapprocher de l'antiquité sainte, ne peuvent rien faire de mieux que d'étudier la discipline de Milan, image d'ailleurs la plus fidèle de celle de Trente.

Concile de Toledé, de Saragosse, de Valence & de Salamanque, 1565, ou peu après, pour l'acceptation du concile de Trente, & le rétablissement de la discipline.

Concile national des Pays-Bas, tenu à Malines, 1570.

On y fit un décret formel, pour adopter à la lettre la profession de foi du concile de Trente, & pour en recevoir uniformément la discipline. Il y fut aussi résolu, qu'on feroit souscrire à Baius, ainsi qu'aux autres docteurs de Lou-

ECRIVAINS ECCLÉ- PRINCIPAUX CON-  
SIASTIQUES. CI-LES.

instructions à son clergé qui ont été adoptées par le clergé de France, il a laissé un grand nombre d'autres pieux écrits, dont la partie la plus considérable a été imprimée, & remplit cinq volumes *in-folio*, nonobstant son application à tant d'autres fonctions importantes.

Antoine-Augustin, 1586.

Il parut avec éclat au concile de Trente, en qualité d'évêque de Lerida, & fut fait par la suite archevêque de Tarragone. Il se rendit très-habile dans le droit civil & canonique, l'antiquité sacrée & profane, les belles-lettres, les langues savantes, & l'histoire ecclésiastique. On a de lui quantité d'ouvrages, la plupart estimés. Le plus important est la Correction de Gratien.

Martin Azpilcueta, surnommé Navarre, du pays de sa naissance, 1586. Il étoit consulté

vain, la bulle qui condamnoit ses erreurs.

Conciles tenus à Rouen en 1581, à Reims, à Bourdeaux & à Tours en 1583, à Bourges en 1584, à Aix en 1585, & à Toulouse en 1590. Dans tous ces conciles, les évêques François ne se contentant pas de recevoir les décisions dogmatiques de Trente, en firent passer dans leurs Eglises, au moins indirectement, les regles de mœurs & de discipline, en tout ce qui n'étoit pas arbitraire, ou relatif aux droits des souverains.

Concile de Mexique en 1585, & de Lima vers le même temps. On y fit, pour les Américains convertis à la foi, un grand nombre de réglemens, tirés du concile de Trente, ou de ses principes.

Concile d'Avignon, 1594, pour réformer les mœurs & la discipline, d'une manière parfaitement

ECRIVAINS ECCLÉ- PRINCIPAUX CON-  
 SIASTIQUES. CILES.

de toute part, comme conforme à celle de  
 l'oracle du droit cano- Trente.  
 nique & civil. Prêtre

& chanoine régulier de S. Augustin, il fut fait pé-  
 nitencier à Rome. Il est peu de cas de conscience,  
 en matière de droit, dont on ne trouve d'excellentes  
 solutions dans ses œuvres, qui forment six volumes  
*in-folio*. Sa charité, entre les autres vertus, étoit  
 si remarquable, que sa mule s'arrêtoit, dit-on, à  
 chaque pauvre qu'elle rencontroit; tant son maître  
 étoit accoutumé à n'en passer aucun sans lui faire  
 l'aumône.

Louis de Grénade, Dominicain, 1588. Ce fut un des  
 plus excellens maîtres en la vie spirituelle; ses  
 ouvrages, pieux, solides, éloquens & naturels,  
 sont du petit nombre de ces livres de dévotion  
 qu'on lit toujours avec un goût & un fruit nou-  
 veau.

Jean-Etienne Durant, premier président du parlement  
 de Toulouse, 1589. Il s'est rendu recommanda-  
 ble, dans la ligne ecclésiastique, par son excellent  
 livre latin des Rites de l'Eglise.

Laurence Strozzi, religieuse de l'ordre de S. Domini-  
 que, 1591. Elle a composé un livre d'odes &  
 d'hymnes en latin, pour toutes les fêtes de l'année.

Le cardinal François Tolet, Jésuite, 1593.

Le savant Dominique Soto, qui avoit été son maître,  
 l'appelloit ordinairement le prodige de l'esprit hu-  
 main. Tolet fut en particulier un des plus grands  
 théologiens du seizième siècle, où ils abondoient.  
 Ses principaux ouvrages sont des commentaires sur  
 S. Jean, & sur différens autres livres de l'écriture  
 sainte, & une somme de théologie morale, inti-  
 tulée l'instruction des prêtres.

---

---

## APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, les Tomes XIX & XX de *l'Histoire de l'Eglise*. Le dernier de ces Volumes finit à l'époque annoncée par l'Auteur, comme le terme de son travail. Le Lecteur religieux & éclairé regrétera sans doute que l'Auteur n'ait pas jugé à propos de donner plus d'étendue à cet Ouvrage important ; mais du moins il lui saura gré de la manière dont il a rempli ses engagements envers le Public. A Paris, ce 9 Décembre 1784.

DUVOISIN.

